



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

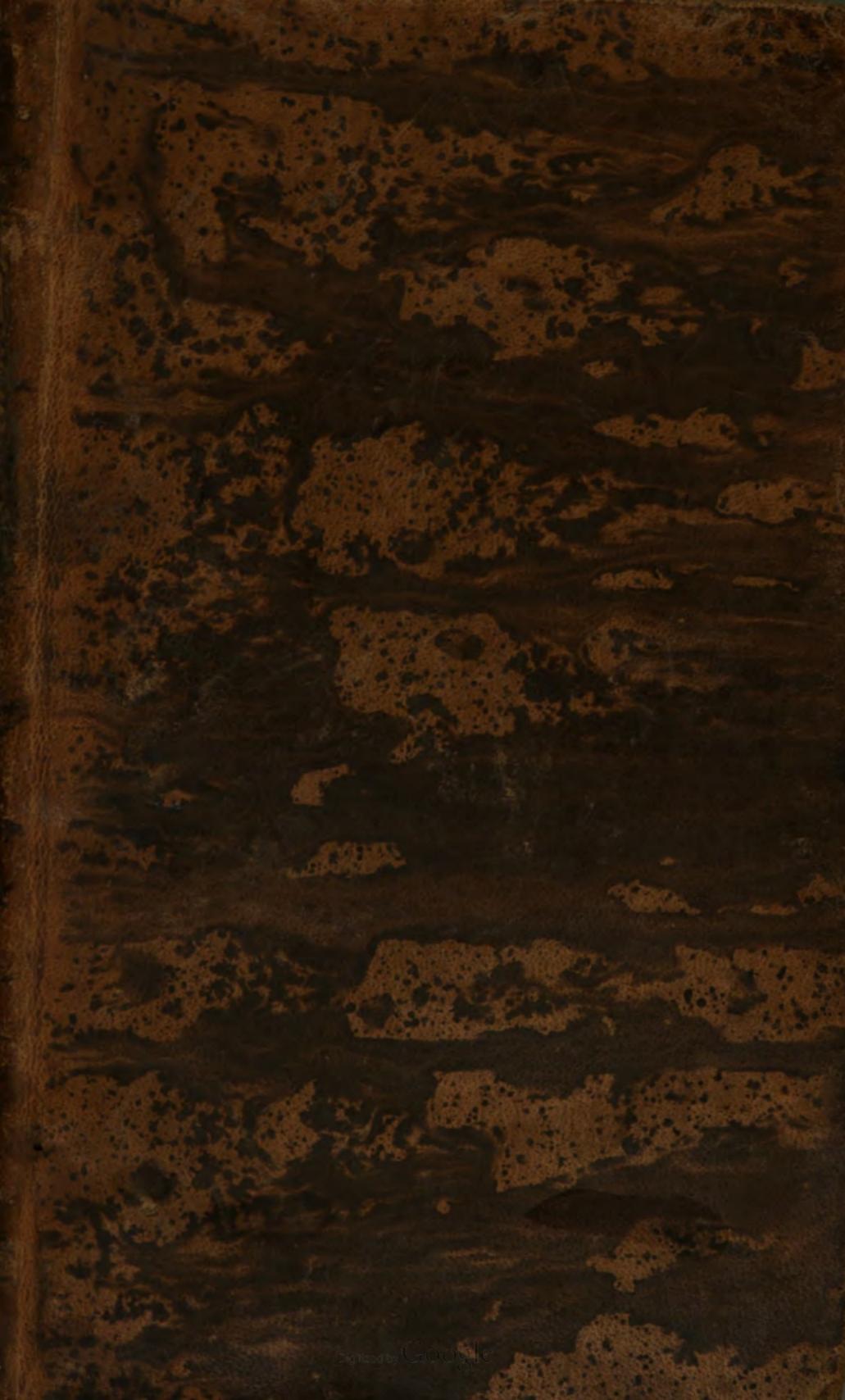
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>







5^a-681

H-6

23202

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES;

JANVIER, 1774.

PREMIER VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILE.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv. que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.

- JOURNAL DES SÇAVANS, *in-4°* ou *in-12*, 14 vol.
par an à Paris, 16 liv.
Franc de port en Province, 20 l. 4 s.
LA NATURE CONSIDÉRÉE, feuille qui paroît le
lundi de chaque semaine. L'abonnement, soit
à Paris, soit pour la Province, port franc par la
poste, est de 12 liv.
JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE par M. l'Abbé Di-
nouart; de 14 vol. par an, à Paris, 9 liv. 16 s.
En Province port franc par la poste, 14 liv.
GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE; port
franc par la poste; à PARIS, chez Lacombe,
libraire, 18 liv.
JOURNAL DES CAUSES CÉLÈBRES, 8 vol. *in-12*.
par an, à Paris, 13 l. 4 s.
En Province, 17 l. 14 s.
JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE, 24 vol. 33 liv. 12 s.
JOURNAL historique & politique de Genève,
36 cahiers par an, 18 liv.
JOURNAL de musique des Deux-Ponts, partition
imprimée, 24 cahiers par an, franc de
port, 30 liv.
LE SPECTATEUR FRANÇOIS, 13 cahiers par an,
à Paris, 9 liv.
En Province, 12 liv.
LA BOTANIQUE, ou collection de planches gra-
vées en couleurs par M. Regnault (dont il
paroît un cahier de cinq feuilles par mois, avec
l'explication) par an, 72 liv.

Nouveautés chez le même Libraire.

- T**HÉÂTRE de M. Poinfinet de Sivry, 1 vol.
in 8°. broch. 2 liv.
- Bibliothèque grammat.* 1 vol in-8°. br. 2 l. 10 s.
- Lettres nouvelles de Mde de Sévigné*, in-12. br. 2 l.
- Poëme sur l'Inoculation*, in-8°. br. 3 l.
- Traduction en vers du IIIe liv des Odes d'Horace*, in-12 2 liv.
- Vie du Dante, &c.* in 8°. br. 1 l. 10 s.
- Mémoire sur la Musique des Anciens*, nouv. édition, in 4°. br. 7 l.
- Lettre sur la division du Zodiaque*, in-12. 12 s.
- Eloge de Racine avec des notes*, par M. de la Harpe, in-8°. br. 1 l. 10 s.
- Fables orientales*, par M. Bret, vol. in-8°. broché, 3 liv.
- La Henriade de M. de Voltaire, en vers latins & françois*, 1772, in-8°. br. 2 l. 10 s.
- Traité du Rakitis, ou l'art de redresser les enfans contrefaits*, in 8°. br. avec fig. 4 l.
- Lettres d'Elle & de Lui*, in-8°. b. 1 l. 4 s.
- Le Phasma ou l'Apparition, histoire grecque*, in-8°. br. 1 l. 10 s.
- Les Muses Grecques*, in-8°. br. 1 l. 16 s.
- Les Pythiques de Pindare*, in-8°. br. 5 liv.
- Le Philosophe sérieux, hist. comique*, br. 1 l. 4 s.
- Monumens érigés en France à la gloire de Louis XV, &c.* in-fol. avec planches, rel. en carton, 14 l.
- Mémoires sur les objets les plus importans de l'Architecture*, in 4°. avec figures, rel. en carton, 12 l.
- Les Caractères modernes*, 2 vol. br. 3 l.
- Maximes de guerre du C. de Kevenhuller*, 1 l. 10 s.
- Histoire naturelle du Thé*, avec fig. br. 1 l. 16 s.



MERCURE

DE FRANCE.

JANVIER, 1774.

PIÈCES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

LES BAISERS DU JOUR DE L'AN.

DIALOGUE.

AIR: *Tendres fruits des pleurs de l'Aurore.*

EUCLE & CHLOÉ.

L. QUE le Temps, d'une aîle légère,
Entraîne après lui nos beaux jours!
Chaque an qui fuit dans la carrière,
Nous débauche un essaim d'amours.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

CH. Quand on est encor jeune & belle,
C'est le fixer que d'en jouir,
Et chaque an qui se renouvelle
Nous ouvre un cercle de plaisirs.

LU. Tout, en ce jour, glace les ames.
Froids complimens, vœux indiscrets,
Baisers de vieillards ou de femmes,
Fuyez loin de moi pour jamais.

CH. Je reçois les vœux de l'usage ;
Mais j'en reçois qui me sont chers,
Et mon amant me dédommage
Des froids baisers que j'ai soufferts.

LU. C'est le jour de l'indifférence,
Des embrassemens sans appas ;
Nous en craignons trop l'influence ;
Mon ami ne m'embrasse pas.

CH. Pour moi, mon bien-aimé m'embrasse
Au premier comme au dernier jour,
Et mêle à ces baisers de glace
Les baisers ardens de l'amour.

LU. Et moi je suis sur toute chose
La foule qui vient m'accueillir,
Doit-on laisser flétrir la rose
Que l'amant chéri doit cueillir ?

CH. De ces baisers sans conséquence,

Cher ami, tu n'es pas jaloux.
 Tu fais quelle est ta récompense :
 Les tiens seuls me paroissent doux.

LU. Ilas veur m'avoir sans partage ;
 C'est qu'Ilas m'aime tendrement.
 Votre amant ne prend point d'ombrage ;
 C'est qu'il vous aime foiblement.

CH. Si mon amant est si tranquille ,
 C'est qu'il est bien sûr de ma foi.
 Il craindroit plus avec Lucile
 Qui l'aimeroit bien moins que moi.

Tous deux.

Que chacun aime à sa manière ;
 Cessons un débat dangereux.
 Le grand art est de savoir plaire
 A celui qu'on veut rendre heureux.

Par Mlle de Zis , à Nemours.

*V E R S sur le mariage de Monseigneur le
 Comte d'Artois avec Madame Marie-
 Thérèse , Princesse de Savoie.*

DE l'Empire des Lys riante destinée !
 Quel présage flatteur d'un avenir heureux ! . .
 De deux Princes chéris l'Amour & l'Hyménée

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

Déjà , dans moins d'un lustre , ont couronné les
feux ;

Du sceptre des Bourbons la troisième espérance,
D'Artois, jeune héros , comme eux cher à la
France ,

Répond à nos desirs , & suit les douces loix
De l'adorable objet dont son cœur a fait choix.

Fidèle Protecteur , tutélaire Génie ,

Tu veux donc nous venger de la Parque enne-
mie ;

Tu veux donc terminer les trop justes regrets
Que nous causa le trône entouré de cyprès !
Aux lauriers que LOUIS moissonna dans la
guerre ,

Au paisible olivier que sa bonté préfère ,

Tu veux mêler encor les myrtes amoureux ,

Et nous faire jouir même dans nos neveux.

De nos sensibles cœurs reçois le tendre hom-
mage ;

Poursuis , comble nos vœux , achève ton ou-
vrage . . .

Sur les jours d'un Monarque aimé de ses Sujets

De l'urne fortunée épanche les bienfaits :

Aux enfans de nos Rois , aux brillantes Déeses ,

Qui , sur les bords du Pô , sur les rives du Rhin ,

Reçurent leur encens , prodigue les richesses !

Puissent toujours unis , Paris , Vienne & Turin ,

Renouveler cent fois l'alliance sacrée

Qui flatte notre espoir d'une auguste lignée !

Puisse-t'elle régner, & fixer à jamais
Le bonheur & la gloire au milieu des Français !

Par M. de la Toife-Prioul, avocat.

O D E A L' A U R O R E.

EMPIESSE-TOI, brillante Aurore ;
Viens ouvrir la porte des cieux ;
De ces feux que tu fais éclore
Augmente l'éclat radieux :
Les habitans de ces campagnes ;
Quittant les douceurs du sommeil ,
Vont bientôt franchir ces montagnes
Pour t'admirer à ton réveil.

Etale la magnificence
Dont t'a fait présent l'Eternel ;
Célèbre sa toute-puissance
Par ton hommage solennel.
La fauvette, par son ramage,
La brebis, par son bêlement,
Te disputeront l'avantage
De le saluer dignement.

Le sommeil couvre vos paupières ;
Tristes habitans des cités ,
Et déjà s'ouvrent les barrières
D'où s'élancent tant de beautés.

A V

10 MERCURE DE FRANCE.

En vain à fournir sa carrière
Se prépare le Roi des Cieux :
Ces masses d'ombre & de lumière
Ne font pas faites pour vos yeux.

Coulez au sein de la paresse
Des jours flétris par les plaisirs ;
Ne sortez d'une folle ivresse
Que pour former de vains desirs.
Toujours conduits par l'espérance,
Toujours trompés par son erreur,
Sacrifiez à l'apparence
La réalité du bonheur.

Pour nous, dans ce séjour tranquille,
Loin du tumulte & loin du bruit,
Gouïtons, dans un repos utile,
Les douceurs que la paix produit.
Aux seuls bienfaits de la Nature
Livrons-nous, sans être indiscrets ;
Leur jouissance est toujours sûre,
Et ne laisse pas de regrets.

Déjà le spectacle commence,
Le soleil sort du sein des eaux ;
Voyez quelle richesse immense
Se répand sur tous ces côteaux !
Je me prosterne, & je l'adore,
Auteur de tant de majesté,

J A N V I E R. 1774. 11

Fais que pendant long-tems encore
Nous jouissions de sa beauté.

Par M. Domain.

*VERS adressés à Monseigneur le Duc de
Penthievre, par M. de Cosnac, d'Ussel
en Limousin, Page de Son Altesse, en
lui donnant un merle blanc, le 18 No-
vembre 1773.*

PRINCE, excusez ma hardiesse !

J'ose vous offrir un cadeau.

On eût mis à vos pieds des sceptres dans la Grèce,

Moi, j'y viens placer un oiseau,

Comme une offrande au dieu de ma jeunesse.

Daignez le recevoir; c'est toute ma richesse.

Si vous eussiez jadis tous deux été connus,

On l'eût joint pour symbole au nom de Votre Al-
tesse,

Etant, par sa couleur, rare dans son espèce,

Comme vous, dans la vôtre, en sublimes vertus.



A vj

LES AMES, Conte arabe.

NÉ dans la superbe Bagdad, avant la fin du Califat d'Abou-Giaffar Almanzor, 21^e. successeur du Prophète, Prince courageux & ferme, vindicatif & avare, & sous lequel la philosophie & l'astrologie avoient fait de grands progrès : je dus une première éducation à un des sages que renfermoit cette cité au milieu des fous innombrables qui l'habitoient. Heureux, si j'avois toujours cru les conseils du vieillard Hasseim, qui m'avoit prédit d'assez bonne-heure que je ne tiendrois pas longtemps aux principes de sagesse dont il s'efforçoit de me remplir!

Azor! me disoit-il, mon cher Azor! je vous aime, & , si j'avois de plus longs jours à demander à l'Être Suprême, ce seroit pour assurer votre bonheur, & pour en être témoin. Que je crains, hélas! quand je ne veillerai plus sur vous, que la contagion publique ne vous frappe; que tous les avantages dont la Providence vous a gratifié ne tournent contre vous, & ne détruisent mon ouvrage! Votre fortune, votre figure heureuse, la force de

J A N V I E R. 1774. 13

votre constitution, vos dispositions à des talens agréables, votre esprit, tout me fait trembler. O mon élève! emporterai-je cette crainte fatale dans un monde où ma vieillesse va bientôt me faire passer ?

Je rassurois mon guide que je respectois, en m'indignant de ses soupçons; &, ranimant mon zèle pour ses préceptes, j'eus le bonheur de marquer les premiers pas de ma jeunesse par quelques actes de bienfaisance & d'humanité, qui soutinrent ses espérances sur mon compte jusqu'à la mort, arrivée trop tôt pour moi.

Tous les désordres triomphoient alors dans l'opulente Bagdad. On y parvenoit par l'impudence & par la bassesse. Un homme destiné en naissant à être le valet de quelque éléphant, avec quelque adresse d'esprit, sur-tout par les services les plus vils rendus à quelques Grands, & par les intérêts accumulés d'une usure infame, y devenoit un être d'importance, & s'y monroit porté fastueusement sur un de ces animaux qu'il eût dû conduire à l'abreuvoir. On n'y connoissoit plus de pudeur que celle que donne la timide honnêteté de la vertu. Tout s'y animoit pour le plaisir & par le plaisir, à ce qu'on disoit mais rien n'étoit si rare à y ren-

14 MERCURE DE FRANCE.

contrer. Ce mot circuloit dans des milliers de bouches qui ne s'ouvroient que pour bâiller. Les femmes, sans y être belles, y étoient charmantes, parce qu'elles avoient su se soustraire aux vieilles loix qui enchaînoient sottement leur sexe à la pratique de quelques vertus paisibles, douces & domestiques. On y rioit de tout sans en être plus gai, parce que ce rire embellissoit quelques bouches, découvroit quelques dents assez blanches, & parce que ce rire étoit par-tout l'expression de la malignité & de l'envie, plutôt que celle du plaisir. Le mot d'honneur y avoit fait place à celui des honneurs. Celui de mœurs faisoit pitié. Bagdad enfin, où tout se nommoit divin, exquis, délicieux, étoit la corruption même.

Ce n'est point ainsi que j'en jugeai lorsque j'eus perdu mon Mentor. Ma raison trop foible disparut avec lui comme il l'avoit redouté. J'oubliai que les plaisirs que m'avoient procurés les deux ou trois petites actions honnêtes que j'avois faites sous ses yeux étoient les plus douces sensations que j'eusse éprouvées, & qu'elles m'avoient rempli, sans orgueil, de la précieuse satisfaction de soi-même, sans laquelle aucun plaisir continu, aucun bonheur n'existent.

La femme d'un Emir m'avoit mis à la mode; car il n'étoit pas alors question à Bagdad de l'ancienne & prudente séparation des deux sexes. Il n'y eut point de folies qu'elle ne fît ouvertement & sans gêne, & auxquelles elle ne m'accoutumât assez pour me rendre digne d'en faire à mon tour d'aussi piquantes. Le génie de ces sortes d'escapades est d'y joindre quelque chose de neuf & de plus impudent que de coutume; j'y réussis à merveille, & je fus en peu de tems un des plus jolis fots de la ville.

Au milieu de tout cela pas un mot du défunt Hasseim, ou de sa doctrine, dont la plus petite trace s'effaça dans ma tête; car l'indigent me trouvoit sans égards, & le malheureux sans pitié.

Quelques années se passèrent dans le tourbillon des riens qui m'occupoient tout entier; mais je ne sais pourquoi, au milieu de l'enivrement & des jouissances variées dont la riante frivolité faisoit mes délices, je me trouvai pesant & rêveur un jour en rentrant chez moi. On dira: c'est le funeste ennui; mais ie n'ai garde de le traiter si mal, puisqu'il produisit ce que l'on va voir.

Je m'ennuyois donc, parce que j'étois

avec moi - même , & que c'étoit (pour trancher le mot) assez mauvaise compagnie. Enfin je m'ennuyois & je ne concevois pas comment je pouvois payer si cher le desir d'être heureux sans parvenir jamais à l'être. Et je me levois machinalement de dessus mes oreillers entassés , & je m'y rejetois de même , & je bâillois , & je levois les épaules , & j'étendois les bras , & je passois la main sur mes yeux ; & je me relevois encore sans savoir pourquoi ; & j'avois ouvert vingt tiroirs sans avoir rien vu de ce qu'ils renfermoient , lorsqu'au vingt - unième j'aperçus une médaille sur laquelle un habile artiste avoit gravé jadis la tête respectable d'Hasseim. O vertueux Hasseim , m'écriai - je ! & puis je rougis avec grande raison ; car le nom seul de ce sage étoit foudroyant pour moi. Hasseim ! répétau - je échauffé par son image , Hasseim ! prends pitié de ton disciple indigne.

Quel fut mon étonnement lorsque, sans voir personne , j'entendis clairement ces mots : *sors & suis moi*. La voix mystérieuse me parut avoir gagné mes jardins , & je m'y précipitai.

La même voix qui me rappeloit celle d'Hasseim se faisoit entendre par inter-

valles, toujours en s'éloignant ; & moi de voler toujours à elle. Son projet étoit de me fatiguer sans doute , & elle y réussit ; car je tombai de lassitude au bord d'un bassin , où je m'endormis bientôt.

Est-ce un rêve que ce que je vais conter ? Est-ce une vision telle qu'en eut jadis le sage Lokman ? J'oserois le soupçonner si j'eusse été aussi digne que lui de cette faveur des Cieux ; mais tout se peint encore à mon imagination comme un événement sensible & comme une réalité.

Quoi qu'il en soit, je me sentis transporté par les airs dans une isle qui offroit aux yeux tout ce que la Nature a de plus noble & de plus beau dans sa sublime simplicité. J'y fus pénétré de ce respect qu'impose la route sacrée des temples de l'Eternel. A peine le nuage qui me descendit mollement dans ce séjour s'éloignait-il de moi, que j'aperçus l'ombre d'Hassaim. Mon front toucha aussi tôt la terre, & ce ne fut qu'en tremblant que je prononçai son nom.

Azor , relève-toi , me dit-il , & daigne m'écouter pour la dernière fois. Je vais te faire connoître les invisibles habitans de cette isle jusqu'à présent inconnue & inaccessible à tout autre mortel que toi ;

18 MERCURE DE FRANCE.

c'est l'isle des Ames. Ne te défie point de ton vieil ami ; tu fais qu'il ne trompa jamais personne.

Les Ames ? lui dis-je avec plus de confiance depuis qu'il m'avoit parlé de notre ancienne amitié, quoi donc, respectable Hasseim, est-ce ici le magasin des Ames que la Providence répand chaque jour sur la surface de la terre ? Non, me répondit mon sage ; ce sont celles qui ont déjà habité des corps qui existent encore, & dont l'incompatibilité avec leurs enveloppes grossières, leur a fait obtenir d'être séparées. Elles attendent en ce lieu d'exil que la destruction de leur demeure les rappelle au sein de la Divinité dont elles sont émanées. — Je ne vous comprends point, Hasseim. — Je le crois. Vous vous figurez peut être avoir encore la vôtre ? Elle est ici : je vais vous conduire au quartier des Ames de Bagdad, & vous pourrez la reconnoître parmi celles de presque tous vos compatriotes. — Mais comment se pourroit-il ? — Je vous entends, Azor ; vous ne concevez pas qu'un corps privé de son ame puisse exister, & moi j'aurois peine à comprendre que le maître d'une maison, dont on mépriseroit sans cesse les avis & qu'on trai-

seroit comme un vil subalterne, pût y demeurer long-temps : enfin , que des êtres spirituels fussent toujours enchaînés dans des cachots si peu dignes d'eux. Mais, Hasseim, tous mes compatriotes pensent, réfléchissent. — Azor, ne dégradez point la pensée , cet exercice profond des esprits ; elle n'est telle que par les objets qui l'occupent. — Discuter, combiner, analyser des frivolités, c'est plutôt agir que penser. Ecoutez moi, vous dis-je ; voici le mystère : c'est que l'ame indignée de ses fers, lorsqu'elle obtient du grand Être la faveur de les briser, est obligée de laisser la plus mince superficie d'elle-même, une pellicule (s'il est permis de s'expliquer ainsi) un atome, une scorie mille fois plus légère que celles qu'on voit surnager sur les métaux en fusion : & voilà tout ce qui reste à vos concitoyens, à vous-même, & ce qui suffit au-delà pour toutes les opérations intellectuelles que vous leur supposez ; car il ne faut presque que des sens pour tout ce qu'on leur voit faire. Venez, venez, ajouta-t'il, dans le quartier de Bagdad, & ce que je vous dis vous paroîtra démontré. Il faut vous dire encore que ces ames sont obligées de se représenter de temps en temps dans

20 MERCURE DE FRANCE.

leurs cages , pour voir si elles s'y trouveront mieux , & c'est delà que viennent les synderèses , les remords , les inquiétudes & les ennuis : mais , lorsqu'elles jugent qu'elles sont toujours parfaitement inutiles , elles revolent ici. Nous sommes précisément au moment de leur retour ; ne dites mot , & écoutez.

Arrivé en effet sous un bosquet de myrtes & d'orangers avec mon conducteur , & ne voyant rien , j'entendis distinctement ce que je vais transcrire ici.

Première Ame. Sommes - nous encore en nombre égal ? Quelqu'une de nous est-elle restée ?

Deuxième Ame. Pas une à Bagdad ; & deux , je crois , à dix milles de la ville.

Première Ame. C'est bien peu. Et ton Sarrape, comment t'a-t'il reçue ?

Deuxième Ame. Indignement , à son ordinaire. Plongé dans la fange de ses sens , je l'ai trouvé combinant de nouveaux moyens d'engloutir , s'il le peut , par la faveur dont il est honoré , les immenses trésors de Giaffar.

Première Ame. Cela ne sera pas aisé ; car ils sont sous une triple clé.

Deuxième Ame. Tu fais que l'avidité trouve le secret d'arracher des Soudans ce qu'ils n'aiment pas à donner.

Première Ame. Poursuis.

Deuxième Ame. Sa maison étoit pleine de gens auxquels il devoit & qui ne remportoient rien , tandis que d'autres apportoient des monceaux d'or pour acheter les injustices qu'ils venoient solliciter. Je me suis fait entendre un moment ; il s'est méprisé d'être assez foible pour balancer à se satisfaire. J'ai fui , comme je ferai toujours. Et toi - même , tu n'as pu rester chez ton Bonze ?

Première Ame. Où voulois - tu que je prisse place entre l'Hypocrisie & le Désordre ? Il ne changera pas plus que ton Satrape , & nous sommes ici pour longtemps.

Plusieurs Ames ensemble. C'est précisément mon histoire.

Première Ame. Le masque de l'hypocrisie s'incruste par le temps dans la peau , & ne peut plus tomber. Quand on a osé tromper la Divinité , il en coûte si peu pour tromper les hommes , & le métier est si utile , qu'on n'en change point.

Conduit par Hasseim un peu plus loin , j'entendis un cri qui m'étonna. O Ciel ! dit une voix , c'est Azor qui me poursuit , & que lui importe de me rencontrer ?

22 MERCURE DE FRANCE.

M'a-t'il seulement écoutée une minute ? La voilà , me dit mon sage ; c'est votre ame , c'est elle-même que vous épouvantez. Ah ! pardon , m'écriai - je , pardon , Fille auguste du Ciel ; ah ! daignez rentrer dans mon sein : je le rendrai digne de vous ; je le sens au transport qu'excite en moi votre présence.

Ingrat Azor , répondit la voix , tu sentoies autrefois ces transports ; mais depuis que tu m'as forcée de te quitter. . . Reviens , reviens mon ame , repris je : Hasseim & vous , m'inspirez tous deux ; vous m'avez changé pour jamais , j'en jure par toi même. . . A ce mot la voix ne se fit plus entendre , & je me sentis échauffé intérieurement du zèle que donne la vertu ; mon ame avoit quitté ses compagnes , & je crus la posséder au moment où mon cher Hasseim m'embrassa avec tendresse.

En avançant quelques pas nous entendimes une foule d'ames qui s'entretenoient des paisibles soins du ménage & de la tendresse conjugale ; du bonheur d'élever de jeunes créatures , qui presque toutes , apportent en naissant le besoin & l'instinct d'imiter , & auxquelles il est si nécessaire par conséquent de n'offrir que de bons exemples. Vous les reconnoissez bien , me dit Hasseim ? — Oh ! oui : se font

les ames du plus grand nombre des femmes de Bagdad. — Elles nous épargnent par cet entretien modeste bien des détails contraires qui vous auroient amusé. — Vous me croyez encore le même; je suis changé, vous dis-je. — Je vous en félicite; en ce cas-là vous ne regretterez rien.

L'amour de la patrie étoit plus loin le sujet d'une conversation touchante, & je reconnus les ames de plus d'un chef de nos Spahis. Cette héroïque vertu que nous inspirions, dit l'une d'elles, s'est donc évanouie? L'Intérêt, ce bas ennemi de la Gloire, est donc venu se mettre insolument à sa place? O mes sœurs! la base de tout ce qu'il peut y avoir de grand & d'élevé parmi les hommes n'existe plus: ce sont les mœurs; sans elles tout périt & se dénature. Qui les rappellera donc ces mœurs si essentielles à la sûreté & au bonheur des Etats?

J'entendis ensuite les ames de ceux qui dans Bagdad, étoient alors chargés de la perception des revenus de l'Etat. Elles gémissaient de la dureté de ceux qu'elles avoient été destinées à animer. Il n'est plus d'espérance pour nous, disoit l'une; leur gloire est attachée à la découverte d'un nouveau système de vexation. Re-

24 MERCURE DE FRANCE.

commandez - leur un homme honnête & droit ; vous les verrez plier de dédain leurs larges épaules. Oh qu'ils savent bien se passer de nous ceux-là !

A quelque distance étoient d'autres âmes que je reconnus au style élégant, pathétique & fleuri. C'étoient celles de ces hommes chargés d'étendre les connoissances humaines. Relâcher chaque jour quelqu'un des liens de la société, disoit une âme en soupirant, eux qui devoient les resserrer par l'exemple & par leurs discours ! O ma sœur, disoit une autre, ôter l'amitié pure & douce du milieu des hommes ! quelle barbarie ! traiter tous les devoirs de conventions locales & momentanées ! quelle ignorance ! Nous méconnoître, disoit une troisième, nous asservir aux loix de notre ennemi, aux chaînes méprisables du corps, nous, mes sœurs, qui existons aujourd'hui loin d'eux ! Vouloit expliquer tout, rendre compte de tout, croire qu'on s'est glissé dans le sanctuaire du Très-Haut pour y surprendre ses secrets, disoit une quatrième, quelle présomption ! quelle sottise ! Et s'attaquer à la Divinité même, s'écrioit une cinquième, quelle démence & quelle fureur !

Je me portois vers d'autres groupes,
quand

J A N V I E R. 1774. 25

quand tout-à-coup, sur le bord du même bassin où j'étois tombé de fatigue, j'ouvris les yeux, & ne vis plus que mes jardins ; mais tout ce que je venois de voir étoit aussi présent à ma pensée, que si ces objets avoient encore été devant moi.

Des malheureux étoient à ma porte lorsque j'y arrivai. Je les fis entrer ; je les embrassai ; je voulus moi-même les arroser de parfums, & je les fis mettre à ma table. Ah ! me dis-je intérieurement, ce n'est point un rêve ; je fais du bien, je goûte du plaisir à le faire ; mon ame s'est vraiment réunie à moi, & je ne veux jamais qu'elle s'en sépare.

Depuis ce temps je m'interroge tous les jours pour savoir si je n'en suis pas réduit à la foible pellicule ou à la scorie de mon ame. Le désir constant & voluptueux d'être utile à mes frères, que je conserve, m'est un garant qu'elle n'habite plus l'isle où le sage Hasseim me la fit rencontrer. Puissent mes concitoyens, en appelant à leur secours le sage Hasseim, en recevoir le même bienfait que moi, & n'être pas long-temps encore la plus lâche partie d'eux-mêmes!

Par M. B. . . .

I. Vol.

B

*VERS sur la mort de M. le Marquis
de Chauvelin.*

IORN de moi le froid délire
Qu'enfante le dieu des vers !
Venez accorder ma lire ,
Noirs foudris , regrets amers !
Sur les cordes gémissantes ,
Mes mains s'égarer , tremblantes :
Coulez librement mes pleurs !
Le désordre de ces rimes ,
Mieux que des accens sublimes ,
Saura peindre mes douleurs.

O ! quelle scène cruelle
Pour les regards de ton Roi ,
Quand le Temps, ouvrant son aîle,
Est venu fondre sur toi !
Tu disparois , sans attendre
Que l'épouse la plus tendre
Ferme tes yeux de sa main !
Ainsi tomberoit en poudre
Le convive que la foudre
Eût frappé dans un festin.

Il meurt , ce héros aimable !
Ma joie expire avec lui :
De ma muse inconsolable
Il fut la gloire & l'appui.

Il meurt ! & l'homme inutile
A vu vieillir son argile ;
Sur lui s'entraffent les ans ;
Et la terre qui l'oublie ,
A trois fois , pendant sa vie ,
Reproduit ses habitans !

Non ; tu vivras : ton image
Respire au fonds de nos cœurs :
Elle y peint les traits d'un sage
Dont l'esprit ornoit les mœurs.
Tu fus chéri de ton maître ;
Il avoit sçu te connaître ;
Son choix fut justifié :
Conti t'aimoit : sur ta cendre
On voit ce Prince répandre
Les pleurs dûs à l'amitié.

Ah ! si ton ombre célèbre
Est sensible à mes accords ;
Si cet éloge funèbre
Peut te flatter chez les morts ;
Plein du bienfaiteur que j'aime ,
Je viens , sur sa tombe même
Chanter ses mâles vertus ;
Et, sûr de tous les suffrages ,
J'offre, en pleurant , mes hommages
Au grand homme qui n'est plus.

Par M. Léonard.

B ij

A Madame la Marquise de Fits-James.

CIEL propice à mes vœux , j'adore tes décrets ;
 Tu répands à ton gré res trésors sur la terre.
 Il est né , cet enfant doué de tes bienfaits ;
 La gloire en soit rendue au Maître du tonnerre !

A cet instant heureux Lucine a présidé.
 Ce présage est flatteur sous ses chastes auspices.
 Couple chéri des Cieux , il fera vos délices ;
 Les Dieux , dans leur conseil , l'ont ainsi décidé.

Tel un astre nouveau paroît dans l'atmosphère ,
 Et fixe les regards du mortel étonné ;
 Tel je le vois briller , ce nouveau Dieu-donné ,
 Aux acclamations de tout notre hémisphère.

Croissez, fils de Héros , sous l'aîle des Amours ;
 Suivez de vos ayeux le triomphe & la gloire ;
 Déjà la Renommée , annonçant vos beaux jours ,
 A marqué votre place au temple de mémoire.

Miroir de la sagesse & de la bienfaisance,
 Immortelle Bissy , j'admire vos vertus !
 Heureux , si vous jetez un œil de complaisance
 Sur mon profond respect ! Que souhaiter de plus !

Nos neveux le diront à la postérité :
 Vive l'auguste fruit d'une illustre alliance !

Noble sang de Berwik ! nom si cher à la France !
Le terme de ta gloire est l'immortalité.

Par M. J. B. Humbert , de Besançon.

R O N D E A U.

*A Madame * * * , jouant le rôle de la
Servante Maîtresse.*

*V*ous voir & vous aimer , Zerbine ;
C'est même chose , à mon avis.
Telle soubrette a bien la mine
D'être la maîtresse au logis.

En vous tout plaît , tout intéresse ;
Votre voix , vos gentils discours ;
Oui , Zerbine , on voudroit toujours
Vous voir.

Ah ! qu'une scène de tendresse ,
Où dans mes bras je vous tiendrois !
Où tête-à-tête j'oserois ! . .
C'est-là , c'est-là que je voudrois
Vous voir.

Par M. Levrier de Champ-Riond.



*LE CHAR & LE CHIEN.**Fable.*

UN pauvre Chien sans maître , hargneux , ga-
 leux , crotté ,
 Faute de meilleure pâture ,
 Rongeoit , parmi des tas d'ordure ,
 Près d'une borne , un os que l'on avoit jeté.
 Près de lui passe un char où brilloit la richesse.
 Il effleuroit à peine les pavés ,
 Tant il voloit avec vitesse ,
 Tiré par six chevaux en Espagne élevés.
 Voilà-t'il pas cette chétive bête
 Qui se met soudain dans la tête
 De quitter sa borne & son os ,
 Puis de courir après ! Puis de faire un tapage ,
 Des cris , des hurlemens à troubler le repos
 De tous les gens du voisinage !
 Ses yeux étincelans ont l'air de menacer :
 Il grince des dents , jappe , jure :
 On diroit qu'il veut terrasser
 Et les chevaux & la voiture.
 Le conducteur du char , d'ailleurs assez courtois ,
 Sur sa vilaine peau lui détachoit par fois
 Quelques légers coups d'étrivière ,
 Non par mouvement de colère ,
 Mais seulement pour l'obliger ,

Crainte de pis , à se ranger ;

Ce qui l'animoit davantage.

Quelques autres gredins admiroient son courage ,

Et de la voix l'enhardissoient.

Mais d'autres gens , qui micux s'y connoissoient ,

S'entredisoient : ce chien a peut-être la rage ;

Et je crois qu'il seroit prudent

Del'assommer , de crainte d'accident.

S'il eût été de race cavatine ,

Ne fût-il que porteur de choux ,

On auroit dit : c'est un transport jaloux

Qui le tourmente & le lutine :

Il enrage de n'être pas ,

Ainsi que ces coursiers , bien soigné , gros & gras.

Mais un gredin hargneux , propre à rien , sale ,

Immonde !

C'est ce qui surprenoit le monde.

Enfin il en fit tant : tant passa , repassa

Autour du char , qu'il fut saisi par une roue ,

Qui dans le ruisseau l'écrasa.

Il avoit vécu dans la boue ,

Il y mourut. Son corps , dit-on ,

D'être écorché n'eut pas même la gloire ,

Et sa peau n'étoit propre à rien du tout de bon.

Ceci me rappelle l'histoire

De ce pauvre Monsieur Damon.

*VERS à Mademoiselle Fanni, de Tours,
auteur de l'énigme insérée dans le Mer-
cure de Novembre, dont le mot est la
Sensibilité.*

TENDRE Fanni, votre énigme charmante,
En amusant l'esprit, intéresse le cœur.
Plus je la lis, plus sa grâce touchante
Me force d'en aimer l'auteur.
Dans cette énigme ingénieuse
J'aurois seulement souhaité
Qu'une ombre plus mystérieuse
Eût entouré le mot de son obscurité.
De ce léger défaut la cause est bien visible,
Souffrez qu'on vous la dise avec sincérité,
Ce n'étoit pas un cœur sensible
Qui pouvoit déguiser la sensibilité.

Par Mde Aubri.



DIALOGUE

Entre *MARIVAUX* & *Mademoiselle*
DE SCUDERI.

Mlle *SCUDERI.*

JE cherche depuis plus de cent ans les Héros que j'ai célébrés; Cyrus, Mandane, Clélie, & je ne trouve rien ici qui leur ressemble.

MARIVAUX.

Je ne cherchois pas mon Payfan parvenu, & je viens de le rencontrer.

Mlle *SCUDERI.*

Et vous l'avez reconnu d'abord ?

MARIVAUX.

Je l'avois si bien étudié pour le peindre; que je ne craignois pas de méconnoître mon original.

J'ai bien rencontré un homme qui porta sur terre le nom de Cyrus, une femme qui s'appela Mandane, une autre qui se nommoit Clélie; je n'ai point reconnu en

B v

34 MERCURE DE FRANCE.

eux les personnages que j'ai voulu peindre. Cyrus ne fut qu'un brutal, Mandane qu'une orgueilleuse, & Clélie qu'une coureuse d'armée.

M A R I V A U X.

Je doute qu'ils se reconnoissent mieux dans vos ouvrages que vous ne les avez reconnus ici.

Mlle S C U D E R I.

Je les peignois tels que je voulois qu'ils fussent.

M A R I V A U X.

Je peignis mes Héros comme je les soupçonnois d'être.

Mlle S C U D E R I.

Et vous avez écrit des romans ?

M A R I V A U X.

Oui ; & j'ose dire avec quelque succès.

Mlle S C U D E R I.

Si le succès prouve quelque chose, je ne dois porter envie à personne. On lut mes romans, & , vu leur étendue , c'étoit les approuver que de les lire.

M A R I V A U X.

Je ne mis point mes lecteurs à de si longues épreuves ; je n'écrivis pas même pour toutes sortes de lecteurs. Quelques uns m'accusèrent d'être trop recherché dans mes tours , dans mes expressions , dans mes idées. Je l'eusse été moins il y a un siècle. Il a fallu apprendre à lire au Public avant que de lui apprendre à penser.

Mlle S C U D E R I.

Je lui épargnai toujours ce dernier soin : il n'y a peut-être pas dix pensées dans mes cinquante volumes de romans.

M A R I V A U X.

Cet usage a sa commodité pour certains lecteurs , & pour l'auteur qui veut enfanter cinquante volumes. Je compare ces Ecrivains à ce Général, qui n'ayant qu'une petite troupe , la fit repasser tant de fois sous les yeux de l'ennemi , qu'on lui crut une forte armée.

Mlle S C U D E R I.

Cette invention a son mérite , & j'espère que vous ne me disputerez point celui-là.

• B vj

M A R I V A U X.

Je serois plutôt enclin à vous le reprocher. Passez-moi cette expression. Les politesses d'usage dans l'autre monde sont ignorées dans celui-ci. Les deux sexes n'ont plus le même motif ni de se rechercher, ni de se ménager. L'ame retrouve sa franchise en perdant son enveloppe terrestre. Vous eûtes beau jeu pour être encensée; vous étiez femme & bel-esprit.

Mlle S C U D E R I.

Oui; mais j'étois bien laide.

M A R I V A U X.

Vos lectrices n'en furent que plus indulgentes. La beauté est l'avantage qu'ambitionnent le plus les femmes. Ne leur disputez point celui-là; elles vous pardonnent facilement les autres.

Mlle S C U D E R I.

Vous ne me parlez pas des hommes.

M A R I V A U X.

Je suis encore mieux en fonds pour vous les peindre. L'homme est aussi indulgent pour vous qu'il l'est peu pour ses pareils.

La beauté le subjuge ; & , lors même qu'elle vous manque , le nom de femme lui en impose encore. Il faut qu'une femme soit bien mal adroite pour ne plaire à personne. Vous voyez combien cet ascendant naturel peut vous servir dans toutes vos entreprises. Celle d'écrire est pour vous la moins épineuse. Le succès d'un auteur est bien préparé , quand ses lecteurs font profession d'être indulgens.

Mlle S C U D E R I.

Les miens le furent , je l'avoue. On me surnomma même la Sapho de mon siècle. Mais je pense que si je l'eusse imitée en tout point , j'aurois trouvé plus d'un Phaon.

M A R I V A U X.

Ne trouvâtes - vous pas dans Pélisson un *Berger fidèle & constant* ?

Mlle S C U D E R I.

Pélisson fut encore plus maltraité que moi par la Nature ? Nous nous aimions sans craindre ni les rivales , ni les rivaux.

M A R I V A U X.

La constance de votre ame se manifeste jusques dans vos ouvrages. Comment

38 **MERCURE DE FRANCE.**
pûtes-vous finir ces romans si volumi-
neux ?

Mlle S C U D E R I.

Comment n'achevâtes-vous point les
petits romans de *Marianne* & du *Paysan*
parvenu ?

M A R I V A U X.

C'est qu'il m'a toujours paru très inu-
tile de finir un roman.

Mlle S C U D E R I.

Eh ! pourquoi ?

M A R I V A U X.

Par la raison qu'ils finissent tous par un
mariage , & qu'on pourroit charger le pre-
mier notaire du soin d'arranger le dénoue-
ment.

Mlle S C U D E R I.

Il faut bien renvoyer le lecteur satis-
fait.

M A R I V A U X.

Je doute qu'un mariage soit toujours
propre à le satisfaire.

Mlle S C U D E R I.

On ne m'accusera point de brusquer la

J A N V I E R. 1774. 39
conclusion. Je fais parcourir à mes héros toute la carte du pays du *Tendre*, & je les fais long-temps séjourner dans les cantons les moins habitables.

M A R I V A U X.

Ce n'étoit plus la peine de les en faire sortir. On ne conçoit pas comment, après de si rudes épreuves, il leur reste encore assez de force pour conclure.

Mlle S C U D E R I.

Eh! voilà ce qui dut vous paroître admirable. Est-il fort aisé, selon vous, d'empêcher si long-temps des héroïnes d'être foibles?

M A R I V A U X.

On ne vous en croit pas, vous dis-je. De plus, vos Héros sont toujours hors de la nature : leurs faits sont aussi incroyables que leurs sentimens; leurs aventures aussi romanesques que leurs discours.

Mlle S C U D E R I.

C'est ce qu'il falloit au Public de mon temps. L'esprit humain se trouvoit encore parmi nous à son berceau, & je traitois mes lecteurs comme des enfans qui

40. MERCURE DE FRANCE.

s'endorment quand on leur parle raison,
& qui ne s'éveillent qu'au récit des fa-
bles.

M A R I V A U X.

Mais falloit-il choisir pour les héros
d'une tendresse éternelle des hommes qui
avoient tant d'autres choses à faire ?

Mlle S C U D E R I.

Il me falloit de grands noms, & je
pris ceux qui me tombèrent sous les mains.
Ne puis-je pas, à mon tour, vous de-
mander pourquoi vous choisîtes des héros
si subalternes ?

M A R I V A U X.

Pour me rapprocher de la nature & de la
vérité.

Mlle S C U D E R I.

On vous reproche d'avoir porté cette
imitation trop loin. Si les figures de mes
tableaux sont trop grandes, les vôtres
sont le plus souvent trop petites.

M A R I V A U X.

Il est des tableaux de différent genre,
& plus d'un grand peintre a égayé une
composition noble par quelques figures
grotesques.

Mlle S C U D E R I.

On vous reproche aussi d'avoir peint la Nature plutôt comme vous crûtes la voir que comme on la voyoit généralement.

M A R I V A U X.

Peut-être ai-je rectifié cette manière générale de voir. J'ai fait plus d'une recherche sur le cœur humain. L'on n'avoit guères étudié jusqu'alors que la superficie: j'en sondai l'intérieur, j'en développai tous les replis; j'analysai ses penchans, ses foiblesses, ses travers, ses vertus. Je distinguai les nuances des sentimens & des passions. J'en saisis les traits imperceptibles pour tant d'autres. Cette recherche, minutieuse en apparence, donne à mon style un air minutieux; mais cette recherche n'en fut pas moins utile. Les petits écarts sont la monnoie du cœur; il est rarement assez riche pour faire une autre dépense.

Mlle S C U D E R I.

Puis-je vous demander si votre monnoie s'accrédita aisément?

M A R I V A U X.

On la crut d'abord de mauvais aloi.

42 MERCURE DE FRANCE.

Le tems seul parvint à lui donner cours. Parlons plus naturellement. Chaque succès qui me couronna eut d'abord toute l'apparence d'une chûte. Je ne jouis de ma gloire qu'après avoir craint la honte. On m'accordoit moins les suffrages qu'on ne se les laissoit attacher. Il sembloit que je parlasse une langue nouvelle à mes lecteurs, & qu'ils ne pussent m'applaudir qu'après l'avoir étudiée.

Mlle S C U D E R I.

Je doute qu'on entendît mieux mon langage il y a cent ans ; mais j'étonnai par les faits ; & le merveilleux aura toujours bien du pouvoir sur le plus grand nombre des hommes.

M A R I V A U X.

C'est pour cela que mes nuances furent moins accueillies que vos portraits exagérés. L'orgueil de notre espèce y contribua ; un Nain voudroit se contempler peint en Géant. Mais l'orgueil a beau faire ; il faut toujours en revenir au *toisé* de la Nature : il faut toujours peindre la Nature, si nous voulons qu'elle-même se reconnoisse dans nos portraits.

Par M. de la Dixmerie.

*SONNETS DE PÉTRARQUE.**Loda il Cardinale Colonna.*

GLORIOSA Colonna, in cui s'appogia
 Nostra speranza, e'l gran nome latino,
 Eh' ancor non torse dal vero cammino
 L'ira di giove per ventosa pioggia;

Qui non palazzi, non teatro, o loggia,
 Ma in lor vece un abete, un faggio, un pino
 Trà l'erba verde, e'l bel monte vicino,
 Onde si scende poërando, e poggia,

Levan di terra al ciel nostr' intelletto:
 E'l rossignuol, che dolcemente all'ombra
 Lutte le notti si lamenta, e piagne,

D'amorosi pensieri il cor ne ingombra.
 Ma tanto ben sol tronchi, e fai imperfetto
 Tu, che da noi, Signor mio, ti scompagne.

*Il loue le Cardinal, Colonne, & lui témoi-
 gne le regret de le quitter.*

O vous qui soutenez l'honneur de l'Italie,
 Glorieuse Colonne où notre espoir s'appuie,
 Que n'ébranla jamais l'inutile courroux

44. MERCURE DE FRANCE.

Du Ciel souvent injuste & du destin jaloux ;
Les superbes jardins , les palais magnifiques
Qui portent dans les airs l'orgueil de leurs portiques ;
Des théâtres mondains l'aspect licentieux
N'ont point droit d'élever notre ame jusqu'aux cieux.

L'aspect touchant de la Nature ,
Un vénérable chêne , un lugubre sapin ,
Des prés fleuris , une jeune verdure ,
Un humide vallon au pied d'un mont voisin ;
Voilà les doux objets dont mon ame est saisie :

C'est-là qu'errant & transporté,
Je me livre avec volupté
Aux charmes de la poésie.

Le rossignol , soit qu'il chante ses feux
A l'ombre d'un épais feuillage ,
Soit qu'il trouble la nuit par son tendre ramage ;
Fait passer dans mon cœur ses desirs amoureux.
Mais de chercher ces biens vainement je m'empresse ;

Voul seul m'empêchez d'être heureux.
Je vais partir & je vous laisse.

* **Q**UAND 'io veggio dal ciel scender l'aurora
Con la fronte di rose , e co' crin d'oro ,

* Petrarque fit ce sonnet après la mort de Laure.

Amor m'affale : ond'io mi discoloro ,
 E dico sospirando , ivi è Laura ora.
 O felice Titon ! tu fai ben l'ora
 Da ricouvrare il tuo caro tesoro :
 Ma io che debbo far del dolce alloro ?
 Che se'l vo' riveder , conven ch'io mora.

I vostri dipartir non son si duri ,
 Ch' almen di notte suol tornal colci ,
 Che non ha à schifo le tue bianche chiome :

Le mie notti fa triste , e i giorni oscuri ,
 Quella , che n'ha , portato i pensier miei ;
 Nè di se m'a lasciate altro che 'l nome.

Il regrette Laure , & se compare à Titon.

LORSQUE sur son char lumineux
 Je vois la diligente aurore
 Lever de ses beaux doigts le voile obscur des
 cieux,
 L'amour qui me poursuit encore
 Avec le jour ramène ma douleur.
 Je soupire , & je dis , en changeant de couleur :
 Voilà donc le séjour de Laure !
 Que ton destin a de douceur ,
 Titon ! De ton trésor paisible possesseur ,
 Tu peux attendre en assurance
 Le moment qui de ton bonheur

46 MERCURE DE FRANCE.

Renouvelle la jouissance.

Mais, pour moi, dans mon désespoir,
Ce n'est qu'en finissant ma vie & ma souffrance
Qu'il m'est permis de la revoir.

Vos tranquilles adieux vous causent moins de
peine :

Le jour te l'enlevoit ; la nuit te la ramène.
Elle aime ta vieillesse ; elle respecte en toi
Ces cheveux que le Temps a blanchis sous sa loi.
Hélas ! cette Beauté, l'objet de ma tendresse,
Me fait gémir la nuit, me fait gémir le jour ;
Elle emporte mes vœux, & la mort ne me laisse
Que son beau nom & mon amour

*ÉPIQUE sur l'Eloquence du Barreau.
A M. d'Albertas, Avocat-Général du
Parlement de Provence.*

LORSQU'UN Dieu charmant t'environne
De fleurs que tu pourrois cueillir,
On te voit jaloux de courir
Aux travaux que Thémis ordonne,
Et, pour les arrêts qu'elle donne,
Quitter le code du plaisir ;
Ainsi le sage fait unir
Les jeux à la philosophie,
Et faire de l'art de jouir

L'art d'être utile à sa Patrie :
Elle a tes vœux & ton serment :
Je l'en félicite, & vraiment
Les malheureux, de leurs alarmes.
Verront le terme consolant ;
Ton éloquence les défend
Et ton père sèche leurs larmes :
Mais c'est à toi d'examiner
Pourquoi dans la brillante sphère
Où tu pourras un jour régner,
Au joug se laissant enchaîner,
Notre éloquence minaudière
Se contente de raisonner ;
Pourquoi notre barreau sévère
N'admet point le sentiment.
En flattant l'esprit on peut plaire.
Qui parle au cœur est éloquent.
Patru correct, pur, élégant,
N'a jamais rien qui nous anime ;
Sous le compas & sous la lime
Son plaidoyer devient glaçant.
Bien moins orateur que savant,
Le Maître creuse dans l'abyme
Des auteurs qu'il cite souvent ;
Son feu se glace en soulevant
Le fardeau dont il nous opprime.
Cochin est précis, conséquent ;
Mais Cochin n'ose être sublime.
D'Aguesseau charme à tout moment,

48 · MERCURE DE FRANCE.

Sa voix fait aimer la justice :
 Toujours il attaque le vice ;
 Mais jamais il n'est véhément.
 C'est Jupiter lorsqu'il annonce
 Aux dieux assemblés son dessein ;
 Mais non lorsque , la foudre en main ,
 Il dicte ses loix , les prononce
 Pour effrayer le genre humain.
 C'est la méthode qui fit naître
 Cet art qui glace le talent ,
 Et qui, voulant toujours paraître,
 A fait un esclave d'un maître ,
 Et d'un Hercule un foible enfant.
 Mais , dira-t'on , si la logique
 De l'éloquence pathétique
 N'eût borné le pouvoir trop grand ,
 Du sentiment les vives flammes
 Des juges égarant les âmes ,
 On eût vu périr l'innocent ,
 Et le coupable de ses trames
 N'eût point reçu le châtiment.
 On croit cette adresse trompeuse ,
 Et l'on ne redoutera pas
 Les yeux d'une solliciteuse
 Au teint vif , aux brillans appas ,
 Qui, d'un coup-d'œil ou bien d'un geste,
 Brouillant le code & le digeste ,
 Fait mentir Barthole & Cujas,

En

En vain , repoussant l'artifice ,
 Le droit est dans le plus beau jour ;
 On l'élude par un détour ,
 Et le bandeau de la Justice
 Est souvent celui de l'Amour.
 Mais la loi , fière souveraine ,
 Règne bien mieux dans nos arrêts
 Qu'en ceux de Rome, où, foible Reine,
 Elle cédoit à ses sujets ,
 Où des Préteurs , à leurs souhaits ,
 Répandoient la grâce & la peine ,
 Où des orateurs indiscrets
 Faisoient , suivant leurs intérêts ,
 Pencher la Majesté Romaine.
 Où suis-je ! mon oreille entend
 Ce Cicéron si redoutable
 Par sa haine & par son talent :
 Un de ses amis est coupable ;
 Sa voix fait le rendre innocent ;
 Et ses ennemis qu'il accable
 Traînent l'opprobre en gémissant.
 Je vois toujours l'homme éloquent
 Et rarement l'homme équitable ;
 Mais il faudroit en imiter
 Ce pathétique dont l'empire
 Etonne , touche & fait dompter
 Le plus obstiné qui l'admire.
 La vertu n'est point dans l'esprit :

I. Vol.

C

Le philosophe la décrit ;
 Mais c'est l'orateur qui l'inspire.
 Alors que le juge est instruit,
 Il faut que le discours l'enflamme :
 Au vrai la raison nous conduit ;
 Le sentiment le met dans l'ame ;
 Mais où peut-il mieux dominer
 Qu'en ce pays de la faillie,
 Où l'Amour ne semble régner
 Que pour être dieu du génie.
 C'est sous notre ciel embaumé
 Des parfums que Zéphire exhale,
 Que le cœur toujours animé
 Peut lancer le dard enflammé
 D'une éloquence vive & mâle,
 Et dans ce Sénat où Duvair,
 Descendant des plaines de l'air,
 Vole & voit avec complaisance
 Ton père tenir la balance,
 Qui jadis illustra ses mains.
 Quels hommes, réglant nos destins,
 Peuvent encore à l'éloquence,
 Rendre ses honneurs souverains !
 S'armer pour dompter la licence,
 C'est partager les droits divins.
 Qu'un guerrier que chacun renomme,
 De sa valeur montre le feu ;
 Qui nous défend est un grand homme ;
 Mais qui nous conserve est un dieu.

Dans cette carrière sacrée,
 Où t'appelle un laurier brillant,
 Tu croiras ta gloire assurée,
 Si tu peux être bienfaisant.
 La gloire, toujours poursuivie,
 S'offre aux vertus, & le génie,
 S'il est utile, est son amant.
 Tu n'iras point, oui, je le jure
 Par ton amé & par tes ayeux,
 Tu n'iras point, foible & parjure,
 Servir l'oppresséur odieux,
 Et de l'opprimé qui murmure
 Aggraver les fers rigoureux,
 Oublier ses maux, son injure
 Dans des festins délicieux,
 Et, faisant taire la nature,
 Boire les pleurs des malheureux.
 Mais lorsque l'Automne propice,
 Fermant le temple des Plaidéurs,
 Viendra faire asseoir la Justice
 Sur un gazon bordé de fleurs;
 Lorsque Pan, ornant sa houlette
 Des dons vermeils de nos côteaux,
 Fera danser tous les hameaux,
 Et des doux sons de sa musette
 Fera tressaillir Gemenos,
 Dans cette retraite charmante
 Tu viendras retrouver les jeux,

C ij

Et te reposer sous les yeux
 De la Justice, ton amante.
 Là, sous les traits de d'Albertas,
 Sans orgueil montrant sa puissance,
 Elle rassemble sur ses pas
 L'enjouement & la complaisance,
 Et les grâces dont les appas
 Orient ces lieux de leur présence ;
 Des plaisirs le folâtre essaim
 S'y joint à la magnificence ;
 Et la Gloire, d'un air serein,
 Tenant des lauriers dans la main,
 Dit aux hérauts qu'elle devance,
 D'immortaliser sur l'airain
 Un nom qu'adore la Provence.

*Par M. Sabatier, professeur d'éloquence
 au collège de Tournon.*

L A T A C T I Q U E.

J'ÉTAIS lundi passé chez mon libraire Caille,
 Qui, dans son magasin, n'a souvent rien qui
 vaille.

J'ai, dit-il par malheur, un ouvrage nouveau,
 Nécessaire aux humains, & sage autant que beau ;
 C'est à l'étudier qu'il faut que l'on s'applique.
 Il fait seul nos destins ; prenez : c'est la Tactique.

La Tactique , lui dis-je ! hélas ! jusqu'à présent
 J'ignotais la valeur de ce mot si savant.
 Ce mot , répondit-il , venu de Grèce en France ,
 Veut dire le grand art , ou l'art par excellence.
 Des plus nobles esprits il remplit tous les vœux.
 J'achetai sa Tactique , & je me crus heureux.
 J'espérais trouver l'art de prolonger ma vie ;
 D'adoucir les chagrins dont elle est poursuivie ;
 De cultiver mes goûts , d'être sans passion ,
 D'asservir mes desirs au joug de la raison ;
 D'être juste envers tous , sans jamais être dupe.
 Je m'enferme chez moi ; je lis , je ne m'occupe
 Que d'apprendre par cœur un livre si divin.
 Mes amis , c'était l'art d'égorger son prochain.

J'apprends qu'en Germanie autrefois un bon pré-
 tre

Pétrit pour s'amuser du soufre & du salpêtre ;
 Qu'un énorme boulet , qu'on lance avec fracas ,
 Doit mirer un peu haut pour arriver plus bas ;
 Que d'un tube de bronze aussi-tôt la mort vole
 Dans la direction qui fait la parabole ,
 Et renverse en deux coups prudemment ménagés,
 Cent automates bleus , à la file rangés.
 Mousquet , poignard , épée ou tranchante ou
 pointue ,
 Tout est bon , tout va bien , tout sert pourvu qu'on
 tue.

54 MERCURE DE FRANCE.

L'auteur , bientôt après , peint des voleurs de nuit ,

Qui dans un chemin creux , sans tambour & sans bruit ,

Discrètement chargés de fusils & d'échelles ,

Affassinent d'abord cinq ou six sentinelles :

Puis montant lestement aux murs de la cité ,

Où les pauvres bourgeois dormaient en sûreté ,

Portent dans leur logis le fer avec les flammes ,

Poignent les maris , couchent avec les Dames ,

Ecrasent les enfans , & , las de tant d'efforts ,

Boient le vin d'autrui sur des monceaux de morts .

Le lendemain matin on les mène à l'Eglise

Rendre grâce au bon Dieu de leur noble entre-
prise ;

Lui chanter en latin qu'il est leur digne appui ,

Que , dans la ville en feu , l'on n'eût rien fait sans
lui ;

Qu'on ne peut ni voler , ni violer son monde ,

Ni massacrer les gens , si Dieu ne nous seconde .

Etrangement surpris de cet art si vanté ,

Je cours chez Monsieur Caille encore épouventé :

Je lui rends son volume , & lui dis en colère :

Allez , de Belzebuth détestable libraire ,

Porter votre Tactique au Chevalier du T* * ;

Il fait marcher les Turcs au nom de Sabaoth ;

C'est lui qui de canons couvre les Dardanelles ,

Dans leur propre science instruit les Infidèles ,
 Allez , adressez-vous à Monsieur R* * * ,
 Aux vainqueurs tous sanglans de Bender & d'A-
 soph ;

A F* * * sur-tout offrez ce bel ouvrage ,
 Et soyez convaincu qu'il en fait davantage.
 Lucifer d'inspira bien mieux que votre auteur ;
 Il est maître passé dans cet art plein d'horreur ,
 Plus adroit meurtrier que Gustave & qu'Eugène ;
 Allez , je ne crois point que la nature humaine
 Sortit , je ne sais quand , des mains du Créateur ,
 Pour insulter ainsi l'éternel bienfaiteur ;
 Pour montrer tant de rage & tant d'extravagance.
 L'homme avec ses dix doigts , sans armes , sans
 défense ,

N'a point été formé pour abréger des jours
 Que la nécessité rendait déjà si courts.
 La goutte avec la craie & la glaire endurcie
 Qui se forme en cailloux au fond de la vessie ;
 La fièvre , le cathare & cent maux plus affreux ,
 Cent charlatans fourés , encor plus dangereux ,
 Auraient suffi sans doute aux malheurs de la
 terre ,

Sans que l'homme inventât ce grand art de la
 guerre.

Je hais tous les héros , & Nemrod & Cyrus ,
 Et ce Roi si brillant qui forma Lentulus.
 Le monde admire en vain leur valeur indompta-
 ble ;

56 MERCURE DE FRANCE.

Je m'enfuis loin d'eux tous , & je les donne au diable.

En m'expliquant ainsi je vis que dans un coin
Un jeune curieux m'observait avec soin.
Son habit d'ordonnance avait deux épaulettes ,
De son grade à la guerre éclatans interprètes.
Ses regards assurés , mais tranquilles & doux ,
Annonçaient ses talens , sans marque de courroux.

De la Tactique enfin c'était l'auteur lui-même.

Je conçois , me dit-il , la répugnance extrême
Qu'un vieillard philosophe , ami du monde entier ,

Dans son cœur attendri se sent pour mon metier.
Il n'est pas fort humain , mais il est nécessaire ;
L'homme est né bien méchant ; Caïn tua son frère ,

Et nos frères les Huns , les Francs , les Visigots ,
Des bords du Tanais accourant à grands flots ,
N'auraient point défolé les rives de la Seine
Si nous avions mieux su la Tactique Romaine.
Guerrier né d'un guerrier , je professe aujourd'hui
L'art de garder son bien , non de voler autrui.
Eh quoi ! vous vous plaignez qu'on cherche à vous défendre !

Seriez-vous bien content qu'un Goth vînt mettre
en cendre

Vos arbres , vos maisons , vos granges , vos châteaux ?

Il vous faut de bons chiens pour garder vos troupeaux ;

Il est , n'en doutez point , des guerres légitimes ,
Et tous les grands exploits ne sont pas de grands crimes.

Vous-même , à ce qu'on dit , vous chantiez autrefois

Les généreux travaux de ce cher Béarnois.

Il soutenoit le droit de sa Naissance auguste.

La Ligue était coupable; Henri-Quatre était justé:

Mais, sans plus retracer les faits de ce bon Roi ,

Ne vous souvient-il plus du jour de Fontenoi ?

Quand la colonne Anglaise , avec ordre animée ,

Marchait à pas comptés à travers notre armée ,

Trop fortuné Badaut , dans les murs de Paris ,

Vous faisiez en riant la guerre aux beaux esprits :

De la douce Gauffin le centième idolâtre ,

Vous alliez la lorgner sur les bancs du théâtre ,

Et vous jugiez en paix les talens des acteurs ;

Hélas ! qu'auriez-vous fait , vous & tous les auteurs ;

Qu'aurait fait tout Paris , si Louis en personne ,

N'eût passé le matin sur le pont de Calonne ,

Et si tant de Césars , à quatre sols par jour ,

N'eussent bravé l'Anglais qui partit sans retour ?

Vous savez quel mortel amoureux de la gloire

Avec quatre canons ramena la victoire.

Ce fut au prix du sang du généreux Grammon

Et du sage Luttau , & du jeune Craon ,

C v

58 MERCURE DE FRANCE.

Que de vos beaux esprits les bruyantes cohortes
Composoient les chansons qui couraient dans les
rues,

Où qu'ils venaient gaîment avec un ris malin
Siffler Sémiramis, Mérope & l'Orphelin.

Souffrez donc, s'il vous plaît, qu'on prenne la
défense

D'un art qui fut long-temps la grandeur de la
France,

Et qui des citoyens assure le repos.

Monsieur Guibert se tut après ce long propos.

Moi, je me tus aussi, n'ayant rien à redire.

De la droite raison je sentis tout l'empire.

Je conçus que la guerre est le premier des arts,

Et que le Peintre heureux des Bourbons, des
Bayards,

En dictant leurs leçons, était digne peut-être
De commander déjà dans l'art dont il est maître.

Mais, je vous l'avouérai, je formai des souhaits

Pour que cet art si beau ne s'exerçât jamais;

Et qu'enfin l'équité fit régner sur la terre

L'impraticable paix de l'Abbé de Saint-Pierre.

*RÉPONSE de M. l'Abbé de Voisenon,
à M. de Voltaire.*

PRODIGE de tous les talens,
 Homme étonnant, divin Voltaire,
 Ta Muse est toujours au printems,
 Et, bien loin d'être octogénaire,
 Elle arrête la faux du Temps.
 Dans tes vers ou forts ou charmans,
 Je lis ton extrait baptistaire :
 Tu n'as encore que vingt ans.
 Le plus grand séau de la terre,
 Dans ton ouvrage est séduisant.
 Ton pinceau terrible & plaisant,
 A tous les honneurs de la guerre :
 Tu rends l'effroi même amusant.
 La Gaîté, cette enchanteresse,
 Que l'on ne viole jamais,
 Répand sur tout ce que tu fais,
 Le coloris de la jeunesse ;
 En fuyant l'éclat des palais,
 Pour fuir un sommeil léthargique,
 Les cède à l'Ennui magnifique
 Qui les fait bâiller à grands frais !
 On la bannit, quand on l'appelle ;
 La liberté fait ses atours :

60 **MERCURE DE FRANCE.**

Les plaisirs pompeux sont toujours
Des lettres de cachet pour elle.
Emprunte ses heureux secours.
Qu'elle prolonge & qu'elle épure
De tes ans le paisible cours ;
Quand tu prends soin de sa parure ,
Qu'elle prenne soin de tes jours.

*A Madame LA DAUPHINE ,
sur son incognito.*

QUOI ! sous un nuage curieux ,
Croyez-vous , auguste Dauphine ,
Pouvoir vous cacher en ces lieux ?
Lorsque Vénus descend des cieus ,
On sent l'influence divine
De son aspect majestueux ;
Et , lorsque vous trompez les yeux ,
Le cœur des François vous devine.

Par M. Dorat.

A Monsieur D'ESPAGNAC.

OUI d'Espagnac , sois fier des bienfaits de ton
Roi ;
L'orgueil sied à la gloire & s'ennoblit dans toi,

Aux honneurs de Chevert ton Souverain te nom-
me ;

Il est beau d'hériter des titres d'un grand homme.

Ah ! pourquoi feindrais-tu d'en ignorer le prix ?

Regarde ces soldats mutilés & meurtris ;

Ces restes de Héros échappés à la guerre ;

Ces braves Vétéran, tous frappés du tonnerre :

Quelle joie éclaircit leurs fronts cicatrisés,

Et ranime ces corps de fatigue épuisés !

Ils ont vu sur ton sein la pourpre militaire ;

La gloire de leur chef les flatte & leur est chère ;

C'est un nouveau laurier que leur main croit cueil-
lir,

Et leur cœur satisfait s'en laisse enorgueillir.

Ce peuple de vainqueurs, cette antique milice

Aime à voir honorer l'ami du grand Maurice.

Sous ce brave Saxon tu combattis comme eux ;

Il leur apprit à vaincre ; & tu les rends heureux.

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du Mercure du mois de Décembre 1773, est *la Lanterne magique* ; celui de la seconde est *Plaisanterie* ; le mot de la troisième est *une Canne* ; celui de la quatrième est *Carreau*. Le mot du premier logogryphe est *Choux*, où se trouve *houx* ; celui du second est *Rime*, où l'on trouve *mer, ire, ré, mi, (St) Remi, me,*

62 MERCURE DE FRANCE.

mie ; celui du troisième est *Corail*, où se trouvent *cor, ail, ali, lia, la, lai, il, Clio, or, Roi, io, Roc, ai, col, car, lac, cri, arc, Corali, Iorc, ia, air* (qu'on respire) *air* (en musique.)

É N I G M E.

ON ne sauroit sans moi terminer un voyage.

Admirez ma propriété ;

Je mets pour l'ordinaire à l'abri du naufrage ;

Je fais aux voyageurs donner de la gaieté ;

Leurs craintes bien souvent naissent de mon absence ;

Aussi l'espoir & la sécurité

Sont le premier effet toujours de ma présence.

Cependant de l'humanité

Regardez la bizarrerie :

Le voyageur me quitte lorsqu'il part ;

Il m'abandonne, au mépris de sa vie ;

Et, dès qu'il m'a perdu, son avidé regard

Cherche à me retrouver.

A ces traits, cher lecteur, tu dois me reconnaître.

En faut-il davantage ! eh ! bien, je vais parokre.

Du mot qui doit me désigner,
Si l'on fait l'inversion, (cela te fera rire)
Tu verras que. . . c'est trop te dire.

Par M. l'Abbé T. . . .

A U T R E.

SOIXANTE enfans de moi reçoivent l'être,
Féconds comme leur mère, ainsi qu'il va paroître :

L'addition de leurs enfans

Donne un total de trois mille six cens;

Faut-il encor calculer la nature ?

Ah ! dieux, lecteur, quelle progéniture !

Tous mes petits enfans

Montrent à m'imiter mêmes empressements

Et, par une puissance à nulle autre pareille,

Admire que dans tous égale est la merveille.

Chacun produit soixante rejetons,

Lesquels. . . mais à compter franchement renou-
çons :

Pour égaler la mienne, en vain mille familles

Ensemble s'uniroient ; chacune de mes filles,

64 MERCURE DE FRANCE.

(Remarque aussi que dans notre maison

Il ne le fait point de garçon)

Chacune enfin, comme les sœurs féconde,

Egalement conçoit & met au monde.

Par le même.

A U T R E.

DES millions d'ennemis, en bataillon pressés,

Qui ne croissent point sur la terre,

Par moi sont bientôt renversés

Dès que je leur livre la guerre.

En les touchant, je les fais tomber tous;

J'en détruis à la fois dix mille.

La résistance est inutile.

Les plus foibles sont seuls à l'abri de mes coups;

Mais contre eux mon ardeur est vaine.

Quand je succombe aux injures des ans,

A mes efforts ils résistent sans peine,

Et je ne puis que leur montrer les dents.

Par M. Gèlede, perruquier.

A U T R E.

UTILE au confiseur, utile au pâtissier;

Pour peu qu'ils travaillent d'office;

Le banquier m'a chez lui , le riche financier ;
 Aux négocians je rends service.
 Mais toujours les premiers me comblent de dou-
 ceur :
 Il est vrai que chez eux je suis foible & légère.
 Des seconds je reçois une dure matière
 Qui tente beaucoup le voleur.
 Je voyage pour l'un , pour l'autre sédentaire.
 On peut tout me confier , fruits , vins , drogues ,
 métal.
 Lorsque les Rois se font la guerre ,
 Je loge au quartier général.

Par M. Hubert.

A U T R E .

POUR être aussi bon que superbe ,
 Il faut , dit-on , d'après certain proverbe ,
 Que je rassemble en moi , dans mon tout , dans
 mon corps ,
 Avec dix animaux , trois importans rapports.
 Les voici tous nommés dans l'ordre convenable ;
 Le premier , le seul raisonnable ,
 Est la femme ! il en reste neuf.
 J'en trouve trois ; le cerf , le renard & le bœuf.
 Il en faut six encor , si je fais bien mon compte ;
 Le lion , le serpent , ce monstre que l'on dompte ,

66 **MERCURE DE FRANCE.**

Le mouton , le lièvre & le loup ,
Les voilà tous dix pour le coup.

*Par M. de Bouffanelle , brigadier
des armées du Roi.*

L O G O G R Y P H E.

A MOI , lecteur , à moi gourmands & beaux
esprits ,

Vous tous amans de la belle nature ,
Sous cette équivoque parure

Venez à me trouver vous disputer le prix.

Neuf lettres de mon nom cempoient la structure.

Une se trouve en *faim* ; une autre dans *Cypris* ;

La troisième en *Paris* suit de près la première ;

Une autre dans *Manheim* se montre la dernière ;

Le *Boiteux* chancelant va sur trois de mes pieds ;

De *Rose* enfin deux autres sont triés ;

Mais c'est encor trop te laisser à faire ;

Ami lecteur , pour diriger tes pas ,

A ton loisir décompose mon être.

Dans ce détail d'abord tu trouveras ,

(Ce qu'en ce même instant tu desires peut-être ;)

Ce gage heureux d'un amour agréé ,

Dont l'austère pudeur s'irrite,
 Mais qu'elle pardonne si vite
 Alors qu'il est dérobé.
 D'un buveur altéré l'implacable ennemie,
 Le casse-tête d'un rimeur ;
 Une fleur des belles chérie ;
 Ce qu'en été chacun recherche avec ardeur ;
 Dans l'histoire sacrée
 Un législateur de renom ;
 Le déclin de chaque journée ;
 Ce qui fait raisonner l'homme & le violon,
 Et les distingue de la bête ;
 L'effroi furtif d'un tête-à-tête ;
 Un métal séducteur du sage méprisé ;
 Ce dieu, tour-à-la-fois & galant & barbare,
 Du sexe si maudit & si favorisé.
 Cette espèce d'hommes si rares
 Que nous cherchons tous, mais en vain ;
 Et dont si souvent un coquin
 Prend, pour nous poignarder, la trompeuse appa-
 rence ;
 Ce dont l'on vit mourir au sein de l'abondance,
 Maint avaré. Une ville en pays Champenois ;
 Un nom qu'en leur parlant nous donnons à nos
 Rois ;
 Un vent froid ; un royaume en lointaine contrée ;
 Du Chrétien la guide assurée ;
 Un vêtement commun au docteur, au barreau,

68 MERCURE DE FRANCE.

Aux moines, & sur-tout au sexe le plus beau ;
Les amours de la nouvelle Eve ;
Un beau nom, mais vuide d'effet ;
Dont en un certain jour nous décore une fève ;
Enfin si de moi ce n'est fait ;
Si, sous le voile qui me cèle,
Malgré tes regards curieux
Et mes téméraires aveux,
Ton œil encor ne me décèle ;
Bien différent de ce monstre affamé,
Qui sans pitié vous dévoroit son homme,
Si son énigme il n'avoit deviné,
Ami lecteur, à toi je m'abandonne ;
Ta volonté fera ma loi.
Ecrase-moi,
Bats-moi,
Ensevelis moi sous la glace,
Ou même, en me croquant, à l'instant venge-
toi ;
De mon sort je te rendrai grâce.
Mourante encor je veux parfumer ton palais,
Et jusques dans ton sein te porter mes bienfaits.

Par M. G...., avocat.

A U T R E.

ENTIERE, je soutiens. Qu'on me coupe la tête,
 Dans le Monde Chrétien on célèbre ma fête.

Remettez ma tête en son lieu,
 Expulsez de mon tout la lettre du milieu,
 Je deviens femelle amphibie ;
 Un repas en latin, ville de Normandie.
 Prenez mon front, mon centre & mon extrémité,
 Il passe pour être entêté.

Rétablissez mon corps, la plus grande partie
 Vous donne un chef en Tartarie.

Vous aurez avec l'autre une conjonction,
 Qu'on peut facilement rendre proposition.
 En moi l'on trouve encore, étant bien combinée,
 De vendre & d'acheter une forme usitée ;
 Ce que font douze mois : en voilà bien assez
 Pour savoir qui je suis. Mais chez les gens aisés
 Je porte un certain fruit, oh ! qu'on le trouve ai-
 mable !

Ovide en a parlé : cherchez, lisez la fable.

Par M. Hubert.



A MONSIEUR
LE COMTE D'ARTOIS.

Gracieusement.



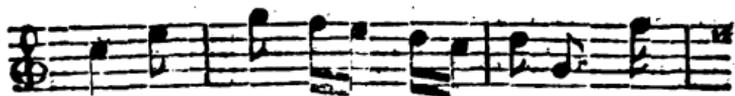
ENFIN nos vœux sont ac - com -



plis : Par les doux nœuds de l'hi - me -



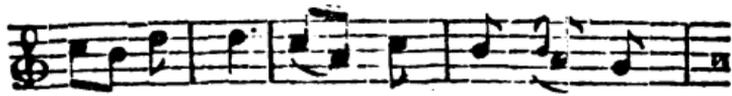
né - e, Le der - nier Re - je - ton des -



Lys, En - chaîne au - si fa def - ti -



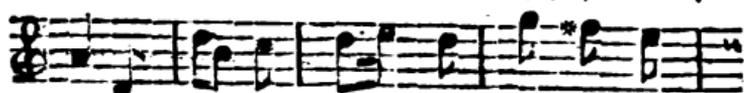
né - e ; Des ver - tus & de la beau -



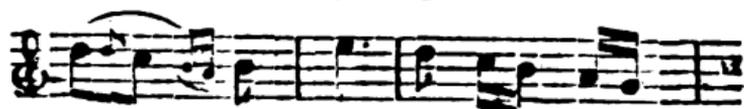
té La Cour de - vien - dra le thé -

Paroles par M. Grouber.

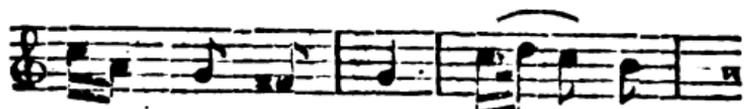
Musique par M. Philidor.



a-tre ; Le Fran-çais qui vous i-do-



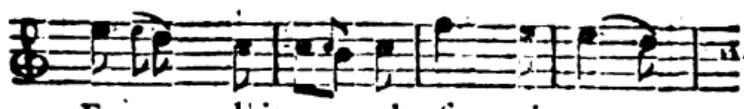
là - - - tre , Va voir un spec-



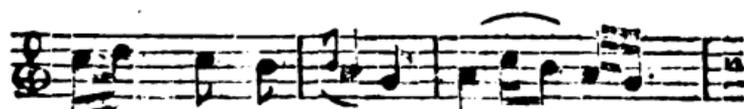
ta-cle en-chan-té : Les plai-



sirs mar-cher sur vos tra-ces ,



Et con-duit par le sen-ti-ment,



Des amours un ef-faim char-



mant , Embel-lir le Tri-o des



Grâ - - - ces.

 NOUVELLES LITTÉRAIRES.

L'Inoculation, poëme en quatre chants,
dédié à Catherine II, Impératrice de
toutes les Russies; par M. L. R.

. . . *Ea visa salus morientibus una.*

VIRG. Géorg. l. III.

vol. in-8°. A Amsterdam; & se trouve
à Paris, chez Lacombe, rue Christine,
près la rue Dauphine.

JE chante un art heureux, trop long-tems re-
jeté,

Qui conserve, à la fois, la vie & la beauté.

O Père des humains, toi que la terre adore,

Et qui, maître absolu de cent mondes divers,

D'un souffle créateur fais germer, fais éclore

Tous les êtres semés dans ce vaste univers,

Prête moi, Dieu puissant, la voix de la Nature;

Dont les mortels charmés aiment les sons flat-
teurs,

Et que mes vers par toi du préjugé vainqueurs,

Semblables à des traits lancés d'une main sûre,

Pénètrent les esprits, & passent dans les cœurs.

odelés, par tes mains, sur ta divine image,

Nous

Nous sommes, ici-bas, ton plus parfait ouvrage;

Daigne nous protéger, & veille à nos côtés.

Jette un de tes regards sur ces jeunes Beautés,

Qui, pour prix d'un amour dont leur main est le gage,

Ne voulant recevoir, sur la foi des sermens,

Que des vœux épurés & le plus chaste hommage;

Au pied de tes autels conduisent leurs amans.

Ils seront leurs époux, si ces vierges timides,

Sourdes à des conseils aveugles & perfides,

Savent se garantir de l'éternel affront

Qu'un mal contagieux peut graver sur leur front!

Viens dessiller les yeux de ces aveugles pères,

Viens enflammer le cœur de ces tremblantes mères,

Dont une frayeur vaine alarme les esprits.

Ils veulent épargner à leurs enfans chéris

De l'acier aiguilé la piqûre légère,

Et d'un levain choisi l'atteinte passagère;

Ils méprisent de l'art l'infailible secours;

Et la Mort va frapper, de sa faux meurtrière,

Les fruits, à peine éclos, de leurs tendres amours,
&c.

Nous avons plusieurs bons écrits sur l'Inoculation. Ces écrits pleins de recherches & de connoissances physiologiques paroissent avoir été composés pour les

I. Vol.

D

savans ou ceux qui ont fait leur étude de la médecine. Mais, dans une maladie qui attaque principalement les enfans, ce sont les mères, ce sont les femmes enfin auxquelles ce précieux dépôt est confié, qu'il faut instruire. Cette instruction doit être claire, facile, attrayante. Un écrivain philosophe, pour mieux arriver à ce but, revêtira cette instruction des grâces & des ornemens de la poésie. Les raisons peuvent bien convaincre; mais le charme des vers attire & persuade. Cet écrivain écartera de ses préceptes les termes techniques qui peuvent rebuter des lecteurs peu versés dans la pratique de la médecine. Il leur présentera ses leçons sous les images les plus simples & les plus naturelles. Il imitera enfin la tendre colombe qui amollit dans son estomach les grains qu'elle veut donner à ses petits. L'auteur de ce poëme didactique a fait plus encore; il a, pour rendre ses instructions plus efficaces, répandu, dans plusieurs endroits de son poëme, le pathétique & l'intérêt du drame, & cherché à exciter dans le cœur des mères la crainte & la pitié: la pitié, pour les tendres victimes de la petite vérole; la crainte, en leur présentant l'image de la mort & le masque de la laideur.

Le poète, dans le premier chant de ce poème qui en a quatre, décrit l'origine de la petite vérole & ses progrès. Il place à l'époque de l'invasion des Maures le transport de la petite vérole en Espagne & en France. Il pense que cette contagion nous a été transmise par les Arabes. Leurs médecins sont les premiers qui en aient parlé, & il est très-probable qu'elle est née en Arabie; comme il y a lieu de croire que l'Afrique est la véritable patrie de la peste; & l'Amérique, celle de ce venin qui empoisonne les sources de la vie. Tout ceci est éclairci dans des notes instructives qui accompagnent chaque chant.

Le poète nous trace ensuite les différens périodes de la petite vérole. Il nous peint avec énergie les ravages de cette cruelle maladie. Il prouve l'insuffisance des remèdes, leur danger même, & fait voir que plusieurs de ces remèdes que l'on croit salutaires, au lieu d'attaquer la maladie, frappent le malade & le blessent. Plusieurs récits de victimes de ces remèdes ajoutent au pathétique de ce tableau & nous font désirer un secours de la Providence, pour être délivrés de cette funeste épidémie. Le poète la compare au Minotaure de la

Dij

76 MERCURE DE FRANCE.

fable, monstre auquel des Nations devoient un tribut de sang & de carnage. Quel est le nouveau Thésée qui nous délivrera d'un monstre encore plus avide ? L'art de l'insertion. Les pratiques utiles que cet art enseigne ont essuyé bien des contradictions ; ceux même qui les premiers, ont cherché à répandre ces instructions, ont éprouvé des persécutions. Il est donc vrai que

L'impitoyable envie a déclaré la guerre

A tous les hommes nés pour éclairer la terre.

On pourroit même faire une longue liste des grands hommes qui, depuis Socrate, ont été persécutés pour la vérité, en physique & en morale. L'auteur du nouveau poëme, dont le cœur bienfaisant est plus porté à répandre la louange que la censure, a passé sous silence les ennemis de l'Inoculation, & s'est arrêté avec complaisance à payer le tribut de louanges que méritent les artistes & les écrivains célèbres qui en ont favorisé les progrès.

Vos noms, ô *Montagu, Jurin, la Condamine* ;

Gravés sur vos écrits par une main divine,

Voleront avec eux à l'immortalité.

Leurs nobles sentimens pénétrèrent dans mon ame ;

Leur gloire m'éblouit ; leur exemple m'enflamme.
Je suis homme comme eux , les hommes me sont
chers ,

Et je veux leur payer le tribut de mes vers.
Couronnez de lauriers l'amant de Melpomène ;
Donnez le myrthe verd au chantre des amours ;
De mes concitoyens je veux sauver les jours ;
Qu'on mette sur mon front la couronne de ché-
ne :

D'un art ingénieux j'annonce les bienfaits ;
Qu'aux accens de ma voix l'aspic ferme l'oreille ;
Je remonte mon luth , ma muse se réveille ,
Et de l'insertion je décris les effets.

Les procédés que cet art indique, le régime qu'il faut suivre, les dangers à éviter ; enfin tout ce qu'il est nécessaire d'observer, remplit le second & le troisième chant de ce poëme. Les avantages de l'insertion de la rougeole sont célébrés dans le quatrième. L'histoire de trois Circassiennes forme ici un épisode qui fera peut-être plus d'impression sur l'esprit des mères que les plus sages conseils que le poëte leur a donnés. Ces trois sœurs, dont deux furent victimes de la petite vérole naturelle, & la troisième triompha de cette épidémie par le secours de l'insertion, ont droit d'intéresser par leur

78 MERCURE DE FRANCE.

jeunesse, leur beauté, & ces grâces naturelles supérieures encore à la beauté.

Elles se ressembloient ; toutes trois étoient belles ;
Mais , quand l'œil détaillait leurs charmes attirans ,

On leur trouvoit un air & des traits différens.
La belle Lycoris (c'est le nom de l'aînée)
Dans ses nobles contours grandement dessinée ,
Avoit l'air imposant & le port orgueilleux ,
Que l'Olympe admiroit dans la Reine des Dieux.
Sa taille retraçoit la Nymphé des montagnes ,
Lorsque , voyant de loin que son front gracieux
S'élevoit au-dessus de toutes ses compagnes ,
Latone sourioit attentive à leurs jeux.

De la sage Minerve elle avoit les yeux bleux ;
Et dans ces yeux , brillans de la plus pure flamme ,
D'où l'on voit s'échapper de timides regards ,
Se peint , au naturel , la douceur de son ame.
Ses épaules offroient de blonds cheveux épars ,
Flottans , & variant leurs boucles naturelles ,
Que le Zéphir soulève , en agitant ses aîles.
De ses traits assortis , l'un pour l'autre formés ,
Le bel ensemble offroit aux spectateurs charmés
Le plus parfait accord , la plus belle harmonie.
Telle on te voit encore , au sein de l'Ansonie ,
O mère des Amours , Reine de la Beauté ,
Respirer mollement sur un marbre enchanté.
De l'Olympe chassée , & des temples bannie ,

Au seul ciseau des Grecs , conduit par le Génie ,
Tu dois un nouveau culte & l'immortalité.

Moins belle que sa sœur , Zaïde est plus piquante ;
Un vermillon brillant colore son beau teint ;
A l'aspect de sa peau fraîche , unie , éclatante ,
L'œil promet au toucher le moëlleux du satin.
On voit ses longs cheveux , d'un noir luisant d'é-
bène ,

Imiter , en tombant , les anneaux d'une chaîne.
Ses traits moins décidés ont plus d'ame & de jeu ;
Et, sous un sourcil noir , son œil a plus de feu.
Dans cet œil pétillant le sourire étincelle ,
Comme un rayon dardé sur le miroir des eaux.
Lycoris , en tout tems , est également belle ,
Zaïde à chaque instant a des charmes nouveaux.
Au moindre mouvement de sa vive prunelle ,
De sa bouche de rose & de ses traits charmans ,
Vous croyez voir paroître une beauté nouvelle ,
Et Zaïde ne fait que changer d'agrémens.

Mais, chef-d'œuvre de l'Art, comme de la Nature,
La plus jeune des trois , Glicère , à quatorze ans ,
Attiroit tous les yeux par ses charmes naissans.
Les Grâces ont pétri son aimable figure ,
Le goût le plus exquis préside à sa parure.
Ses cheveux , chatain-clair , de fleurs entrelassés ,
Sont autour de sa tête élégamment tressés.
Telle étoit de Cypris la galante coëffure.

D iv

80 MERCURE DE FRANCE.

Le flambeau de l'Amour brilloit dans ses beaux
yeux ,

Son langage étoit doux , son regard étoit tendre ,

Son silence éloquent , son souris gracieux ;

On ne se lassoit point de la voir , de l'entendre.

Elle ajoutoit encore à de si doux appas

Les charmes des talens , la voix d'une sirène ;

C'est avec ces liens que cette belle enchaîne

L'effaim des jeunes cœurs qui volent sur ses pas :

Sa timide pudeur la rend encor plus belle ;

Modeste , elle ignoroit le pouvoir de ses traits ,

Et l'amour innocent qu'allument ses attraits ,

Est tendre , délicat & timide comme elle.

Pour faire une Vénus d'une simple mortelle ,

La Nature , à loisir , fit un modèle exprès ,

D'après lui , de Glicère elle arrangea les traits ,

L'admira , lui sourit & brisa le modèle.

Lycotis nous est ici représentée atteinte du venin subtil de la petite vérole sur les marches même de l'autel de l'Hyménée, & mourant peu de jours après dans les bras d'un amant fidèle. Zaïde , frappée du même poison , échappe au trépas ; mais sa beauté est éclipée. Le masque de la plus affreuse laideur couvre son visage ; & le Circasse dont l'amour étoit le guide , recule d'horreur à la vue de Zaïde défigurée. En vain l'amante éplorée lui repro-

che son infidélité ; en vain elle lui rappelle ses sermens : l'amant abusé les abjure, & déclare qu'il ne doit point à la triste difformité la foi & l'amour qu'il a voués à la beauté. L'art de l'insertion vient au secours de Glicère , la plus jeune des trois ; & cet art bienfaisant la fait triompher de la mort & de la laideur.

Des roses du printems sa mère la couronne ;
 Et la conduit parée au temple de l'Amour.
 Un essaim de Beautés l'admire & l'entourne ;
 Au Dieu qui fait aimer on consacre ce jour ;
 Sur son autel chéri on porte des offrandes ,
 Les belles , leurs amans enlacent des guirlandes ;
 S'enchaînent l'un à l'autre , & dansent à l'entour.
 Tout le peuple applaudit & se mêle à la danse ,
 Aux pieds du dieu présent on jure tour-à-tour
 D'essayer l'art nouveau sur la plus tendre enfance ;

Cependant la Renommée publie au loin les grâces & l'aventure de la jeune Circassienne. L'Empereur Baiazet veut voir cette rare Beauté. Elle lui est présentée. Il reconnoît aussi-tôt son vainqueur dans Glicère. Il offre son cœur à cette vierge pour prix de ses charmes , & l'élève au rang de Sultane favorite. L'exemple de cette Circassienne fut long-temps

D v

82 MERCURE DE FRANCE.

à faire des prosélites dans les pays éloignés. L'illustre Ladi Wortley-Montagu , femme de l'Ambassadeur d'Angleterre à la Porte , a été la première qui ait combattu en Europe l'ignorance , la peur & la superstition armées contre l'art de l'inoculation. Cet art , appelé aujourd'hui chez les Grands & reçu dans les Cours , paroît avoir triomphé de tous ses ennemis. Mais son plus beau triomphe est d'avoir été adopté par Catherine II , Impératrice de toutes les Russies. Cette Souveraine, ainsi qu'il est dit dans les remarques sur ce poëme, se soumit, le 10 Octobre 1768, à Czarskozelo , à l'insertion de la petite vérole. Le docteur *Deinsdale* , médecin Anglois, fut son inoculateur, & il ne put obtenir que le premier médecin fût instruit du projet de l'Impératrice, ni qu'il fût présent à l'opération. La Cour n'en fut informée qu'après l'éruption. Cette Princesse courageuse, de retour à Pétersbourg, fit inoculer en sa présence & avec du ferment pris sur elle-même, le Grand Duc, son fils : elle fut présente à l'inoculation de douze enfans des principaux Seigneurs de sa Cour. On rendit des actions de grâces pour le rétablissement de sa santé, & elle reçut, le 2 Décembre, les complimens des Ministres & de la prin-

cipale Noblesse. Cette solennité fut annoncée par des salves d'artillerie, & terminée par des illuminations dans toute la ville. Les principales villes de l'Empire célébrèrent cet événement par des fêtes brillantes. Le Sénat, qui en a voulu perpétuer la mémoire, a ordonné que le 21 Novembre de chaque année, on fît des réjouissances dans toutes les villes de l'Empire. Le docteur *Deinsdale* a reçu de S. M. I. 10000 liv. sterlings, 1000 pour retourner en Angleterre, & 500 liv. sterlings de pension annuelle. Cette Princesse a fondé un hôpital d'inoculation à Pétersbourg. La dédicace d'un poëme sur l'art de l'Inoculation étoit donc un hommage bien dû à cette héroïque Princesse. Cet hommage n'a pu avoir été dicté que par un cœur sensible & vertueux.

Princesse, dont l'Europe admire le courage,
Daigne sourire aux vers dont je t'offre l'hommage;

Il est libre, il est pur; je ne l'offre qu'à toi:
Ton sceptre & tes grandeurs sont étrangers pour moi.

Eh! quel est le mortel, de son encens avare,
Qui pourroit contempler, insensible & barbare,
L'effor de ton génie, & ne pas l'admirer,

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

Ta bonté g n reufe , & ne pas l'adorer ?
Sur le bronze anim  , Princesse magnanime ,
Il r spire   tes yeux , ce Monarque sublime ,
Dont l'esprit m ditant les projets les plus hauts ,
A cr e la lumi re au milieu du chaos.
De ton r gne brillant qu'il parcoure les fastes :
Il verra des projets plus hardis & plus vastes ;
Il verra la Victoire , encha n e   ton char ,
Soumettre un nouveau Peuple   l'Empire du Czar.
Il verra , sur les mers o  se l ve l'aurore ,
Tes flottes menacer l'Euxin & le Bosphore ;
Tes braves r gions , des rives de l'Ister ,
Porter contre la Thrace & la flamme & le fer ;
Le Grec ob issant dans les champs de l'Aulide ,
Et le Scythe soumis au sein de la Tauride.

De guerre & de conqu te incroyable dessein !
O Mars ! ce plan terrible est-il n  dans ton sein ?
Non : la Reine du Nord , Catherine elle-m me ,
Au bord de la N va , con ut ce grand syst me.
Perdez - vous dans l'oubli , campagnes des H ros ,

Voyages entrepris par les guerriers d'Argos !
Mille vaisseaux , lanc s des ports voisins de l'Oursse ,

Vers les bords de l'Orient ont dirig  leur course ,
Et le Pilote Russe , assis au gouvernail ,
Fait trembler le Sultan au foud de son s rail.
Du sommeil de la mort , Pierre , tu te r veilles

Pour suivre l'heureux cours de ces rares merveil-
les.

Pour moi qui n'apperçois sur le front des guer-
riers

Que le sang des humains souillant de beaux lau-
riers ,

Sur cet auguste écrit qu'adresse à la patrie
La bienfaitante main d'une Reine chérie ,
J'aime mieux reposer mes regards satisfaits.

O pouvoir arbitraire ! ô père des forfaits !

Une femme a brisé ce colosse fragile

Dont les bras sont de fer , dont les pieds sont d'ar-
gile :

Sur la base des loix elle fonde à jamais

De l'Etat affermi le bonheur & la paix.

Catherine , voilà ta plus belle conquête ;

C'est assez de combats : élève jusqu'au faite

L'édifice des loix à peine commencé ,

Que , d'un souffle , Bellone a presque renversé.

Acheve ton ouvrage , assure l'équilibre ,

Que ton pouvoir soit juste , & tout un peuple
libre.

Sous un joug accablant le serf humilié

Embrasse tes genoux , invoque ta pitié.

Il est encor des serfs , dans le siècle où nous som-
mes !

L'homme , tel que la brute , est le jouet des hom-
mes !

L'Humanité rougit : efface cet affront

Que de barbares mains gravèrent sur son front.

Cette belle épître que nous voudrions transcrire ici en entier, ne pouvoit être mieux placée qu'à la tête d'un poëme inspiré par un vif desir d'être utile à l'Humanité; poëme où les grâces de l'imagination font disparaître la sécheresse de l'instruction sous les formes variées & cadencées d'une poésie noble, facile & harmonieuse.

Rosalie, ou la Vocation forcée, mémoires de la Comtesse d'Hes* * * ; 2 parties in-12. A Paris, chez J. F. Bastien, libraire, rue du petit Lyon, fauxbourg St Germain.

Un père ou une mère a quelquefois de la prédilection pour un de ses enfans; mais il est rare que cette prédilection, lorsqu'elle est trop marquée, ne jette le trouble dans la famille, ne rende celui qui en est l'objet injuste envers ses frères, & ne le porte à abuser de la tendresse de ses parens pour satisfaire ses passions. Madame de St Clat* * * en fait ici la triste expérience. Cette mère avoit pour l'aîné de ses fils la tendresse la plus aveu-

gle ; elle avoit elle-même , pour augmenter la fortune de cet aîné , forcé Rosalie de St Clat * * * , de prononcer des vœux dans une maison religieuse. Mais quel est le fruit de cette prédilection ? Madame de St Clat . . . ne reçoit que des marques d'ingratitude de la part de celui pour qui elle a tout sacrifié. Elle apprend , après avoir essuyé bien d'autres chagrins , que ce fils , en proie à ses passions , a été tué dans une dispute , d'un coup d'épée. Ses yeux sont enfin deffillés. « Je ne plains » pas sa mort , s'écrie-t'elle dans l'amertume de la douleur ; c'est sa vie que je » regrette ; c'est mon indulgence aveugle , » ma tendresse dénaturée qui le rendit » coupable. » Rosalie , quoique victime de cette prédilection , n'avoit cependant jamais cessé d'avoir pour sa mère le plus tendre attachement. Comme sa vocation n'a point été libre , elle réclame contre ses vœux ; elle est rendue au monde , au Comte d'Hes * * * , son amant , enfin à une mère qui reconnoît que les prédilections des parens ne sont pas moins contraires à la justice que nous devons à nos enfans , que nuisibles à la tranquillité des familles. Il y a dans la fable de ce roman plusieurs incidens qui retardent le bonheur de Rosalie. Ces incidens sont mê-

33 MERCURE DE FRANCE.

me de nature à faire désespérer au lecteur de voir un jour Mlle de St Clar... heureuse. L'auteur a moins dénoué que tranché ces difficultés ; ce qui diminue nécessairement l'intérêt que l'on pourroit prendre aux malheurs de l'héroïne. Mais la leçon que les pères & mères peuvent retirer de ces malheurs suffit pour les intéresser à la lecture de ce roman écrit dans la forme épistolaire.

Vies des Pères , des Martyrs , & des autres principaux Saints, tirées des actes originaux , & des monumens les plus authentiques , avec de notes historiques & critiques ; ouvrage traduit de l'Anglois. Tome IX , in 8°. Prix , 6 liv. relié. A Villefranche - de - Rouergue , chez Pierre Vedeilhié , imprimeur - libraire ; & à Paris , chez Barbou , rue des Mathurins.

Ce nouveau volume contient la suite des Saints du mois de Septembre. Il intéresse particulièrement par les histoires qu'il nous présente de St Jérôme docteur, de St Remi de Reims , de St François d'Assise , de St Denis , évêque de Paris , de St Calliste Pape , de St Bruno, fondateur des Chartreux. Ce vertueux anacho-

J A N V I E R. 1774:

rète avoit pris pour devise ces paroles du
Psalmistè : « Mes yeux devançoient les
» veilles & les sentinelles de la nuit : j'é-
» tois plein de trouble , & je ne pouvois
» parler. . . . J'avois les années éternelles
» dans l'esprit. Je me suis éloigné par la
» fuite , & j'ai demeuré dans la solitude.»
On voit par les écrits de St Bruno que ce
Saint goûtoit dans sa solitude une joie &
des délices inconnues au gens du monde.
Une aimable gaîté accompagne toujours
la vertu , & cette disposition de l'ame est
sur tout nécessaire aux solitaires , le genre
de vie qu'ils ont embrassé étant incom-
patible avec une humeur sombre & un
esprit qui s'occupe trop fortement de pen-
sées affligeantes. Le biographe, après nous
avoir entretenu des principales actions
de St Bruno , nous fait connoître ses ou-
vrages , dont le plus recommandable sans
doute est la fondation des Chartreux ,
Ordre que l'on voit , après sept siècles ,
persévérer avec la même ardeur dans la
pratique de la prière , du travail & de la
solitude. « Les Chartreux, dit le biogra-
» phe , d'après un célèbre écrivain , con-
» sacrent entièrement leur tems au jeûne,
» au silence , à la solitude & à la prière :
» parfaitement tranquilles au milieu d'un

90 MERCURE DE FRANCE.

» monde tumultueux , dont le bruit par-
» vient rarement jusqu'à leurs oreilles ;
» ne connoissant leurs Souverains respec-
» tifs que par les prières dans lesquelles
» leurs noms sont insérés. »

Cette vie des Saints écrite avec beau-
coup de sagesse , de piété & d'onction ,
est très - propre à édifier les fidèles ; &
nous croyons devoir exhorter le biogra-
phe à accélérer la publication des volumes
suivans.

*Recherches critiques , historiques & topo-
graphiques sur la Ville de Paris , de-
puis ses commencemens connus jus-
qu'à présent ; avec le plan de chaque
quartier : par le Sr Jaillot , géographe
ordinaire du Roi , de l'Académie royale
des sciences & belles-lettres d'Angers.*

Quid verum. . . curo & rogo , & omnis in hoc sum.

HOR. lib. 1 , ép. 1.

13^e cahier in-8°. A Paris , chez l'au-
teur , quai & à côté des grands Auguf-
tins ; & chez Lottin aîné , imprimeur-
libraire , rue St Jacques.

Ce nouveau cahier contient les recher-
ches de l'auteur sur le treizième quartier
de Paris , Ste Avoie ou de la Verrerie. Ce

J A N V I E R. 1774. 91

quartier est borné à l'orient par la vieille rue du Temple exclusivement ; au septentrion , par les rues des Quatre-Fils & des Vieilles Haudriettes aussi exclusivement ; à l'occident , par les rues St Avoie & Barre-du-Bec inclusivement , depuis le coin de la rue des Vieilles-Haudriettes jusqu'à la rue de la Verrerie ; & , au midi , par les rues de la Verrerie & de la Croix-Blanche inclusivement , depuis le coin de la rue Barre-du-Bec jusqu'à la vieille rue du Temple. On compte dans ce quartier seize rues , un cul-de-sac , quatre communautés d'hommes , une de filles , &c.

Supplément à l'*Art du Peintre , Doreur , Vernisseur du Sr Watin* , servant de réponse à la réfutation du Sr Mauclerc & à ses *prospectus*. Prix , 12 sols , franc de port par-tout le royaume. A Paris , chez l'auteur , carré de la porte Saint-Martin.

M. Watin , qui aime son art & le cultive avec succès , ne néglige rien pour en perfectionner les procédés , & y faire de nouvelles découvertes. Il nous donne dans le supplément qu'il vient de publier plusieurs observations utiles à ceux qui ont acquis son premier ouvrage. Mais

L'auteur s'est principalement occupé dans ce supplément à réfuter la critique que M. Mauclerc, marchand épicier, a faite de plusieurs de ses procédés. Il a pour cet effet transcrit tout le traité de M. Mauclerc, & il y répond article par article. M. Watin, ou celui qui lui prête sa plume, porte même son attention jusqu'à prendre en main la défense de Newton, qui n'avoit pas besoin de défenseur, contre les assertions de M. Mauclerc sur les couleurs primitives.

On trouvera peut être déplacé que l'auteur du supplément cite à ce sujet à son adversaire le proverbe : *Ne sutor ultra crepidam*, tandis qu'il s'occupe lui-même dans un écrit où il ne doit être question que de vernis & de couleurs, à relever les fautes de François du *Traité des couleurs & vernis*. On pourra aussi blâmer le ton que M. Watin a pris dans sa réponse à l'auteur de la *Gazette de Santé*, nouvel écrit périodique dont les gens de l'art & les lecteurs qui cherchent l'instruction, se connoissent l'utilité.

Principes généraux & particuliers de la Langue Française, confirmés par des exemples choisis, instructifs, agréa-

J A N V I E R. 1774. 93
bles, & tirés des bons auteurs. Avec
les moyens de simplifier notre ortho-
graphe, des remarques sur les lettres,
la prononciation, la prosodie, les ac-
cens, la ponctuation, l'orthographe &
un abrégé de la versification françoise.
Par M. de Wailly. Septième édition,
revue & considérablement augmentée.

Sur-tout, qu'en vos écrits la langue révéree,
Dans vos plus grands excès vous soit toujours
sacrée.

BOIL.

vol. in-12. Prix, 2 liv. 10 s. A Paris,
chez J. Barbou, imprimeur - libraire,
rue des Mathurins.

Cette grammaire, qui a mérité l'appro-
bation de l'Université de Paris, a été ac-
cueillie de tous ceux qui veulent étudier
la langue françoise, & en connoître les
règles générales & particulières.

On distribue chez le même libraire une
nouvelle édition de la « prosodie latine,
» ou méthode pour apprendre les princi-
» pes de la quantité & de la poésie lati-
» ne, à l'usage de la Jeunesse, par M.
» l'Abbé * * *, associé de l'Académie des
» sciences, inscriptions & belles - lettres

94 **MERCURE DE FRANCE.**

» de Châlons sur Marne ; » vol. *in-12*.

Prix, 15 sols.

Le même libraire vient d'acquérir nombre d'exemplaires des lettres de Plinè & le panégyrique de Trajan, traduits par M. de Sacy ; 3 vol. *in-12*.

On trouve aussi chez lui la belle édition de Molière, 6 vol. *in-8°*. avec des remarques grammaticales, & des observations sur chaque pièce par M. Bret. Prix, les 6 vol. brochés avec figures, 54 liv.

Mémoire historique & pratique sur la Musique des Anciens, où l'on expose les principes des proportions authentiques, dites de Pythagore, & de divers systèmes de musique chez les Grecs, les Chinois & les Egyptiens ; avec un parallèle entre le système des Egyptiens & celui des Modernes. Par M. l'Abbé Rouffier, Chanoine d'Ecouis ; seconde édition.

Satis via strata est, ut posterì perfectam uno tractatu Musicam exponant.

Aristid. Quintil. de Musicâ, in fine, lib. 3.

A Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine ; avec approbation & priv. du Roi, 1773, *in-4°*.

Lettres touchant la division du Zodiaque & l'institution de la Semaine planetaire, &c. petit in-12. Par le même auteur & chez le même libraire.

L'objet du Mémoire de M. R. est déjà assez connu des sçavans. En y exposant divers systêmes anciens, il s'est attaché à combattre une multitude d'erreurs qui, avec quelques principes vrais qui se sont conservés parmi nous, forment le corps de notre doctrine sur la musique. Quant aux *Lettres* que nous venons d'annoncer, elles sont un développement de quelques matières traitées plus succinctement dans le mémoire, & contiennent de nouvelles preuves touchant le principe que l'auteur y avoit établi.

Les anciens systêmes dont il est principalement question dans ce mémoire, sont: la lyre de Mercure, à quatre cordes, l'heptacorde ou cythare à sept cordes, l'octacorde ou lyre de Pythagore, le systême des Chinois, & enfin le grand systême des Grecs, dont Gui d'Arezzo a formé ce que les Modernes appellent aujourd'hui leur systême. Mais l'auteur fait voir en divers endroits de son mémoire que ce prétendu systême n'est autre chose que celui des Grecs, pris à contre-sens. Ce-

96 MERCURE DE FRANC

lui-ci, disposé d'une certaine manière, procède de l'aigu au grave. Or Gui d'Arezzo, n'apercevant pas même cette disposition particulière du système, & voulant y ajouter un son de plus du côté du grave, s'est vu forcé par la tournure du chant qui résultoit de son nouveau son, de prendre le système à rebours, c'est-à-dire, en montant; & c'est encore là notre manière de procéder lorsqu'il s'agit de système musical. Aussi toutes les interprétations que divers auteurs ont voulu nous donner des différens systèmes anciens, sur tout de celui des Grecs, sont-elles absolument fausses, &, pour ainsi dire, plus absurdes les unes que les autres, à mesure que chacun d'eux a plus ou moins suivi le fil des erreurs qu'il trouvoit établies.

Les recherches de l'autour l'ont conduit à l'heureuse découverte que les systèmes anciens dont il traite dans son mémoire, ne sont tous que le résultat d'un seul & même principe, une série de quartes ou de quintes, c'est-à dire, de quartes en montant, ou de quintes en descendant; intervalles qui, pris en ce sens, ont toujours été regardés comme synonymes en musique. Or, d'une série de quartes, ou de quintes, comme *si, mi, la, re, sol,*

ut

ut, fa, prenez les trois premiers sons, *fi, mi, la*, vous aurez la lyre de Mercure, formant le chant descendant *mi, fi, la, mi*. Ajoutez aux trois sons *fi, mi, la*, les deux suivans *re & sol*, vous aurez le système des Chinois *mi, re, fi, la, sol, mi*. Prenez les six sons *fi, mi, la, re, sol, ut*, vous aurez l'heptacorde *mi, re, ut, fi, la, sol, mi*. Enfin les sept sons *fi, mi, la, re, sol, ut, fa*, donnent le système diatonique complet *la, sol, fa, mi, re, ut, fi, la*, selon les Grecs, ou *ut, re, mi, fa, sol, la, fi, ut*, selon la manière inverse des Modernes.

Au reste, l'intonation particulière de chacun des sons de ces différens systèmes se trouve invariablement assignée par la série inaltérable *fi, mi, la, re*, &c. qui, donnant à chaque son sa forme & sa teneur, sert en même-temps à juger de la fausseté d'une multitude de proportions factices, arbitraires, & par-là absurdes, proposées sur cette matière depuis les Grecs postérieurs à Pythagore jusqu'à nos jours.

Enfin la même série *fi, mi, la, re, sol, ut, fa*, augmentée de cinq sons, toujours à la quarte ou à la quinte l'un de l'autre, comme *fi-bémol, mi-bémol, &c.*

98 MERCURE DE FRANCE.

donne le système plus étendu que devoient avoir les Egyptiens, & dans lequel l'octave est divisée en douze semi-tons, qui, comme les tons des systèmes précédens, tirent leur forme & leur intonation des sons de la série de quintes dont ils sont formés.

Il semble qu'un principe si simple & en même-tems si fécond, auroit dû se transmettre jusqu'à la postérité la plus reculée, sur-tout avec les précautions qu'avoient prises les premiers instituteurs des sciences de le fixer à des objets qui devoient le perpétuer. Il est étonnant que ces objets, parvenus jusqu'à nous, y soient demeurés comme vuides de sens, malgré l'usage journalier que nous faisons & de ces objets & de la musique. Nous voulons parler ici des sept jours de la semaine, dont les dénominations, selon un certain ordre des planètes, sont une institution purement musicale, & présentent en abrégé toute la théorie du système diatonique dont les Anciens composoient leurs gammes. En effet, la série *si, mi, la, re, sol, ut, fa*, nous représente les jours de la semaine dans l'ordre auquel les Egyptiens, ou peut-être les Chaldéens, y ont fait correspondre les planètes. On voit,

par le mémoire de M. R., que les sons diatoniques *fi, ut, re, mi, fa, sol, la*, répondoient, chez les Anciens, à l'ordre suivant des planètes : *Saturne, Jupiter, Mars, le Soleil, Vénus, Mercure, la Lune*. Or, arrangez par quarts ces sons diatoniques, en commençant par *fi*, vous aurez la série harmonique *fi, mi, la, re, sol, ut, fa* ; & les planètes qui y correspondent seront : *Saturne, le Soleil, la Lune, Mars, Mercure, Jupiter, Vénus* ; ordre qui constitue exactement la semaine planétaire, telle qu'il a plu aux Egyptiens, ou aux Chaldéens, de l'établir, & qui commence par le jour de *Saturne* ou *Samedi*, en cette manière : *Saturnedi, Soldi, Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi*.

Un Bronze antique cité par l'auteur, où la semaine est représentée en figures, & où l'on voit Saturne à la tête des autres dieux, constate cet ordre, & ne permettrait à cet égard aucune objection, quand même l'auteur n'auroit pas rassemblé, soit dans son mémoire, soit dans ses lettres, des preuves de raisonnement par lesquelles il est démontré que la semaine planétaire a dû être telle que le Bronze antique la représente.

Quant à la série de douze sons, à la quinte l'un de l'autre, qui doivent fournir les douze semi-tons contenus dans une octave divisée chromatiquement, M. R., guidé par le rapport que les Anciens avoient mis, d'une part, entre l'ordre des sons diatoniques & celui des planètes; de l'autre, entre la série harmonique *fi, mi, la, re*, &c. & l'arrangement des planètes dans la semaine, n'avoit pas craint d'avancer dans son mémoire que les auteurs de ces institutions avoient eux-mêmes divisé le Zodiaque en douze portions, afin d'y faire correspondre leur série de douze sons à la quinte l'un de l'autre. Cette idée, qui paroît d'abord assez singulière, & sur laquelle; faute de monumens, l'auteur n'avoit pu fournir aucune preuve, se trouve aujourd'hui confirmée par des manuscrits touchant la musique des Chinois, qu'on s'est empressé de lui confier depuis la publication de son mémoire. On voit, par les morceaux de ces manuscrits, rapportés dans la première lettre de l'auteur, que les Chinois divisent en effet l'année en douze lunaisons, auxquelles ils font correspondre douze sons de leur système musical, & cela, dans le même sens & pour les mê-

mes vues que l'auteur avoit supposées aux Égyptiens dans son mémoire. Les sçavans reconnoissent aujourd'hui l'intimé rapport qu'il y a entre les Chinois & les anciens Égyptiens : d'où il résulte que ce qui est un fait chez les Chinois cesse d'être une conjecture à l'égard des Égyptiens. Les bornes de cet extrait ne nous permettent pas d'entrer dans aucun détail à ce sujet ; nous croyons devoir renvoyer nos lecteurs à la lettre dont nous venons de parler. Ils y trouveront les développemens & les preuves qu'ils pourroient souhaiter. Ceux qui ne connoissent pas le mémoire de l'auteur doivent y recourir. Il embrasse une infinité d'objets vraiment intéressans, tant pour la théorie que pour la pratique de la Musique.

* *Régulus*, tragédie, & *la Feinte par Amour*, comédie en trois actes. A Paris, chez Delalain, libraire, rue & à côté de la Comédie Française.

L'auteur a réuni dans un même volume ces deux ouvrages qu'il avait réunis au

* Cet Article & le suivant sont de M. de la Harpe.

E iij

théâtre , & qui tous deux ont obtenu l'ap-
plaudissement du Public.

On connaît le sujet de *Regulus*. On fait que Pradon en a fait un qui eut du succès & qui est oublié. Il y avoit quelqu'intérêt dans son ouvrage. Il avait rendu *Régulus* amoureux. C'étoit alors la mode que tous les héros le fussent. On n'avait pas senti qu'il y a des caractères qui excluent l'amour, parce qu'ils excluent la faiblesse. *Régulus* ne doit pas être plus amoureux que *Brutus*; c'est ce qu'a très bien senti le célèbre *Métastase*, qui, forcé de subordonner son génie aux loix de l'opéra italien, & de mêler deux épisodes d'amour au sujet de *Régulus*, s'est bien gardé du moins de faire entrer cette passion dans le caractère de son héros, qui d'ailleurs est un modèle de grandeur & d'éloquence. *M. Dorat*, qui, aux épisodes près, a suivi la marche & le plan de l'ouvrage italien, a très-sagement imité *Métastase* en cette partie. Mais, aux personnages de *Publius* & d'*Attilie*, tous deux enfans de *Régulus*, il a substitué *Marcie*, épouse de ce digne Romain, qui joue dans la pièce un rôle digne d'une femme Romaine, & plus tragique que les deux personnages épisodiques de *Métastase*. Elle nous apprend elle-même

dans la première scène comment furent formés les liens qui l'attachent à Régulus.

Ils ne sont plus, ces temps,
Où j'osais respirer un légitime encens ;
Ces jours où Régulus, domptant jusqu'à l'envie,
Illustrait à-la-fois la femme & la patrie.
Le rapport inégal de ses ans & des miens
Ne fut point un obstacle à de si beaux liens ;
Et mon ame, séduite au bruit de son courage ,
En comptant ses lauriers, n'aperçut point son
âge.

Au sortir d'un long siège où son noble secours
Avait sauvé la vie à l'auteur de mes jours ,
Il revint précédé d'une pompe guerrière :
J'épousai le vainqueur, & j'acquittai mon père.
Régulus m'adorait, & me plut à son tour :
C'était un sentiment. . . au-dessus de l'amour !
Quels transports, quelle joie ont marqué la nais-
sance

De ce fils, ce cher fils, notre unique espérance !
Je voyais mon époux, au retour des combats,
Sourire à cet enfant caressé dans mes bras,
Nous prodiguer les soins d'une ame simple &
pure,

Et déposer sa gloire au sein de la nature.
Pouvais-je alors prévoir un sinistre avenir ;
Et que de si beaux jours dussent sitôt finir ?
Absente de nos murs, tu ne vis point, Barbine,

104 MERCURE DE FRANCE.

De mes profonds ennuis la fatale origine.
 Après cinq ans de paix & d'un hymen heureux,
 La haine dans Carthage alluma tous ses feux.
 Il fallut, assurant la fortune publique,
 Détourner les complots que méditait l'Afrique;
 Sans briguer cet emploi, modeste & renfermé,
 Parmi tous ses rivaux, Régulus fut nommé.
 Il vint me l'annoncer; son front plein de noblesse
 Imposa, malgré moi, silence à ma faiblesse.
 Par sa mâle constance étonnant mes esprits,
 Sans verser une larme, il embrassa son fils;
 Il partit; mais bientôt sa prompte renommée
 Fit connaître l'orgueil à mon ame charmée.
 De ses nombreux exploits dévorant les récits,
 Rome tournait vers moi ses regards attendris.
 Le nom de mon époux, sa valeur fortunée,
 Au bonheur de l'Etat joignaient ma destinée.
 Quel changement, hélas! dans son sort & le
 mien!

Régulus est esclave, & je ne suis plus rien.
 Régulus est esclave! Ah! dieux! ô sort funeste!
 Un regret éternel est tout ce qui me reste.
 Plus d'honneurs, plus de rang, lorsqu'il est dans
 les fers.

Partager, loin de lui, l'horreur de ses revers,
 Sentir tous les degrés de sa longue infortune,
 Fatiguer les Romains de ma plainte importune,
 Assiéger le Consul, pleurer avec mon fils:
 Voilà tous mes devoirs; je les ai tous remplis.

On attend un Ambassadeur de Carthage. Marcie espère la délivrance de son époux ; mais elle craint l'inflexible austérité du Consul Manlius à qui même elle suppose une secrète jalousie de la gloire de Régulus. Elle attend plus d'appui du jeune Licinius, tribun du peuple, adorateur enthousiaste du héros captif en Afrique. On apprend à Marcie que Régulus arrive avec l'Ambassadeur. Elle court au-devant de lui. Le Sénat s'assemble dans le temple de Bellone. Régulus y paraît avec l'envoyé Carthaginois qui vient proposer l'échange des prisonniers. On demande l'avis de Régulus. Ce Romain avait jusqu'alors refusé de prendre sa place parmi les Sénateurs. Mais, au moment où il peut être utile à sa patrie, il reprend son rang avec joie pour lui faire un dernier sacrifice. Voici le discours qu'il tient :

Puisque , malgré mes fers , ma défaite & vos loix,
 Vous permettez qu'ici j'ose élever la voix ,
 Je n'abuserai point de cet honneur insigne ;
 Et, moins je l'espérais , plus mon cœur en est digne.
 Me laissant vos bontés , le sort ne m'ôte rien ,
 Et l'esclave dans moi fait place au citoyen.
 Descendans de Rémus , peuple vainqueur & libre,

E v

Guerriers, législateurs, héros & dieux du Tibre,
 Vos ennemis enfin s'abaissent devant vous ;
 Mais ne laissez jamais fléchir votre courroux.
 Encore une victoire, & l'Afrique est soumise ;
 Deux postes exceptés, la Sicile est conquise.
 Rome voit se former des soldats généreux,
 Nés sur le même sol, servant les mêmes Dieux ;
 Réunis par les loix, les mœurs & le langage :
 Eh ! que pourraient contre eux les soldats de Car-
 thage,

Mercenaires errans, dont le sang mendié
 Ne vaut pas même l'or de ceux qui l'ont payé ?
 Que dis-je ? l'Etranger, qu'aigrit leur injustice,
 Aux Africains déjà ne vend plus son service.
 Xantippe, ce héros leur vengeur, leur appui,
 Dont j'ai pleuré la mort, quoique vaincu par lui,
 Xantippe, qu'opprima leur perfide inconstance,
 Apprend à l'Univers ce qu'il faut qu'il en pense,
 Détourne les secours qu'on osait leur porter,
 Et décourage ceux qui pourraient l'imiter.
 Triomphans aujourd'hui, vous allez l'être en-
 core :

Est-il temps de traiter alors qu'on vous implore ?
 Enfin que craignez-vous de ce Peuple affaibli ?
 Une fois, il est vrai, les destins m'ont trahi :
 Mais soudain notre Rome, en guerriers si fer-
 tile,

Pour effacer ma honte arme un bras plus utile :
 Métellus a paru, nos vainqueurs ont tremblé ;

Et leur sang odieux à grands flots a coulé.
Combien de fois, ô Ciel ! j'ai joui de leurs craintes !

L'écho de leurs rochers me renvoyait leurs plaintes.

De la contagion le souffle dévorant
Les ensevelissait sous leur sable brûlant,
Et les cris de Carthage, à la douleur en proie ;
Au fond de mon cachot venaient porter la joie.
J'y rentre sans regret, pourvu que par vos mains
Ruisselle jusqu'à moi le sang des Africains.
Que je hais leur demande & leur infame adresse !
Ils ont cru dans mon cœur surprendre une faiblesse,

Et, par un vil appas, s'assurer de ma foi :
Mais ils me connaîtront, mais Rome est tout pour moi ;

Mais je voue à Carthage une haine immortelle,
Et ne viens parmi vous que pour m'armer contre elle.

Licinius combat la générosité du Héros, & le Sénat remet la délibération à une assemblée dans l'intérieur de Rome, où assisteront plusieurs des Sénateurs les plus considérables qui n'ont pu se trouver dans le temple de Bellone.

A l'ouverture du second acte, Marcie se plaint que Régulus s'est dérobé à ses

108 MERCURE DE FRANCE.

embrassemens. Amilcar, envoyé de Carthage, vient lui apprendre que le plus horrible supplice est préparé pour Régulus, s'il retourne en Afrique. Marcie, épouvantée, quitte l'Ambassadeur & veut soulever tous les cœurs en faveur de Régulus. C'est lui sur-tout qu'il faut fléchir. Elle reparaît un moment après avec lui, & emploie, pour l'attendrir, les droits de l'hyménée & ceux de la nature. Elle lui parle sur-tout du jeune Attilius son fils. Ce morceau est un des plus touchans de la pièce.

Avec moi renfermé sous un toit solitaire,
 Sans cesse à ma douleur il demande son père ;
 De son âge innocent il dédaigne les jeux :
 Le fils de Régulus est déjà malheureux !
 Songe avec quels transports , quelle touchante
 ivresse, .

Tu reçus dans tes bras ce fruit de ma tendresse !
 Toi, qui l'as tant chéri, tu vas donc l'immoler ?
 Instruit par tes leçons, il peut te ressembler.
 Ses progrès, son ardeur auraient pour toi des char-
 mes.

Déjà sa faible main à soulevé des armes.

Regulus fait un mouvement de joie.

Digne d'être ton fils, il se fait mille fois,
 Toujours plus attentif, raconter tes exploits.

Souvent même, au récit de ta longue souffrance,
 Il semble être saisi d'un instinct de vengeance;
 Et, de mon désespoir prévenant les éclats,
 Il vient, avec des cris, se jeter dans mes bras...
 Oui, je l'ai vu souvent, pour toi quel doux pré-
 sage !

Frissonner de colère, au seul nom de Carthage.
 Tu sembles t'attendrir !

R É G U L U S. (*retenant ses larmes.*)

Je reconnais mon fils...
 Il fera quelque jour l'honneur de mon pays.

M A R C I E.

Ton égal, ton vengeur, si tu veux le conduire.

R É G U L U S.

Mon exemple & son nom suffiront pour l'instruire:

On a dû remarquer dans ce morceau
 plusieurs vers heureux & du vrai ton de
 la tragédie.

Le fils de Régulus est déjà malheureux.
 Déjà la faible main a soulevé des armes.
 Il semble être saisi d'un instinct de vengeance.
 Frissonner de colère au seul nom de Carthage, &c.

Nous observerons que l'auteur n'aurait
 peut-être pas dû laisser dans ce morceau

pathétique ce vers qui n'est pas d'un sens bien clair :

Et de mon désespoir prévenant les éclats.

Le sentiment n'admet rien de vague , & c'est sur-tout dans de pareils momens que le style doit être ferme & plein , que rien ne doit être donné à la rime, & tout à la vérité. Des vers de cette espèce passent au théâtre à la faveur de la déclama-tion ; mais, sur le papier, ils refroidiraient le lecteur , s'ils étaient multipliés.

Et mon vers, bien ou mal , dit toujours quelque chose.

(BOIL.)

Ce vers doit servir de règle sur-tout dans le style dramatique. Nous ajouterons encore comme une remarque générale , qu'on ne nous soupçonnera pas d'appliquer à l'auteur de Régulus, que ce qui fait tomber aujourd'hui tant d'ouvrages en vers, ce ne sont point les fautes grossières faciles à éviter parmi tant de modèles ; c'est le grand nombre de vers vuides de sens, étrangers au sujet, à la situation. C'est-là le défaut vraiment funeste, parce qu'il produit l'ennui, & que l'ennui détruit les ouvrages.

On apporte un billet de Manlius qui apprend que l'avis de Régulus a prévalu

dans le Sénat, qu'on refuse l'échange des captifs, & qu'il sera renvoyé en Afrique. Marcie se livre au désespoir; mais le tribun Licinius vient la rassurer, en lui apprenant que le Peuple s'émeut en faveur de Régulus, qu'on met en question si la foi est due à des barbares, & que les Augures s'assemblent à ce sujet. Régulus s'écrie:

Ces inutiles soins sont pour moi des injures.
Mon cœur, & mes sermens, ce sont-là mes augures.

Il s'arrache des bras de sa femme & de ceux de Licinius.

On voit, au troisième acte, les vaisseaux figurés dans le lointain pour l'embarquement de Régulus. Il se débat avec indignation au milieu du peuple qui veut l'arrêter. Il s'adresse aux Romains.

Eh ! bien, si vous m'aimez, embrassez ma vengeance :

C'est la vôtre : armez - vous armez mille vaisseaux ;

Cherchez au sein des mers des triomphes nouveaux :

Teints d'un sang odieux, rapportez sur ces rives
Vos drapeaux enlevés & vos aigles captives :
Ne quittez point le fer, que vos rivaux punis

112. MERCURE DE FRANCE.

N'expirent étendus sur de sanglans débris.
Eternel monument de la rage Africaine,
Que ma mort dans vos cœurs soit un titre de
haine !

Pour vous guider encor , mes mânes en courroux,
S'élevant dans vos rangs , marcheront devant
vous ;

Et mon nom , devenant le signal du carnage ,
Du fond de mon tombeau je détruirai Carthage.

On lit dans Pradon :

Je détruirai Carthage encore après ma mort.

Cette idée est belle. M. Dorat, qui a eu grande raison de se l'approprier , a fait d'un vers très - plat un très - beau vers. Manlius se présente d'un côté pour faire ranger le Peuple , & de l'autre le Tribun Licinius anime les Romains & les exhorte à retenir le héros. Régulus leur reproche avec tant de vivacité de vouloir son déshonneur , qu'ils lui ouvrent le passage. Arrive alors Marcie qui se présente au-devant de lui avec son fils. Le jeune Artilius lui dit :

Ne partez point ; soyez l'appui de ma jeunesse :
Que je puisse vous voir , vous contempler sans
cesse !

Laissez dans votre cœur , faible une seule fois ,

Pénétrer les accens de ma timide voix.

Au nom de mon amour, de mes pleurs, de mon
âge,

(Avec le cri de la douleur.)

Laissez - vous attendrir. . . N'allez point à Car-
thage.

Ce dernier mot est attendrissant. Il a la simplicité de l'enfance. Mais cet hémistiche, *faible une seule fois*, n'est-il pas un peu fort pour l'âge d'Attilius ? On peut remarquer d'ailleurs qu'il ne faut mettre un enfant sur la scène que lorsqu'il fait une partie nécessaire de l'action, comme dans Athalie où le péril de Joas est le fondement de la pièce ; dans Inès, où les enfans qu'on amène sont le crime de Dom Pédre, & obtiennent sa grâce. On ne doit employer les grands ressorts du pathétique que pour produire de grands effets. Le fils de Régulus n'est point nécessaire à la pièce, & n'y produit rien. On sent trop qu'il peut indifféremment y être ou n'y être pas, & qu'il serait trop aisé, dans tous les drames où l'on aurait quelque chose à obtenir d'un père, de faire arriver son fils pour le fléchir.

Régulus est inflexible. Il console son fils & son épouse, mais il est déterminé

à partir. Ses adieux à Marcie ont de l'intérêt & de la noblesse.

Veille sur notre fils... qu'il soit digne de moi !
Que parmi nos guerriers la gloire un jour le nom-
me !

Tu le dois à ce fils , & tu le dois à Rome ,
Qu'il garde ses sermens ! qu'il s'exerce aux tra-
vaux !

Qu'il vive en citoyen , & qu'il meure en héros !
Dans tous les temps Marcie aux Romains sera
chère ;

Du fils de Régulus on aimera la mère.

Marcie tombe dans les bras de ses fem-
mes , & Régulus monte au vaisseau.

On ne nous saura pas mauvais gré de rapprocher ici quelques endroits du poëte Italien des imitations de l'auteur Français. La langue de Métastaze est si familière à tous les lecteurs instruits, que nous nous contenterons de citer ses vers sans en donner une traduction littérale qui ne ferait qu'allonger inutilement cet article, Prenons, par exemple, cet endroit où Attilie, fille de Régulus, rappelle à Manlius les services de son père, endroit qui n'est lui-même qu'une imitation de Tite-live.

Ah , come

Chi quest aure respira

Può regolo obbliar ! qual parte in Roma
 Non vi parla di lui ? Le vie ? Per quelle
 Ei passò trionfante. Il foro ? A noi
 Provide leggi ivi dettò. Le mura ,
 Ove accorre il Senato ? I suoi configli
 La fabbricar più volte
 La pubblica salvezza. Entra né tempi ,
 Ascendi , o Manlio , il campidoglio , e dimmi ,
 Chi gli adornò di tante
 Insegne pellegrine ,
 Puniche , Siciliane , e Tarentine.
 Questi , questi littori ,
 Ch' or precedono à te ; questa che cingi ,
 Porpora consolar Regolo ancora
 Ebbe altre volte intorno. Ed or si lascia
 Morir fra' ceppi ? Ed or non ha per lui ,
 Che i pianti miei , ma senza pro versati ?
 Oh padre ! oh Roma ! oh Cittadini ingrati !

Voici comme l'auteur français fait dire
 à peu près les mêmes choses à Marcie.

Comment excuser Rome ? & peut-on , Manlius ,
 Respirant l'air du Tibre , oublier Régulus ?
 Quel enclos dans nos murs n'atteste point son zèle ,
 Sa sublime équité , sa valeur immortelle ?
 Les tribunaux ? du faible il y fut le vengeur :
 Le Sénat ? vous savez s'il en était l'honneur.
 Montez au Capitole où sa main triomphante

Suspendit des vaincus la dépouille sanglante,
 Ces lances, ces drapeaux à Carthage enlevés,
 Monumens glorieux, que Rome a conservés.
 Que dis-je ? & ces faisceaux, & ces aigles altières,
 Et l'auguste appareil des honneurs consulaires,
 Et cette pourpre enfin souveraine des Rois,
 Régulus, comme vous, les obtint autrefois.
 Le chef, l'ami, le Dieu des légions Romaines,
 Vainqueur en cent combats, va mourir dans les
 chaînes :

Moi seule je lui reste. O Ciel ! ô Régulus !..
 Et voilà donc le prix que l'on garde aux vertus !

Manlius prétend qu'il faut s'en prendre
 à Carthage, & non pas à Rome. La réponse
 d'Artilie est belle.

Eh, che Cartago..
 La barbara non è. Cartago opprime
 Un nemico crudel : Roma abbandona
 Un fido Cittadin. Quella ramenta,
 Quant'ei già l'oltraggiò : questa si scorda,
 Quant'ei sudò per lei. Vendica l'una
 I suoi rofflori in lui ; l'altra il punisce,
 Perché d'allor le circondò la chioma :
 La barbara or qual è ? Cartago, o Roma ?

M A R C I E.

Carthage enchaîne un bras toujours armé con-
 tre elle ;

Rome oublie un Romain , un défenseur fidèle.
 Carthage, en l'accablant, se venge d'un vain-
 queur ;
 Rome, en l'abandonnant, punit un bienfaiteur.
 Prononcez, Manlius ; qui des deux est coupable ?..

On voit que l'auteur Français a abrégé
 cette réponse, mais ne l'a-t'il pas un peu
 affaiblie ? En revanche il paraît au-dessus
 de l'auteur Italien dans le morceau suivant
 sur les devoirs du citoyen envers sa patrie.
 C'est Régulus qui parle.

La patria è un tutto ,
 Di cui s'iam parti. Al' cittadino è fallo
 Considerar se stesso
 Separato da lei. L'utile, o'l danno ,
 Ch'ei conoscer dee solo , è ciò , che giova ,
 O nuoce alla sua patria , a cui di tutto
 E' debitor. Quando i sudori , e'l sangue
 Sparge per lei , nulla del proprio ei dona :
 Rende sol ciò , che n'ebbe. Ella il produsse ,
 L'educo lo nudrì : con le sue leggi
 Dagl' insulti domestici il difende ;
 Dagli esterni con l'armi. Ella gli presta
 Nome , grado , ed onor : ne premia il merito ,
 Ne vendica le offese : e madre amante
 A fabbricar s'affanna
 La sua felicità , per quanto lice.

Al destin de' mortali esse felice.
 Hantanti doni , è vero ,
 Il peso lor. Chi ne ricusa il peso ,
 Rinunzi al beneficio. A far si vada
 D'insospite foreste
 Mendico abitatore : èlà di poche
 Misere ghiande , e d'un covil contento
 Viva libero , e solo à suo talento.

Ce morceau est un peu long ; il y a même de la longueur , quoique les idées en soient vraies & frappantes. M. Dorat l'a resserré & l'a rendu plus vif & plus énergique.

La patrie est un corps respectable & sacré.
 Qui de nous peut , sans crime , en être séparé ?
 Lui prodiguer son sang , la servir , la défendre ;
 Va , crois-moi , ce n'est point lui donner : c'est lui
 rendre.

Ne lui devons - nous pas rangs , honneurs , sû-
 reté ;

Le nom de citoyen , sur-tout , la liberté ;
 La liberté ! .. sans qui l'homme cesse d'être hom-
 me ,

Le fondement , l'orgueil & la gloire de Rome ?
 Il faut de quelque peine acheter sa douceur ;
 Mais , exempt de travaux , a-t'on droit au bon-
 heur ?

L'ingrat qui le prétend, qu'il s'éloigne, qu'il
fuie,

Qu'il aille loin du Tibre ensevelir sa vie,
Et, malheureux par tout, chassé de l'Univers,
A des monstres errans disputer les déserts!

M. Dorat nous paraît encore avoir sur-
passé son modèle dans ces deux beaux
vers.

C'est une lâcheté que des Romains demandent,
Et c'est de Régulus que les Romains l'attendent!

Le poëte Italien dit littéralement : on
veut une perfidie, on la veut dans Rome,
on la veut de moi ! Les deux vers françois
nous paraissent d'une simplicité plus ner-
veuse. Terminons ces citations par le
discours que Régulus adresse aux Ro-
mains, & qui les détermine à lui ouvrir
un passage. Licinius lui objecte que Ro-
me va perdre en lui son père. Il répond :

Roma rammenti ,
Che'l suo padre è mortal ; che alfin vacilla
Anch 'ci sotto l'acciar : che sente alfine
Anch 'ci le vene inaridir ; che omai
Non può versar per lei
Ne' sangue , ne' sudor : che non gli resta ,
Che finir da Romano. Ah ! m'apre il cielo

120 MERCURE DE FRANCE.

Una splendida via : de' giorni miei
Posso l'annoso stame
Troncar con lode ; e mi volete infame !
No : possibil non è. De' miei Romani
Conosco il cor. Da regolo diverso
Pensar non può , chi respiro nascendo
L'aure del campidoglio. Ognun di voi
So , che m'invidia : e che fra' moti ancora
Di quel , che l'ingannò tenero eccesso ,
Fa voti al Ciel di poter far l'istesso ,
Ah ! non più debolezza. A terra a terra
Quell' armi inopportune ; al mio trionfo
Più non tardate il corso
O amici , o figli , o cittadini. Amico
Favor da voi domando :
Esorto citadin : padre comando.

Il semble que M. Dorat aurait pu tirer un plus grand parti de ce morceau qui est d'une grande beauté. Il en a imité ainsi quelques mouvemens.

Non : vous êtes Romains ;
Vous allez à l'instant m'ouvrir tous les chemins.
Je fais qu'au fond du cœur , chacun de vous m'envie ,
Et fait des vœux secrets pour perdre ainsi la vie.
Un moment de pitié surprit votre vertu ;
Mais

Mais vous en rougissez ; l'honneur a reparu :
 Vous avez surmonté cette indigne faiblesse :
 Je le vois. . . dans vos cœurs a passé mon ivresse.
 Dieux ! le rivage est libre ! . . Africains , je vous
 suis.

Le plus grand inconvénient du sujet de Régulus , c'est que le nœud de l'action est tranché dès la première scène où ce Romain paraît. Dès qu'il s'est opposé à l'échange des prisonniers , il est obligé de retourner à Carthage , parce que , même sans être un héros , on n'est jamais dispensé de tenir sa parole. Dès lors le dénouement est nécessaire & prévu. Le devoir de Régulus n'a pas de contrepoids qui le balance. L'amour qu'il peut avoir pour sa femme & pour son fils n'est point une raison d'être infidèle à son serment. Il faudrait , pour produire une suspension motivée , qu'il s'élevât quelque obstacle qui pût mettre Régulus lui-même dans l'incertitude s'il doit ou ne doit pas partir. Mais , quoiqu'il en soit de ce défaut qu'il n'était peut-être pas possible d'éviter , le drame de M. Dorat n'en est pas moins estimable. Il y a de la simplicité dans la marche , de l'élévation & de la force dans les sentimens , & de beaux vers.

I. Vol.

F

122 MERCURE DE FRANCE.

La Feinte par Amour a aussi un fonds très-simple. Le sujet est à-peu-près tel que celui des pièces de Marivaux. Tout le nœud consiste dans un mot qu'il faut arracher. Mais la manière d'écrire de ces deux auteurs ne se ressemble nullement. Marivaux a plus de finesse, & M. Dorat a plus de gaîté. Il a d'ailleurs l'avantage d'écrire en vers, & il y en a de très-jolis dans sa comédie. On a remarqué que la gaîté de sa diction comique tient souvent à ce que l'on a nommé de nos jours le persifflage, & à un certain langage très-usité dans plusieurs sociétés, & qui est inconnu dans beaucoup d'autres. Mais si ce langage est un des ridicules du moment, on ne peut blâmer un auteur comique de l'avoir saisi. Ce n'est pas que le persifflage soit absolument moderne. On en trouve des traits fort agréables dans de bons écrivains du siècle passé, par exemple, dans Hamilton. Mais ce persifflage tenait à une tournure d'esprit qui faisait dire plaisamment les choses sérieuses, & sérieusement les choses plaisantes, & alors il était vraiment ingénieux & original. Lorsque le Comte de Grammont dit au Roi d'Angleterre, en parlant de son valet-de-chambre Termes : *je l'aurais infailli-*

blement tué, si je n'avais craint de faire attendre Mademoiselle d'Hamilton, il dit une chose très-gaie. Mais depuis, des gens qui avaient beaucoup moins d'esprit, se sont fait un langage décousu, néologique, vague & burlesque, qu'ils ont appelé persiflage. Peut être M. Dorat aurait-il dû faire de son Floricourt un personnage de cette espèce. En l'annonçant d'avance comme très-ridicule, & lui donnant le jargon entortillé & vuide de sens, si fort à la mode chez les agréables du mauvais ton, il aurait rempli un des objets principaux de la comédie, celui de donner une bonne leçon. En général il ne faut jamais que les caractères comiques soient dessinés à demi. On ne peut trop en approfondir les traits. Aussi a-t'on trouvé que les caractères de Lisimon & de Floricourt n'étaient pas assez décidés. Mais les scènes des deux amans sont pleines d'agrément & d'esprit, & ont fait avec raison le succès de l'ouvrage dont nous allons donner une idée.

Lisimon, vieux politique, rempli de la manie des projets, a pour nièce une jeune veuve nommée Mélise, très aimable, mais un peu coquette, livrée au tourbillon du monde, & environnée de sou-

pirans. Damis, qui loge dans la même maison, est amoureux d'elle, & s'est aperçu qu'elle a du goût pour lui. Mais il craint que ce goût ne soit un sentiment aussi léger que le paraît le caractère de Mélise. Il craint que cette femme si dissipée ne soit peu capable de constance, & il voudrait éveiller & fixer sa sensibilité. Il se détermine à cacher sur-tout l'amour qu'il ressent, pour augmenter celui qu'il inspire, & il veut, en alarmant la jalousie & la vanité de sa maîtresse, lui faire mieux connaître ensuite le plaisir d'être véritablement aimée. Mélise, impatiente de sa réserve, prend le parti, pour mettre son amour à l'épreuve, de lui envoyer une lettre de congé. C'est Dorine qui l'apporte, & cette suivante est dans les intérêts de Floricourt, l'un des étourdis qui composent la Cour de Mélise, & qui aspirent à sa main plus ou moins ouvertement. Cette Dorine, en causant avec Germain, le valet de Damis, trace le portrait de sa maîtresse qui n'est point du tout rassurant pour un homme bien épris.

Veuve d'un pédagogue, appelé son mari,
 Elle a pris dans le monde un maintien aguerrri,
 Et, de la liberté connaissant l'avantage,
 Elle ne voudra plus tâter de l'esclavage.

D'honneur, l'indépendance est un état charmant !
Les veilles, le spectacle, & les goûts d'un mo-
ment,

Et la coquetterie à toute heure excitée,
Et le renom flatteur d'une femme citée,
Voilà ce qui l'enivre ! . . . à quelques humeurs
près,

Qui, depuis plusieurs jours, ont voilé ses attraits.
Fière d'accumuler conquête sur conquête,
Fort légère, un peu folle & pourtant très-honnête,
Son unique desir, crois-moi, c'est de charmer :
Nous vous laissons le soin & l'embarras d'aimer.

Damis paraît, tenant le portrait de
Mélise. Ce portrait est une copie qu'il a
fait tirer sans qu'elle le sût. Il lui adresse
ces jolis vers :

Heureuse illusion, qui me rends sa présence,
L'amour ne t'inventa que pour charmer l'absence.
Je ne fais cependant ; ce portrait séducteur,
En captivant mes yeux, contente peu mon cœur.
Un reproche secret vient troubler mon ivresse.
Qu'est-ce qu'un bien qui pèse à la délicatesse ?
Ce qui m'enchanté ici, gage trop imparfait,
N'est qu'un larcin, hélas ! & dut être un bienfait.

On lui rend sa lettre de congé. Il la
reçoit avec un grand air d'indifférence. Il
donne même sa bourse à Dorine pour la

126 MERCURE DE FRANCE.

payer de son message. Fioricourt s'annonce en chantant :

Je suis triste , & je viens près de toi
Pour éclaircir le noir qui s'empare de moi.
Que je te trouve heureux & un esprit toujours
libre !

Tu maintiens dans tes goûts le plus juste équilibre ;

Le Sort prévient tes vœux , tout succède à ton
gré ;

Très-peu d'ambition , un amour tempéré !

Moi , je suis baloté de toutes les manières :

Le feu , plus que jamais , s'est mis dans mes affaires :

Tout , depuis ce matin , m'affecte horriblement.

Voilà précisément ce jargon dont nous parlions tout à l'heure , ces grands mots qui ne disent rien. Mais, un moment après, cet étourdi fait un portrait de la Cour digne d'un excellent esprit. Ce morceau est charmant , & l'un des mieux écrits de la pièce.

La faveur maintenant n'est qu'un flux & reflux ;

On a beau la poursuivre : on ne la fixe plus.

Il semble qu'aujourd'hui la fortune vous rie.

Demain le ciel se brouille & la scène varie.

Le terrain où je marche est fertile en ingrats ;

C'est un sable mouvant qu'on sent fuir sous ses pas ;

Et le Public léger, qu'un changement réveillé,
 Brise, en riant, l'autel qu'il encensait la veille.
 Ainsi de crainte en crainte, & d'espoir en espoir,
 On se tue à briguer ce qu'on ne peut avoir.
 Parmi cent concurrens, coudoyé dans la foule,
 Moins de gré que de force, on cède au flot qui
 roule,

Et, plus que mécontent, mais non pas converti,
 On se retrouve au point d'où l'on était parti.

On voit que ce Floricourt a plusieurs tons fort différens; par conséquent son caractère manque d'une sorte d'unité. D'assis au contraire soutient parfaitement le sien. Il est toujours réservé, toujours maître de ses mouvemens, & attentif à se régler sur ceux d'autrui. Floricourt lui demande s'il épouse Mélise. Il se garde bien de répondre à cette question. Mais Floricourt déclare qu'il ira toujours en avant, & qu'il est déterminé à épouser Mélise.

Je veux de ma fortune étayer les ruines.

Pour les gens de notre ordre il n'est que ce recours.

Etourdis par nos goûts, distraits par nos amours,
 Tant que l'activité nous tient lieu d'opulence ;

128 MERCURE DE FRANCE.

Nous vivons dans l'ivresse & dans l'indépendance ;
Autres temps , autres soins ; risquant quelques
soupirs ,

Nous implorons l'hymen pour payer nos plai-
sirs.

Adieu ; je vais courir chez tous mes gens d'affai-
res ,

Et mettre à la raison intendant & notaires.

Tous ces animaux-là, qu'on voit en enragant ,

Ont toujours de l'humeur , & n'ont jamais d'ar-
gent.

Ces deux derniers vers sont très-plai-
sants. Damis sort , résolu de soutenir jus-
qu'au bout son plan de conduite. Au se-
cond acte il voit Lisimon qui lui avait
fait quelques ouvertures sur le mariage
de sa nièce. Il lui demande comment il
est possible que Mélise ait choisi le train
de vie qu'elle mène.

Comment souffre-t-elle un cercle d'étourdis ,
D'agréables , de sots , par la mode enhardis ;
Dù bon ton , qu'ils n'ont pas , se croyant les ar-
bitres ,

Mettant leur ineptie à l'ombre de leurs titres ,

Traînant d'un luxe outré l'indiscret attirail ,

Petits Sultans , honnis même dans leur sérail ;

Tous ces demi-Seigneurs , sans talens & sans
ames ,

Qui bornent leurs exploits à tromper quelques
femmes,

De pères très-fameux enfans très-peu connus,
Dont on cite les noms au défaut des vertus ?

Voilà sans contredit de très-beaux
vers de comédie.

Petits Sultans, honnis même dans leur sérail,

Est un vers fait pour être retenu. Lis-
mon avoue bonnement que s'il a souffert
cette cohue, c'est qu'il a toujours cru qu'il
s'y trouverait quelqu'homme assez accrédité
pour faire passer ses projets à la
Cour ; mais il promet que, puisqu'ils ne
peuvent rien, ils seront éconduits. Da-
mis ne lui dissimule pas qu'il trouve le
caractère de Mélise un peu trop porté à la
coquetterie.

Jeu cruel qui bientôt mène à la perfidie ;

Des plus doux sentimens corrompt la pureté,

Eteint le caractère & nuit à la beauté,

Il faudrait à Mélise un ami difficile,

Qui tourmentât son cœur encor neuf & docile ;

Employât pour le vaincre un manège innocent,

Y jetât par degrés un trouble intéressant,

Enveloppât de fleurs les traits de la censure,

Et fût, à force d'art, le rendre à la nature.

F v

Cet endroit était important. Il s'agissait d'y tracer avec précision, mais en même temps avec intérêt, les moyens que Damis se propose d'employer pour réformer les erreurs de Mélise, & la ramener à l'amour. Peut être fallait-il écarter ces expressions de *tourmenter son cœur*, de *manège*, de *fleurs*, de *censure*, d'*art* & de *nature*, premièrement parce que l'opposition de l'art à la nature est un peu usée, & ne doit plus s'employer qu'avec une combinaison neuve & un très-grand sens, ensuite parce que les mots de *manège* & d'*art* vont toujours mal avec l'amour. Ce vers,

Y jetât par degrés un trouble intéressant,

était le modèle sur lequel tous les autres devaient être faits. On se permet cette observation qui peut paraître sévère, parce que le caractère de Damis est piquant & attachant, & qu'il peut être perfectionné. C'est cette perfection qu'on desire, & que l'on attend d'un homme qui a le talent de M. Dorat.

Lisimon propose à Damis d'être cet ami dont Mélise a besoin. Mais il s'en défend & se refuse à cette union. Lisimon le redit un moment après à Mélise

qui ne manque pas d'en être très-piquée. Elle commence à être vivement inquiète. Elle fait que Damis a, dans ses mains, un portrait qu'il regarde souvent. Elle ignore que ce portrait est le sien. L'auteur a fait un usage très-adroit de ce ressort qui donne le mouvement à la pièce, & qui en fait le dénouement. Floricourt survient dans le moment où il est le plus importun. Il tient à Mélise des propos en l'air, & la remercie des douceurs qu'elle ne lui dit pas. Il tombe à ses pieds, & Damis le surprend dans cette attitude. Floricourt sort enchanté de son prétendu bonheur, & Damis reste avec Mélise qui voudrait bien le trouver jaloux. Leur scène est vive & piquante. Damis lui reproche cette lettre de congé qu'il ne méritait pas, puisque jamais il ne prit la liberté de se déclarer amoureux. Mélise s'efforce de lui faire avouer qu'il l'était & qui l'est encore. Mais il s'en défend avec une politesse qui l'offense au point qu'elle le renvoie.

Eh ! de cet homme-là je serais le jouet !

Qu'est-ce donc qui me tient ? L'aimerais-je en effet ?

Oh ! que je l'aime ou non, je prétends qu'il s'écaille ;

F vj

132 MERCURE DE FRANCE.

Je le veux par raison , bien plus que par caprice .
J'ai su toucher son cœur ; il a beau se masquer ,
Et son adroit orgueil ne veut pas s'expliquer !
C'est mon maudit billet ! . . . Qui me forçait d'é-
crire ?

Que prétendais-je avant qu'il m'eût osé rien dire ;
Ma conduite est étrange , incroyable vraiment ;
Mais la sienne ! . . . la sienne est un affront san-
glant.

Oh ! cet homme est un monstre . . . eh ! bien, il est
aimable ;

C'est la règle . . . que faire ? ô trouble insupport-
table !

Ce monstre-là me plaît : je le sens , j'en rougis ;
Mais je m'en vengerai , quand je l'aurai soumis.

Cet homme est un monstre . . . eh bien il est aimable ;

C'est la règle ;

C'est encore là un trait fort heureux.

Au troisième acte Lisimon a changé d'avis : piqué du refus de Damis , il est revenu à Floricourt. Mélise se retrouve avec Damis , & c'est la scène du dénouement. Elle le presse de questions au sujet de ce portrait. Elle veut absolument le voir. Elle éprouve une bien douce surprise en le reconnaissant. Damis demande s'il peut espérer son pardon.

Fais-t'on grâce au larcin ?

Il faut qu'absolument votre bouche prononce.

M É L I S E.

Il vous tint lieu d'aveu : qu'il soit donc ma réponse.

Elle lui rend le portrait. Il tombe à ses pieds.

J'ai feint quelques instans pour ne feindre jamais ,

Lui dit - il avec transport. Viennent ensuite le Notaire & le mariage , & le valet de Damis dit d'un air de triomphe :

Nous avons esquivé la déclaration.

Ce trait de plaisanterie qui rappelle le caractère de Damis, termine fort bien cette jolie comédie , qui a été jouée supérieurement & qui paraît faite pour rester au théâtre. Elle a eu un succès égal à la Ville & à la Cour. Les deux pièces de M. Dorat sont dédiées à Madame la Dauphine , à cette Princesse adorée , vers qui se tournent aujourd'hui les vœux de tous les Français , qui est l'objet des hommages de nos Muses & des travaux de nos Artistes , & qui les juge & les récompense d'un regard. Nous devons citer un mor-

134 MERCURE DE FRANCE.

ceau de cette dédicace qui rappelle une anecdote bien intéressante.

Vois les neuf Sœurs t'offrir des chants
Que l'ame applaudit, qu'elle inspire,
Et qui peignent nos sentimens.
De roses couronnant sa lyre,
L'une cherche dans ton sourire
Le prix flatteur de ses accens :
Aux bergers des prochaines rives
L'autre raconte ces vertus
Que ton rang ne tient point captives ;
Et qu'il fait aimer encor plus.
Sur la musette solitaire
Elle dit aux bois d'alentour,
Par quels soins ta main tutélaire,
Sous l'humble toit d'une chaumière,
Consola l'Hymen & l'Amour ;
Comment ta noble bienfaisance
Fit avec tant d'humanité
Dans ton char asseoir l'Indigence
Et l'Infortune à ton côté.
C'est alors qu'une hymne touchante
S'élève à toi du fond des cœurs,
Et qu'oubliant tous ses malheurs,
La Pauvreté reconnaissante
En tributs présente des fleurs
A la Grandeur compatissante,
Qui connoît le charme des pleurs.

La récompense la plus flatteuse pour un Français est sans doute l'accueil que le Souverain fait à ses travaux. M. Dorat, honoré de cette récompense, a présenté ces vers au Roi le jour que la Feinte par Amour fut jouée devant S. M. à Choisi.

Des Souverains, quoi ! le plus adoré,
 A mes essais daigne sourire !
 Ah ! plus mon cœur est enivré,
 Moins j'ai de force pour le dire.
 Des écrivains heureux que leur siècle chérit,
 Un autre âge souvent vient faner la couronne ;
 Mais rien jamais ne la flétrit,
 Lorsque c'est LOUIS qui la donne.
 Une timide fleur, peu faite pour briller,
 Loin de lui languissait encore ;
 Sous ses yeux elle vient d'éclorre...
 Et la fleur se change en laurier.

Histoire de Maurice, Comte de Saxe, &c.
 par M. le Baron d'Espagnac, Gouverneur de l'Hôtel royal des Invalides, &c.
 A Paris, chez la V^e Duchesne, rue St Jacques ; Pissot, à l'entrée du quai de Conti, au bas du Pont-neuf, & l'Esprit, au Palais royal.

Cette histoire présente un tableau très-exact de toutes les campagnes du Maré-

chal de Saxe , tracé de la main d'un militaire très-distingué par les grades où il a été élevé , par la manière dont il les a remplis & par les récompenses qu'il a obtenues. On y trouve dans le plus grand détail , les plus fameuses opérations de la guerre de 1741 , qui doivent exciter la curiosité & l'intérêt de tous les lecteurs citoyens. L'auteur , particulièrement attaché au Maréchal de Saxe , parle souvent comme témoin oculaire , & quelquefois il fait parler le Maréchal lui-même dont il a eu entre les mains les correspondances. Par exemple , la célèbre escalade de Prague est racontée dans une lettre du Maréchal de Saxe avec cette simplicité militaire qui rend compte des faits , & qui laisse aux connaisseurs le soin de les apprécier. La description de la journée de Fontenoy , de celles de Loffelt & de Rocou , n'a peut-être jamais été faite avec tant de soin. Mais sur-tout on rencontre avec plaisir beaucoup de traits particuliers sur le caractère & la vie du Maréchal de Saxe , & l'on fait que lorsqu'il s'agit d'un homme extraordinaire , ces traits sont toujours dignes d'attention. Par exemple , l'auteur nous apprend que lorsque le Comte de Saxe épousa la Comtesse de

Loben, fille de condition, riche & aimable, il n'avait pas de penchant pour le mariage. Le nom de Victoire que portait la Comtesse le décida.

On se souviendra toujours du singulier siège que Charles XII soutint dans sa maison de Bender. Dans le temps des troubles de Pologne, sous le règne du Roi Auguste, le Comte de Saxe soutint un siège à peu-près semblable dans une maison du village de Crachnitz, où il se défendit avec dix-huit hommes contre huit cent. Voici le détail de cette aventure.

« Le Comte de Saxe se trouva à l'entrée
 » de la nuit dans le village de Crachnitz;
 » il se logea dans un carthemar, espèce
 » de bâtiment à - peu - près semblable à
 » ceux qu'on appelle caravanferai, en Tur-
 » quie. Les Polonais, en étant informés,
 » détachèrent huit cent cavaliers ou dra-
 » gons pour l'enlever; ils comptaient que
 » c'était le Maréchal Comte de Flem-
 » ming, qu'ils savaient devoir venir par
 » la même route. Le Comte de Saxe était
 » à peine à table, qu'on l'avertit qu'il en-
 » trait beaucoup de cavalerie dans le
 » bourg, & qu'elle défilait de son côté;
 » dans l'impossibilité de défendre tous les
 » bâtimens de son logis avec dix - huit

138 MERCURE DE FRANCE.

» personnes , il abandonna la cour , &
» occupa les chambres du premier étage ;
» il plaça deux ou trois de ses valets dans
» chacune , avec ordre de percer le plan-
» cher pour tirer sur ceux qui entreraient
» dans celle du rez-de-chaussée.

» Comme il pouvait donner du secours
» à ses gens par l'écurie , il s'y mit avec
» le reste de son monde. A peine avait il
» fait ces dispositions , que les Polonais
» l'attaquèrent ; ils enfoncèrent d'abord
» les portes d'en bas ; mais les premiers
» entrés ayant été tués , ceux qui venaient
» après craignirent le même sort ; ils aban-
» donnèrent cette attaque pour monter
» dans les chambres qu'ils voyaient n'é-
» tre pas gardées ; leur dessein était de
» fusiller par le plancher de celle-ci , dans
» celles où il y avait du monde ; le Com-
» te de Saxe ne pouvait s'y opposer ; il
» les laissa monter , & , les ayant suivis
» avec ce qu'il avait d'officiers , il les
» passa au fil de l'épée. Malgré cet échec ,
» les Polonais tentèrent une seconde at-
» taque ; le Comte de Saxe , quoique
» blessé d'un coup de feu à la cuisse , les
» chargea avec le même succès ; ils n'osè-
» rent s'exposer de nouveau ; & , ayant
» investi la maison par de petits postes ,

» ils envoyèrent un officier sommer le
 » Comte de Saxe, avec menace de le
 » brûler, s'il ne se rendait. Le Comte de
 » Saxe avait de fortes raisons de leur
 » échapper; il cria à l'officier de s'en re-
 » tourner: cet officier insistant sur ce
 » qu'il y aurait bon quartier, le Comte
 » de Saxe eut de l'inquiétude que ses of-
 » fres ne tentassent les personnes qu'il
 » avait avec lui; il se vit obligé de faire
 » tuer cet officier. Les Polonais ne se re-
 » burèrent point; ils lui députèrent un
 » Dominicain qui eut le même sort. Le
 » Comte de Saxe assembla ensuite son
 » monde; il leur dit que n'y ayant aucun
 » quartier à attendre pour lui non plus
 » que pour eux, il ne voyait d'autre parti
 » que de sortir à la faveur de la nuit;
 » que les petits détachemens qui les in-
 » vestissaient, ne pouvant être secourus
 » sur le champ par le gros de leurs trou-
 » pes, on les forcerait aisément, & que,
 » si on réussissait à gagner le bois qui n'é-
 » rait qu'à quelques pas de la maison, la
 » retraite serait assurée.

» Cette proposition ayant été approu-
 » vée du plus grand nombre, il sortit
 » avec quatorze hommes; il rencontra
 » d'abord une garde qui avait mis pied à

Cet endroit était important. Il s'agissait d'y tracer avec précision, mais en même temps avec intérêt, les moyens que Damis se propose d'employer pour réformer les erreurs de Méliſe, & la ramener à l'amour. Peut être fallait-il écarter ces expressions de *tourmenter son cœur*, de *manège*, de *fleurs*, de *cenſure*, d'*art* & de *nature*, premièrement parce que l'opposition de l'art à la nature est un peu usée, & ne doit plus s'employer qu'avec une combinaison neuve & un très-grand sens, ensuite parce que les mots de *manège* & d'*art* vont toujours mal avec l'amour. Ce vers,

Y jetât par degrés un trouble intéressant ,

était le modèle sur lequel tous les autres devaient être faits. On se permet cette observation qui peut paraître sévère, parce que le caractère de Damis est piquant & attachant, & qu'il peut être perfectionné. C'est cette perfection qu'on desire, & que l'on attend d'un homme qui a le talent de M. Dorat.

Lisimon propose à Damis d'être cet ami dont Méliſe a besoin. Mais il s'en défend & se refuse à cette union. Lisimon le redit un moment après à Méliſe

qui ne manque pas d'en être très-piquée. Elle commence à être vivement inquiète. Elle fait que Damis a, dans ses mains, un portrait qu'il regarde souvent. Elle ignore que ce portrait est le sien. L'auteur a fait un usage très-adroit de ce ressort qui donne le mouvement à la pièce, & qui en fait le dénouement. Floricourt survient dans le moment où il est le plus importun. Il tient à Mélise des propos en l'air, & la remercie des douceurs qu'elle ne lui dit pas. Il tombe à ses pieds, & Damis le surprend dans cette attitude. Floricourt sort enchanté de son prétendu bonheur, & Damis reste avec Mélise qui voudrait bien le trouver jaloux. Leur scène est vive & piquante. Damis lui reproche cette lettre de congé qu'il ne méritait pas, puisque jamais il ne prit la liberté de se déclarer amoureux. Mélise s'efforce de lui faire avouer qu'il l'était & qui l'est encore. Mais il s'en défend avec une politesse qui l'offense au point qu'elle le renvoie.

Eh ! de cet homme-là je serais le jouet !

Qu'est-ce donc qui me tient ? L'aimerais-je en effet ?

Oh ! que je l'aime ou non, je prétends qu'il s'effraie ;

F vj

132 MERCURE DE FRANCE.

Je le veux par raison , bien plus que par caprice ..
J'ai su toucher son cœur ; il a beau se masquer ,
Et son adroit orgueil ne veut pas s'expliquer !
C'est mon maudit billet !... Qui me forçait d'é-
crire ?

Que prétendais-je avant qu'il m'eût osé rien dire ?
Ma conduite est étrange , incroyable vraiment ;
Mais la sienne !... la sienne est un affront san-
glant.

Oh ! cet homme est un monstre... eh ! bien, il est
aimable ;

C'est la règle... que faire ? ô trouble insupportable !

Ce monstre-là me plaît : je le sens , j'en rougis ;
Mais je m'en vengerai , quand je l'aurai soumis.

Cet homme est un monstre... eh bien il est aimable ;

C'est la règle ;

C'est encore là un trait fort heureux.

Au troisième acte Lisimon a changé d'avis : piqué du refus de Damis , il est revenu à Floricourt. Mélise se retrouve avec Damis , & c'est la scène du dénouement. Elle le presse de questions au sujet de ce portrait. Elle veut absolument le voir. Elle éprouve une bien douce surprise en le reconnaissant. Damis demande s'il peut espérer son pardon.

Fais-t'on grâce au larcin ?
 Il faut qu'absolument votre bouche prononce.

M É L I S E.

Il vous tint lieu d'aveu : qu'il soit donc ma réponse.

Elle lui rend le portrait. Il tombe à ses pieds.

J'ai feint quelques instans pour ne feindre jamais ,

Lui dit - il avec transport. Viennent ensuite le Notaire & le mariage , & le valet de Damis dit d'un air de triomphe :

Nous avons esquivé la déclaration.

Ce trait de plaisanterie qui rappelle le caractère de Damis, termine fort bien cette jolie comédie , qui a été jouée supérieurement & qui paraît faite pour rester au théâtre. Elle a eu un succès égal à la Ville & à la Cour. Les deux pièces de M. Dorat sont dédiées à Madame la Dauphine , à cette Princesse adorée , vers qui se tournent aujourd'hui les vœux de tous les Français , qui est l'objet des hommages de nos Muses & des travaux de nos Artistes, & qui les juge & les récompense d'un regard. Nous devons citer un mor-

ceau de cette dédicace qui rappelle une anecdote bien intéressante.

Vois les neuf Sœurs t'offrir des chants
 Que l'ame applaudit, qu'elle inspire,
 Et qui peignent nos sentimens.
 De roses couronnant sa lyre,
 L'une cherche dans ton sourire
 Le prix flatteur de ses accens :
 Aux bergers des prochaines rives
 L'autre raconte ces vertus
 Que ton rang ne tient point captives ;
 Et qu'il fait aimer encor plus.
 Sur la musette solitaire
 Elle dit aux bois d'alentour,
 Par quels soins ta main tutélaire,
 Sous l'humble toit d'une chaumière,
 Consola l'Hymen & l'Amour ;
 Comment ta noble bienfaisance
 Fit avec tant d'humanité
 Dans ton char asséoir l'Indigence
 Et l'Infortune à ton côté.
 C'est alors qu'une hymne touchante
 S'élève à toi du fond des cœurs,
 Et qu'oubliant tous ses malheurs,
 La Pauvreté reconnaissante
 En tributs présente des fleurs
 A la Grandeur compatissante,
 Qui connoît le charme des pleurs.

La récompense la plus flatteuse pour un Français est sans doute l'accueil que le Souverain fait à ses travaux. M. Dorat, honoré de cette récompense, a présenté ces vers au Roi le jour que la Feinte par Amour fut jouée devant S. M. à Choisi.

Des Souverains, quoi ! le plus adoré,
A mes essais daigne sourire !
Ah ! plus mon cœur est enivré,
Moins j'ai de force pour le dire.

Des écrivains heureux que leur siècle chérit,
Un autre âge souvent vient faner la couronne ;
Mais rien jamais ne la flétrit,
Lorsque c'est Louis qui la donne.

Une timide fleur, peu faite pour briller,
Loin de lui languissait encore ;
Sous ses yeux elle vient d'éclorre...
Et la fleur se change en laurier.

Histoire de Maurice, Comte de Saxe, &c.
par M. le Baron d'Espagnac, Gouverneur de l'Hôtel royal des Invalides, &c.
A Paris, chez la V^e Duchesne, rue St Jacques ; Pissot, à l'entrée du quai de Conti, au bas du Pont-neuf, & l'Esprit, au Palais royal.

Cette histoire présente un tableau très-exact de toutes les campagnes du Maré-

chal de Saxe, tracé de la main d'un militaire très-distingué par les grades où il a été élevé, par la manière dont il les a remplis & par les récompenses qu'il a obtenues. On y trouve dans le plus grand détail, les plus fameuses opérations de la guerre de 1741, qui doivent exciter la curiosité & l'intérêt de tous les lecteurs citoyens. L'auteur, particulièrement attaché au Maréchal de Saxe, parle souvent comme témoin oculaire, & quelquefois il fait parler le Maréchal lui-même dont il a eu entre les mains les correspondances. Par exemple, la célèbre escalade de Prague est racontée dans une lettre du Maréchal de Saxe avec cette simplicité militaire qui rend compte des faits, & qui laisse aux connaisseurs le soin de les apprécier. La description de la journée de Fontenoy, de celles de Loffelt & de Rocou, n'a peut-être jamais été faite avec tant de soin. Mais sur-tout on rencontre avec plaisir beaucoup de traits particuliers sur le caractère & la vie du Maréchal de Saxe, & l'on fait que lorsqu'il s'agit d'un homme extraordinaire, ces traits sont toujours dignes d'attention. Par exemple, l'auteur nous apprend que lorsque le Comte de Saxe épousa la Comtesse de

Loben, fille de condition, riche & aimable, il n'avait pas de penchant pour le mariage. Le nom de Victoire que portait la Comtesse le décida.

On se souviendra toujours du singulier siège que Charles XII soutint dans sa maison de Bender. Dans le temps des troubles de Pologne, sous le règne du Roi Auguste, le Comte de Saxe soutint un siège à peu-près semblable dans une maison du village de Crachnitz, où il se défendit avec dix-huit hommes contre huit cent. Voici le détail de cette aventure.

« Le Comte de Saxe se trouva à l'entrée
 » de la nuit dans le village de Crachnitz;
 » il se logea dans un carthemar, espèce
 » de bâtiment à - peu - près semblable à
 » ceux qu'on appelle caravanferai, en Tur-
 » quie. Les Polonais, en étant informés,
 » détachèrent huit cent cavaliers ou dra-
 » gons pour l'enlever; ils comptaient que
 » c'était le Maréchal Comte de Flem-
 » ming, qu'ils savaient devoir venir par
 » la même route. Le Comte de Saxe était
 » à peine à table, qu'on l'avertit qu'il en-
 » trait beaucoup de cavalerie dans le
 » bourg, & qu'elle défilait de son côté;
 » dans l'impossibilité de défendre tous les
 » bâtimens de son logis avec dix - huit

138 MERCURE DE FRANCE.

» personnes , il abandonna la cour , &
» occupa les chambres du premier étage ;
» il plaça deux ou trois de ses valets dans
» chacune , avec ordre de percer le plan-
» cher pour tirer sur ceux qui entreraient
» dans celle du rez-de-chaussée.

» Comme il pouvait donner du secours
» à ses gens par l'écurie , il s'y mit avec
» le reste de son monde. A peine avait il
» fait ces dispositions , que les Polonais
» l'attaquèrent ; ils enfoncèrent d'abord
» les portes d'en bas ; mais les premiers
» entrés ayant été tués , ceux qui venaient
» après craignirent le même sort ; ils aban-
» donnèrent cette attaque pour monter
» dans les chambres qu'ils voyaient n'é-
» tre pas gardées ; leur dessein était de
» fusiller par le plancher de celle-ci , dans
» celles où il y avait du monde ; le Com-
» te de Saxe ne pouvait s'y opposer ; il
» les laissa monter , & , les ayant suivis
» avec ce qu'il avait d'officiers , il les
» passa au fil de l'épée. Malgré cet échec ,
» les Polonais tentèrent une seconde at-
» taque ; le Comte de Saxe , quoique
» blessé d'un coup de feu à la cuisse , les
» chargea avec le même succès ; ils n'osè-
» rent s'exposer de nouveau ; & , ayant
» investi la maison par de petits postes ,

» ils envoyèrent un officier sommer le
 » Comte de Saxe , avec menace de le
 » brûler , s'il ne se rendait. Le Comte de
 » Saxe avait de fortes raisons de leur
 » échapper ; il cria à l'officier de s'en re-
 » tourner : cet officier insistant sur ce
 » qu'il y aurait bon quartier, le Comte
 » de Saxe eut de l'inquiétude que ses of-
 » fres ne tentassent les personnes qu'il
 » avait avec lui ; il se vit obligé de faire
 » tuer cet officier. Les Polonais ne se re-
 » butèrent point ; ils lui députèrent un
 » Dominicain qui eut le même sort. Le
 » Comte de Saxe assembla ensuite son
 » monde ; il leur dit que n'y ayant aucun
 » quartier à attendre pour lui non plus
 » que pour eux , il ne voyait d'autre parti
 » que de sortir à la faveur de la nuit ;
 » que les petits détachemens qui les in-
 » vestissaient , ne pouvant être secourus
 » sur le champ par le gros de leurs trou-
 » pes , on les forcerait aisément , & que ,
 » si on réussissait à gagner le bois qui n'é-
 » tait qu'à quelques pas de la maison , la
 » retraite serait assurée.

» Cette proposition ayant été approu-
 » vée du plus grand nombre , il sortit
 » avec quatorze hommes ; il rencontra
 » d'abord une garde qui avait mis pied à

140 MERCURE DE FRANCE.

» terre; elle ne pouvait s'imaginer qu'une
» poignée de gens fût capable d'une telle
» résolution. Cette garde fut chargée l'é-
» pée à la main & mise en fuite ; le
» Comte de Saxe ayant le passage libre ,
» gagna le bois & la ville de Sandomir
» où il y avait garnison Saxonne.»

L'auteur ne manque jamais l'occasion de rapporter ces traits d'héroïsme dont de simples soldats ont été quelquefois capables , & qu'il faut rappeler d'autant plus souvent , que le feu sacré des vertus patriotiques, aujourd'hui prêt à s'éteindre, a plus besoin d'aliment. Tel est ce mot d'un grenadier du régiment d'Orléans qui avait eu la jambe emportée d'un boulet de canon à la bataille de Rocou. Le Maréchal de Saxe craignant qu'on ne marchât sur lui , & avertissant d'y prendre garde : *Que vous importe ma vie* , dit le soldat ? *Gagnez la bataille.* « A l'attaque
» du poste de Sandberg , il y avait , à la
» tête de la tranchée , des compagnies de
» grenadiers qui s'étaient couvertes avec
» des sacs à terre , parmi lesquels on
» avait , par méprise , mêlé des sacs de
» poudre ; le feu y prit pendant la nuit ,
» tous ces grenadiers furent tués ou blef-
» sés. L'ennemi pouvant profiter de cet

» accident pour venir combler les tra-
 » vaux , on alla sur le champ demander
 » du secours à un bataillon de grenadiers
 » postiches qui campait tout auprès ; ces
 » grenadiers coururent nus pieds , leurs
 » gibernes sur leurs chemises ; ils prirent,
 » dans cet état , la place de ceux qui ve-
 » naient de périr. »

Des exemples d'intrépidité paraîtront
 moins étonnans dans un homme qui por-
 te le nom de Boufflers ; mais l'extrême
 faiblesse de l'âge rend la force d'ame plus
 admirable. « Le fils du Duc de Boufflers
 » était colonel d'un régiment d'infante-
 » rie à la journée de Rocou , & si jeune ,
 » que ne pouvant franchir l'escarpement
 » du village qu'on attaquait , il pria un
 » grenadier de le passer de l'autre côté du
 » verger ; son digne père demanda au
 » Maréchal de Saxe la permission de com-
 » battre à côté de son fils. »

Après avoir ainsi rendu justice aux su-
 jets , il fallait bien que l'auteur la rendît
 au maître. Voici comme il s'explique sur
 la part que le Roi prit à l'affaire de Law-
 feld. « Le Roi témoigna , pendant toute
 » l'action , cette tranquillité qui est l'ame
 » du succès. Ayant toute confiance dans
 » les moyens du Maréchal de Saxe char-

142 MERCURE DE FRANCE.

ge de la conduite des attaques, il ne fut jamais inquiet de celles qui ne réussissaient pas. Attentif à tout, il le fait avertir de ce qui lui paraissait critique : s'apercevant à la quatrième attaque de Lawfeld, que les Alliés faisaient marcher leurs lignes pour soutenir le village, il donna ordre aux brigades de Navarre, Gistine, Auvergne & de la Cour-au-Chantre, de se porter à l'appui de celles qui attaquaient. Le village ayant été pris pendant qu'elles étaient en marche, il les fit revenir à leurs postes. Sa présence sur la hauteur d'Heerderen contint le Maréchal de Bathiany. Ce général ne put jamais croire que, Sa Majesté y étant, la gauche de l'armée française ne fût pas plus en force. »

Si quelqu'un était en état d'apprécier les talens du Maréchal de Saxe, c'était sans doute le Roi de Prusse. Il lui rendait un témoignage bien glorieux en écrivant à M. de Voltaire en 1744: « J'ai vu ici le héros de la France, ce Saxon, ce Turenne du siècle de Louis XV ; je me suis instruit par ses discours, dans l'art de la guerre. Ce général paraît être le professeur de tous les généraux de l'Europe.

» Le Maréchal de Saxe jouissait d'une
 » fanté robuste & bien constituée : tout
 » lui annonçait une carrière longue & dé-
 » licieuse, lorsqu'une fièvre putride l'en-
 » leva, le 30 Novemb. 1750, après neuf
 » jours de maladie, n'étant âgé que de
 » cinquante-quatre ans, un mois & douze
 » jours. Il se vit mourir avec cette fer-
 » meté qu'il avait montrée dans tant d'oc-
 » casions périlleuses. Le Roi ayant en-
 » voyé à son secours M. de Sénac, son
 » premier médecin, très attaché au Ma-
 » réchal de Saxe, & qui l'avait suivi pen-
 » dant quatre campagnes : *Docteur*, lui
 » dit-il un moment avant sa mort, *la vie*
 » *n'est qu'un songe ; le mien a été beau,*
 » *mais il est court.*

» Le Maréchal de Saxe était de la gran-
 » de taille : il avait les yeux bleus, le nez
 » bien fait, le regard noble & martial.
 » Un sourire agréable & gracieux corri-
 » geoit un peu de rudesse que son teint
 » basané & ses sourcils noirs & épais don-
 » naient à sa physionomie. Son caractère,
 » naturellement fier, n'aimait pas à être
 » contrarié ; mais il revenait aisément,
 » & son ame était aussi incapable de haïr
 » long temps, que de nuire à qui que ce
 » fût. Personne n'ignore qu'il étoit fa-

144 MERCURE DE FRANCE.

» meux par sa force & son adresse. Il était
 » si fort qu'il partageait en deux un fer-à-
 » cheval, & tortillait un gros clou de
 » maréchal avec ses doigts, de telle sorte
 » qu'il en faisait un tirebouchon. On ra-
 » conte que courant Londres à pied, il
 » eut avec un boueur une affaire qu'il ter-
 » mina en un tour de main ; il laissa ve-
 » nir sur lui son boueur, le saisit par le
 » chignon, & le fit voler en l'air en le
 » dirigeant de manière qu'il tombât au
 » milieu de son tombereau rempli jus-
 » qu'aux bords d'une boue liquide. Quant
 » à son adresse, on cite qu'étant à la chasse
 » à Chantilly, il plongea son couteau de
 » chasse entre la tête & le cou d'un san-
 » glier avec une telle dextérité, que le
 » sanglier resta mort sur la place.

» Il disait quelquefois : *Je me défie de*
 » *ces militaires qui demandent sans cesse*
 » *des détachemens pour aller à l'ennemi ;*
 » *ils sont d'ordinaire comme le cheval de*
 » *bronze, qui a toujours le pied levé & ne*
 » *marche jamais.* Affable à tout le mon-
 » de, attentif aux besoins des soldats,
 » mais rigide sur le bon ordre, il était
 » adoré & craint des troupes. Ayant tou-
 » jours l'air content, il inspirait cette con-
 » fiance sans laquelle un général ne sau-
 » rait

» rait réussir. Emporté par son zèle pour
 » la discipline, & par l'austérité des prin-
 » cipes de son éducation militaire, si
 » dans les commencemens qu'il fut char-
 » gé du commandement, il tint quelques
 » propos durs à des officiers indolens
 » ou peu instruits, il en répara l'amertu-
 » me par ses attentions pour eux : per-
 » sonne n'ignore qu'au camp de Bra-
 » mahoff, un capitaine d'infanterie ayant
 » voulu donner sa démission, parce qu'il
 » s'était servi vis-à-vis de lui, de termes
 » propres à l'humilier, il lui en fit ses
 » excuses publiquement, & ne cessa de
 » lui donner des preuves de son amitié.
 » Généreux & humain, il ne faisait mou-
 » rir ni espions, ni maraudeurs : il pré-
 » férail de les tenir à la chaîne jusqu'à la
 » fin de la campagne. D'un caractère ou-
 » vert, il communiquait souvent aux
 » officiers qui s'assembloient chez lui, ce
 » qu'il savoit des projets des ennemis, &
 » les moyens pour s'y opposer. Protec-
 » teur décidé du mérite, il louoit, en
 » toutes occasions, les officiers qui se
 » distinguaient ; il alloit les voir lors-
 » qu'ils étoient blessés ; il sollicitoit pour
 » eux les grâces dues à leurs services.

» Jamais général ne fut plus ménager

I. Vol.

G

» du sang des soldats. Quand on lui pro-
 » posoit dans les sièges, des attaques de
 » vive force, soit du chemin couvert,
 » soit de quelques ouvrages extérieurs,
 » il ne s'y prêtait que dans les cas d'une
 » nécessité absolue : *Il vaut mieux, di-*
 » *sait-il, différer de quelques jours, plu-*
 » *tôt que de perdre un grenadier, qu'il faut*
 » *vingt ans pour remplacer.*

» Précis dans ses ordres, vingt lignes
 » contenoient les dispositions d'une ba-
 » taille; cependant tout étoit combiné,
 » prévu & de la plus grande clarté.

» Le Comte Turpin étant à dîner à Aix-
 » la Chapelle, avec plusieurs officiers gé-
 » néraux des Alliés, & leur ayant deman-
 » dé ce qu'ils pensoient du Maréchal de
 » Saxe : il nous commande, répondirent-
 » ils, tout comme vous. »

» Le Prince de Lichtenstein dînant avec
 » lui à Manheim, chez l'Electeur Pala-
 » tin, en 1734, le pressait d'entrer au
 » service de l'Empereur, où il avait dans
 » la personne du Prince Eugène, un ami
 » qui s'occuperait de lui; au lieu qu'étant
 » étranger en France, il aurait peine à s'y
 » avancer. J'espère, lui répondit-il, me
 » conduire de façon à mériter l'estime
 » des Français; si je parviens à l'obtenir,

» je ferai mon chemin chez eux plus vite
» qu'ailleurs.»

Il n'y a point d'Officier qui ne doive être jaloux de se procurer cet ouvrage, où M. le Baron d'Espagnac réunit les connaissances d'un militaire & les sentimens d'un citoyen.

*LETTRE de M. de Voltaire à M. le
Baron d'Espagnac.*

De Ferney, le 15 Décemb. 1773.

La première chose que j'ai faite, Monsieur, en recevant votre livre, c'est de passer presque toute la nuit à le lire avec mes yeux de quatre-vingts ans; & le premier devoir dont je m'acquitte en m'éveillant, est de vous remercier de l'honneur & du plaisir extrême que vous m'avez fait.

J'ai déjà lu tout ce qui regarde la guerre de Bohême, & je n'ai pu m'empêcher d'aller vite à la bataille de Fontenoy, en attendant que je relise tout l'ouvrage d'un bout à l'autre. On m'avait dit que vous donniez d'autres idées que moi de cette mémorable journée de Fontenoy. Je me préparais déjà à me corriger; mais j'ai vu, avec une grande satisfaction, que vous daignez justifier le petit précis que j'en avois donné sous les yeux de M. le Comte d'Argenson. Il n'appartient qu'à un Officier tel que vous, Monsieur, qui avez servi avec tant de distinction, d'entrer dans tous les détails intéressans que mon ignorance de l'art

de la guerre ne me permettait pas de développer. Je regarde votre histoire comme une instruction à tous les Officiers, & comme un grand encouragement à bien servir l'Etat. Vous rendez justice à chacun, sans blesser jamais l'amour-propre de personne. Vous faites seulement sentir très-sagement, par les propres lettres du Maréchal de Saxe, combien il était supérieur aux Généraux de Charles VII, Electeur de Bavière. Il n'y a guère d'Officiers blessés ou tués dans le cours de cette guerre, dont la famille ne trouve le nom, soit dans vos notes, soit dans le corps de l'histoire.

Votre ouvrage sera lu par toute la Nation, & principalement par ceux qui sont destinés à la guerre.

Vous êtes très-exact dans toutes les dates; c'est le moindre de vos mérites, mais il est nécessaire; & c'est ce qui manque aux commentaires de César, & même à Polybe.

Vous ne pouvez, Monsieur, employer plus dignement le noble loisir dont vous jouissez, qu'en instruisant la Nation pour laquelle vous avez combattu.

Agréez ma reconnaissance de l'honneur que vous m'avez fait, & le respect avec lequel je serai tant qu'il me restera un peu de vie, Monsieur, votre très-humble & très-obéissant serviteur.

VOLTAIRE.

PS. Je viens de lire le portrait du Maréchal de Saxe qui est à la fin du second volume; il est de main de maître, & écrit comme il convient.

J'ose espérer qu'on fera bientôt une nouvelle édition in 4°. avec des planches qui me paraissent absolument nécessaires pour l'instruction de tout le Militaire.

J A N V I E R. 1774. 149

Etrennes d'un Père à ses Enfans, troisième partie avec cette épigraphe :

Il faut semer, lorsqu'on veut recueillir.

vol. in-16. A Paris, chez Grangé, imprimeur - libraire, au Cabinet Littéraire, Pont Notre-Dame.

L'auteur de ces étrennes suit les progrès de ses élèves; il s'est plus appliqué dans cette troisième partie que dans les premières, à développer les élémens des connoissances & les maximes de morale-pratique.

Les Etrennes de Clio & de Mnémofyne; vol. in-12. A Paris, chez Ruault, libraire, rue de la Harpe.

Ces étrennes contiennent des tablettes élémentaires & chronologiques de l'histoire ancienne; un mémorial historique, avec l'année, le mois & le jour auquel l'événement est arrivé; un tableau de l'histoire de France en vers techniques, & un recueil d'apophtegmes, sentences, maximes, anecdotes, bons-mots, &c. Ces étrennes seront très-bien placées entre les mains des jeunes personnes; elles leur inspireront le desir de s'instruire, &

G iij

serviront dans l'occasion à leur rappeler le fruit de plusieurs lectures. Une maxime de Platon qu'elles ne doivent point perdre de vue, se trouve dans le recueil d'adages de ces étrennes : *L'ignorance est pour les yeux de l'esprit ce que l'aveuglement est pour les yeux du corps.*

Terée & Philomèle, tragédie en cinq actes par M. Renou, de l'académie de peinture, représentée pour la première fois par les Comédiens François ordinaires du Roi, le 3 Juin 1773. Prix, 30 s. A Paris, chez Delalain, rue & à côté de la Comédie Française.

Cette tragédie est précédée d'une préface dans laquelle l'auteur détaille ses plaintes contre les Comédiens, qui ont refusé de rejouer sa pièce; avec des réflexions sur l'abus de laisser les Comédiens juger les auteurs.

Le sujet de *Terée & Philomèle* est connu; il inspire la *terreur* & la *pitié*, qui sont les-deux grands ressorts de la tragédie. On a jugé bien rigoureusement à la représentation les moyens employés par M. Renou, pour exciter ces deux sentimens: peut-être la lecture lui sera-t'elle plus favorable.

Orphanis, tragédie par M. Blin de Saint More, représentée pour la première fois par les Comédiens ordinaires du Roi, le samedi 25 Septembre 1773. Prix, 36 s. A Paris, chez Delalain, libraire, rue & à côté de la Comédie Française, 1773.

L'auteur a fait précéder cette pièce d'une préface où il avoue que la lecture du *Marchand de Londres* lui a fait naître l'idée de sa tragédie ; cependant la seule ressemblance entre la pièce angloise & la sienne, c'est qu'une femme artificieuse abuse de sa beauté pour conduire un jeune homme au crime ; mais les personnages, le lieu de la scène, l'intrigue, le nœud, le dénouement, l'action, la conduite, les moyens sont absolument différens dans les deux ouvrages. M. Blin de St More rend un juste hommage dans une épître envers, aux talens & à la beauté de Mlle Raucourt, ainsi qu'au jeu & au zèle de M. Molé.

Les Spectacles de Paris, ou Calendrier historique & chronologique des Théâtres, avec des Anecdotes & un Catalogue de toutes les pièces jouées sur les différens théâtres ; les noms des auteurs vivans qui ont travaillé dans le genre

G iv

152 MERCURE DE FRANCE.

dramatique, & la liste de leurs ouvrages. On y a joint les demeures des principaux acteurs, danseurs, musiciens & autres personnes employées aux spectacles : 23^e partie pour l'année 1774; à Paris chez la veuve Duchesne, Libraire, rue S. Jacques.

Cet ouvrage a été revu, cette année, avec beaucoup d'exactitude & de soin, & il y a des augmentations qui le rendent plus instructif & plus intéressant; on y a inséré un grand nombre d'anecdotes nouvelles, dont plusieurs étoient peu connues. Le Catalogue des pièces jouées sur le théâtre de la Comédie Française, a été considérablement augmenté, de même que celui des auteurs vivans & de leurs ouvrages.

Voici quelques-unes des anecdotes rapportées dans ce Calendrier.

En 1730, on inventa & exécuta à Limoges un opéra. Le théâtre représentoit une nuit semée d'étoiles, & le poëme commençoit par ce vers ridicule qui fut entonné avec beaucoup d'emphase :

Soleil vis-tu jamais une si belle nuit ?

Le Directeur d'un opéra de Province plaidoit contre les musiciens, & ne vou-

loit point payer leur salaire, les accusant d'être ignorans. Ceux ci, pour tous moyens, exécutèrent une symphonie, avec beaucoup d'habileté, à l'audience même où leur cause fut appelée. Leur Avocat n'eut pas la peine de parler. Les Juges leur donnèrent gain de cause, & le Directeur fut condamné à les payer.

Un acteur qui arrivoit de Flandres, choisit, pour son début sur le théâtre de la Comédie Française, le rôle d'Andronic; cet acteur déplut beaucoup, & quand il vint à réciter ce vers :

Mais pour ma fuite, ami, quel parti dois-je
prendre?

un plaisant du parterre s'empressa de répondre :

L'Ami, prenez la poste, & retournez en Flandre.

Les 4^e & 5^e volumes *des causes célèbres*, ont suivi les premiers dont nous avons rendu compte. Il seroit trop long de donner ici l'analyse de toutes les causes & de toutes les questions qu'ils renferment. On en lira avec intérêt tout le détail dans l'ouvrage même. Elles y sont traitées avec une clarté & une précision qu'ornent agréablement l'élégance & le

coloris du style. Ce recueil devient de jour en jour plus intéressant; le 5^e volume qui vient de paroître, offre une variété piquante, & a de quoi plaire aux lecteurs mêmes qui n'ont d'autre objet que leur amusement. Tout annonce que les auteurs de cet ouvrage périodique, loin de démentir les promesses de leur début, perfectionnent de plus en plus leur travail, à mesure qu'ils avancent dans la carrière qu'ils ont à parcourir.

Ce Recueil est composé chaque année de huit volumes *in-12*, de dix à onze feuilles chacun. Le prix de l'abonnement est de 13 liv. 4 sols pour Paris, & de 17 liv. 14 sols pour la Province, port franc par la Poste. On s'abonne à Paris chez Lacombe, Libraire, rue Christine, & chez M. des Effarts, l'un des auteurs du Journal, rue S. Dominique, Fauxbourg S. Germain.

Calendrier intéressant pour l'année 1774, ou Almanach physico-économique, contenant une histoire abrégée & raisonnée des indictions qu'on a coutume d'insérer dans la plupart des Calendriers: un Recueil exact & agréable de plusieurs

J A N V I E R. 1774. 155
opérations physiques amusantes & sur-
prenantes, qui mettent tout le monde à
portée de faire plusieurs secrets éprouvés,
utiles à la société. A Bouillon & à Paris
chez Lacombe, Libraire, rue Christine,
1774; prix 18 sols brochés, 1 liv. 4 sols
reliés.

*Observations sur la Physique, sur l'His-
toire naturelle & sur les Arts, avec des
Planches en taille-douce. Dédiées à
Monseigneur le Comte d'ARTOIS, par
M. l'Abbé ROZIER, Chevalier de l'E-
glise de Lyon, de l'Académie Royale
des Sciences, Beaux - Arts & Belles-
Lettres de Lyon, de Villefranche, de
Dijon, de Marseille, de la Société Im-
périale de Physique & de Botanique de
Florence, Correspondant de la Société
des Arts de Londres, &c &c. ancien
Directeur de l'Ecole Royale de Méde-
cine vétérinaire de Lyon.*

Ce Journal n'a aucun rapport avec les
ouvrages périodiques, répandus en France
ou dans les Pays étrangers: on peut en
juger par les volumes déjà publiés. Le
but de cet ouvrage est d'annoncer les dé-
couvertes qui se font chaque jour dans
les Sciences.

G vj

Nos engagements envers le Public , font , suivant les termes du Prospectus de l'auteur , de traiter de toutes les parties de la Physique. Nous comprenons sous ce titre , la Physique générale & expérimentale ; les productions des trois Regnes de la nature , & leur analyse ; la Médecine qui les emploie pour conserver nos jours ; l'Agriculture qui sçait en tirer une partie de nos alimens ; les Arts & les Métiers qui les préparent pour les besoins & les commodités de la vie : en un mot , tout ce qui a rapport à l'observation & à l'expérience.

Chaque cahier sera divisé en quatre parties ; la première est destinée pour la Physique ; la seconde , pour l'Histoire naturelle ; la troisième , pour les Arts & Métiers ; la quatrième contiendra les faits singuliers & les nouvelles littéraires ; enfin , les gravures nécessaires pour l'intelligence des sujets , compléteront ce cahier.

Nous publierons & nous traduirons en entier les Mémoires communiqués par les auteurs , en quelque langue qu'ils soient écrits , ou les simples extraits de leurs découvertes , en attendant de plus grands détails.

Nous nous déterminâmes l'année der-

J A N V I E R. 1774. 157
nière à changer le format de cet ouvrage, & à l'imprimer dans la forme *in-4°*, parce qu'on peut le regarder comme le complément des volumes que les Académies publient: d'ailleurs le format *in-4°* multiplie moins le nombre des volumes; il paroît plus propre à un ouvrage consacré à l'avancement des Sciences, & à faire fonds de Bibliothèque.

S O U S C R I P T I O N .

Il paroîtra chaque mois un Cahier de dix à onze feuilles d'impression *in 4°*, enrichi de deux gravures en taille-douce. On pourra à la fin de chaque année relier ces douze Cahiers, & ils formeront deux volumes *in-4°* de 60 à 70 feuilles chacun. On souscrit pour cet ouvrage à Paris, chez l'Auteur, Place & Quarré Sainte-Geneviève, au coin de la rue des Sept-Voies. Le prix de la souscription est de 24 liv. pour Paris, & de 30 liv. pour la Province, franc de port.

PROSPECTUS de la NATURE CONSIDÉRÉE sous ses différens aspects, ou Journal des trois règnes de la Nature. contenant tout ce qui a rapport à la Science physique de l'homme, à l'art vétérinaire, à l'histoire des animaux, au règne végétal, à la connoissance des plantes, à l'agriculture, au Jardinage, aux arts; au règne minéral, à

158 MERCURE DE FRANCE.

L'exploitation des mines , aux singularités & à l'usage des différens fossiles , avec approbation & privilège du Roi , 1774.

La plupart des Souscripteurs de cet ouvrage périodique, ont désiré qu'il parût toutes les semaines, afin qu'il rassemblât plus de Nouveautés; nous nous sommes donc déterminés à le publier par feuille, régulièrement tous les Lundis, du même format *in - 8°* que l'*Avant-courreur*, qui dès-lors n'aura plus lieu. Quoique, suivant ce plan, le prix de ce Journal & le nombre des feuilles soient diminués, cependant nos Abonnés y trouveront plus de matières, & le recevront plus souvent. Nous y mettrons plus de précision, par la forme didactique que nous adoptons, & par le soin de ne présenter que le nécessaire & l'utile. Nous rendrons compte dans cette feuille de tout ce qui sera intéressant pour l'étude de l'Histoire Naturelle, tant dans les établissemens publics, que dans les Ouvrages nouveaux. Nous nous attacherons principalement à présenter à nos Lecteurs, la Science Physique de l'Homme, l'Art Vétérinaire, l'Agriculture, la Minéralogie, &c. Nous leur ferons part des découvertes, des Nouveautés, des phénomènes, des faits remar-

J A N V I E R. 1774. 159
quables, des Anecdotes, & généralement
des Sciences & des Arts qui sont du ressort
de l'Histoire Naturelle.

Nous aurons soin particulièrement d'in-
diquer les travaux à faire par chaque sai-
son dans l'agriculture & le jardinage, & de
rapporter les maladies endémiques &
épidémiques avec les remèdes ou les trai-
temens reconnus les plus efficaces.

*Pour faciliter l'acquisition de ce Jour-
nal de la Nature, nous n'avons fixé qu'à
12 liv. le prix de la Souscription, de 32
feuilles par an, qui seront rendues port
franc par la Poste, tant à Paris qu'en Pro-
vince.*

*MM. les Souscripteurs sont priés de don-
ner leur nom écrit lisiblement, & d'envoyer
la somme de 12 liv. port franc, ainsi que
la Lettre d'avis, au Sr Lacombe, Libraire,
rue Christine.*

*L'ESPAGNE LITTÉRAIRE, ouvrage proposé
par souscription, & rédigé par une Société de
Gens de Lettres; avec privilège du Roi.*

P L A N D E L' O U V R A G E.

1°. Notre première loi sera de nous interdire
toute critique offensante : cette promesse d'évi-
ter toute personnalité même la plus légère, n'est
point ici une formule d'usage ; c'est une parole
sacrée que nous ne violerons jamais.

160 MERCURE DE FRANCE.

2°. Nous donnerons des détails tirés des Mémoires de toutes les Académies, soit d'Espagne, soit de Portugal, tant à cause de la très-grande analogie qu'ont entr'elles ces deux Langues, que parce que ces deux Royaumes n'appartenoient autrefois qu'à un seul Souverain.

3°. Nous ferons connoître tous les Ecrits des différens Littérateurs, attachés ou non à ces corps respectables; nous en donnerons soit des analyses plus ou moins étendues, soit des traductions entières, s'ils sont assez piquans, ou assez courts pour nous le permettre.

4°. Nous suivrons dans nos observations les progrès successifs des connoissances & du goût; méthode qui indiquera la marche de l'esprit humain, & les obligations que chaque siècle contractoit avec les générations suivantes.

5°. Nous insérerons des anecdotes, & même des extraits circonstanciés sur la vie des Auteurs déjà morts, lorsqu'ils se seront assez distingués pour mériter ce tribut de reconnoissance, & sur celle des hommes célèbres en tout genre, qui ont honoré ces deux Nations. Annoncer ces objets, c'est en faire assez sentir toute l'importance.

6°. Nous embrasserons tout ce qui est Science, Morale, Jurisprudence, Physique, Mathématique, Botanique, Chymie, Chirurgie, Histoire, Géographie, Critique, Commerce, Histoire naturelle. La partie des Belles-Lettres fournira seule un objet considérable, en nous offrant les Romans, le Théâtre, les Pièces fugitives, les Ouvrages de goût, tant en prose qu'en vers, sur des sujets sçavans, ou galans, ou badins. On sçait combien les Romans & le Théâtre

présentent d'intrigues piquantes, de traits sail-
lants, & de situations heureuses chez les Auteurs
Espagnols.

7°. Nous y ajouterons des notices soignées
tant sur les Artistes célèbres, comme Sculpteurs,
Peintres, Graveurs, Architectes, que sur les
Inventeurs illustres de travaux purement méca-
niques.

8°. Nous aurons soin de rassembler dans les
écrits des autres Nations tout ce qui pourra se
rapporter à l'Histoire & à la Littérature Espa-
gnole. Ces Ouvrages soit Anglois, soit Alle-
mands, ou autres, seront traduits, lorsqu'ils trai-
teront des sujets susceptibles de comparaison,
tant à la politique, qu'aux mœurs, ou lorsqu'ils
offriront des contrastes curieux, ou des discus-
sions intéressantes. On comprend aisément com-
bien ce seul article est immense dans ses rap-
ports, & curieux par sa variété.

9°. Pour joindre à tant d'agrémens une uti-
lité absolument neuve en ce genre, nous don-
nerons dans chaque volume une leçon sur la Lan-
gue Espagnole, courte, mais claire, & propre à
en hâter la connoissance. Par - là nos lecteurs
pourront apprendre par eux-mêmes une Langue
digne certainement de fixer leur attention plus
qu'on ne le pense communément, & joindront
au plaisir de jouir de nos richesses, l'avantage de
pouvoir vérifier par eux - mêmes nos travaux.
Entrer dans de nouveaux détails, ce seroit pa-
roître vouloir surprendre le suffrage du Public.
Cette esquisse légère doit suffire à donner une
idée de l'ouvrage. Nous nous contenterons
d'observer que nous ne promettons rien que
nous ne puissions remplir avec fidélité.

Nous ajouterons seulement, qu'en Espagne, & en Portugal, les Libraires n'étant pas, pour l'ordinaire, dans l'usage de se charger de manuscrits, beaucoup d'ouvrages restent dans les cabinets, faute par les Auteurs de pouvoir suppléer aux avances quelquefois considérables que leur impression exige. Des Académiciens respectables se sont engagés à nous ouvrir ces sources inconnues. Nous avons d'ailleurs une collection de Livres Espagnols & Portugais, si ample, si curieuse, que nous nous flattons que le Public sera étonné des richesses qu'il y trouvera.

Quelque abondans, quelque précieux que soient ces secours, nous invitons tous les Savans avec qui nous n'avons point l'avantage d'être en correspondance, à vouloir bien contribuer au succès de notre Ouvrage; notre reconnoissance ne sera que plus vive, lorsqu'ils nous permettront de les nommer, & d'annoncer les obligations que nous leur aurons.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION.

Notre ouvrage formera chaque année une collection de six volumes de douze feuilles chacun. Nous les diviserons en plusieurs parties, dont chacune fera un cahier de trois feuilles d'impression in-12, qui paroîtront tous les quinze jours. Le premier cahier paroîtra le 15 Janvier 1774. Le second, le trente du même mois, & ainsi de suite, avec la plus grande exactitude, vu que tous les morceaux qui doivent composer les volumes de la première année, sont tous prêts à être imprimés.

Le prix de la Souscription est de 18 liv. pour Paris, & de vingt-quatre livres pour la Province, franc de port.

JANVIER. 1774. 163

On souscrira chez M. Jean - Frédéric Wild ,
Banquier , rue Grenier St Lazare , à côté du No-
taire, pour la correspondance des Pays Etrangers;
& chez LACOMBE, Libraire, rue Christine, pour
celle de Paris, & de toute la France.

Ceux qui n'auront pas souscrit , payeront cette
Collection vingt-quatre livres à Paris ; c'est-à-
dire , à raison de vingt sols chaque cahier.

Les paquets qui ne seront point envoyés francs
de port ne seront pas retirés.

*PROSPECTUS publié d'un Journal de Littérature ,
contenant toutes les Nouvelles de la République
des Lettres, des Analyses claires & précises des
Edits, Ordonnances, Déclarations, Lettres-
Patentes, &c. les Causes célèbres & intéres-
santes, soit par les Faits, soit par les Questions,
les Pièces nouvelles, &c. Ce Journal paroitra
exactement les Mardi & Samedi de chaque se-
maine ; il sera composé d'une demi-feuille in 4°
chaque ordinaire. Le premier Numéro paroitra
le 11 Janvier 1774. Avec Approbation & Pri-
vilège du Roi.*

Le titre de ce Journal , disent les auteurs, suffit
pour en faire connoître l'objet , l'étendue &
l'importance ; ce nouvel Ouvrage périodique
manquoit à notre Littérature.

Nous avons plusieurs excellens Journaux ; mais
comme ils ne paroissent la plupart que de mois
en mois , ils ne satisfont pas l'impatience du
Public éclairé , qui aime à être instruit de bonne
heure de toutes les nouveautés Littéraires.

Ces Journaux ont l'avantage de pouvoir en-
trer dans les discussions approfondies des Ouvra-

ges dont ils rendent compte ; *la nature du nôtre exclut les détails , & ne nous permet que des notices & des résultats ;* mais la multiplicité & la variété des objets qu'il embrasse , & la célérité avec laquelle nous présenterons à nos Lecteurs tout ce qui pourra les intéresser & les instruire , donnera un autre prix à notre travail ; ainsi , quoique cette nouvelle Feuille périodique ait un objet commun avec les autres Journaux , la forme , le ton & le but en sont essentiellement différens , & écartent toute espèce de concurrence.

L'Avant-Coureur sera désormais réuni & confondu avec ce JOURNAL DE LITTÉRATURE.

Le prix de la Souscription , tant pour Paris que pour la Province , rendu franc de port , est de 18 liv. On pourra s'abonner en tout tems , & commencer par le premier numéro de chaque mois.

On s'adressera à Paris , à L'HÔTEL de Thou , rue des Poitevins , & dans les Provinces , chez MM. les Directeurs & Contrôleurs des postes , ainsi que chez les principaux Libraires.

LE SCAPHANDRE , ou le Bateau de l'homme , vol. in-8°. avec figures , proposé par souscription. A Paris , chez Quillau , Libraire , rue Christine , au Magasin Littéraire.

M. de la Chapelle, des Académies de Lyon , de Rouen & de la Société Royale de Londres , dont nous avons des Institutions de Géométrie , des Sections Coniques , & un écrit sur les Ventriloques , avait , dans ce dernier ouvrage publié l'année dernière , promis à ses lecteurs de

mettre la dernière main à un traité sur la construction théorique & pratique du Scaphandre, ou du *Bateau de l'homme*, de son invention. Ce traité, absolument neuf, est achevé, ainsi que l'Auteur nous l'annonce par un *Prospectus* qui se distribue chez le Libraire ci-dessus nommé. Toute personne, forte ou foible, la plus neuve ou la moins exercée dans les travaux mécaniques, pourra y apprendre, sans maître, ou sans autre secours que son industrie naturelle, à construire méthodiquement & par principes un corselet avec lequel les hommes & femmes pourront, tout habillés, beaucoup mieux que sans vêtemens, nager sur le champ, sans l'avoir jamais fait, en se tenant tout de bout, à flot, plongés seulement jusqu'aux mamelles. Ce *Prospectus* que nous venons de citer, trace le plan de cet Ouvrage proposé par souscription, dont voici les conditions.

On ne demande aucune avance pour l'impression de ce Livre, en un volume *in-8°*. L'Auteur, qui se propose d'en faire les frais, prie seulement les personnes qui voudroient se procurer cet Ouvrage, de lui adresser une soumission d'en prendre un ou plusieurs exemplaires, & d'en faire payer le prix à Paris, au moment qu'il sera distribué. On en donnera avis par les Ouvrages périodiques, ou Papiers publics.

L'exemplaire coûtera quatre livres seize sols, broché. L'édition en sera accélérée ou retardée, selon le nombre desdites soumissions, & le plus ou le moins de diligence que l'on mettra à les faire. Elles seront conçues en ces termes: « Je, »
 « Souffigné, m'oblige de prendre ou de faire »
 « prendre tant d'exemplaires (on en désignera

« le nombre) du livre intitulé le *Scaphandre* , &
 « d'en faire payer 4 liv. 16 C. pour chaque exem-
 « plaire broché , dès qu'il sera mis en vente. »

On signera son nom , avec ses qualités , de-
 meure & date.

On pourra souscrire , ou envoyer simplement
 la soumission ci - dessus , franche de port , chez
 Quillau , libraire , rue Christine , attenant la rue
 Dauphine , auquel on adressera , aussi franchises
 de port , toutes les lettres concernant cette en-
 treprise ; ou chez M. Demarandel , notaire , rue
 Michel-le-Comte , au Marais ; ou chez l'Auteur ,
 rue Ste Anne , maison de M. Diancourt , à côté
 d'un bureau de la loterie de l'Ecole royale mili-
 taire , Butte St Roch.

Ceux qui n'auront point fait de soumission ,
 payeront six livres pour chaque exemplaire en
 blanc.

MM. CASTILHON frères , anciens Auteurs du
Journal Encyclopédique , ont acquis le *Privilège*
du Journal des beaux Arts & des Sciences , que
 faisoit ci - devant M. l'Abbé Aubert. Ils se pro-
 posent de faire de grands changemens dans le
 plan , & d'y traiter avec soin la partie des beaux
 Arts qui y étoit fort négligée , & de joindre à
 ce Tableau de la littérature Française , celui de
 la littérature Etrangère , dont on ne parloit pas.
 La réputation dont a joui le *Journal Encyclopé-*
dique , qu'ils n'ont quitté que depuis le 15 Dé-
 cembre 1772 , doit faire espérer qu'ils porteront
 le *Journal des beaux Arts & des Sciences* , à la
 perfection dont il est susceptible. La souscrip-
 tion de ce Journal est de 10 liv. pour Paris , &
 de 13 liv. 12 sols pour la Province , franc de

port. Il en paroît un Volume tous les mois. On souscrit chez M. *Castilhon*, l'un des Auteurs, Place St Michel, & chez *Moutard*, Libraire, rue du Hurepoix.

M. Lattré, Graveur ordinaire de Monseigneur le Dauphin, rue S. Jacques, près la rue du Plâtre, vient de mettre au jour l'Almanach Iconologique pour l'année 1774, dixième suite. Seconde partie des Sciences, par M. Cochin, ainsi que les explications. Prix ordinaire 7 liv. 4 sols relié en maroquin. On trouve chez le même un bel assortiment d'écrans nouveaux sur l'histoire, la géographie, la fable & la morale, & beaucoup d'autres sur des sujets intéressans, historiques & allégoriques. Six sur la partie de chasse d'Henri IV, dessinés par M. Gravelot, & supérieurement gravés, 3 liv. pièce; on trouve aussi ces mêmes morceaux montés sous verres, ensemble ou séparément arrangés comme des dessins.

L'almanach nécessaire ou tablettes utiles à tous le monde, & beaucoup d'autres objets utiles & agréables pour étrennes honnêtes.

*LETTRE à M. *****, Coopérateur des
petites Affiches d'Amiens.*

Je connoissois, Monsieur, la Feuille des Petites Affiches de Picardie, du 3 Novembre dernier, dans laquelle se trouve une longue diatribe bien minutée contre le nouveau Commentaire sur Molière. Vous avez craint qu'elle ne me fût pas parvenue, & vous venez de pousser l'attention à mon égard, jusqu'à me la faire rendre à Paris par un Quidam qui ignoroit ce qu'il me remettoit : c'est vouloir m'attirer au combat, & j'accepte le défi.

J'ai senti tout ce qu'il y avoit de méchant de votre part, à m'opposer d'abord le Commentaire de M. de Voltaire sur Corneille. Eh! comment ne permettez-vous pas qu'on reste fort au-dessous de cet homme célèbre, par le nom duquel notre siècle, à ce que vous dites, sera peut-être un jour appelé? Mais, Monsieur, dès que vous me faisiez l'extrême honneur de me comparer à un aussi grand homme, pourquoi exigez-vous de moi plus qu'il n'a fait lui-même? Voyez sa première Préface: y trouvez-vous sur l'art de la tragédie la poétique raisonnée que vous voudriez que j'eusse faite dans mon Discours Préliminaire, sur la comédie?

Je m'en suis bien gardé, Monsieur, de trancher du législateur en débutant. C'est un peu la maladie de notre tems, d'oser beaucoup; c'est la vôtre, sans doute: ce n'est pas la mienne, &, malgré vous, je m'en garantirai toujours. En
parcourant

parcourant mes diverses Remarques, vous auriez pu appercevoir quelque chose de ce que vous voudriez que j'eusse placé à la tête de l'Ouvrage, mais ce n'étoit pas votre dessein de l'y trouver.

Vous prétendez que je n'ai pas même défini la comédie, & il est vrai que j'ai adopté la meilleure définition que j'en ai trouvée: je ne crois pas, Monsieur, que vous en fassiez une meilleure que *Pontanus*.

Vous rapportez ce que M. de Voltaire, dans la Préface de *Mariane*, a dit de l'intrigue de l'*Avare*, comparée à celle de *Mithridate*: c'est ce que j'ai fait aussi; mais vous trouvez dans ce passage une *notion précise de la comédie*, & beaucoup de gens pensent que M. de Voltaire ne songeoit guère alors à la définir si bien.

Ce qui paroît vous fâcher le plus, Monsieur, c'est que j'ai dit que *ce sont les ridicules & les travers dont la comédie doit offrir l'image, & que ce ne sont ni les vices grossiers, ni les crimes qu'il faut porter dans nos jeux scéniques*. Eh quoi! vous voulez donc, si l'on y peint les crimes, faire dresser sur nos Théâtres des bûchers & des gibets! car de quelle manière l'Auteur dénoueroit-il sa fable sans cela? Une lettre de cachet tira Molière d'affaire pour le *Tartufe*: c'est un moyen qu'il ne faut plus répéter, & qui, d'ailleurs, conviendrait moins vis-à-vis un scélérat d'une autre espèce: je vous prie d'y faire attention; Molière ne peut servir d'exemple pour ceux qui voudroient faire monter le crime sur notre scène comique. Aucune loi ne s'est élevée contre celui de l'hypocrisie, & par là ce vice étoit du ressort de la comédie. Ce caractère y

I. Vol.

H

tenoit encore par le masque plaisant dont il se couvre, & par la sottise de ceux qui en sont les dupes; comparez-lui les autres scélérats de la société, & vous verrez la différence.

Oui, Monsieur, ce que vous me reprochez d'avoir dit, je l'ai répété plus d'une fois, parce que je n'ai vu dans l'art de la comédie qu'un supplément à la législation, & que tous les bons esprits & les vrais juges de cet art l'ont pensé comme moi.

Vous me sçavez gré d'avoir employé la vie de Molière par M. de Voltaire, & je vous remercie de cet effort que vous vous êtes fait, pour être au moins content une fois. Cependant, vous voudriez que je n'eusse pas oublié de dire qu'elle avoit été destinée en 1736 à l'édition *in-4°*, & qu'on lui préféra celle du vieux la Serre: Ce n'est pas cette anecdote incroyable qu'il falloit me reprocher d'avoir oubliée: je la sçavois, Monsieur; mais je ne pouvois me persuader que M. de Chauvelin, Garde-dés-Sceaux, qui présidoit à cette édition, eût pu donner la preuve d'un aussi mauvais goût, & j'avois raison. Voici ce que je suis vraiment fâché d'avoir appris trop tard, parce que j'aime mieux écrite ce qui honore l'humanité que ce qui la fait rougir: c'est que M. de Voltaire n'offrit son ouvrage que lorsque celui de la Serre, employé par les Libraires, étoit sous presse, & que M. de Voltaire lui-même, ayant appris qu'en obtenant la préférence qui lui étoit due, il ruinoit un vieillard indigent, écrivit lui-même au Ministre de laisser les choses en l'état où elles étoient. Ma faute se borne donc ici à n'avoir pas voulu calomnier mon siècle, & je vous fais de nouveaux

remerciemens de m'avoir procuré l'occasion de réparer l'oubli bien involontaire d'un fait plus honorable à M. de Voltaire que votre petite anecdote, que ni vous ni moi ne devions pas croire.

Passons à vos remarques critiques. Vous le dirai-je, Monsieur? Je pourrois tirer quelque vanité de la futilité des unes & de la mauvaise foi des autres: votre envie de me nuire est bien évidente; les moyens qu'elle emploie sont bien petits; il vous a donc été difficile de vous satisfaire?

Sur ce vers de l'Étourdi: *Quand nous ferons à dix nous ferons une croix*, j'ai dit que ce proverbe vient peut-être de ce que pour marquer dix en chiffre Romain, on fait ce qu'on appelle une croix de S. André; ou croix de Bourgogne, X. Et vous observez qu'il est plus naturel de penser qu'en comptant, comme on le faisoit, par tailles, on marquoit chaque dizaine par une petite croix. Mais, Monsieur, l'usage de cette petite croix pour marquer dix, d'où venoit-il? Ne rentre-t-il pas dans ma conjecture? Et puis, de bonne foi, qu'importe que vous ou moi ayons raison sur de pareils objets?

Dans les Précieuses Ridicules, sur ce mot de Jodelet: *Vos attraits exigent leurs droits seigneuriaux sur toutes sortes de personnes*, j'ai dit: on n'exige pas un droit sur quelqu'un; & vous dites ingénieusement que lorsque les droits s'acquittent par des devoirs personnels, on les exige de celui qui y est soumis; mais que lorsqu'ils se payent par une rétribution pécuniaire, on les exige sur, &c. Eh bien, Monsieur, vous décidez vous-même qu'on ne devoit pas dire *exiger*

sur, puisque Jodelet ne parloit assurément pas de rétribution pécuniaire.

Même comédie & même scène, *nos libertés auront peine à sortir d'ici les brayes nettes*, j'ai dit : ce mot a vieilli, & ne se trouve plus dans nos Dictionnaires. Et vous, Monsieur, pour me faire pièce, vous allez puiser dans celui de Trévoux une sale érudition que j'y ai laissée. Il y en avoit une plus décente à prendre dans le septième volume du Dictionnaire utile de M. Sabathier, page 333, mais je n'ai eu dessein que d'éloigner nos jeunes Écrivains de l'usage d'un mot dont j'ai pu dire qu'il ne se trouvoit plus dans nos Dictionnaires, puisque celui de l'Académie, dernière édition, en 1762, n'en parle pas. Je vous supplie, Monsieur, de trouver bon que j'aie sacrifié les détails superflus aux choses utiles. *Le secret d'ennuyer est celui de tout dire.*

Je n'ai pas observé, dites-vous encore à l'égard de la même pièce, que Molière, par l'impromptu de Mascarille, avoit voulu jeter du ridicule sur tous les mots dont il est composé, & dont cependant une partie nous est demeurée. J'avoue que je n'ai point fait cette remarque, & que signifieroit-elle ? Je suis bien sûr d'avoir fortement appuyé sur les services que rendit Molière au goût de la nature & du vrai.

Je ne comprends rien à votre première critique sur le Cocu Imaginaire ; car *la même innocence & la même bonté* ne veut pas dire l'innocence & la bonté même, & c'est ce dernier que Molière vouloit dire & qu'il n'a pas dit.

Dans la seconde, vous voulez que j'aie eu tort d'observer que Molière, en faisant dire à Sganarelle :

Là, hardi! tâche à faire un effort généreux,
En le tuant tandis qu'il tourne le derrière,

le rendoit odieux & le faisoit cesser d'être ridicule. Vous assurez que Sganarelle n'a pas plus envie de tuer que de l'être, & d'où le sçavez-vous? Sa poltronerie vous rassure: c'est la poltronerie qui fait qu'on tue les gens par derrière. J'ai cru devoir mon observation aux mœurs du théâtre, & je la ferois encore après votre leçon.

A l'égard de ce que j'ai dit dans l'École des Femmes, du fameux *tarte à la crème*, j'ai mis tant de ménagement à ma conjecture, qu'il falloit vouloir me trouver des torts pour en faire l'objet d'une discussion bien longue pour la frivolité de l'objet.

Nous voici, Monsieur, arrivés à une observation que je ne qualifierai point, parce que je crains la justice même, lorsqu'elle est offensante; vous craignez moins de blesser, vous, lorsque vous terminez votre observation par ces mots:.. *Cette erreur n'est pas faite pour inspirer beaucoup de sécurité & de confiance.* Ne sembleroit-il pas qu'il doit être question d'une erreur bien grave, puisqu'elle doit me faire déclarer indigne de la confiance publique? Eh bien, il ne s'agit de ma part que d'avoir dit que le *portrait du peintre de Boursault* avoit précédé l'*Impromptu de Versailles*. Mais, si ce n'est point une erreur, qu'allez-vous devenir, Monsieur? Je vous demande pardon de vous laisser sans réplique dans une occasion aussi délicate.

Ouvrez, s'il vous plaît, le Dictionnaire des Théâtres, page 246, au mot *Impromptu de Versailles*; vous y lirez: *cette pièce n'est qu'une con-*

versation satirique, dans laquelle Molière se donne carrière contre les Comédiens de l'Hôtel de Bourgogne; & Boursault, qui avoit fait contre lui la comédie du Portrait du Peintre, l'entendez-vous bien, Monsieur, qui avoit fait.

Passiez à la page 360, au mot *Portrait du Peintre*. Molière, y dit l'Auteur, y répliqua vivement dans son *Impromptu de Versailles*. Voyez encore l'Histoire du Théâtre François, Tom. 9, pag. 219: vous y verrez le *Portrait du Peintre*, dans l'ordre chronologique, précéder l'*Impromptu de Versailles*. Point d'erreur de ma part, comme vous le voyez, mais de la vôtre.... Je l'ai promis, je ne blesserai point l'honnêteté.

Le dernier objet de votre critique est bien plus soutenable, & vous n'êtes pas le seul qui m'ayez grondé d'avoir dit qu'Alceste, dans la rigueur du terme, n'étoit pas un parfait honnête homme. Je l'avoue: desirer que ses juges commettent une iniquité pour avoir le plaisir de les haïr, s'exposer pour un sonnet au danger d'être tué, ou d'arracher la vie à un homme: cela m'a paru détruire quelque chose de l'exacte probité. Le voulez-vous? J'ai peut-être prouvé trop pour prouver assez, mais je n'aime de vertu que celle qu'on rend aimable.

Votre homme n'est pas taillé sur ce modèle.

Cependant la vertu devient chaque jour si rare, qu'il ne falloit pas tant médire de celle-là:

N'a pas... une Honesta qui veut.

J'en tombe d'accord avec vous.

Voilà, Monsieur, à quoi aboutissent vos six

longues pages de critique, &, quoique vous n'avez rien dit de mon travail sur le Tartufe, sur l'Avare, sur Amphitruon, sur le Bourgeois Gentilhomme, sur le Malade Imaginaire, &c. vous ne laissez pas d'avancer que vous avez vu un très-beau livre, de magnifique papier... en tout, une exécution typographique faite pour plaire, mais que vous n'avez pas été aussi content du reste que vous l'aviez espéré. Vous aviez donc quelque confiance, Monsieur: c'est un compliment dont je vous remercie; mais vous êtes un peu cruel, avec toutes vos politesses, & je crains que les honnêtes gens de la Ville d'Amiens, & sur-tout l'homme de génie qui l'habite & qui en fait la gloire, ne soient fâchés de voir leur petite Feuille économique servir d'asyle à une critique amère & sans fondement.

Je suis, Monsieur, sans haine & sans fiel, votre, &c. BRET.

*LETTRE de M. Moline, Avocat en
Parlement, à M. de Voltaire.*

MONSIEUR,

J'avois reçu la permission de M. le Maréchal Duc de Richelieu, de composer sa notice pour la *Galerie universelle*; je n'ai rien négligé pour la rendre intéressante: j'ai même employé tout ce que vous avez dit si élégamment dans le siècle de Louis XV. J'apprends que vous voulez bien consacrer votre plume à la notice de cet illustre guerrier, & que vous n'attendez que des renseignements nécessaires pour y travailler.

H iv

176 MERCURE DE FRANCE.

Plein de respect & d'admiration pour vos sublimes talens, je saisis cette occasion pour vous envoyer la notice que j'ai faite, dont les époques sont exactes, puisqu'elles m'ont été communiquées par les ordres de M. le Maréchal de Richelieu.

Il n'étoit permis qu'à Appelle de peindre Alexandre; il n'appartient qu'à vous de chanter les Héros, & d'ajouter encore à leur gloire par la force de votre éloquence. J'ose soumettre à vos lumières les vers que j'ai faits pour lui: je serai trop flatté, s'ils sont dignes de mériter le moindre de vos regards.

Favori de Bellone, il triomphe dans Gênes;

De Minorque il est le vainqueur;

Il réunit à la valeur

L'amour des arts, le goût & l'esprit de Mécènes.

Permettez-moi, Monsieur, de vous tracer encore ici ceux que j'ai composés pour vous, & que je prends la liberté de vous adresser avec votre portrait.

Si Voltaire eût vécu dans le temps où la Grèce

A chaque homme célèbre érigeoit un autel,

Il en auroit de toute espèce;

Mais un seul eût suffi pour le rendre immortel.

Voilà, Monsieur, quels sont mes sentimens à votre égard: j'ai du plaisir à croire que cette pensée est vivement empreinte dans le cœur de tous ceux qui connoissent les beautés de vos ouvrages. Puissent mes foibles vers mériter l'approbation du plus grand homme du siècle!

J'ai l'honneur d'être, &c.

JANVIER. 1774. 177

REPONSE de M. de Voltaire.
à M. Moline.

A Fermei, ce 22 Novembre 1773.

MONSIEUR,

Agréez les remerciemens que je vous dois de votre lettre obligeante, & de la notice des services rendus à la France par M. le Maréchal Duc de Richelieu; notice dont vous ornez la Galerie Française. Il est vrai qu'on m'avoit proposé de travailler à cet article; mais je ne m'en serais jamais acquitté si bien que vous. D'ailleurs les justes éloges que vous lui donnez, Monsieur, seront mieux reçus de votre part que de la mienne: j'aurais pu paraître suspect à quelques personnes, par un attachement de près de soixante années à M. le Maréchal de Richelieu.

Mon portrait, que vous me faites l'honneur de m'envoyer, m'est un témoignage de votre bonté. Moins je mérite une place dans la Galerie Française, & plus je vous dois de reconnaissance. C'est avec ces sentimens bien véritables que j'ai l'honneur d'être Monsieur, &c.

ACADÉMIES

ARRAS.

LE 24 Avril 1773, la Société littéraire de cette Ville tint une séance publique, dans laquelle M. le Baron Deslyons, directeur en exercice, fit lecture de la se-

H v

conde partie d'une description de l'Artois, dont il avoit donné le commencement à l'assemblée de 1772. Le morceau qu'il a lu cette année contient l'examen du cours des rivières & canaux, avec des remarques sur les moyens de rendre quelques-unes de ces rivières plus utiles, en les faisant servir à la navigation, & en empêchant les inondations qu'elles occasionnent.

M. Denis, Avocat, lut ensuite des Réflexions sur la diversité des goûts & des jugemens, en matière de littérature.

M. l'Abbé Breuvart, professeur de rhétorique, donna une dissertation, dans laquelle il examine pourquoi les Anciens croyoient que la plus triste de toutes les morts étoit de mourir dans l'eau. Il y combat le sentiment de Servius, adopté par Nannius, chanoine d'Arras, Delvius, le Père de la Cerda, & l'Abbé Desfontaines, qui, d'après ce premier Commentateur, ont prétendu que les Anciens pensoient ainsi, parce que l'ame étoit, selon eux, une substance ignée, que le feu éteignoit, comme élément contraire. M. l'Abbé Breuvart prouve que les Philosophes & les Poètes de l'Antiquité ne disent rien qui favorise cette explication; & il attribue à deux causes l'aversion des

Anciens pour le genre de mort dont il s'agit ; l'une particulière aux gens courageux & guerriers, qui ne voyoient rien de plus glorieux que de périr dans un champ de bataille ; l'autre , commune à tous les hommes , qui craignoient extrêmement d'être privés , en mourant dans l'eau , des honneurs de la sépulture , dont ils faisoient dépendre leur bonheur dans l'autre vie.

M. Enlart de Grandval , Doyen du Conseil Supérieur d'Arras , lut des observations sur les reproches injustes qu'on fait à la langue Française ; savoir , qu'elle n'est point propre à certains genres ; qu'elle manque de mots pour exprimer différents objets ; qu'elle a beaucoup de syllabes sourdes & étouffées ; qu'elle n'a ni accens ni prosodie ; qu'elle est ingrate pour la versification , & incapable de musique , &c.

Le secrétaire a lu , pour terminer la séance un écrit de M. Wartel , Chanoine Régulier de l'Abbaye de St Eloï , associé honoraire , intitulé : Réflexions sur l'imitation , & particulièrement sur la manière dont elle a été pratiquée par la Fontaine.

La Société littéraire d'Arras , qui n'étoit autorisée que par une lettre du Mj-

nistre, a obtenu, dans le mois de Juillet dernier, des lettres - patentes qui l'érigent en *Académie Royale des Belles Lettres*. Elles ont été adressées au Conseil Supérieur de cette Ville, lequel en a ordonné l'enregistrement par Arrêt du 24 Août.

S P E C T A C L E S.

CONCERT SPIRITUEL.

LE mercredi 8 Décembre on a donné un concert spirituel au château des Tuileries, qui a commencé par une belle symphonie de Toeski. M. Naudi a chanté un nouveau motet à voix seule; après lequel MM. Paifible, Guerin & Guenin ont exécuté une symphonie concertante riche de chants agréables & de beaux effets d'harmonie de M. Davaux, amateur distingué. M. l'Abbé Borel a chanté un petit motet de M. l'Abbé Giroust. On a exécuté à grand orchestre une suite d'airs fort agréables de M. Martini. Mde Charpentier, excellente musicienne dont la voix est très-gracieuse, & le goût très-délicat, a chanté un motet nouveau de Cambini. M. Capron a joué avec beau-

J A N V I E R. 1774. 181

coup de feu & de précision un concerto de violon. Le concert a fini par *In exitu Israël*, motet à grand chœur de la composition de M. Rey, ci-devant maître de musique du concert de Marseille. On a applaudi dans ce motet de beaux chants, & de grands effets de musique qui annoncent de l'invention & du talent.

Du vendredi 24 Décembre, veille de Noël, le concert a commencé par une grande symphonie. Mde Charpentier a chanté un motet à voix seule del signor Cambini. M. Bezoffi, de la musique du Roi, a exécuté un concert de hautbois de sa composition; motet à deux voix de M. Goffec, chanté par MM. le Gros & Platel; suite de noëls à pleine orchestre, mêlés de solo & d'écho concertans, arrangés M. le Duc l'aîné. Mde l'Arrivée a chanté un motet à voix seule, de la composition de M. Mereau. M. Jarnovic a exécuté un concerto de violon de sa composition. Le concert a fini par *Dixit Dominus*, motet à grand chœur del Sig. Durante.

Le samedi 25 Décembre, le concert a commencé par une grande symphonie; ensuite M. l'Abbé Boilli a chanté un motet à voix seule, de M. l'Abbé Girouft. M. Bezoffi a exécuté un concert de haut-

bois de sa composition. M^{de} l'Arrivée , MM. le Gros & Borel ont chanté un motet à trois voix , de M. Mereau ; suite de noëls concertans , avec écho , arrangés par M. le Duc l'aîné. M. Jarnovica exécuté un concerto de violon de sa composition. Le concert a fini par *Diligam te* , &c. motet à grand chœur de M. l'Abbé Giroult , maître de musique des SS. Innocens.

O P É R A.

L'ACADÉMIE royale de Musique , beaucoup occupée par les spectacles de la Cour, continue à Paris l'*Union de l'Amour & des Arts* , opéra que le Public a suivi avec un plaisir toujours nouveau.

Ismenor est le premier des spectacles lyriques donnés dans les fêtes du mariage de Mgr le Comte d'Artois ; il a été représenté dans la magnifique salle du château de Versailles le 17 Novembre 1773. Ce ballet héroïque est en trois actes , paroles de M. Desfontaines , censeur-royal ; musique de M. Rodolphe , ordinaire de la musique du Roi. Le sujet est allégorique. L'Enchanteur *Ismenor* veut

connoître l'amour de Zulim & éprouver Zemire, jeune princesse, dont une Fée a pris soin de former le cœur. Il traverse leur hymen prêt à se conclure. Il enlève Zémire, & la transporte dans un désert affreux où il feint de l'amour; il éprouve par la terreur la constance de la jeune Beauté: mais la fidélité de Zémire fait cesser le fatal enchantement; elle est transportée dans le palais du Bonheur, & se trouve dans la galerie de Versailles où elle revoit Zulim son amant, & la Fée sa protectrice. Le théâtre représenté alors le parc de Versailles du côté du bassin d'Apollon, avec le temple de l'Hymen, où l'Enchanteur & la Fée, d'intelligence, concourent à la félicité des époux amans, & ordonnent des fêtes.

La beauté de ce spectacle, l'allégorie relative à la fête, la parfaite exécution de la musique, des danses & des décorations, la beauté du lieu ont produit l'effet que l'on en espéroit.

On a représenté le 27 Novembre 1773 *Bellerophon*, tragédie lyrique, paroles de Fontenelle, musique de Lulli, avec des changemens par M. Berton, maître de la musique du Roi, Directeur de l'Opéra, & M. Granier, ordinaire de la musique du Roi. Ce poëme est trop connu

184 MERCURE DE FRANCE.

pour être ici détaillé. On a réduit cette tragédie à quatre actes, & l'on a beaucoup abrégé l'action & diminué les scènes. On y a cependant ajouté quelques couplets nouveaux, relatifs à la fête du mariage. Cet opéra offroit un grand spectacle & beaucoup de jeu de machines. La musique, les ballets & les décorations ont paru remplir toute l'idée qu'on en attendoit.

Sabinus, tragédie lyrique en cinq actes, poëme de M. Chabanon, musique de M. Gossec, a été représentée le 4 Décembre 1773.

Sabinus, prince Gaulois, est persécuté par Mucien, Romain, gouverneur de la Gaule, & son rival. Mucien veut l'empêcher de donner sa foi à Eponine, princesse Gauloise : mais cette amante généreuse brave la colère des Romains & de leur Chef. Sabinus, animé par tant d'amour, provoque ses guerriers au combat, voulant affranchir les Gaulois de la tyrannie des Romains. Eponine, inquiète du sort de son amant, vient consulter les Druides. Mucien, vainqueur, pénètre jusques dans l'asyle sacré de la forêt ; il fait enlever Eponine. Sabinus s'est réfugié dans une solitude affreuse ; il est tout-

J A N V I E R. 1774. 189

menté par son malheur , & plus encore par l'incertitude du sort d'Eponine.

Le Génie de la Gaule vient le consoler ; & , pour preuve de ses promesses, il lui présente l'image des siècles de grandeur qui doivent illustrer sa postérité. Cependant Mucien se livre à toute la fureur d'un amour jaloux & méprisé. Il fait détruire par le feu le palais de Sabinus. Eponine est saisie d'horreur à la vue du tombeau qui lui annonce la mort de son amant. Mais Sabinus, caché dans le lieu des sépultures de ses ancêtres, attend le moment de la vengeance. Mucien ose encore profaner cet asyle de la mort, & en arracher Eponine. Sabinus, sortant du tombeau, arrête le bras d'Eponine qui veut s'immoler sur sa tombe ; il attaque Mucien & le tue. Ce triomphe rend la liberté aux Gaulois, & le bonheur aux deux amans. Cette tragédie doit être réduite à quatre actes, & donnée incessamment à Paris sur le théâtre de l'Opéra. Nous parlerons alors avec plus de détails de ses beautés & de ses succès.

Ernelinde, tragédie lyrique en cinq actes, a été représentée le 11 Décembre 1773. Le poëme est de M. Poinfinet, la musique de M. Philidor. On connoît ce spectacle, sa magnificence & ses grands

186 MERCURE DE FRANCE.

effets de musique, augmentés encore à cette reprise par M. Philidor.

Iffé, pastorale héroïque en cinq actes, représentée le 18 Décembre 1773. Paroles de feu M. la Mothe, musique de feu M. Destouches, avec des changemens dans les fêtes par M. Bertron, Maître de Musique du Roi, Directeur de l'Opéra.

Cette pastorale est trop connue pour que nous en retracions le dessin.

On doit donner le 30 Décembre *Céphale & Procris*, ballet héroïque en trois actes, dont les paroles sont de M. Marmontel, & la musique est de M. Grétry. Nous en parlerons dans le prochain *Mer-
cure*.

Ces spectacles, embellis par l'auguste présence de la Famille Royale, & par l'éclat d'une Cour brillante, dans une salle superbe, & soutenus par les talens les plus distingués, ont réalisé tout ce que l'imagination exaltée peut concevoir de féerie & d'enchantement.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LES Comédiens François doivent donner incessamment *Sophonisbe*, tragédie

JANVIER. 1774. 187
nouvelle de M. de Voltaire ; ensuite
Loredan, drame tragique en quatre actes.

Mlle Luzi, absente du théâtre depuis deux ans , à cause d'une longue maladie, a rentré & repris ses rôles dans la comédie, à la satisfaction & avec les applaudissemens des amateurs & de tous ceux qui aiment la gaîté pétillante, vive & maligne de Thalie.

COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens ont donné le mardi 7 Décembre , la première représentation des *trois Vénitiens jumeaux* , comédie en quatre actes de M. Colalto , auteur & acteur.

Trois jumeaux Vénitiens , nommés Zanetto , Bisogniosi , courent le monde. Ils sont très ressemblans par la figure, & très-différens par le caractère. Ils ne s'écrivent point ; ils ignorent jusqu'au lieu de leur résidence ; & ils ont cela de particulier , qu'ils portent tous trois un habit semblable, suivant une condition expresse du testament de leur oncle, qui tenoit à cet habillement. L'aîné des trois frères s'annonce par sa politesse, par la

gaîté & la vivacité de son humeur. Il est venu à Paris, où il a fait connoissance du Docteur & de sa fille. Il doit épouser Rosaura, & n'attend plus pour son mariage que les certificats d'usage, qui doivent lui être envoyés de Venise. Il est, ainsi que le père & la fille, dans la plus grande impatience. Arlequin son valet court à la poste; il revient enfin apporter ces papiers tant désirés. Il les remet avec grande joie à Zanetto, qui les reçoit, à son grand étonnement, avec beaucoup de brusquerie, & comme quelqu'un qui ne le connoît pas. Arlequin ne fait ce qu'a son maître; car il se méprend à la ressemblance parfaite de ce nouveau Zanetto, qui est un marin fort brusque, qui a la tête échauffée de quelques verres de vin de Bordeaux, & qui est d'ailleurs fort aigri par une femme jalouse qu'il fuit & qu'il abandonne. Le hasard l'avoit amené dans la même hôtellerie où loge son frère. Le marin de son côté, ne comprend rien à tout ce que lui dit Arlequin; cependant il lui arrache les papiers, & s'en va, le laissant fort interdit de cette aventure. L'amant de Rosaura accourt fort empresse, & demande ses papiers à Arlequin. Autre surprise des deux parts, lorsque l'un soutient qu'il a remis la lettre de Ve-

nise, & l'autre qu'il ne l'a pas reçue. A la fin Zanetto se fâche & renvoie son valet à la poste. Arrive un troisième Zanetto dans l'hôtellerie; celui-là est un bon idiot qui voyage en France pour apprendre la politesse, sous la conduite de Scapin, son mentor, Il fait venir la maîtresse de l'auberge; il la trouve jolie; il en est aussi-tôt amoureux, &, comme elle parle le vénitien & le françois, il lui demande des leçons de langage françois qu'elle promet de lui donner. Tous ces trois frères, réunis par le hasard dans la même auberge, logés dans des appartemens séparés, causent par leur parfaite ressemblance des surprises & des incidens qui augmentent à chaque scène l'intérêt de curiosité. Arlequin apporte tout joyeux une nouvelle lettre adressée à Zanetto Bisognioni; il la donne à son maître en présence du docteur & de Rosaura sa fille. Zanetto ouvre cette lettre; il est inquiet de la voir écrite en françois, sans les papiers attendus, & datée de Lyon, où il ne connoît personne. Comme il ne sait pas la langue, il la remet au Docteur pour la lire, On lui mande qu'Eléonora Bisognioni sa femme, se dispose à venir à Paris; cette nouvelle cause d'étranges soupçons contre lui. Le père & la fille en

190 MERCURE DE FRANCE.

sont indignés. Le malheureux amant reste stupéfait. Il ne fait que dire, ni comment se justifier. Il croit que c'est une feinte & une méchanceté qu'on veut lui faire. La femme du matin arrive dans la même hôtellerie; elle voit Zanetto assis dans un coin; elle est étonnée de n'en être pas reconnue. Elle s'avance à lui; l'attaque, & se livre à tout son ressentiment. L'amant de Rosaura est bien étonné de cette nouvelle aventure; mais cette femme ne le quitte point. Le Docteur & sa fille arrivent au bruit, prennent le parti de la femme, qui leur communique son contrat de mariage. Ils l'attirent dans leur appartement, & accablent le malheureux Zanetto qui ne peut se faire entendre. Dans ce moment fâcheux la maîtresse de l'auberge vient pour lui donner leçon de langue: Zanetto la reçoit fort mal, & s'en va; elle est étonnée & courroucée d'un si brusque accueil, lorsque le bon Zanetto vient avec Scapin au rendez-vous. Il fait, à sa manière, beaucoup de révérences & de prévenances à la maîtresse de l'hôtellerie; &, la voyant irritée contre lui, il se met à pleurer. Elle lui reproche sa brusquerie, dont il a beaucoup de peine à se justifier. Enfin Zanetto le simple voulant donner à cette femme

une preuve de son amour. fait, malgré Scapin, une promesse de mariage. Pendant qu'il l'écrit, Arlequin arrive, & étant à l'écart, examine ce qui se passe, & reste fort surpris de cet engagement qu'il croit que son maître contracte, tandis qu'il en a un avec Rosaura, & qu'on le dit même marié. Lorsqu'il se présente, Zanetto en est effrayé, à cause de sa figure noire, & le prend pour un grand singe. Il s'enfuit. Arlequin voyant Scapin valet, & croyant que son maître l'évite, se croit renvoyé. Alors le Docteur, muni du contrat de mariage de Zanetto Bisogniosi, reproche à Arlequin de l'avoir trompé sur l'état & la probité de son maître. Arlequin, ne sachant que répondre à des preuves si fortes qu'un contrat & qu'une femme, lui dit que son maître vient encore de s'engager à la maîtresse de l'auberge. Le Docteur, justement irrité, va faire sa plainte à un Commissaire, & lui remet le contrat de mariage; la maîtresse de l'auberge lui dépose sa promesse de mariage; la femme abandonnée lui raconte ses chagrins. Le Commissaire donne des ordres: on met des gardes sur différentes routes, pour que Zanetto ne puisse échapper.

D'après le signalement bien donné,

les trois frères sont faits prisonniers ; d'abord comparoît le Marin, qui répond avec un brusque laconisme aux questions du Commissaire. Comme on lui demande s'il est marié, il répond par singularité, *non* ; il veut essayer d'embarasser le questionneur & connoître les moyens qu'il a dit avoir de connoître la vérité. On lui montre la lettre de Lyon ; cela l'embarasse un moment, en y voyant le nom de son Correspondant qui l'avertit de l'arrivée de sa femme ; cependant il feint de ne pas savoir pourquoi on lui écrit. On lui présente son contrat de mariage ; plus grande surprise ; mais il soutient encore son mensonge, & se souvenant des certificats d'homme libre qu'Arlequin lui a remis, il s'en sert pour embarasser à son tour le Commissaire qui ne comprend rien en effet à ces contradictions. Un garde vient en ce moment l'avertir qu'il a exécuté ses ordres, & que Zanetto est son prisonnier. Le Commissaire qui voit Zanetto, n'en veut rien croire : mais il fait reconduire le Marin dans son appartement, & Zanetto l'idiot est amené tout tremblant & en se lamentant. Le Commissaire est surpris de la ressemblance ; il l'interroge : il avoue sans difficulté qu'il a fait une promesse de mariage à l'hôtesse

&

J A N V I E R. 1774. 193

& qu'il va la tenir. Un autre garde annonce de nouveau la capture d'un Zanetto ; autre surprise. Le Commissaire soupçonnant que ce sont plusieurs frères, renvoye celui-ci dans sa chambre, & fait venir le troisième Zanetto, l'amant de Rosaura. Il débrouille enfin toute cette affaire par ses questions. Il comble l'amant de joie en lui montrant ses certificats. Tout alors s'explique facilement. Le Docteur satisfait n'hésite plus de donner sa fille à Zanetto ; le second Zanetto se réconcilie avec sa femme ; le troisième Zanetto épouse l'hôtesse. Il n'y a point d'intrigue si mêlée, & qui se développe si heureusement & plus ingénieusement. Cette Comédie a le plus grand succès, & fait beaucoup d'honneur à M. Colalto. Nous la rapportons dans un certain détail, parce que les pièces Italiennes se jouant à l'improvisite & ne s'imprimant point, le lecteur sera bien aise d'en trouver ici le canevas & les principaux incidens. Il n'est guère possible de porter à un plus haut degré l'intérêt de surprise & de curiosité, & de préparer avec plus d'esprit les scènes si variées & si plaisantes de cet imbroglia. Rien de plus adroit que d'avoir fait tomber dans la même main les papiers qui ont causé tant d'embarras, &

I. Vol.

I

qui servent à dénouer si heureusement toutes les difficultés. M. Colalto, acteur excellent dans le rôle de Pantalon, joue dans cette pièce sans masque, & paroît plus surprenant par les trois différens caractères qu'il saisit & joue successivement avec une intelligence, une vivacité & une vérité qui font la plus grande illusion. Il a été très-bien secondé par le jeu plaisant de M. Carlin; par MM. Véronèse, Camerani & Marignan, & par Mesdames Billioni & Zanerini, mère & fille.

A R T S.

G R A V U R E.

I.

Costume des anciens Peuples, par M. André Bardon, professeur de l'académie royale de peinture & de sculpture, quatorzième cahier *in-4^o*. A Paris, rue Dauphine, chez Antoine Jombert, père; Louis Cellot, imprimeur, & Ch. Antoine Jombert, fils aîné.

CE dernier cahier donne des modèles des *Birème* & *Trirème*, vaisseaux des Anciens à deux & à trois rangs de rames. Plus

ieurs autres planches de ce même cahier nous offrent des images des trophées & chars de triomphe des Anciens. Des explications toujours instructives accompagnent ces planches & suppléent aux détails que la gravure n'a pu donner.

I I.

Jeune femme donnant de la bouillie à son enfant, estampe d'environ 12 pouces de large sur 11 de haut, gravée d'après le dessin de François Boucher par L. Bonnet. A Paris, chez l'auteur, rue St Jacques, au coin du celle du Plâtre. Prix, 2 liv. 8 f.

Cette estampe est gravée dans la manière du dessin au crayon noir sur papier bleu rehaussé de blanc. Elle nous représente une mère qui a son enfant sur les genoux & lui donne de la bouillie, tandis qu'un autre enfant dort dans son berceau. Une jeune fille est placée derrière la mère. Différens accessoires enrichissent cette composition rendue avec beaucoup de naïveté.

Le Sr Bonnet vient aussi de mettre au jour une estampe représentant un Christ sur la croix. Cette estampe d'environ 17 pouces de haut sur 12 de large, est gra-

196 MERCURE DE FRANCE.

vée dans la manière du dessin au crayon rouge d'après le dessin de M. Lagrenée l'aîné, peintre du Roi.

I I I.

Archimède, estampe d'environ 13 pouces de haut sur 7 de large, gravée d'après M. le Prince, peintre du Roi, par R. Gaillard. A Paris, chez l'auteur, rue St Jacques, au-dessus des Jacobins. Prix, 3 liv.

Archimède, sous la figure d'un vieillard à grande barbe, tient un compas, & a devant lui un papier où sont tracées des figures de géométrie. Il est vêtu d'une étoffe à fleurs, qui, par les détails qu'elle présente, nuit un peu à l'effet de la tête; mais fait connoître bien avantageusement les talens du graveur, dont le burin est pur, & varié avec intelligence.

M U S I Q U E.

I.

Trois Sonates pour le Clavecin, ou le forte piano, avec accompagnement de flûte ou de violon & basse, composées par G. Mathielli; œuvre II. Prix 4 liv. 4 s.

J A N V I E R. 1774. 197

A Paris, chez M. Taillard l'aîné, rue de la Monnoie, la première porte cochère à gauche, en descendant du pont neuf, maison de M. Fabre, & aux adresses ordinaires de musique.

L'ŒUVRE premier de M. Mathielli que nous avons annoncé précédemment, est une bonne recommandation pour celui ci. Un chant agréable, d'un tour heureux & d'une exécution facile, & cependant très-propre à faire briller l'instrument, assure le succès de ces nouvelles sonates, ainsi que des premières.

Recueil de Romances, Tome second in-8°. A Paris, chez le Jay, libraire, rue St Jacques. Prix, 6 liv.

Les Romances contenues dans ce second volume, sont d'un bon choix. Ces sortes de poèmes, dont le sujet est ordinairement amoureux ou tragique, ont droit d'intéresser par la naïveté des sentimens, la simplicité des images, la douceur & le naturel de la mélodie dans laquelle un goût même un peu antique ne déplaît pas; aussi a-t'on regretté plusieurs anciens airs des romances du premier volume auxquels l'éditeur en a substitué de sa composition

198 MERCURE DE FRANCE.

d'un goût un peu maniéré. Ces airs anciens sont aujourd'hui restitués dans un supplément placé à la fin du second volume. Ce supplément est disposé de façon qu'il peut se détacher de ce volume & être relié, si l'on veut, à la suite du premier.

Premier Recueil d'airs & duo avec accompagnement de violon & alto, ou avec la guitare & basse, dédié à M. d'Orgeville, composé par M. Itasse, Maître de chant & de goût; prix 7 liv. 4 sols. Chez M. Itasse, de l'Académie Royale, rue de la Chanverrierie, quartier S. Denis; chez le sieur Bignon, graveur & marchand de Musique, place du Louvre; à Rouen chez M. Magny, rue des Carmes.

L'opéra de M. Floquet, intitulé : *l'Union de l'Amour & des Arts*, après plus de 40 représentations consécutives, dans lesquelles il a fait les délices du Public, vient d'être gravé; les airs qu'on en avoit détachés ont fait l'objet d'un procès que l'auteur soutient contre les contrefacteurs; mais on en trouvera la partition entière chez l'auteur, rue Montmartre, au café de Frati, de même qu'à la porte de

J A N V I E R. 1774. 199
l'Opéra, & aux adresses ordinaires de
Musique; prix 24 liv.

Le Bouquet refusé, duo de M. Albanèse, de la Musique du Roi. Prix 24 sols, avec les parties séparées.

Au bureau du Journal de Musique, rue Montmartre, vis-à-vis celle des Augustins, & aux adresses ordinaires.

La manière nouvelle dont la gravure de ce duo est traitée, & sur-tout l'élégance du chant le feront rechercher des Amateurs.

Ouverture de Zémire & Azor, arrangée pour le clavecin ou le forte piano, avec accompagnement d'un violon *ad libitum*. Par M. Benaut, Maître de clavecin. Prix 2 liv. 8 sols.

A Paris chez l'auteur, rue Gist-le-cœur, la deuxième porte cochère à gauche en entrant par le Pont neuf.

Ariette comique, où espèce de parodie à grande orchestre pour une basse-taille: toutes les parties sont obligées, violons, flûtes ou hautbois, cors, alto, bassons & basse. Par M. Lecuyer, ordinaire de l'Académie Royale de Musique. Les paroles sont de M. Piron; prix 3 liv. A

200 MERCURE DE FRANCE.

Paris chez l'auteur , rue S. Honoré , maison de M. Margane , marchand Parfumeur vis-à-vis l'Oratoire , & aux adresses ordinaires de Musique.

Le comique des paroles est très bien rendu par le caractère de la musique , qui est burlesquement grave & imposante.

Six Divertissemens pour le forte-piano ou la harpe , avec accompagnement de flûte & violon , composés par Philippe-Jacques Meyer , mis au jour par M. Bouïn. Prix 4 liv. 16 sols ; à Paris chez l'éditeur , marchand de Musique & de cordes d'instrumens , rue S. Honoré , au gagne-petit , près S. Roch.

TABLEAU de fleurs , allégorique , à l'occasion de la naissance de Mgr le Duc de Valois.

Henrici Magni progenies dilecta
Liliorum splendor.

Ce tableau représente un vase antique de lapis en forme d'urne , lequel porte sur son champ un médaillon d'Henri IV , en agathe-onix , surmonté de la Couronne Royale de France en or , d'où partent de droite & de gauche des guirlandes d'a-

bondance de même métal. Le pied de ce vase est orné dans son pourtour de différens attributs des vertus ; dans le milieu est un trophée d'armes qui exprime que Henri le Grand a conquis la Couronne avec le bouclier de la religion catholique , & son épée, de même que la couronne & les guirlandes signifient que, dès qu'il fut parvenu au trône, l'abondance & la tranquillité commencèrent à régner dans son Royaume.

De ce vase sort un bouquet de lis de la plus grande espèce, dont deux sont accouplés & portent dans leurs calices les portraits de leurs Alteſſes Monſeigneur le Duc de Chartres & Madame la Duchesse ; de ces deux lis part une tige portant un bouton nouvellement éclos, d'où l'on voit sortir un petit enfant, qui doit être le portrait de Monſeigneur le Duc de Valois ; à la suite de ce bouton il en paroît d'autres par progression, dont le nombre se perd dans le fond du tableau ; ce qui annonce la perpétuité de cette illustre progéniture.

Ces lis sont accompagnés d'immortelles de plusieurs couleurs, de roses, de jasmin, de mitte, d'oliviers & de lauriers ; toutes fleurs & feuilles symboliques relatives au sublime du sujet ; le

tout est groupé pittoresquement , & le peintre a eu grand soin d'éviter toutes ces petites altérations qui se trouvent ordinairement dans la nature des fleurs & de leurs feuilles , & qui ajoutent à la vérité , pour faire sentir que celles qui composent ce bouquet sont d'une espèce inaltérable.

Tout cet ensemble est porté sur un socle de porphyre , pour en exprimer la solidité.

Ce tableau est peint dans le genre fini , & à la manière éludorique qui le garantit de toute dégradation. Nous ne connoissons rien de plus parfait pour l'exécution & de plus agréable pour la composition que ce tableau , chef-d'œuvre précieux de M. Vincent de Montpetit , peintre , rue *du Gros Chenet* , à Paris.

I N D U S T R I E.

I.

LES sieurs Odo & Betterami , opticiens , établis à Marseille , font sçavoir aux amateurs & aux connoisseurs , qu'ils construisent des lunettes acromatiques & autres , depuis un pied de foyer jusqu'à cent , avec une perfection égale à celle qui caractérise les meilleurs ouvrages des ouvriers anciens & modernes ; ils

exécuteront avec la plus grande précision, les verres objectifs, simples ou composés, qui leur seront commandés, quel que puisse en être le foyer & l'ouverture, qui pourra être portée jusqu'à dix pouces, si quelqu'un désireroit une ouverture aussi grande, & donnât de courbures assez parfaites, pour pouvoir la supporter ; ils s'engagent à faire parvenir aux personnes qui les feront travailler, les ouvrages qu'ils auront faits pour elles, le tout à un prix plus modique que celui qu'exigent ordinairement les gens de l'art, sur tout les artistes étrangers, auxquels on est souvent obligé d'avoir recours, pour se procurer des verres excellens.

I I.

Le 19 du mois de Décembre, le Sieur COMPIGNÉ, Tabletier du Roi & breveté de Sa Majesté, eut l'honneur de présenter à Madame la Dauphine, un tableau d'écaille & de forme ronde, portant dans sa bordure, six pouces neuf lignes de diamètre, ayant pour titre : *le malheur réparé* par la bienfaisance, & représentant le fait arrivé au village d'Achères, près Fontainebleau, le 2 Octobre dernier. Madame la Dauphine a bien voulu faire l'honneur

204 MERCURE DE FRANCE.

à cet Artiste de l'accepter, en lui marquant sa-satisfaction par l'accueil le plus favorable.

On trouvera de ces Tableaux dans le Magasin du *St Compigné*, rue Greneta, au Roi David. Il a eu attention de réduire ce sujet en petit, afin de le placer sur des tabatières en place de médaillons. Il a aussi un très-beau buste de Louis XV, portant 6 pouces & demi de haut, & qui augmente le nombre des nouveautés dont ce Magasin est rempli.

PHÉNOMÈNES ÉLECTRIQUES.

M. BARON, Notaire, rue de Condé, a adressé à l'Académie royale des Sciences la lettre suivante.

MESSIEURS,

Plusieurs personnes persuadées que l'on peut faire de la connoissance des phénomènes électriques, une application utile pour préserver de la foudre, se sont proposé de faire chez moi une souscription, dont le produit seroit destiné à un prix pour l'ouvrage qui indiquera le mieux les moyens de garantir du tonnerre les *édifices* & les *individus*. Elles desireroient que l'Académie des Sciences daignât se charger de juger ce

J A N V I E R. 1774. 205

prix , & de le proposer sous la forme qu'elle jugera la plus convenable. La souscription seroit ouverte jusqu'à la fin du Carême prochain , & alors l'Académie , si elle veut bien concourir à ce projet , pourroit publier le programme de prix. Nous demandons aussi à l'Académie la permission d'annoncer dans les papiers publics , qu'elle a bien voulu concourir à ce projet , & se charger du jugement du prix.

J'ai l'honneur d'être , &c.

B A R O N.

En conséquence de cette lettre , l'Académie a arrêté qu'aussi-tôt que la souscription seroit suffisante , elle se chargeroit volontiers de juger le prix. Ainsi toutes les personnes qui désireront souscrire , pourront envoyer leur argent chez M. Baron , Notaire , rue de Condé , qui leur en donnera un récépissé. Si , dans l'espace d'un an , la souscription se trouve trop peu considérable , l'argent sera rendu aux souscripteurs. Sinon la pièce couronnée sera rendue publique aussi-tôt le jugement ; & il en sera donné gratis un exemplaire à chaque souscripteur , dont la souscription sera d'un louis , ou au-dessus.

*Etablissement en faveur des Nourrices
& des Nourrissons.*

ON ne peut trop faire connoître aux grandes Villes & aux Nations étrangères, les moyens simples & éprouvés par lesquels la Police si prevoiyante & si vigilante de la Capitale de France, est parvenue à protéger & à conserver ces petits Citoyens qui naissent en quelque sorte enfans de l'Etat, & sur qui l'Etat doit porter une attention paternelle. Tel est l'établissement si utile fondé par le Magistrat de la Police, & confié à la direction de MM. Framboisier de l'Effert & Framboisier de Beaunay, dont nous allons rendre compte.

La plupart des mères, soit par délicatesse, soit par nécessité, ayant écarté leurs enfans de leur sein, il est venu dans Paris une grande quantité de Nourrices offrir leur lait à ces nouveaux-nés.

Bientôt cette espèce de trafic s'est étendu dans les Campagnes. Différens pourvoyeurs pour l'approvisionnement de Paris, & d'autres Voituriers ont rassemblé & amené en troupe ces mères mercenaires. Leurs auberges sont devenues des dépôts publics où l'on alloit louer des Nourrices. Alors la Police a craint les dangers que les Enfans pouvoient courir dans des mains étrangères. On a proposé des Recommandaresses pour rassembler ces Nourrices. Le Roi, par ses Déclarations du 29 Janvier 1715 & 1

Mars 1727, a prescrit des règles, & imposé des obligations aux Nourrices, ainsi qu'à leurs Me-neurs ou Meneuses. Mais les pertes & les difficultés qu'éprouvoient ces femmes dans le recouvrement de leurs salaires, ont déterminé le Parlement à ordonner, par Arrêt de Juin 1737, que les condamnations prononcées pour mois de nourritures d'Enfans, seroient exécutoires par la capture des débiteurs faite dans leurs maisons. Quelques années après, Sa Majesté s'est chargée du paiement des frais de poursuite, & les Magistrats de la Police ont rendu successivement différentes Ordonnances pour prévenir les abus; mais, les abus continuant, M. de Sartine a fait faire des tournées dans tous les endroits où il y a des Nourrissons de Paris; ce Magistrat a connu alors que le meilleur moyen d'assurer le service des Nourrices, étoit de leur faire toucher leurs salaires à l'échéance, & de leur ôter par-là tout prétexte d'excuse en cas de négligence & d'inexactitude à remplir les devoirs de leur état.

En conséquence M. de Sartine a formé le projet avantageux dont l'exécution a été ordonnée par la Déclaration du Roi du 24 Juillet 1769, laquelle d'une part supprime les quatre Bureaux de Recommandareffes alors existans dans des lieux trop serrés, & y en substitue un seul, qui, par sa situation & son étendue, puisse procurer des logemens également sains & commodes pour les Nourriciers & pour les Enfans qui leur sont confiés, & d'autre part établit un Bureau de Direction, chargé de faire aux Nourrices les avances de leurs mois de nourriture, sauf son recours contre les Pères & Mères des

Enfans, & même d'entretenir entre les Nourriciers & les Pères & Mères, une correspondance continuelle qui les mette en état de concourir tous également à la sûreté des jours des Enfans.

Conformément à cette Déclaration, au premier Janvier 1770, il a été ouvert un Bureau pour la Direction, & un pour la location des Nourrices. Le premier de ces Bureaux est régi par deux Directeurs, & l'autre l'est par deux femmes connues sous la dénomination de Recommandaresse; c'est à celui-ci que les Bourgeois trouvent en tout temps des Nourrices; elles y sont toutes, dans le jour, rassemblées en une salle appelée la salle de la Location; cette salle est assez grande pour y contenir quelques fois jusqu'à cent Nourrices, parmi toutes lesquelles les Bourgeois ont le droit de choisir celles qui leur conviennent le plus, soit par rapport à la Province dont elles sont, soit par rapport à leur distance de Paris, soit par rapport à leurs avantages personnels. Il y a dans ce Bureau plusieurs dortoirs où couchent toutes les Nourrices à côté desquelles sont à droit & à gauche des berceaux pour les Nourrissons. Les Recommandaresse tiennent un Registre de tous les Nourrissons confiés aux Nourrices de leur Bureau où elles ne sont admises que sur le vu d'un certificat qu'elles y déposent, par lequel le Curé de leur Paroisse atteste l'âge de leur lait, & qu'elles ont les qualités morales, nécessaires à leur état, comme aussi qu'elles sont munies d'un berceau & d'un garde-feu pour l'enfant dont elles se chargeront. Il vient tous les jours à ce Bureau un des deux Médecins préposés par le Magistrat,

pour juger des qualités physiques des Nourrices, & du bon ou mauvais état des Enfans qu'elles rapportent, lorsque les Pères & Mères l'exigent; ces visites se font gratuitement, ainsi que les rapports que les Medécins adressent au Magistrat pour faire droit sur les plaintes des Pères & des Mères, le cas échéant.

Le droit d'enregistrement à ce Bureau est de 1 liv. 11 sols, par chaque Nourrison, dont 1 liv. 10 sols pour les Recommandareffes, & 1 sol pour leur Factrice; ce droit est dû par les Pères & Mères qui sont tenus de déposer au Bureau l'extrait baptistaire de leur enfant. Suivant les dispositions de l'Ordonnance de Police du 17 Décembre 1762, chaque Nourrice qui emporte un Nourrison, doit aussi-tôt son arrivée chez elle, remettre au Curé de sa Paroisse, le certificat de renvoi que les Recommandatesses lui ont délivré à son départ de Paris; ce certificat de renvoi contient les noms de la Nourrice, ceux de son Mari, les noms du Nourrison, ceux de ses Père & Mère, & leurs demeure & profession; au moyen de quoi le Curé de la Paroisse de la Nourrice est en état de porter dans l'acte qu'il fait de l'inhumation de l'enfant, s'il vient à décéder en nourrice, ses vrais noms & ceux de ses Père & Mère, ce qui évite qu'il ne se glisse dans ces sortes d'actes des erreurs de noms qui pourroient être préjudiciables à l'état des familles; au moyen aussi de ce certificat de renvoi, les Curés des Paroisses des Nourrices, instruits des noms, profession & demeure des Père & Mère, peuvent les informer de l'état & besoin de leurs enfans, ce qui fait un contrôle du compte que

210 MERCURE DE FRANCE.

les meneurs sont tenus d'en rendre, à chacun de leurs voyages à Paris.

Le Bureau des Recommandareffes est rue Quincampoix ; celui de la Direction a sa principale entrée rue Saint Martin, vis-à-vis Saint Julien des Ménétriers, & une sortie rue Quincampoix.

Suivant la Déclaration du Roi du 24 Juillet 1769, les deux Directeurs de ce Bureau sont garans envers les Pères & Mères & les Nourrices, de la recette & gestion de leurs Préposés au recouvrement des mois de nourrice, ainsi que de celle de tous les Meneurs & Meneuses ; ils remettent à ces derniers à chaque voyage qu'ils font à Paris, toutes les sommes qui sont dues aux Nourrices pour leurs mois d'allaitement & de nourriture, quand même ils ne les auroient pas recus des Pères & Mères ; ils sont chargés de tous les frais de leur régie & des appointemens de tous leurs Préposés ; ils ne peuvent répéter aucuns frais des poursuites qu'ils font contre les Pères & Mères pour défaut ou retard des paiemens ; & , pour les mettre en état de satisfaire à toutes ces charges & les indemniser des pertes & retards qu'ils essuyent dans le recouvrement des deniers dont ils sont obligés de faire l'avance, ils ont à leur profit un droit de sol pour livre sur toute leur comptabilité, déduction faite sur icelle du droit de sol pour livre, attribué aux Meneurs & Meneuses qui sont au nombre d'environ 200. Les mois de nourriture étant l'un dans l'autre de 8 liv. le sol pour liv. de ces mois ne fait par an qu'un objet de 4 liv. 16 sols pour chaque Nourrison.

Il est aux choix des Pères & Mères de venir payer au Bureau de la Direction les mois de nourriture, attendu qu'on y tient un double des Registres de chaque Meneur, ou bien de les payer aux Meneurs lorsqu'ils vont chez eux leur donner des nouvelles de leurs Enfans, à chaque voyage qu'ils font à Paris, ce dont les Meneurs doivent justifier au Bureau de la Direction par un vu sur leurs Registres, signé des Pères & Mères, à l'article de leur enfant. Dans le cas où les Pères & Mères ne sont point venus payer au Bureau, ou n'ont pas remis au Meneur les mois échus, les Directeurs en font l'avance, & écrivent ensuite aux Pères & Mères pour les en prévenir & leur en demander le remboursement. C'est au Bureau de la Direction que les Pères & Mères doivent se présenter pour y demander le retour de leurs enfans. Les Directeurs exercent un compte ouvert avec chaque Pere & Mere, & les Nourrices; ils tiennent la correspondance qui est presque continuelle entre le Magistrat & les Curés des Paroisses des Nourrices, les Juges des lieux de leur résidence, & les Commandans de Maréchaussée, pour l'exécution des ordres du Magistrat. Ils communiquent aux Peres & Meres les rapports que font au Magistrat qui les leur renvoie, les Inspecteurs de tournées par lui commis, tant pour aller visiter dans les campagnes les Nourrissons, que pour s'assurer des soins qu'en prennent les Nourrices, & pour vérifier l'exercice des Meneurs & Meneuses, au nombre de près de deux cens.

Les Directeurs, tant par eux-mêmes que par les Commis de leurs Bureaux, ont la vigilance la plus active sur la conduite des Meneurs, qui, par

212 MERCURE DE FRANCE.

l'utilité de leurs services, méritent la protection du Souverain, la bienveillance de ses Ministres & l'affection des Citoyens de la Capitale. En effet, Recruteurs de nourrices dans les Campagnes, sans eux il y en auroit disette dans Paris: Contrôleurs de la conduite des nourrices, ils veillent également sur les nourrissons: Commissionnaires des Peres & Meres, c'est par eux qu'ils subviennent aux besoins de leurs enfans; enfin Collecteurs & Distributeurs des mois de nourriture, ils sont les canaux de la circulation d'une partie de l'argent de Paris qui se verse dans les campagnes à cinquante lieues de ses alentours, & fait une ressource pour plus de 12000 ménages.

D'après les avantages qui résultent de l'établissement de ces deux Bureaux pour les nourrices, on n'entend plus gémir les Meres de ce qu'elles sont obligées d'arracher leurs enfans de leur sein; ils ont un Tuteur qui ne les perd point de vue. Les nourrices ne craindront point de prodiguer leurs soins & leurs veilles auprès des nourrissons; elles sont assurées de toucher leur salaire, & l'on n'appréhender point que ces foibles & chers enfans de la patrie tombent entre les mains de marâtres, & soient des victimes immolées à leur cupidité. Le Magistrat les protège & est leur défenseur; il les a sauvés des dangers auxquels ils étoient exposés, il s'est assuré de la pureté du lait qui doit faire leur aliment; enfin il a rendu leur état certain dans leurs familles.

TRAIT DE BIENFAISANCE.

Lettre à M. Lacombe, auteur du Mercure;

A Versailles, le 10 Décembre 1773.

M O N S I E U R,

Un jeune poëte célébrant, il y a quelque temps, la sensibilité de Madame la Dauphine, à propos de l'accident arrivé à la chasse, au village d'Achères, avoit bien raison de lui dire :

C'est peu de calculer vos grâces ;

Il faut aujourd'hui faire plus :

Désormais en suivant vos traces

Il faudra compter vos vertus.

En effet, cette auguste Princesse vient encore de marquer un de ses plus beaux jours, par une action de générosité bien précieuse pour toutes les personnes qui ont le bonheur de l'approcher & de la servir. Pouvant disposer d'une somme assez considérable, fruit ou de son gain au jeu, ou de ses épargnes, elle demanda à son premier Maître d'Hôtel un état de toutes les personnes attachées à son service, qui pouvoient avoir des be

soins que la saison de l'hiver rend ordinairement plus pressans & plus cruels : lorsque M. le Vicomte de Talaru, fait, par sa façon de penser, pour seconder la bienfaisance, lui présenta sa liste, Madame la Dauphine voyant que ses fonds pouvoient s'étendre sur un plus grand nombre, ajouta de sa main les noms de plusieurs personnes dont elle avoit lu la misère & sur la mine & dans l'habillement; faisant ensuite son calcul d'après son cœur sensible & juste, elle assigna à chacun une somme; aux uns deux louis, aux autres trois, &c.

Je tiens ce nouveau trait de bienfaisance d'une personne, qui, au sortir de la distribution, est venue m'en faire le récit; & je suis encore pénétré en me rappelant les larmes précieuses qui accompagnoient les vives expressions de sa reconnaissance.

L'Abbé JAQUIN.

A N E C D O T E S.

I.

L'EMPEREUR Selim commanda à son Grand Visir d'arborer les queues de che-

val aux portes du Sérail, (c'est le signal ordinaire des grandes expéditions) & de faire dresser des tentes dans un lieu convenable. Le Visir lui ayant demandé en quel endroit il plairoit à sa Hautesse qu'elles fussent préparées, Selim, pour toute réponse le fit mourir. Il traita de la même manière un autre Visir pour une semblable question. Un troisième Visir, plus avisé que les deux autres, fit placer des tentes vers les quatre points du ciel, & dit au Sultan que tout étoit prêt pour son expédition, de quelque côté qu'il marchât. *La mort de deux Visirs, dit Selim, a sauvé la vie à ce troisième, & m'a procuré un Ministre tel que je le veux.*

Selim fut le premier Empereur des Turcs qui se fit couper la barbe, contre le précepte de l'alcoran; comme on lui en demanda la raison, il répondit : *c'est afin que mes Visirs aient moins de prise sur moi.*

I I.

Le Grand Gustave, Roi de Suède, ayant résolu d'abolir dans son armée le duel, prononça la peine de mort contre tous ceux qui accepteroient un combat singulier.

Cependant deux Officiers supérieurs & de grande considération, ayant eu querelle, demandèrent au Roi la permission de se battre: Gustave, indigné de leur demande, y consentit pourtant, mais il ajouta qu'il vouloit être lui-même témoin du combat, & il assigna l'heure & le lieu. Ce Prince vint au rendez-vous avec un corps d'infanterie qui environne les champions; ensuite il appelle le bourreau de l'armée, & lui dit: *mon ami, dans l'instant qu'il y en aura un de tué, coupe devant moi la tête à l'autre.* A ces mots les deux officiers généraux restèrent quelque tems immobiles; puis ils se jetèrent ensemble aux pieds du Roi, lui demandèrent leur grâce, & se jurèrent l'un & l'autre une amitié constante. Depuis ce moment on n'entendit plus parler de duel dans les armées Suédoises.

I I I.

La représentation d'un Opéra comique fut interrompue par une querelle qui s'éleva entre les pages du Roi & les pages des Princes; l'un d'eux, âgé d'environ 10 ou 12 ans, culébura du haut en bas de leur loge; heureusement qu'il tomba

tomba sur une banquette bien rembourée qui le préserva. il emporta dans sa chute la perruque d'un grave personnage, qui lui dit : « morbleu ! mon petit bon-
 » homme ; prenez donc garde à ce que
 » vous faites quand vous tombez : je vous
 » demande pardon , Monsieur , lui ré-
 » pondit le petit page ; je ne l'ai pas fait
 » exprès. »

I V.

Le Sage , Fuzelier & d'Orneval , piqués de ce qu'on avoit refusé le privilège de l'Opéra comique à Francisque , acteur forain , pour lequel ils s'intéressoient , louèrent , en 1712 , une loge dans le préau de la Foire St Germain ; & , là , sous le nom de Laplace , ils firent représenter , par les marionnettes , des pièces de leur composition , qui attiroient tout Paris. Ils donnèrent entr'autres *Pierrot Romulus*, parodie de la tragédie de ce nom , par M. de la Motte. Le succès de cette pièce fut si grand , que M. le Duc d'Orléans , Régent , voulut voir ce spectacle , & le fit représenter à deux heures après minuit. Le Grand , acteur de la Comédie Française , choqué des traits répandus contre

218 MERCURE DE FRANCE.

lui dans cette parodie, fit le couplet suivant :

Le Sage & Fuzelier dédaignant du haut style, *la*
bonté...

Pour le Polichinelle ont abandonné Gille, *la*
rareté!

Il ne leur manque plus qu'à crier par la ville, *la*
curiosité..

ÉDITS, ORDONNANCES,
ARRÊTS, &c.

IL paroît deux arrêts du Conseil d'Etat;

Le premier, du 17 Octobre, réduit à 6 liv. 10 s. par quintal le droit de vingt livres sur tous les livres imprimés ou gravés, soit en françois, soit en latin, & en outre les 8 s. pour liv.

Le second, du 28 Octobre, ordonne la fixation des offices de Lieutenant-Exempts & Archers de la compagnie du Prévôt général des Monnoies & Maréchaussées de France, sur le pied de laquelle ils seront tenus de payer le centième denier.

Ordonnance du Roi, du 19 Octobre 1773, concernant les Régimens Provinciaux.

L'intention de Sa Majesté est que le nombre des bataillons qui seront levés dans les provinces soit porté à l'avenir à cent-onze, au lieu de cent-quatre, relativement à la population des généralités.

A V I S.

I.

M. LOUCHET, professeur à l'Ecole des Arts de M. Blondel, au Louvre, pour la coupe des pierres, continue d'enseigner aux Elèves de son bureau, l'Art du Trait. Sa demeure ordinaire est cloître St Louis du Louvre, à côté de l'Eglise, en face du 2^e guichet, où il donne ses leçons sur cette science si nécessaire à l'art de bâtir, tous les jours, excepté les jours de congé.

Il continue aussi des collections & modèles pour les amateurs.

II.

*Institution académique & militaire pour la
jeune Noblesse de Paris.*

M. Rolin, connu par plusieurs éducations particulières dont il a été chargé, & par les succès d'une Institution académique & militaire pour la jeune Noblesse, dont il a fait l'établissement à Paris depuis cinq ans, donne avis qu'il vient de changer sa demeure de la rue & barrière St Dominique, dans une vaste & belle maison, dont il a fait l'acquisition, située rue & barrière de Sève, vis-à-vis l'Enfant Jesus, sur les nouveaux Boulevards: Messieurs les Elèves jouiront dans la belle saison, par l'agréable situation de cette maison, de l'avantage de la ville & de la campagne: on y trouvera, si on le desire, des appartemens particuliers pour un gouverneur & son élève. Les par-

K ij

220 MERCURE DE FRANCE.

sonnes qui voudront des éclaircissemens sur le plan & le prix de cette Institution, où il y a les meilleurs maîtres de Paris en tous genres, auront la bonté de s'adresser à M. Rotin, qui leur fera passer des Prospectus.

I I I.

Le sieur Pierre Bocquillon, marchand gantier-parfumeur à Paris, à la Providence, rue St Antoine, entre l'Eglise de MM. de Ste Catherine & la rue Percée, vis-à-vis celle des Balets, annonce au Public qu'il a été reçu à la Commission royale de Médecine, le 11 Octobre 1773. Il continue depuis nombre d'années, de vendre une liqueur nommée *le véritable Trésor de la Bouche*, dont il est le seul compositeur. La vertu de sa liqueur est de guérir tous les maux de dents, tels violens qu'ils puissent être; de purger de tous venins, comme chancres, & enfin de préserver la bouche de tout ce qui peut contribuer à gâter les dents. Cette liqueur a un goût gracieux à la bouche, rend l'haleine agréable & douce, conserve même les dents, quoique gâtées.

L'auteur reçoit tous les jours de nouveaux suffrages sur l'excellence de sa liqueur, par nombre de certificats que lui envoient sans cesse des personnes de la première distinction. Il y a des bouteilles à 10, 5, 3 liv. & à 24 sols. Il donne la manière de s'en servir avec signature & paraphe de la main, & met ses noms de famille & baptême sur les étiquettes des bouteilles & bouchons. Il a mis son tableau à la porte de sa boutique, pour assurer sa demeure au Public. Il vend aussi le taffetas d'Angleterre pour les coupures & brûlures.

I V.

Maucollot, expert pour toutes les incommodités des pieds, est parvenu à procurer l'entière dissolution des cors, des oignons & duillons; il guérit aussi entièrement les verrues qui viennent sous la plante des pieds & ailleurs, le tout sans couper. Il fait tomber les ongles trop épais & mal construits, les rend beaux & naturels, & fait disparaître les excroissances qui se forment quelquefois à côté. Son expérience & la manière de traiter lui ont acquis la confiance de tous les gens de distinction, & l'approbation de MM. de la Commission royale de Médecine. Il sort tous les matins à sept heures, & reçoit du monde chez lui depuis trois heures après-midi jusqu'à huit heures du soir, excepté le dimanche. Il traite les pauvres *gratis* les lundi & vendredi depuis cinq heures du soir jusqu'à six.

Il demeure Place du Chevalier du Guet, à l'ancien bureau de la petite Poste, près l'Apport-Paris.

NOUVELLES POLITIQUES.

Du Bas-Danube, le 28 Octobre 1773.

ON n'a reçu aucune nouvelle certaine touchant les suites du passage du Danube par les Russes. Le corps d'Observation Ottoman qui s'est replié à l'approche de la réserve commandée par le général Ungher, s'est arrêté au-delà de Karasow, où il a été joint par des renforts arrivés de l'armée du Grand Visir. Toutes les autres divisions que le général Turc avoit établies sur les

K 11j

rives du Danube se sont jetées dans les places confiées à leur défense. On ignore encore si les corps des généraux Ungher & Dolgorouki se sont approchés de la grande armée Ottomane pour lui donner de l'inquiétude & distraire l'attention du Grand Visir sur le sort de Silistrie, ou s'ils se sont joints au corps du général Potemkin qui doit attaquer de nouveau cette place, ou enfin s'ils se sont réunis à celui du général Szuwarow, qui a ordre de couvrir cette entreprise.

De Warsovie, le 7 Novembre 1773.

On est rassuré ici sur la prétendue invasion des Tartares dans le Palatinat de Braclavie. Les bruits effrayans qui en avoient été répandus, se réduisent au pillage exercé sur la frontière de ce Palatinat, par une centaine de brigands, la plupart Valaques fugitifs.

Les prétentions de l'Ordre de Malte font ici une forte impression. Plusieurs de ceux qui possèdent des biens dépendans de l'Ordinacie d'Ostrog, réclamée par le Chevalier de Sagramoso, offrent de payer une somme déterminée pour que l'Ordre se désiste de ses demandes; ils veulent, en même-temps, obtenir le consentement de la Diète pour être délivrés de la Milice qu'ils ont été obligés d'y entretenir.

De Stockolm, le 30 Novembre 1773.

Le 25 de ce mois, le Roi déclara le mariage du Duc de Sudermanie, son frère, avec la Princesse Hedwige-Elisabeth-Charlotte de Holstein-Gottorp, fille de l'Evêque de Lubeck, oncle de Sa Majesté. Il y eut le même jour gala à la Cour. Leurs Majestés reçurent, à cette occasion, ainsi

que le Duc de Sudermanie, les complimens du Sénat, des divers Corps de l'Etat & des Ministres Etrangers. Toute la Famille Royale dîna en public, & se rendit ensuite au spectacle, où l'on représenta un opéra nouveau. Il y eut, le soir, un bal masqué dans la grande salle des Etats. Ce mariage ne sera célébré qu'au printemps prochain. Le Duc de Sudermanie partit, le 27, pour son château de Roserberg.

De Hambourg, le 22 Novembre 1773.

La prise de possession solennelle du Holstein-Ducal, par les Commissaires Danois, a été consommée, le 16 de ce mois, & l'on croit que la remise des Comtés d'Oldenbourg & de Delmenhorst au Prince Evêque d'Eutin, muni, pour cet effet, des pleins pouvoirs du Grand Duc de Russie, aura lieu incessamment. Les Commissaires d'Artillerie Danois qu'on y avoit envoyés de Gluckstadt, en ont déjà vuidés tous les arcenaux.

De Vienne, le premier Décembre 1773.

L'échange formel des ratifications des trois Cours avec celle du Roi & de la République de Pologne ayant été fait, le 19 du mois dernier, chez l'Evêque de Posnanie, grand Chancelier de la Couronne, un courier du cabinet, arrivé ici le 28, apporta à Leurs Majestés Impériales & Royale la ratification du Roi de Pologne, munie de sa signature, de celle de quatre Chanceliers, ainsi que des deux sceaux, de sorte que le Traité de cession est entièrement conclu. Les troupes des trois Puissances ont commencé à évacuer les Districts qui restent à la République de Pologne, où tout semble promettre le retour de l'ancienne tranquillité.

Kiv

224 MERCURE DE FRANCE.

De Rome , le 12 Novembre 1773.

On a transporté dans les salles du Vatican les tableaux les plus renommés trouvés dans les collèges & maisons des Jésuites.

On écrit de Naples que la ville de Ceva , qui en est éloignée de vingt milles , a été presque entièrement détruite par un ouragan , & que près de trois cens personnes y ont péri.

De Cartagene , le 9 Novembre 1773.

On écrit de Madrid qu'on doit faire embarquer incessamment à Cadix deux régimens d'infanterie , l'un pour la Vera-Cruz , & l'autre pour la Havane , & qu'on a envoyé au Ferrol l'ordre d'y tenir vingt vaisseaux en état d'être armés au premier signal.

De Raguse , le 14 Novembre 1773.

On a appris , par un bâtiment de la République , que quatre vaisseaux Russes , armés en guerre , s'opposoient au passage des navires marchands entre Zante & Corfou ; qu'ils les visitoient tous avec la plus grande sévérité , & qu'ils enlevoient tous les bâtimens Turcs & Grecs , sous quelque pavillon qu'ils parussent.

De Londres , le 10 Décembre 1773.

Le 4 de ce mois , le Lord-Maire fut élu Membre du Parlement pour la Ville de Londres , à la pluralité de deux cens quatorze voix. Le sieur Roberte , son concurrent , a fait demander un scrutin.

On apprend que cinq familles , composées de plus de cinquante personnes , ont abandonné , dernièrement , le Comté de Sutherland , & sont

allées s'embarquer à Grénoock pour l'Amérique. Ces fréquentes émigrations désolent le pays à qui elles ont enlevé plus de quinze cens habitans.

De Versailles, le 23 Décembre 1773.

Monseigneur le Comte de Provence qui prêta, le mois dernier serment entre les mains de Sa Majesté, en qualité de Grand-Maître de l'Ordre de St Lazare & de Notre-Dame de Mont-Carmel, se rendit, le 17 de Décembre, dans la salle du chapitre de l'Ordre & ensuite à l'Eglise Royale & Paroissiale de Saint Louis. Il étoit précédé du Duc de la Vrillière, Ministre & Secrétaire d'Etat, Général & Administrateur de l'Ordre des Grands Officiers Commandeurs & des Chevaliers. Il prononça à genoux sur son Prie-Dieu, les vœux dont le Grand-Maître est dans l'usage de faire l'émission. L'Abbé de Bouville, Commandeur Ecclésiastique, officia à la Grand-Messe qui fut chantée par la Musique du Roi. Pendant que le Prince recevoit sous son dais l'obéissance de l'Ordre, on exécuta le motet *Exaudiat*, de la composition du sieur Mathieu, maître de musique de la Chapelle de Sa Majesté. Monseigneur le Comte de Provence se plaça, après la Messe, sous le dais qui avoit été préparé, & y reçut Commandeur Ecclésiastique le sieur Poncet de la Rivière, ancien Evêque de Troyes. Après cette cérémonie, Monseigneur le Comte de Provence fut reconduit à la Salle du Chapitre dans le même ordre qu'on avoit observé en allant à la Paroisse. Le sieur Baret, Curé de la Paroisse, eut l'honneur de complimenter Monseigneur le Comte de Provence à la tête du Clergé, lorsque le Prince entra dans l'Eglise & lorsqu'il en sortit.

De Paris, le 27 Novembre 1773.

Le corps de la Princesse Charlotte de Lorraine, morte à Mons le 7 du mois dernier, fut transféré à Nancy la nuit du 11 au 12 de ce mois. Il a été inhumé dans le caveau du Couvent des Cordeliers, où reposent les cendres des Princes de la Maison de Lorraine.

N O M I N A T I O N S.

Sa Majesté a disposé de la charge de Colonel du régiment de Grenadiers Royaux de Dauphiné, en faveur du Marquis de Bayanne, Colonel du régiment provincial de Valence, & de celle de ce dernier régiment, en faveur du Marquis de la Tour-du-Pin-Montauban, capitaine dans le régiment Royal-Piémont.

La mort du Marquis de Chauvelin ayant fait vaquer une place de Grand' Croix dans l'Ordre de St Louis, Sa Majesté l'a accordée au Comte de Chabo, lieutenant-général de ses armées, inspecteur-général de la cavalerie & des dragons, & commandeur dudit ordre, & a disposé de la place de commandeur, en faveur du Marquis de Puffignieux, également lieutenant-général de ses armées.

Sa Majesté a accordé l'évêché de Toul à l'Evêque de Senès; l'abbaye du Gard, ordre de Cîteaux, diocèse d'Amiens, à l'Evêque d'Arras, & celle de Leyme, même ordre, diocèse de Cahors, à la Dame du Garric d'Ozech, Religieuse Maltoise du couvent de l'hôpital de Saint-Doluc.

Le Roi a accordé le prieuré royal de l'Hôtel-Dieu de St Jean-de-Château-Thierry, ordre de St Augustin, diocèse de Soissons, à la Dame de Belle

de la Richardie , religieuse de l'abbaye de Leclache , diocèse & ville de Clermont.

Le Roi a accordé l'évêché d'Evreux à l'Evêque de Gap , celui de Gap à l'Abbé de Jouffroy Gouffrans , vicaire-général d'Evreux , & l'abbaye de Beaulieu en Argonne , ordre de St Benoît, diocèse de Verdun , à l'ancien Evêque d'Evreux.

P R É S E N T A T I O N S .

Le 28 Novembre , la Comtesse de Châlons eut l'honneur d'être présentée au Roi & à la Famille Royale par la Comtesse Jules-de-Polignac.

La Baronne de Lort - Saint - Victor a eu l'honneur d'être présentée au Roi & à la Famille Royale par la Comtesse de Noailles , Dame d'Honneur de Madame la Dauphine.

La Duchesse de Chartres , dont la santé est parfaitement rétablie , fut présentée , le 12 Décembre , à Madame la Comtesse d'Artois , par Sa Majesté.

Les Marquises de Marcieu , de Pelagrué & de Lort Serignan , & la Comtesse d'Andlau ont eu l'honneur d'être présentées au Roi & à la Famille Royale ; la première , par la Marquise de Talaru ; la seconde , par la Comtesse de Beaumont ; la troisième , par la Baronne de Lort-St-Victor , & la quatrième , par la Comtesse de Châlons.

N A I S S A N C E S .

Le 4 Novembre , la Princesse de Prusse accoucha heureusement , à Berlin , d'un Prince , & cet événement fut annoncé au Peuple par une décharge de soixante-douze coups de canon.

M A R I A G E S .

Le Roi & la Famille Royale signèrent , le 12

Decembre, le contrat de mariage du Comte de Berenger, brigadier des armées du Roi, colonel du régiment de Saintonge, avec Demoiselle de Villemorien.

M O R T S.

Le sieur Toussaint-le-Roi, au fauxbourg de Landreci, vient d'y mourir à l'âge de quatre-vingt-seize ans. La veille de la Toussaint, jour de sa fête, il avoit assemblé ses enfans, petits-enfans & arrière-petits-enfans, au nombre de soixante dix-neuf; il leur avoit donné un repas & un bal. Il avoit présidé à cette fête, ainsi que sa femme, qui jouit de la meilleure santé dans la quatre-vingts-dixième année de son âge, & après soixante-quatorze ans de mariage.

Eléonore Spicer est morte à Accomak, dans la Virginie, âgée de cent-vingt-un ans. Elle a conservé l'usage de tous ses sens jusqu'au dernier moment de sa vie.

Pierre Caffard, ci-devant Fermier du Bac de Choisi, qui s'étoit retiré à la Croix St Ouen, près Compiègne, y est mort dans la quatre-vingt dix-huitième année de son âge. Il laisse soixante cinq enfans ou petits-enfans. Il a joui jusqu'à sa mort de la meilleure santé, & alloit presque tous les jours à la messe.

Jeanne-Anne de Raymond, Marquis de Lasbordes Pèbrens, est mort, le 21 Novembre, au château de Lasbordes, près de Castelnau.

Le Marquis de Villeneuve, Baron des Etats du Languedoc, est mort, le 26 Novembre, dans son château de Villeneuve près de Beziers.

Claude-François de Forbin de la Barben , vicaire-général du diocèse de Châlons , est mort à Paris , le 10 Décembre.

Henriette de Montaigu , veuve de Louis-Daniel Brulle de Montberard , est morte , le 7 Décembre , dans ses terres en Poitou , âgée de soixante dix-neuf ans.

L'Abbé Comte de Ligneville & du St Empire , chanoine de la cathédrale de Bayeux , grand Archidiacre de Caën , est mort à Bayeux le 27 Novembre.

La nommée Fockie Joannes , née le 11 Novembre 1660 , est morte à Olderboorn , en Frise , le 26 Novemb. dernier. Elle étoit veuve depuis 1710. Sa longue carrière a été active , mais régulière & uniforme.

Marie Eve de Staremburg , Landgrave de Hesse-Rhinsfeld , est morte à Strasbourg , le 13 Décembre , dans la cinquante - unième année de son âge.

Marie - Louise Princesse Jablonowska , veuve d'Anne - Charles Frédéric de la Tremoille , Duc de Châtellerault , Prince de Talmont , Comte de Taillebourg & de Benou , premier Baron de Saintonge , &c. brigadier des armées du Roi , ancien mestre de camp du régiment de Talmont & du régiment Royal-Pologne ; fille de feu Jean Prince Jablonowski , Grand Enseigne de la Couronne de Pologne , Palatin de Volhynie & de la Petite-Russie , & tante du Prince de ce nom , Palatin de Posnanie , est morte à Paris , le 20 Décembre , dans la soixante-treizième année de son âge.

L O T E R I E S.

Le cent cinquante - cinquième tirage de la Loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait, le 26 Novembre, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille liv. est échu au N°. 44781. Celui de vingt mille livres au N°. 48293, & les deux de dix mille, aux numéros 45619 & 54584.

Le tirage de la loterie de l'Ecole royale militaire s'est fait le 5 Décembre. Les numéros sortis de la roue de fortune, sont 86, 42, 16, 73, 22. Le prochain tirage se fera le 5 Janvier 1774.

Faute à corriger dans le dernier Mercure.!

Page 185, lig. 17, Amérique plage, lisez Armorique plage.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 5	
Les Baifers du jour de l'an,	<i>ibid.</i>
Vers sur le mariage de Mgr le Comte d'Artois,	7
Ode à l'Aurore,	9
Vers à Mgr le Duc de Penthièvre,	11
Les Ames, <i>Conte arabe</i> ,	13
Vers sur la mort de M. le M. de Chauvelin,	26
A Mde la Marquise de Fits-James,	28
Rondeau. A Mde * 8 *, jouant le rôle de la	
<i>Servante Maîtresse</i> ,	29
Le Char & le Chien, <i>fable</i> ,	30
Vers à Mlle Fanni,	32

JANVIER. 1774. 831

Dialogue entre Marivaux & Mlle Scuderi ,	33
Sonnets de Pétrarque ,	43
Épître sur l'Eloquence du Barreau ,	46
La Tactique ,	52
Réponse de M. l'Abbé de Voisenon à M. de Voltaire ,	59
A Madame la Dauphine ,	60
A M. d'Espagnac ,	<i>ibid.</i>
Explication des Enigmes & Logogryphes ,	61
ENIGMES ,	62
LOGOGRYPHES ,	66
A Mgr le Comte d'Artois ,	70
NOUVELLES LITTÉRAIRES ,	72
L'Inoculation ,	<i>ibid.</i>
Rosalie , ou la Vocation forcée ,	86
Vie des Pères , des Martyrs , &c.	88
Recherches critiques sur la Ville de Paris ,	90
Supplément à l'Art du Peintre ,	91
Principes de la Langue Française ,	92
Mémoire sur la musique des Anciens ,	94
Lettres touchant la division du Zodiaque ,	95
Régulus , & la Feinte par Amour ,	101
Histoire du Comte de Saxe ,	135
Lettre de M. de Voltaire à M. le Baron d'Es- pagnac ,	147
Etrennes d'un Père à ses Enfants ,	149
Les Etrennes de Clé ,	<i>ibid.</i>
Terce & Philomèle ,	150
Orphanis , tragédie ,	151
Les Spectacles de Paris , &c.	<i>ibid.</i>
Observations sur la Physique , <i>Journal</i> ,	155
La Nature considérée , <i>Journal</i> ,	157
L'Espagne littéraire , <i>Journal</i> ,	159
Journal de Littérature , &c.	163
Le Scaphandre ,	164
Lettre à M. * * * * * , Coopérateur des peti- tes Affiches d'Amiens ,	168

232 MERCURE DE FRANCE.

Lettre de M. Moline à M. de Voltaire,	175
Réponse,	177
ACADÉMIE, Arras,	<i>ibid.</i>
SPECTACLES, Concert spirituel,	180
Opéra,	182
Comédie Française,	186
Comédie Italienne,	187
ARTS, Gravures,	197
Musique,	196
Tableau de fleurs, allégorique,	200
Industrie,	202
Phénomènes électriques,	204
Etablissement en faveur des Nourrices & des Nourritions,	206
Trait de Bienfaisance,	213
Anecdotes,	214
Edits, Ordonnances, Arrêts, &c.	218
AVIS,	219
Nouvelles politiques,	221
Nominations,	226
Présentations,	227
Manages, Naissance,	<i>ibid.</i>
Morts,	228
Loteries,	230

APPROBATION.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Chancelier, le premier vol. du Mercure du mois de Janvier 1774, & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris, le 30 Décembre 1773.

LOUYEL.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe.

MERCURE DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROI.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES:

JANVIER, 1774.

SECOND VOLUME.

Mobilitate viget. VIRGILII.



A PARIS,

Chez LACOMBE, Libraire, Rue
Christine, près la rue Dauphine.

Avec Approbation & Privilège du Roi.

AVERTISSEMENT.

C'EST au Sieur LACOMBE libraire, à Paris, rue Christine, que l'on prie d'adresser, francs de port, les paquets & lettres, ainsi que les livres, les estampes, les pièces de vers ou de prose, la musique, les annonces, avis, observations, anecdotes, événemens singuliers, remarques sur les sciences & arts libéraux & mécaniques, & généralement tout ce qu'on veut faire connoître au Public, & tout ce qui peut instruire ou amuser le Lecteur. On prie aussi de marquer le prix des livres, estampes & pièces de musique.

Ce Journal devant être principalement l'ouvrage des amateurs des lettres & de ceux qui les cultivent, ils sont invités à concourir à sa perfection; on recevra avec reconnoissance ce qu'ils enverront au Libraire; on les nommera quand ils voudront bien le permettre, & leurs travaux, utiles au Journal, deviendront même un titre de préférence pour obtenir des récompenses sur le produit du Mercure.

L'abonnement du Mercure à Paris est de 24 liv: que l'on paiera d'avance pour seize volumes rendus francs de port.

L'abonnement pour la province est de 32 livres pareillement pour seize volumes rendus francs de port par la poste.

On s'abonne en tout temps.

Le prix de chaque volume est de 36 sols pour ceux qui n'ont pas souscrit, au lieu de 30 sols pour ceux qui sont abonnés.

On supplie Messieurs les Abonnés d'envoyer d'avance le prix de leur abonnement franc de port par la poste, ou autrement, au Sieur LACOMBE, libraire, à Paris, rue Christine.

*On trouve aussi chez le même Libraire
les Journaux suivans.*

JOURNAL DES SÇAVANS , in-4° ou in-12, 14 vols par an à Paris,	16 liv.
Franc de port en Province,	20 l. 4 s.
JOURNAL ECCLÉSIASTIQUE par M. l'Abbé Di- nouart ; de 14 vol. par an, à Paris,	9 liv. 16 s.
En Province, port franc par la poste,	14 liv.
GAZETTE UNIVERSELLE DE LITTÉRATURE ; port franc par la poste ; à PARIS, chez Lacombe, libraire,	18 liv.
JOURNAL DES CAUSES CÉLÈBRES , 8 vol. in-12. par an, à Paris,	13 l. 4 s.
En Province,	17 l. 14 s.
JOURNAL ENCYCLOPÉDIQUE , 24 vol. 33 liv. 12 s.	
JOURNAL historique & politique de Genève ; 36 cahiers par an,	18 liv.
JOURNAL de musique des Deux-Ponts , partition imprimée, 24 cahiers par an, franc de port,	30 liv.
LE SPECTATEUR FRANÇOIS , 15 cahiers par an, à Paris,	9 liv.
En Province,	12 liv.
LA BOTANIQUE , ou collection de planches gra- vées en couleurs par M. Regnault (dont il paroît un cahier de cinq feuilles par mois, avec l'explication) par an,	72 liv.

Nouveautés chez le même Libraire.

- D**ICT. de *Diplomatique*, avec fig. in-8°. 12 l.
 . 2 vol. br. 12 l.
- Théâtre de M. de Sivry*, 1 vol. in-8°. broch. 2 liv.
- Bibliothèque grammat.* 1 vol in-8°. br. 2 l. 10 s.
- Lettres nouvelles de Mde de Sévigné*, in-12. br. 2 l.
- Poème sur l'Inoculation*, in 8° br. 3 l.
- Ille liv des Odes d'Horace*, in-12. 2 liv.
- Vie du Dante*, &c. in 8°. br. 1 l. 10 s.
- Mémoire sur la Musique des Anciens*, nouv.
 . édition, in 4°. br. 7 l.
- Lettre sur la division du Zodiaque*, in-12. 12 s.
- Eloge de Racine avec des notes*, par M. de
 . la Harpe, in-8°. br. 1 l. 10 s.
- Fables orientales*, par M. Bret, vol. in-
 . 8°. broché, 3 liv.
- La Henriade de M. de Voltaire*, en vers la-
 . tins & françois, 1772, in-8°. br. 2 l. 10 s.
- Traité du Rakitis*, ou l'art de redresser les
 . enfans contrefaits, in-8°. br. avec fig. 4 l.
- Lettres d'Elle & de Lui*, in-8°. b. 1 l. 4 s.
- Le Phasma ou l'Apparition*, histoire grec-
 . que, in-8°. br. 1 l. 10 s.
- Les Muses Grecques*, in-8°. br. 1 l. 16 s.
- Les Pythiques de Pindare*, in-8°. br. 5 liv.
- Le Philosophe sérieux*, hist. comique, br. 1 l. 4 s.
- Monumens érigés en France à la gloire de
 Louis XV*, &c. in - fol. avec planches,
 . rel. en carton, 24 l.
- Mémoires sur les objets les plus importans de
 l'Architecture*, in-4°. avec figures, rel. en
 . carton, 12 l.
- Les Caractères modernes*, 2 vol. br. 3 l.
- Maximes de guerre* du C. de Kevenhuller, 1 l. 10 s.
- Histoire naturelle du Thé*, avec fig. br. 1 l. 16 s.



MERCURE

DE FRANCE.

JANVIER, 1774.

PIÈCES FUGITIVES

EN VERS ET EN PROSE.

L'HOMME & LE CHEVAL.

Conte.

CERTAIN manant, nommé maître Grégoire,
Bon-homme, simple, & franc provincial,
Venoit de faire, à la prochaine foire,
Emplette d'un très-beau cheval,
Et même, en homme de ménage,
Il l'avoit à bon compte, en dépit de l'usage.
C'étoit bien le phénix des chevaux du village,
Je pourrois dire encor de tout le voisinage.

A iij

6 MERCURE DE FRANCE.

On ne vit onc plus superbe animal.
Tête au vent, l'œil en feu, marche noble & hardie,
Jambe leste, poil lisse, & croupe rebondie,
Crins épais, en un mot une bête accomplie.
Des pimpans de la Cour
Il eût fait les délices,
De leur plus rendre amour
Il eût eu les prémices,
Il eût fait à Paris la nouvelle du jour;
Et, pour le caresser, tout plein de son ivresse,
Quelqu'un de nos Marquis eût quitté tour-à-tour
Le jeu, le bal & sa maîtresse.
Mais, ce qu'en lui Grégoire estimoit beaucoup mieux,
C'étoit son naturel bouillant & vigoureux.
Chaque jour dans les champs la renaissante Aurore
Le retrouvoit couvert d'un rustique attirail,
Et le soleil couchant l'y retrouvoit encore:
C'étoit un démon au travail.
Le plus pénible ouvrage
Ne faisoit qu'exciter sa courageuse ardeur;
Et le bon-homme, heureux de son passage,
Voyoit tous ses voisins jaloux de son bonheur;
Car on est jaloux au village.
Tout alloit bien au gré de ses souhaits,
Hors un seul point (source de ses regrets!)
Notre heureux vit bientôt qu'il en falloit rabattre.

Ce courfier si vaillant , si vigoureux , si frais ,
Travailloit fort , mais mangeoit comme quatre.

Double pitance le matin ,
Double à midi , le soir encor double pitance ;
Foin , paille , herbage , picotin ,
Tout disparoissoit , tout étoit croqué d'avance.
Rien n'appaisoit son indomptable faim ,
Tout tomboit sous sa dent , & , qu'on l'eût laissé
faire ,

De toute la journée il n'eût fait qu'un repas ,
Sans manquer toutefois sa besogne ordinaire.

Grégoire étoit dans un grand embarras :
Par malheur l'avoine étoit chère ,
Tout se vendoit au poids de l'or ,
Et Grégoire n'en avoit guère.
Son champ & son verger étoient tout son trésor.

Que faire donc ? Revendre sa monture
Semble d'abord le parti le meilleur ;
Mais il l'aimoit : ce goût est fort dans la nature ;
Puis il craignoit de ne pouvoir ailleurs
Trouver une aussi bonne chance.
Il en avoit la rude expérience ;
A fessier le défunt s'étant rompu les bras ;
Plus ne vouloit tomber en même cas.

Le bon-homme avoit lu dans je ne sais quel livre
Qu'un certain Rossinante , errant de son métier ,
Trottant jadis par l'Univers entier ,

A iv

8 MERCURE DE FRANCE.

Mangeoit fort rarement, & qu'il n'avoit pour
vivre

Que force coups & les herbes des champs ;
Ragoûts , comme l'on fait , secs & peu nourris-
sans.

- » Parbleu ! se fit l'ingenieux Grégoire ,
 - » Ce Roffinante , à ce que dit l'histoire ,
 - » Ne mangeoit point , ou presque point du tout :
 - » Encore étoit-il vieux & sec comme un coucou ,
 - » Foible , & trop décharné pour soutenir le jeûne ;
 - » Le malheureux n'avoit que la peau sur les os.
 - » Mais mon cheval est vif , léger , dispos ;
 - » Il est ardent , il est gras , il est jeune ,
 - » Plein de vigueur : un pareil animal
 - » Doit bien pouvoir se passer de mangeaille :
 - » Retranchons-lui la victuaille :
 - » Je répons bien qu'il n'ira pas plus mal ,
 - » Et mon bonheur deviendra sans égal.
 - » Il mange fort , c'est vrai , mais c'est que l'on lui
 - » donne ;
 - » Qu'on cesse de donner , il ne mangera plus.
 - » L'expédient est sûr , & j'y conclus.
 - » Ma foi , vive l'esprit ! l'invention est bonne ;
 - » Employons-la sans perdre tems. »
- Voilà l'effet de tous ces beaux romans !
Grégoire ne voit point le sort qui le menace.
Déjà le râtelier est vuide & supprimé ;
Il n'est plus d'auge , ni besace :
Tout en jeûnant le premier jour se passe ,

Le second en fuyant au troisieme fait place,
Et l'ouvrage d'aller son train accoutumé.

En vain l'animal affamé

Se tourmente, bondit, rue, hennit & tempête :

On n'en tient compte, & vaine est sa requête,

En efforts impuissans il sèche consumé ;

Son cou trop amolli ne porte plus sa tête,

Son œil éteint & creux est à demi fermé ;

Si bien qu'enfin, déplorable (quélette ;

Il trébuche, il chancelle, il tombe inanimé.

Lors, mille fois détestant son ouvrage,

Et de la faim maudissant le ravage,

Grégoire inconsolable & les larmes aux yeux,

Dans les transports de sa douleur amère,

« Quel coup ! s'écrioit-il ; quel dommage, grands

» dieux !

« La pauvre bête, hélas ! commençoit à s'y faire. »

Par M. E. . . , de la Société

Littéraire de . . .



A ▼

*VERS à Monseigneur le Maréchal Duc
de Brissac, Gouverneur de Paris.*

ILLUSTRE Gouverneur, & guerrier citoyen,
Toi qui réponds au Roi de notre obéissance,
BRISSAC, voici le jour où ta magnificence
Vient de quarante époux former l'heureux lien.
Le sévère destin ravit à leur jeunesse
De leurs plus chers parens les utiles secours :
A qui, dans leur malheur, auroit-ils donc re-
cours ?

Paris qui les vit naître à leur sort s'intéresse :
Des vierges dont l'honneur est l'unique trésor,
Sont, au gré de nos vœux, par la Ville adoptées,
Déjà par ses bienfaits vingt épouses dotées
Reçoivent noblement des présens & de l'or :
On veut que leur bonheur devienne leur ouvrage,
Et, pour nommer l'époux, on attend leur suffrage :
Ceux qu'un travail utile affranchit des be-
soins,
Leur présentent des vœux, font agréer leurs
soins.

Le jour luit, l'airain tonne, & le Peuple s'em-
presse
Tout inspire & ressent la publique allégresse,
BRISSAC l'accroît encore en ce jour solennel,

JANVIER. 1774. - 11

De ces jeunes époux c'est l'Ange tutélaire :
Suivi de l'ordre entier qui leur tient lieu de père,
Il vient pompeusement les conduire à l'autel.
Le Ministre sacré bénit leur alliance.
Puisse-t-ils à jamais revivre dans leurs fils
Tant qu'on verra fleurir la tige de nos lis,
Et tant que les Bourbons régneront sur la France!

Par M. G. H. Leroy.

*CHANSON nouvelle, dédiée à Madame
la Dauphine, le 1^r Janvier 1774.*

DIEUX Princesse, dans ce jour!
Chacun vous rend un pur hommage.
Les plaisirs de ce beau séjour,
A votre Cour,
A votre Cœur,
Ont l'avantage
D'être plus brillans sous vos yeux.
Ils suivent constamment vos traces ;
L'Amour, pour embellir leurs jeux,
Est dans ces lieux,
Dans ces lieux,
Accompagné des Grâces.

Dès qu'il vint, il fallut chercher
● Quelque logement à la mode,

A v j

Dans vos yeux il s'alla nicher ,
 Sûr d'y trouver ,
 Sûr d'y trouver ,
 Le plus commode.
 Les Grâces ont formé vos traits ;
 Sur votre teint le lis habite.
 Où l'on voit briller vos attraits ;
 Les plus parfaits ,
 Plus parfaits ,
 N'ont qu'un foible mérite.

Vous joignez à votre beauté
 La douceur la plus engageante ,
 L'esprit , la générosité ,
 A la bonté ,
 A la bonté ,
 Qui nous enchante ;
 Les Vertus ont de votre cœur
 Fait leur temple de préférence ;
 L'Univers est admirateur
 Du vrai bonheur ,
 Vrai bonheur
 Que goûte en vous la France.

Par Mlle Hebert , âgée de onze ans

TRIO DE VILLAGEOIS.

SUR l'AIR du TRIO: *Aimable Vieillesse*, de l'opéra
de l'*Union de l'Amour & des Arts.*

DIEU de la tendresse,
Les traits charmans dont tu blesse,
Causent une douce ivresse.
Lance-les sur nous sans cesse:
Ah! sois-nous propice!
Que ta chaîne nous unisse;
Que le bonheur embellisse,
De nos jours,
Le cours!

Ce n'est qu'au village
Qu'on voit l'Amour sans nuage,
De nos bûchers le ramage
Nous invite à jouir;
Sous un verd feuillage
Règne le plaisir.

Dieu de la tendresse, &c.

Fidèles à la Nature,
Ennemis de l'imposture,
Notre flamme est pure
Comme nos mœurs:

14 **MERCURE DE FRANCE.**

Et jamais l'envie ,
Les soucis , la jalousie
N'environnent ,
N'empoisonnent
Nos ardeurs.

Dieu de la tendresse , &c.

Par M. Laus de Boissy.

*VERS sur la mort de Mde la Comtesse
d'Egmont.*

D'EGMONT n'est plus ! Pleurez , Amours ! .
Que dis-je ? suspendez vos larmes ;
Ajoutez encore à vos charmes ;
J'ai besoin de votre secours :
D'Egmont n'est plus ! Eh ! bien , Amours ,
Si vous n'avez pu la défendre ,
Dans son cercueil osez descendre !
Vous devez ranimer les jours.
Qu'elle repasse le rivage
Qui la conduit aux Champs Elysiens ;
Ramenez-la dans les liens
D'un époux qui fut votre ouvrage !
Hélas ! nous gémirons toujours
Sur cet objet où brilloient tant de grâces !
Mille vertus embellissoient ses traces !
D'Egmont n'est plus ! Pleurez , Amours !

A Mademoiselle P.

VOTRE éclat doit céder à l'éclat de l'aurore
 Qui va ramener mes beaux jours ;
 Je vous reverrai donc , ô Maman que j'adore !
 Mon tendre cœur vous voit toujours.
 Vous êtes le seul bien , le dieu d'Alexandrine :
 Tout m'est soleil quand je vous vois ;
 Mais que me sert hélas ! que vous soyez divine ,
 Dès que vous n'êtes pas éternelle pour moi ?

Par M. B. . . .

MIRZA , ou la nécessité d'être utile.

Conte oriental.

Dans une chronique persane de l'an 530*
 de l'Egire, est écrit ce qui suit.

IL plut à notre puissant souverain Abbas-
 Caraskan , dont les Rois de la terre re-
 çoivent l'honneur & la puissance , d'en-
 voyer Mirza , son serviteur , dans la pro-

* L'an 530 de l'Hégire répond à l'année 514 de
 la suputation grégoricane.

vince de Tauris , pour y gouverner les Fidèles. La balance de la distribution étoit suspendue avec impartialité dans la main de Mirza. La foiblesse étoit protégée , la science honorée & la probité enrichie. Tous les yeux le regardoient avec complaisance , & tous les cœurs le bénissoient. Cependant , au milieu des heureux qu'il faisoit , Mirza paroissoit ne pas l'être lui-même. Il devint sombre & mélancolique. Il passoit dans la solitude les momens qu'il pouvoit donner au plaisir , il ne s'appliquoit qu'avec répugnance aux affaires publiques ; il résolut enfin de quitter les rênes du gouvernement.

Il obtint la permission d'approcher du trône. Intérogé sur l'objet de ses demandes , il répondit en ces termes :

« Que le Maître du Monde pardonne
 » à son esclave qui l'honore , s'il ose dé-
 » poser à ses pieds les faveurs de son
 » maître. Tu m'as donné l'empire d'une
 » contrée aussi fructueuse que les jardins
 » de Damascus & d'une ville la plus cé-
 » lèbre de tes Etats, après celle qui reflé-
 » chit la splendeur de ta présence. Mais
 » la vie la plus longue est un période in-
 » suffisant pour se préparer à la mort.
 » Toute autre occupation est vaine & fri-

» vole comme la toile du moucheron
 » écrasé sous les pas du voyageur. Toute
 » jouissance est insubstantielle, & s'éva-
 » nouit comme la couleur de l'arc-en-ciel
 » qui paroît dans l'intervalle des orages:
 » permets-moi de méditer sur mon ame ;
 » que la solitude & le silence m'instrui-
 » sent des vérités célestes. Je veux ou-
 » blier le monde & en être oublié jus-
 » qu'au moment où le voile de l'éternité
 » tombera, & où je paroîtrai devant le
 » tribunal du Tout-Puissant.» Alors
 Mirza se prosterna en terre, & attendit en
 silence.

Il est rapporté par l'ordre d'Abbas qu'à
 ces mots il trembla sur son trône aux
 marches duquel l'Univers vient lui rendre
 hommage. Tous les Grands de la Cour
 pâlirent & tenoient leurs yeux attachés à
 la terre. Aucun n'ouvrit la bouche, & ce
 froid silence ayant duré quelque tems,
 l'Empereur le rompit par ces mots: Mirza,
 la terreur & le doute m'environnent. Je
 suis alarmé comme un homme qui se
 voit tout-à-coup sur le bord d'un préci-
 pice où il est poussé par une force supé-
 rieure. J'ignore cependant si mon danger
 est réel ou imaginaire. Je suis, comme toi,
 un reptile de la terre. Ma vie n'est qu'un

moment , & l'éternité est devant moi. Mais par qui donc le Fidèle sera-t'il gouverné ? Sera-ce par les mortels présomptueux qui ne savent point adorer l'Éternel , qui promènent leur vie dans le champ de la licence , & qui ne songent point qu'ils sont nés sujets de la mort ? Eh quoi ! la multitude qui fourmille dans les cités n'auroit-elle aucun droit sur la bonté divine , & la cellule d'un Dervis seroit-elle la seule porte du bonheur céleste ? La vie d'un Dervis n'est pas possible à tous. Elle ne peut donc être un devoir pour tous. Retourne dans le palais préparé pour ta résidence. Je méditerai sur les raisons de ta demande. Puisse celui qui éclaire l'esprit de l'humilité me mettre en état de me déterminer avec sagesse !

Mirza partit , & , le troisième jour , ne recevant aucun ordre , il demanda une nouvelle audience qui lui fut accordée. Il parut devant son maître avec un air plus calme , & la douce sérénité brilloit sur son visage. Il tira une lettre de son sein , & , s'étant incliné profondément , il la présenta de sa main droite. Seigneur , lui dit-il , cette lettre que j'ai reçue de Cofrou l'Iman qui est actuellement devant toi , m'a appris l'emploi de mon existence. Je

puis lire dans le passé avec plaisir , & dans l'avenir avec espérance. Je me réjouirai toujours d'être l'ombre de ton pouvoir à Tauris , & de conserver ces honneurs que je desirois dernièrement te remettre. L'Empereur qui avoit écouté Mirza avec un mélange de surprise & de curiosité , donna la lettre à Cosrou , & lui commanda de la lire. Aussi-tôt tous les yeux se tournèrent sur ce respectable vieillard. Son visage se couvrit de la modeste rougeur de la confusion. Il hésita quelque tems , & lut ces mots qu'il avoit écrits lui-même :

« Eternelle santé à Mirza , que la sa-
 » gesse d'Abbas notre souverain a honoré
 » de son pouvoir : lorsque j'ai appris que
 » tu voulois priver de tes bienfaits les
 » milliers d'habitans que tu gouvernes
 » à Tauris , mon cœur a été blessé par la
 » flèche de l'affliction , & les nuages du
 » chagrin ont obscurci mes yeux. Mais
 » quel mortel oseroit parler quand son
 » maître se tait , ou décider quand il dou-
 » te ? Je vais te rapporter les événemens
 » de ma jeunesse , dont tu m'a rappelé le
 » souvenir , & le prophète pourra multi-
 » plier pour toi les vérités qu'il m'a trans-
 » mises. »

20 MERCURE DE FRANCE.

» Par les leçons du médecin Alufa , je
» me suis instruit dans son art. J'expri-
» mois le suc des plantes que le soleil a
» imprégnées de l'esprit de santé. Mais
» la souffrance , la langueur , la mort qui
» m'environnoient sans cesse , me firent
» souvent trembler pour moi-même. Je
» vis le tombeau ouvert sous mes pieds.
» Je me déterminai donc à ne contem-
» pler que les régions qui le suivent , & à
» dédaigner d'acquérir ce qu'on ne peut
» conserver. Je méprisai l'or , ceux qui
» le possèdent , & ceux qui le desirent.
» J'enfouis le mien dans la terre , & , re-
» nonçant à la société , j'errai dans une
» partie déserte & sauvage de la contrée.
» Je choisîs pour retraite une caverne
» située sur le côté d'une montagne. Je
» buvois l'eau qui couloit d'une fontaine
» voisine , & je me nourrissois des fruits
» & des herbages que la terre me présen-
» toit. Pour rendre ma vie plus austère , je
» passois souvent la nuit à l'entrée de ma
» caverne , & j'attendois les influences
» secretes du Prophète. Un matin , com-
» me je regardois l'horizon se développer
» à l'approche de l'astre qui l'éclaire , mes
» yeux appesantis se soulevèrent , malgré
» moi , au pouvoir du sommeil. Je me

» croyois toujours près de ma cellule. Je
 » voyois l'aurore lever le voile des cieux,
 » & je voulois surprendre le premier
 » rayon du jour, lorsqu'une tache téné-
 » breuse parut l'intercepter. J'apperçus
 » un objet en mouvement; son approche
 » m'augmenta sa grandeur, & je décon-
 » vris un aigle. Je fixai les yeux, & je le
 » vis se reposer à quelque distance près
 » d'un renard dont les pattes de devant
 » me parurent cassées. L'aigle mit devant
 » ce renard un morceau de venaison qu'il
 » avoit apporté dans ses serres, & dispa-
 » rut. Lorsque je fus éveillé, j'inclinai
 » mon front vers la terre, & rendis grâces
 » au prophète. Je repassai mon songe, &
 » me dis à moi-même : Cosrou, tu as bien
 » fait de renoncer au tumulte & aux va-
 » nités de la vie; mais tu n'as rempli que
 » la moitié de ton projet. Ton esprit
 » n'est pas dans un parfait repos, & ta
 » confiance dans la Providence n'est pas
 » entière. Si tu as vu un aigle envoyé par
 » le Ciel pour nourrir un renard infirme,
 » que ne fera-t'il pas pour toi, si tu re-
 » fuses la nourriture plutôt par zèle que
 » par nécessité. Je me fiaï tellement à ce
 » secours miraculeux que je négligeai
 » d'aller chercher mon repas ordinaire.

22 MERCURE DE FRANCE.

» Je l'attendis le premier jour avec une
» impatience qui ne me permit point de
» m'occuper d'autre objet. Je tâchai ce-
» pendant de ranimer mon courage, &
» persistai dans ma résolution. Malgré
» tous ces efforts, je sentis mes genoux
» plier sous mon corps défaillant, & je
» tombai de foiblesse. J'espérois qu'elle
» me conduiroit à l'insensibilité ; mais je
» fus tout-à-coup ranimé par la voix d'un
» être invisible qui prononça ces mots:
» Costou, je suis l'Ange qui, par l'ordre
» du Tout - Puissant ai tenu registre des
» pensées de ton ame, dont je dois te
» faire connoître l'erreur. En t'efforçant
» de devenir sage, tu as fait une fausse
» application de la révélation qui t'a été
» accordée. Es - tu impuissant comme le
» renard? N'as tu pas plutôt le pouvoir de
» l'aigle? Elève ton être abattu, sois en-
» core le messager de l'alégresse & de la
» santé. La vertu n'aime point le repos ;
» elle est toujours active. La tienne n'est
» que le fruit de la morale humaine. Imité
» ton Dieu, fais le bien ; elle devien-
» dra divine. »

A ces mots je ne fus pas moins étonné
que si une montagne se fût écroulée à mes
pieds ; je m'humiliai dans la poussière. Je

retournai à la ville. Je recrus la terre pour lui reprendre mon trésor. Je fus libéral, & cependant je devins riche. J'avois de fréquentes occasions de guérir les maladies de l'esprit, en guérissant celles du corps. Je pris les vêtements sacrés: l'on m'estima, & mon maître trouva bon que je parusse de bout devant lui. Ne sois point offensé de cet aveu: je ne me vante d'aucune connoissance que je n'ai reçue. De même que le sable du désert boit les gouttes de la pluie ou la rosée du matin, de même, moi qui ne suis que poussière, je m'imbibe des instructions du Prophète. Une vie passée dans une froide spéculation est perdue pour l'humanité. Le Tout-Puissant seul donne la vertu: mais si les loix d'un Prince ne peuvent convaincre les cœurs endurcis, son exemple peut du moins encourager au noble exercice de la bienfaisance. Soit que la charité donne ou que l'ostentation répande, le bien est fait, & le pauvre est secouru. Adieu: puisse l'Être qui réside dans l'immensité des airs te favoriser d'un sourire, & puisse le bonheur être écrit contre ton nom dans le volume de sa volonté!

L'Empereur, dont les doutes, ainsi que ceux de Mirza, étoient dissipés, regarda sa

Cour d'un air satisfait qui fit passer dans tous les esprits le calme que le sien éprouvoit. Il renvoya le Prince dans son gouvernement, & fit déposer le récit de ces événemens dans ses archives, pour apprendre à la postérité que la vie de l'homme ne plaît à Dieu qu'autant qu'elle est utile au genre humain.

VERS à une Demoiselle de 16 ans, très-jolie, qui, malgré le caractère le plus gai, affectoit un air sombre & sévère.

IMITEZ la rose nouvelle
 Qui s'ouvie aux baisers des Zéphirs :
 Vous brillez à nos yeux comme elle,
 Comme elle goûtez les plaisirs.

Mais ne l'imitiez qu'en ses charmes ;
 Dont vous avez l'éclat brillant :
 Vous savez hélas ! que pour armes
 Elle offre un aiguillon piquant.

Qu'épris de votre humeur badine
 L'on vous approche en sûreté :
 Sans que d'une importune épine
 L'on redoute la cruauté.

Vos

Vos vertus sont votre défense :
 Quelle main oseroit franchir
 Cette gaze dont l'élégance ,
 Sans cacher , fait si bien couvrir?

Tous les cœurs volent sur vos traces ;
 Cédez à la voix du plaisir :
 Pour conserver long-tems les grâces ,
 L'art le plus sûr est de jouir.

*Par M. Buiette , de Ste. Menhould ;
 Abonné.*

L'ARAIGNÉE & LA FOURMI.

Apologue.

D'UN coin de sa toile perfide,
 Une Araignée aperçoit la Fourmi
 Qui va, qui vient, paroissant fort avide
 D'avoir toujours son magasin fourni.
 Quelle fureur, dit-elle! au sein de l'abondance
 Se tourmenter, ne vivre qu'à demi,
 Comme si l'on étoit en proie à l'indigence!
 Pour moi, tranquille en mon réduit,
 J'attends qu'un insecte volage
 Dans mes filets tombe & s'engage;
 Je le saisis, & l'égorge sans bruit.
 Tu veux m'accuser d'avarice,
 II. Vol.

26 MERCURE DE FRANCE:

Réplique la Fourmi ; mais je crois qu'il vaut
mieux

Etre actif , économe , & vivre sans malice ,
Que d'avoir , comme toi , le secret o-lieux
De goûter le repos en blessant la justice.

*Par M. Dureau , à Guéret
dans la Marche.*

*COUPLETS à Mademoiselle ***.*

Sur l'AIR : Anette à l'âge de quinze ans.

Vous n'ignorez pas qu'autrefois ,
Quand il naissoit des fils de Rois ,
On savoit dans le même instant ,
Par maintes Fées ,
Les destinées
De cet enfant.

Il est à croire que pour vous ,
Unissant les traits les plus doux ,
Les Grâces , par un tendre accord
Avec ces Fées ,
De vos années
Fixent le sort ,

L'une a dit : je veux la pourvoir
Du don de plaire , & du pouvoir

De tout séduire & tout charmer ;
Qu'elle soit belle ,
Et qu'autour d'elle
Tout sache aimer.

Une vieille étoit dans un coin
Qui voyoit tout , ne parloit point ;
Enfin , se levant à son tour :
Eh ! bien , dit-elle ,
Qu'elle soit belle ,
Mais sans amour.

Voilà pourquoi , jusqu'à présent ;
Votre cœur est indifférent ;
Mais on verra céder un jour
Ce sortilége ,
Au tendre piège
Du Dieu d'amour.

Puisse le Mortel fortuné
A qui ce prix est destiné ,
En sentir toute la valeur !
Et que votre ame
Trouve en sa flamme
Le vrai bonheur !

*Par M. le Clerc de la Motte , Capitaine
Chev. de St Louis au rég. d'Orléans inf.*

*VERS à M. Bridan, Sculpteur du Roi
sur une Assomption qu'il a faite en
marbre dans le chœur de l'Eglise cathé-
drale de Chartres.*

CHARTRES d'un monument nouveau,
Artiste aimable que j'honore,
Grâces à ton savant ciseau,
Vient donc de s'enrichir encore.
Son temple étoit déjà fameux,
Mais cette rare Cathédrale
N'a plus aujourd'hui de rivale:
Oui, tes chef-d'œuvres précieux,
Elevant ton nom jusqu'aux Cieux,
Font envie à la capitale.
Enfin tu vas y revenir,
Pour enfanter d'autres merveilles;
C'est désormais à l'embellir,
Que tu vas consacrer tes veilles.
Viens, Bridan; hâte ton retour,
Seconde mon impatience:
Voici le temps de ta présence,
Le temps de montrer au grand jour
Ce groupe, fruit de ton génie,
Qui va fixer tous les regards,
Et t'attirer de toutes parts,

J A N V I E R. 1774. 29

Après ceux de l'Académie ,
Les suffrages de tout Paris.
Ton martyr * de mes yeux surpris
Fit couler de pieuses larmes ;
Je voulois des dents du bourreau
Arracher le fatal couteau ;
La Grâce me prêtoit ses armes.
Hélas ! heureuse émotion ,
Ardent desir , noble courage ,
Faut-il que de l'illusion
Vous soyez le stérile ouvrage !
Cher Bridan , le tien est parfait ,
Puisque ce regret salutaire
Me vient de lui. Ton art a fait
Tout ce que l'art humain peut faire.
Va , poursuis tes heureux travaux ,
Immortalise les Héros ;
Que ta main , décorant nos temples ,
Transmette à la postérité
La généreuse piété
Dont ta vie offre à tous l'exemple.

Par M. Guedon de Berchère.

* St Barthélemy.

DIALOGUE

Entre CROMVEL & RICHELIEU.

CROMVEL.

Nous sommes tous deux célèbres, vous, pour avoir accru l'autorité de votre Monarque, moi, pour avoir anéanti celle du mien.

RICHELIEU.

J'étais premier Ministre de mon Roi ; je travaillai à fortifier la puissance des Rois.

CROMVEL.

J'étais né & confondu parmi la foule du peuple ; je cherchai à détruire l'autorité souveraine.

RICHELIEU.

Vos projets furent - ils d'abord aussi déterminés que les miens ?

CROMVEL.

Je me livrai, sans examen, à l'impulsion de mon ame. Le fanatisme qui se

communiqué, m'avait gagné. Je prêchai d'abord ma famille, en attendant le moment d'en prêcher d'autres, & même sans prévoir ce moment. Mes projets & mon ambition se développèrent avec les circonstances. Il s'agissait d'élire un député de la ville que j'habitais. Une telle place, par elle-même, n'était rien; mais, dans un temps d'orage & de trouble, c'était quelque chose. Je fus élu. Je parlai avec enthousiasme, & je passai pour un homme éloquent; ce qui était facile dans un temps où chacun se piquoit d'être inspiré. Mes discours étaient aussi obscurs, aussi enveloppés que des oracles, & ils furent écoutés comme des oracles pourraient l'être. Du tumulte de ces assemblées je passa ià celui des armes. Je contribuai à souffler le feu de la guerre & à le maintenir. Je combattis avec le même enthousiasme que j'avais parlé. Nous triomphâmes; & c'est aussi ce qui devait arriver dans des combats où présidait la fureur, plutôt que la science militaire, & où le fanatisme n'existoit que d'un côté.

R I C H E L I E U.

Il m'était plus difficile d'arriver à la seconde place que vous à la première. J'é-

B iv

tais Evêque, & par cette raison, autant gêné par mon état que vous fûtes secondé par le vôtre. C'est un grand obstacle pour un génie ambitieux que certaines dignités qui proscrivent toute ambition. Vous n'eutes qu'à suivre votre instinct guerrier, & j'étois réduit à cacher le mien. Il me fallut recourir aux souterrains de la brigade & de la politique. On éventa plus d'une fois la mine que j'allais faire jouer, & pour fruit de mes efforts, je me vis quelques temps réduit à habiter ma ville épiscopale, & à commenter les psaumes de la Pénitence.

C R O M W E L.

Ce trait me rappelle mes sermons de Cambridge.

R I C H E L I E U.

Avec cette différence, que vos sermons vous menaient à votre but, & que mes œuvres théologiques nuisoient à mes desfeins.

C R O M W E L.

Si vous saviez ce qu'il en coûte pour diriger la multitude!

RICHELIEU.

Il m'en coûtoit bien davantage pour diriger un Roi qui avoit besoin qu'on le dirigeât, & qui eût voulu se cacher à lui-même ce besoin ; qui ne me pardonnait pas de lui être nécessaire, & qui ne me regardoit que par nécessité ; qui m'enviait la gloire de mes opérations, & qui en recueillait les fruits, aussi jaloux de ses prérogatives que peu disposé à les faire valoir ; toujours prêt à me dépouiller d'une faveur qu'il ne m'accordait pas, à croiser mes vues quand il devoit y concourir : se méfiant de mon zèle quand je le servais le mieux, & accueillant mes ennemis tandis qu'il m'opposait aux siens. Ce fut malgré lui que je soutins son autorité & la mienne.

CROMVEL.

On ne me vit point ramper auprès des Rois ; je sentis qu'il m'était plus facile de les remplacer.

RICHELIEU.

J'ai peine à croire que vos vues se soient élevées jusques là. On fait souvent honneur au courage & au génie des seules

opérations de la fortune. Rien de plus rare qu'un plan bien arrêté. César lui-même ne passa le Rubicon qu'en s'y précipitant. Peut être la réflexion l'eût-elle retenu encore long-temps sur le rivage. On a des idées confuses , quelques projets à peine ébauchés , de l'ambition , un desir vague de s'élever ; on se livre à cette impulsion plutôt qu'on ne développe les moyens de la soutenir. Le premier chemin qui s'offre à nous est toujours celui que nous choisissons : nous esquivons quelques obstacles , nous en brusquons d'autres ; la fortune fait le reste.

C R O M W E L L.

J'avoue que nous dirigeons moins les événemens qu'ils ne nous dirigent. Ce furent eux qui développèrent mon génie & mes desseins. Je ne fus d'abord que Prédicant , & je l'étois de la meilleure foi du monde : je finis par être un héros. La Nature m'avait donné plus de courage que de véritable éloquence. Le fanatisme avoit enhardi l'une ; l'ambition soutint l'autre. Je ne tardai point à éclipser tous mes chefs , & même à les remplacer. Je vainquis Charles I à Worcester ; je me rendis maître de sa personne , & je lui

nommai des juges dont je n'étais pas moins le maître que s'ils eussent été mes prisonniers. Enfin, je dénouai cette tragédie par une catastrophe dont l'histoire ne fournit pas d'exemple. On vit un Roi, jugé par une portion de ses sujets, perdre la tête sur un échafaud. Je parus le plaindre en le faisant condamner. J'eus éternellement pour principe qu'il faut se masquer lorsqu'on se permet un crime. Par là, on en impose souvent au grand nombre, & l'on ne met qu'à demi dans sa confiance ceux à qui l'on n'en impose pas.

R I C H E L I E U.

Je ne connus jamais la dissimulation. Je fis tomber plus d'une tête, & ce fut toujours sans afficher une fausse pitié. J'aurois rougi de ne point me montrer tel que j'étais, & d'être redevable à la ruse de ce que je pouvais emporter par la force. Vous vous rappelez, sans doute, le siège de la Rochelle. J'avais à combattre à la fois & le courage des assiégés, & les secours que leur prêtait l'Angleterre, & la mer qui facilitait ces secours. J'opposai une digue aux Anglois & aux flots de la mer, & mes attaques redoublées surmontèrent la résistance des Rochelois. Ce

36 **MERCURE DE FRANCE.**

siége est l'image de ma conduite dans toutes les actions de ma vie.

C R O M V E L.

J'en'employai la ruse que pour séduire ;
mais je vainquis toujours à force ouverte.

R I C H E L I E U.

Vous eutes beau jeu pour triompher.
Le fanatisme combattait pour vous, &
moi j'avois à le combattre.

C R O M V E L.

Nous n'eumes ni l'un ni l'autre le choix
des moyens que nous employâmes. Ces
moyens nous réussirent : voilà le point
capital. Vous abaissâtes la puissance des
ennemis & des grands vassaux de votre
maître. Je détruisis celle du mien ; je fis
triompher l'Angleterre comme vous fîtes
triompher la France : mais j'avoue qu'il
ne me restait point, comme à vous, assez
de temps pour faire des tragédies, ni pour
protéger ceux qui en faisoient.

R I C H E L I E U.

Je réunis cette double ambition à tant
d'autres. Je voulus à-la-fois pacifier la
France & l'éclairer. Je posai les fonde-

mens de son temple des Arts. Un autre acheva l'édifice ; mais si les fondemens n'eussent pas dès lors été posés , l'édifice n'existerait peut-être pas encore.

C R O M V E L.

On dit que vous protégiez comme l'on domine : que vous prescriviez aux auteurs ce qu'ils devaient produire , & que vous , fûtes plus d'une fois jaloux de leurs productions.

R I C H E L I E U.

J'eus ce faible , il est vrai ; mais le plus grand des hommes serait celui qui n'en aurait qu'un. Le mien fut de vouloir qu'on me crût aussi grand poëte que j'étais grand ministre. Il me parut encore plus flatteur de dominer sur les esprits que sur les individus , & ma joie fut plus vive de voir accueillir *Mirame* que de me voir apporter les clefs de la Rochelle.

C R O M V E L.

Quand j'aurais eu le génie de Shakespéar , je n'eusse jamais fait de tragédies. Cette ambition ne croissait point vos vues ; mais elle eût entièrement dérangé les miennes. Vous aviez besoin d'adoucir l'esprit de vos compatriotes , & moi de

maintenir les miens dans l'ignorance & le fanatisme. Il ne me fallait, pour me faire entendre d'eux, que le jargon d'un *Illuminé*; ils eussent mal saisi le langage d'Homère & de Virgile.

RICHÉLIEU.

Votre tâche était plus facile & plus commode que la mienne. Quoi qu'il en soit, elle nous réussit à tous deux. Nous voulions devenir absolus, & nous le devinmes : vous un peu plus que moi, je l'avoue, & peut être plus qu'aucun Roi que l'Europe ait encore vu régner. Ce qui m'étonne, c'est qu'on vous regarde comme le restaurateur de la liberté Angloise.

CROMVEL.

C'est un paradoxe en politique, & ceux-là ne sont pas plus rares que d'autres. Je n'ambitionnai pas le titre de Roi : c'en fut assez pour que les Anglois me crussent sans ambition, & pour qu'eux mêmes se crussent libres. Le nom de Protecteur que j'avais pris leur parut modeste, quoiqu'il ne le fût pas; ils m'en laissèrent étendre les prérogatives plus loin que celles de la Royauté. Le nom fait plus que la chose auprès des hommes, & sur-tout auprès

d'un Peuple. Je gouvernai l'Angleterre avec le despotisme le plus absolu; je chassai avec ignominie le Parlement qui m'avait fait son Maître. Tout l'Etat, toutes les forces de l'Etat étaient à ma disposition : mes ordres ne portaient que de ma volonté. Elle seule fut ma loi, & devint celle de toute l'Angleterre. Cependant on m'attribua l'honneur d'avoir maintenu les loix anciennes, & reconstruit l'édifice de la liberté. Il n'en est pas moins vrai qu'il n'exista aucune liberté sous mon règne. L'Angleterre ne résidoit qu'en moi seul, & ce fut la source de sa puissance. Un Etat ressemble à certaines machines dont les ressorts sont très-complicqués, mais qui pourtant ne peuvent être mis en jeu que par une seule main. Le concours de plusieurs dérangerait la machine, ou retarderait son mouvement.

R I C H E L I E U.

Telle est la machine que j'ai construite en France & qui subsiste encore. Elle n'a rien perdu de son activité, parce qu'une seule main la dirige. On a substitué au principal mobile de la vôtre une foule d'agens qui en retardent l'effet; & le retarder, c'est quelquefois l'ancantir. L'An-

40. MERCURE DE FRANCE.

glerre ne doit son salut qu'aux flots de la mer qui l'environnent. Supposons cette île un continent : ce Peuple libre deviendra bientôt l'esclave de ses voisins.

C R O M W E L.

Je le fais ; mais , malgré cette barrière posée par la Nature , je ne laissai jamais assez de liberté aux Anglais pour se nuire , ni pour négliger de se défendre.

R I C H E L I E U.

Avouons-le donc : il faut du pouvoir pour faire du bien aux hommes ; il en faut même pour les contraindre d'acquiescer au bien qu'on veut leur faire.

Par M. de la Dixmerie.

L A P A S S É J A D E.

C H A N S O N.

POUR les Belles du Bourdelais
La Passéjade a des attraits ;
Tout plaisir semble fade ,
Eh bien !
Sans quelque passéjade ,
Vous m'entendez bien.

En vain, pour guérir leurs vapeurs,
Elles consultent des docteurs;

Il faut à la malade,

Eh bien !

Un peu de passéjade,
Vous m'entendez bien.

Dans un repas où la gaité
Anime une jeune Beauté,
On propose rasade,

Eh bien !

Et puis la Passéjade,
Vous m'entendez bien.

Dorilas aime le gros jeu,
Clidamis aime le bon feu,
Pour moi, cher camarade,

Eh bien !

J'aime la passéjade,
Vous m'entendez bien.

Loin des yeux d'une-mère en pleurs,
Europe cueilloit quelques fleurs ;
Jupin, en embuscade,

Eh bien !

Fit bonne passéjade,
Vous m'entendez bien.

Pour vous qui ne m'entendez pas ;
En Gascogne portez vos pas ;

42 MERCURE DE FRANCE.

C'est là que passéjade,
Eh bien !
Veut dire promenade,
Vous m'entendez bien.!

Par M. de la Louptière.

INSCRIPTION pour une maison de campagne que l'auteur occupoit aux environs de Toulouse.

MON plaisir est le nom de ce riant manoir ;
La douce liberté vous invite à le voir :
Venez souvent, vous & les vôtres ;
Je veux que mon plaisir soit le plaisir des autres.

Par le même.

A une Loueuse de Chaises.

SÉDUIT par tes mines fripones,
Chacun voudroit, belle Suzon,
Pour le siège que tu lui donnes
T'en choisir un sur le gazon.
L'art de présenter une chaise
Attire plus d'un doux merci ;

Tu mets tout le monde à son aise,
Le destin doit t'y mettre aussi.

Par le même.

A une Loueuse de Livres.

FAITE pour jouir & pour plaire,
Pour vivre au pays des Amours,
Dans un cabinet littéraire
La Raison file tes beaux jours;
Une foule docte & discrète
Y porte gravement les pas;
Mais, pour inspirer un poëte,
La séance auroit plus d'appas
Dans ton cabinet de toilette.

Si de tes Abonnés on vient fendre les flots,
C'est pour trouver quelque repos.
Quel trouble nous excite à te voir, à t'entendre?
On a beau lire, étudier,
Sous tes yeux que peut-on apprendre?
Ne font-ils pas tout oublier?
Pour être heureux faut-il attendre
Brochure sur brochure & courrier sur courrier?
Que nous importent leurs dépêches?
Ta bouche vermeille fait foi
Que les nouvelles les plus fraîches
Ne le sont pas autant que toi.

44 MERCURE DE FRANCE,

Tu nous fais ressentir de plus fortes alarmes ;
Mais en vain tous les cœurs sont épuis de tes charmes ,

En vain les curieux te demandent tous bas
Un livre défenda : tu ne le prêtés pas.

Par le même.

*A une jolie Femme , qui met du coton
dans ses oreilles,*

Vous dont les petits trous embelliroient Cy-
thère ,

Pourquoi dans votre oreille enfoncer du coton ?

Dédaignez-vous d'ouïr quelque récit sincère

Des maux que vos beaux yeux font à notre rai-
son ?

Pour surprendre vos sens c'est en vain qu'Amour
veille :

Comment ce superbe vainqueur

Pourra-t'il gagner votre cœur ,

Si vous lui fermez votre oreille !

Quand les faux plaisans du canton ,

Et les beaux-espirts de la ville ,

Sur les mœurs du prochain épancheront leur bile ,

Enfoncez bien votre coton ;

Par votre surdité vous pourrez vous soustraire

A tous les vains propos des fous & des jaloux ;

JANVIER. 1774. 45

Mais elle n'est pas nécessaire
Lorsque l'on vous parle de vous.

Par le même.

TRADUCTION de l'Ode 3e du premier
livre d'Horace.

*Au vaisseau sur lequel Virgile alloit à
Athènes.*

SUR l'empire des mers, que Vénus attentive
Se hâte de lancer tout l'éclat de ses feux;
Que les frères d'Hélène éclairent votre rive;
Qu'aux yeux du nautonnier ils brillent tous les
deux.

Qu'Eole, à mes vœux favorable,
Enchaîne auprès de lui l'Aquilon furieux;
Qu'agitant seul la mer, le Zéphir agréable
Aille vous prodiguer ses baisers amoureux.

Vaisseau, délicieux asyle!

Hâte le jour de mon bonheur;
Que bientôt dans le port j'aie embrasser Vir-
gile;
Conserve sur les flots la moitié de mon cœur.
Quel homme a pu braver l'orage & la tempête?
Son cœur sans doute étoit d'airain.
Les vents sont déchaînés; il part, rien ne l'ar-
rête:

46 MERCURE DE FRANCE.

Vingt fois la foudre éclate en vain.

Du Midi dévorant il enchaîna la rage ;
Son souffle dangereux n'agita plus les flots ;
Les monstres étonnés craignirent son courage :
Il les vit s'engloutir dans l'abyme des eaux.
Jamais le bruit affreux de la mer courroucée
Ne put ralentir son ardeur :

En vain pour l'engloutir la vague est élevée :
Des terribles écueils il est toujours vainqueur.
C'est en vain que donnant des bornes à la terre,
La sagesse des Dieux en traça le contour ;
Hardi, sur l'Océan, l'homme porte la guerre,
Et tout devient propice à son heureux retour.
L'homme, rival des Dieux, ose tout entreprendre ;
A leur grandeur sublime il veut même prétendre ;

Téméraire enfant de Japhet !

Il s'élançe & craint peu d'être réduit en poudre,
Des mains d'un Dieu terrible il va ravir la foudre ;

Ce Dieu venge sur nous cet horrible forfait.
La terre ressentit sa colère enflammée ,
Le mortel sous ses coups succomba sans effort:
Il fuyoit vainement sa triste destinée.
Par-tout il rencontra le glaive de la mort.
Qui croira des mortels la suprême puissance ?
L'Achéron , par Hercule, a vu forcer ses flots.
Dédale prend l'effort ; dans les cieux il s'élançe :
L'homme peut tout par ses travaux !

Nous provoquons les Dieux . . . O fureur insensée !

Nous bravons leur courroux prêt à nous embraser ,

Sans songer qu'en leurs mains la foudre est enflammée ,

Et qu'elle peut nous écraser.

*Par M. Guittard cadet , de Limoux
en Languedoc.*

MADRIGAL.

*A Madame la Duchesse de Montmorenci,
qui nourrit son enfant.*

PRODIGE attendrissant ! Vénus est donc nourrice !

Elle-même allaite un Amour !

Renonçant aux plaisirs de la céleste Cour ;

A cet enfant , son cœur en fait le sacrifice.

Oui ; fiez-vous à ce discours :

Je fais un peu mieux la connoître.

Maîtresse & tendre mère . . . oh ! voilà de ses tours ;

Elle nourrit le puîné des Amours :

Mais mille autres qu'elle a fait naître ,

A ses yeux n'oseroient paroître ,

Et n'en obtiendroient pas le plus léger secours.

Par M. du Merfan,

Adieux au Château de la Brosse.

I M P R O M P T U.

Sur l'Air du Menuet d'Exaudet.

RESTERA
 Qui voudra
 A la Brosse :
 Pour moi , je n'en ferai rien.
 D'autres s'y trouvent bien ;
 Chaque jour on les rosse.
 Une main
 De satin
 Les régale
 De soufflets délicieux
 Qu'aucun présent des Dieux
 N'égale.
 C'est toujours en ma présence
 Que la Duchesse dispense
 Ses bienfaits :
 Et jamais
 Ma figure
 N'obtient la même faveur :
 De cet oubli mon cœur
 Murmure.
 Croira-t'on
 Que le nom

De

De Duchesse
 Soit ce qui me rend jaloux
 De partager ses coups ?
 Non. Eût-elle déesse ;
 J'apperçois
 Un minois
 De Soubrette,
 Dont je fais autant de cas. ;
 Ne devine-t'on pas. . .
 Fanchette ? *

Par le même.

L'INGRAT PUNI.

Tous les hommes s'accordent à donner à la reconnoissance les éloges qu'elle mérite ; tous se piquent d'en avoir : cependant combien de monstres d'ingratitude un père tendre, un ami sincère, un zélé bienfaiteur ne nourrissent-ils pas dans leur sein ? L'histoire suivante en est une nouvelle preuve : puisse-t'elle ne se reproduire jamais sur le théâtre du monde!..
 Berville avoit pour père un homme

* Madame la Duchesse de Monmorenci venoit de jouer le rôle de Fanchette dans l'opéra-comique du *Tonnelier*.

II. Vol.

C

50 MERCURE DE FRANCE.

distingué par des emplois considérables ; mais qui s'étant laissé dominer par l'amour du jeu & d'un faste excessif, en éprouva bientôt les suites ordinaires ; car il se vit en peu de tems hors d'état de faire honneur à ses affaires, & en conçut un si vif chagrin, qu'une fièvre ardente le prit & le réduisit dans la position la plus déplorable. La pensée de la triste situation où il laissoit une épouse & un fils qui lui restoit, âgé de huit ans, l'accabloit. Il ne voyoit aucune ressource pour eux dans sa famille, qui n'étoit pas opulente. Ses talens seuls lui avoient acquis la fortune que sa mauvaise conduite lui avoit fait dissiper. Comme ces idées affligeantes l'occupotent, il se souvint d'un ami dont il connoissoit le caractère généreux & bienfaisant ; c'étoit un riche négociant qui lui avoit donné, en plusieurs occasions, des preuves de son attachement ; il résolut aussi tôt de lui faire savoir le funeste état où il se trouvoit. A peine M. Dubois (c'étoit le nom de cet honnête homme) l'eut-il appris, qu'il vint à son secours ; le père de Berville saisit ce moment, & profitant du peu de forces qui lui restoit, avec un visage sur lequel la confusion & le repentir étoient peints, & d'une voix souvent interrompue par

de profonds soupirs, il le conjura de mettre sa famille à l'abri de la misère où il la laissoit. Il n'en falloit pas tant pour attendrir le cœur sensible du négociant ; il mêla ses larmes à celles de son ami, & lui donna les plus fortes assurances d'en prendre soin ; ce qui ayant calmé ses inquiétudes, il mourut ensuite tranquillement entre ses bras, en recommandant à son épouse & à son fils, qui étoient présents, la reconnoissance due à leur commun bienfaiteur. Celui-ci, après lui avoir rendu les derniers devoirs, mit ordre à ses affaires ; il abandonna ce qui restoit du bien aux créanciers, assura une honnête pension à sa veuve qui prit le parti de la retraite, & mit son fils dans un collège, avec le sien qui étoit à peu-près du même âge. L'habitude d'être toujours ensemble, plutôt que la conformité des inclinations, leur fit lier une étroite amitié. Lorsque leurs études furent finies, le négociant les fit revenir chez lui ; il fut charmé de leur union ; tout annonçoit en eux deux jeunes gens accomplis. Son fils se montrant tel qu'il étoit, retraçoit son caractère & ses vertus, & il étoit bien éloigné de connoître le vrai fond de Ber-ville. L'esprit ambitieux de ce dernier le

52 MERCURE DE FRANCE.

rendoit capable des plus grandes noirceurs; il ne témoignoit de la reconnoissance au père & de l'amitié au fils, que parce qu'il sentoit que son propre intérêt l'y obligeoit. Son cœur naturellement ingrat, étoit tout-à fait fermé à ces tendres sentimens qu'inspire le moindre bienfait dans les ames bien nées. Fourbe & dissimulé, il savoit cacher ses vices sous un extérieur imposant; &, s'il n'étoit pas vertueux, il en avoit tous les dehors. M. Dubois y fut donc trompé; étant sans artifice, il étoit incapable d'en soupçonner dans les autres, & encore moins dans un jeune homme; ainsi il partageoit également son admiration & sa tendresse entre son fils & son élève. Trouvant en celui-ci un goût décidé pour le commerce, l'étude des langues qui y sont propres, telle que l'Anglois & l'Hollandois, ne fut point oubliée, ni rien de ce qui étoit nécessaire à son éducation: Berville répondoit parfaitement à ses soins, ce qui lui attiroit tous les jours de nouvelles preuves de son amitié & de sa confiance; il ne tarda pas à en abuser.

Car, au bout de quelque tems, le négociant ayant appris qu'un vaisseau qu'il avoit chargé à son compte & celui d'an

associé, étoit péri; qu'il se trouvoit aussi enveloppé dans deux banqueroutes considérables qui venoient de se déclarer, & ces tristes nouvelles l'obligeant à faire un voyage, il résolut d'emmener son fils avec lui; & laissant à Berville le soin de sa maison, il l'informa qu'il avoit vingt-cinq mille écus dans son coffre fort destinés pour des paiemens, & lui en confia la clef. A peine fut il absent que ce traître forma un projet digne du caractère sous lequel nous l'avons dépeint; il s'empara facilement de cette somme avec d'autres effets de la valeur de vingt mille francs, & passa, avec la plus grande diligence, en Angleterre. Pour assurer sa fuite il avoit pris la précaution de montrer au premier commis du négociant une lettre supposée par laquelle il lui marquoit de le venir joindre; cet homme, le croyant de bonne foi, ne fut nullement étonné de son départ.

Cependant, les paiemens échus, on vint les demander. Le commis écrivit aussitôt à son maître que, s'il ne revenoit au plutôt, son crédit étoit perdu. M. Dubois ne comprenoit rien à cette lettre; néanmoins il revint précipitamment. Arrivé chez lui, il fut surpris de ne point trou-

54 MERCURE DE FRANCE.

ver Berville. On lui dit qu'il étoit parti pour l'aller joindre. Sur cela, commençant à craindre quelque malheur, il alla à son coffre-fort; le trouvant vuide, il ne put alors douter de sa perfidie.

On peut juger de l'affliction du négociant par l'état où il se trouvoit. Soixante-quinze mille livres d'argent comptant ôté de son commerce, jointes aux pertes irréparables qu'il venoit d'essuyer, le ruinoient entièrement; mais, ce qui augmentoit infiniment sa douleur, c'étoit de voir que ce coup funeste partoit de la main de Berville; de celui qu'il avoit tiré de la misère; qu'il avoit élevé, & qu'il chériffoit comme s'il eût été son propre fils; de celui, en un mot, qu'il avoit comblé de ses bienfaits, & à qui il en destinoit encore de plus grands: ce n'étoit cependant que le prélude des maux que ce monstre devoit un jour lui causer; mais n'anticipons pas sur de tels événemens! . . .

Pour arrêter les poursuites occasionnées par le retard des paiemens, M. Dubois demanda un sursis; l'ayant obtenu, il en employa le tems à faire chercher Berville: ce fut inutilement. Il avoit si bien pris ses mesures, qu'il ne put en avoir aucune nouvelle; de sorte que, ce

terme expiré, il se vit obligé de tout abandonner pour satisfaire à ses engagements. N'ayant plus rien qui l'attachât en France, il résolut de passer en Angleterre, espérant y trouver Berville. Arrivé à Londres, il prit un petit logement dans une rue écartée, & se répandit ensuite dans cette capitale pour voir s'il ne le découvroit point. Il y étoit effectivement venu, comme nous l'avons dit; mais, voulant augmenter ce qu'il avoit emporté de la maison du négociant, & se faire une fortune brillante, il s'étoit embarqué aussi-tôt pour trafiquer dans les Isles; & il y avoit plus d'un mois qu'il en étoit sorti, lorsque M. Dubois y arriva. Ses secondes recherches étoient donc aussi inutiles que les premières; il s'en apperçut, &, fatigué de ses démarches, il se renferma chez lui, plongé dans le plus profond chagrin. Son fils, pour le dissiper, le fit résoudre à rendre visite à un marchand Anglois de sa connoissance nommé Westher. Cet ami le reçut avec joie; &, touché du récit de ses malheurs, il l'engagea à prendre un logement chez lui. Il avoit un fils qui, de son côté, prit un sensible intérêt au sort du jeune Dubois, & conçut pour lui la plus tendre amitié. Malgré les soins que prenoient ces géné-

reux hôtes de le distraire, le négociant étoit dans une mélancolie qui ne le quittoit point. Le souvenir de l'ingrat qu'il avoit autrefois si chéri étoit toujours gravé dans sa mémoire ; trois ans s'écoulèrent dans cette pénible situation.

Un jour qu'il étoit venu pour prendre l'air dans le parc de Saint-James, trouvant ce lieu, pour lors solitaire, propre à la rêverie, il s'assit & se mit à réfléchir sur ses infortunes, lorsqu'un moment après, entendant avancer quelqu'un, & tournant la tête de ce côté-là, quelle fut sa surprise d'en appercevoir l'auteur ! En effet c'étoit Berville ; son voyage aux Isles avoit été si heureux, qu'il en étoit revenu une fois plus riche. Il y avoit deux jours qu'il étoit de retour à Londres, & son mauvais génie l'amenoit sans doute en cet endroit pour consommer le crime le plus affreux. Aussi-tôt que le négociant l'eut envisagé dans le premier transport, il s'écria ; c'est lui-même ! A cette voix Berville qui ne l'avoit point encore apperçu, leva les yeux sur lui. En même tems M. Dabois le saisissant par le bras : « Est-ce bien toi » que je vois, ingrat ? .. perfide ? lui dit-il, & reconnois-tu celui que tu as ré- » duit dans l'état le plus malheureux, en » abusant de sa confiance & de sa bonne

» foi? .. Etoit-ce donc là la récompense
 » que je devois attendre de mes bien-
 » faits? .. » Berville, qui ne s'attendoit
 pas à cette rencontre, étoit devenu pâle,
 interdit & chancelant; mais, regardant
 ensuite autour de lui, & ne voyant per-
 sonne, remarquant d'ailleurs que le né-
 gociant étoit sans armes, il pensa qu'il
 lui étoit facile de se délivrer tout d'un
 coup d'un homme dont la présence & les
 justes reproches l'embarrassoient. Dans
 cette infame résolution, retirant, par un
 mouvement brusque, son bras qu'il tenoit
 toujours, & reculant de deux pas, il tira
 son épée. M. Dubois vit son dessein. Ah!
 malheureux, s'écria-t'il, après m'avois
 enlevé mon bien, tu veux donc encore
 m'ôter la vie? la douleur arrêta sa voix en
 ce moment, & le serrant de toute sa for-
 ce, il s'efforçoit de lui arracher des mains
 cette arme meurtrière; mais Berville, que
 dis-je? ce monstre; (qui ne sera saisi d'hor-
 reur!) étant parvenu à le renverser, la
 plongea deux fois dans le sein de son
 bienfaiteur. Les mains teintes du sang de
 son homicide, il regagna promptement
 sa demeure; &, profitant d'un vaisseau
 qui mettoit à la voile, il s'embarqua de
 nouveau.

C v

Cependant l'infortuné négociant étoit resté sans mouvement. Le sang qui sortoit de ses blessures l'affoiblissoit de plus en plus ; il étoit dans cet état mitoyen de la vie à la mort , lorsqu'une compagnie de trois Anglois vint à passer. Appercevant un homme étendu par terre, ils s'approchèrent, & , par un sentiment d'humanité , voyant qu'il respiroit encore , bandèrent ses plaies le mieux qu'il leur fut possible , & le transportèrent à la maison la plus proche. Un d'eux l'ayant reconnu pour l'avoir vu souvent chez M. Westher, alla promptement l'en avertir. A cette nouvelle le marchand, son fils & le jeune Dubois accoururent : on avoit couché le blessé sur un lit ; une extrême pâleur couvrait son visage ; ses membres glacés & ses yeux presque éteints ne donnoient aucun signe de retour. Son fils s'étant approché le premier , ne put soutenir la vue d'un tel spectacle ; ses forces l'abandonnèrent ; il perdit connoissance, & se laissa tomber entre les bras de son ami.

Revenu à lui , son premier soin fut de retourner auprès du négociant , qui, par les secours qu'on lui avoit donnés, venoit aussi de recouvrer l'usage de ses sens. Il en profita pour lui demander qui l'avoit mis

dans le cruel état où il le voyoit ? Au nom de Berville, le jeune homme frémit. Dans son juste ressentiment , il vouloit sortir pour aller chercher ce lâche assassin ; mais son vertueux père le retint. Non , mon fils , lui dit-il d'une voix aussi forte que sa foiblesse lui put permettre : non , laissez à la justice divine le soin de me venger : quelque grands que soient les maux qu'il m'a causés , je les lui pardonne ; le Ciel l'a permis ainsi ; je respecte ses ordres : & ne me privez pas de votre présence dans ces derniers instans ; car je sens bien qu'il me reste peu de tems à vivre. En effet quelques heures après il rendit les derniers soupirs. Son fils , laissant alors un libre cours à sa douleur , arracha les larmes de tous les assistans. Tous le secondèrent pour chercher l'auteur de la perte d'un père qui lui étoit si cher ; mais le moment que la Providence avoit marqué pour le punir n'étoit pas encore arrivé ; elle permit qu'il se dérobat à leurs poursuites. Le jeune Dubois , succombant à son désespoir , tomba malade ; cependant , par ses soins , son ami parvint à le calmer , & sa santé se rétablit.

Au bout de quelques années M. Wether son protecteur mourut , laissant à ses enfans d'immenses richesses. Son fils ,

ayant recueilli sa succession, résolut d'aller s'établir à la Jamaïque, où il avoit un oncle dont le bien devoit un jour aussi lui appartenir. Ne pouvant se séparer du jeune Dubois, il lui proposa de l'accompagner pour partager ensuite avec lui sa fortune ; ils s'embarquèrent donc, & arrivèrent heureusement dans cette île. Avant de s'y fixer entièrement, le desir de connoître le nouveau Monde qu'ils alloient habiter, les engagea à parcourir les autres parties de l'Amérique. Dans le cours de ce voyage ils abordèrent à Québec ; c'étoit le lieu où Berville s'étoit retiré après son horrible forfait. Ayant acquis de belles possessions, il jouissoit tranquillement du fruit de son ambition dans ce climat éloigné, où il se croyoit si en sûreté, qu'il n'avoit pas même pris la précaution de changer de nom : mais il ne tarda pas à éprouver cette vérité, déjà si constatée, que le Ciel tôt ou tard punit le crime, & cela par un événement auquel il s'attendoit bien peu.

Comme le jeune Dubois & Westher son ami se promenoient en visitant les environs de la capitale du Canada, ils remarquèrent une maison de plaisance, dont la charmante perspective fixa leurs regards, & attira leur admiration. Ils de-

mandèrent à un habitant du pays qui les accompagnoit, quel étoit le maître de cette magnifique habitation. Celui-ci leur répondit que c'étoit un nouveau Colon, nommé Berville, qui depuis peu de tems en étoit possesseur. Tenez, ajouta-t'il en le leur montrant du doigt, le voilà qui sort de sa maison, suivi d'un Nègre. Le jeune Dubois, transporté de ce qu'il entendoit : seroit-il bien possible, mon cher ami, s'écria-t'il en se tournant vers Westher, que ce soit cet ingrat, ce perfide assassins, qu'il y a si longtems que je desiré de trouver ? Il faut que je m'en assure par mes yeux ; en disant cela, il vola à sa rencontre : le reconnoissant, il l'arrêta, & se mit en devoir de le punir : Berville surpris voulut se défendre, & ordonna à son Nègre de le seconder ; mais Dubois, à qui l'indignation redoublait le courage, lui porta de si terribles coups, qu'il le fit tomber mort à ses pieds, pendant que Westher, de son côté, faisoit prendre la fuite à son esclave. C'est ainsi que périt ce monstre, qui, en violant toutes les loix de l'humanité & de la plus belle des vertus, méritoit encore une fin, sinon moins tragique, du moins plus honteuse. Monsieur N., pour lors Gouverneur de la Colonie, ayant été informé

62 **MERCURE DE FRANCE.**
de cette histoire, & assuré de la vérité des faits, fit rentrer le jeune Dabois en possession des biens que ce perfide meurtrier de son père lui avoit usurpés.

*Par Mlle D... N., de
Châlons-sur-Marne.*

LES PLAIDEURS D'ACCORD,
Anecdote Champenoise.

ON conte qu'à Reims, la grand'ville,
Pendant un certain carnaval,
Chacun, pour s'égayer la bile,
Chez soi vouloit avoir le bal;
Mais de leurs racleurs de musique
Trop peu nombreuse étoit la clique.
Alors des voisins cantons
S'en vinrent des violons
Qui, pour légère finance,
Vous mettoient Rémois en danse.
Bien vous pensez qu'aux autres amphions
Point ne plutent tels rigaudons;
Ils les trouvent téméraires,
Et, sans pitié pour leurs pauvres confrères,
Devant un juge compétent
Ils les citent à l'instant.
Pour une si grave affaire,
Il faut que tout se diffère;

Notre Juge, sans balancer,
 Près de lui les fait tous placer;
 Et veut que pour procédure
 On lui joue une ouverture.
 Aussi-tôt les Défendeurs
 Se joignent aux Demandeurs :
 Et chacun fait sa partie
 Dans la plus juste harmonie.
 Le Juge, voyant ce succès,
 Dit alors d'une voix polie :
 « Entre gens bien d'accord il n'est point de pro-
 » cès :
 » Hors de cour, mes enfans ; allez, vivez en
 » paix. »

Par Mlle Coffon de la Creffonniere.

*COUPLETS sur les vingt Mariages
 faits par la Ville de Paris.*

AIR: *Dans un bois solitaire & sombre.*

LES vingt Mariés de la Ville
 Pour contenter le vœu commun,
 Etant rentrés dans leur asyle,
 Ont joué tous au vingt & un.

Et la Michodière qui pense
 A les encourager chacun,

64 MERCURE DE FRANCE.

A promis belle récompense
Pour le premier beau *vingt & un*.

Sans doute, par ces mariages,
De Poupons il viendra plus d'un;
Souvent l'Amour à tels ménages
En donne jusqu'à *vingt & un*.

Par la même

*COUPLETS sur la naissance de Mgr le
Duc de Valois, chantés à Dourdan,
chez M. le Comte de Verteillac, à la
fête qu'il a donnée à cette occasion.*

SUR l'AIR: Par ma débauche continuelle

CÉLÉBRONS l'heureuse naissance
Du nouveau Prince de Valois,
Et répétons tous d'une voix
Des noms qui sont chers à la France ?
Chantons, amis, chantons cent fois,
Vive Orléans, vive Valois !

Chéri de tous comme sa mère,
Il va faire notre bonheur.
De Penthievre il aura le cœur ;
Les malheureux auront un père.
Chantons, amis, &c.

Bientôt nous verrons la Victoire
 Couronner les plus jeunes ans ;
 De l'auguste nom d'Orléans
 Il portera bien loin la gloire :
 Chantons, amis, &c.

Comme ses illustres ancêtres ;
 C'est ton Prince, ton protecteur.
 Dourdan, signale ton ardeur ;
 On n'a jamais trop de tels maîtres :
 Chantons, amis, &c.

Par des feux de réjouissance *
 Elevons ces noms jusqu'aux cieus ;
 Qu'ils soient gravés dans tous les lieux
 Des mains de la Reconnoissance :
 Chantons, amis, &c.

Par la lumière la plus vive
 Faisons de la nuit un beau jour
 Pour cet objet de notre amour,
 Et disons mille fois qu'il vive,
 Vive, vive, vive à jamais,
 Vive Orléans, vive Valois !

Par un Vicaire de Dourdan.

* Il y avoit chez M. le Comte de Verteillac feu
 l'artifice & illumination pendant la nuit.

*VERS pour mettre au bas des Portraits
de M. & de Madame * * * , tirés par
leur Petite-Fille.*

VOICI d'heureux Epoux les modèles parfaits
Philémon & Baucis revivent dans ces traits ,
Et la Nature & l'Art offrent un double hommage ;
Une main filiale a tracé leur image.

L'EXPLICATION du mot de la première énigme du Mercure du premier vol. de Janvier 1774 , est *Port* ; celui de la seconde est *Heure* ; le mot de la troisième est *le Rasoir* ; celui de la quatrième est *Caisse* ; celui de la cinquième est *Cheval*, avec dix animaux , trois importants rapports , c'est à-dire trois rapports avec le sexe , poitrine large , croupe remplie , crins longs ; trois du Cerf , la tête , la jambe & le poil court ; trois du Renard , l'oreille , la queue , le trot ; trois du Bœuf , l'œil , la narine , la jointure ; trois du Lion , le maintien , la hardiesse , le courage ; trois du Serpent , la mémoire , la vue , le contournement ; trois du Mu-

J A N V I E R. 1774. 67

let, la force, la constance au travail & le pied; trois du Mouton, le nez, la douceur, la patience; trois du Lièvre, le pas, la course, la souplesse; trois du Loup, la gorge, le col & l'ouïe. Le mot du premier logogryphe est *Framboise*, où l'on trouve *baiser, soif, rime, Rose, le frais, Moïse, le soir, ame, Mari, or, Mars, ami, faim, Reims, Sire, Siam, la foi, robe, mûre, Roi, glace de framboise*; celui du second est *Canne*, dans lequel on trouve *Anne* (sainte) *Cane*, (oiseau domestique) *cena, Caen, âne, Can*, (qu'on écrit indifféremment par un *c*, un *ch*, ou un *k*) *ne, en, encan, & an*.

É N I G M E.

SOUmise à des mains étrangères,
Toujours sous le manteau j'exerce mon emploi;
Non loin du cœur entre deux frères,
Une femelle agit, tourne au-dessus de moi.
Alors, d'un élément bravant la violence,
Et sans m'embarrasser du sort des malheureux,
Sans jamais m'attendrir pour eux,
Je m'engraisse de leur substance.

Par M. Hubert.

A U T R E.

QUOIQUE valet de plus d'un maître ,
 J'ai le cœur assez haut , quelquefois bien placé :
 A ma livrée on peut me reconnoître :
 C'est un fond rouge & blanc , souvent un peu
 passé ;
 Je tâche toujours d'être utile ;
 Mes gages sont plus ou moins forts ,
 Et cependant un maître difficile
 M'a mis plus d'une fois dehors ;
 Mais je n'en suis pas fort en peine ,
 Puisque , malgré quelque fredaine ,
 Chez les voisins je me place aussi tôt ,
 Et j'y suis payé comme il faut ;
 Souvent même , pour récompense ,
 Et pour assurer ma finance ,
 On me passe un très-bon contrat :
 Alors je me vois en état
 D'aller au bout de ma carrière :
 Je m'excite à mieux travailler ;
 Je tâche d'être le dernier
 A quitter l'ouvrage ordinaire ;
 J'ai le défaut d'aimer le jeu .
 De maudits compagnons une éternelle engeance
 Vient me chercher & me relance .
 On me force à jouer ; mon maître jure un peu ;

Ah ! du diantre si je le garde ,
 Dit-il , pour me servir ainsi.
 Peste soit si je me hasarde
 A conserver un valet tel que lui.
 Eh ! bien , on jure , on me menace ;
 Mais je n'en tiens pas moins ma place ;
 Et même c'est à qui m'aura ,
 Adieu , lecteur ; j'en reste là.

*Par M. le Clerc de la Motte ;
 Chevalier de St Louis.*

A U T R E.

Q U O I Q U E je sois mince & très-délicat ;
 On me traite comme un forçat ;
 On me tient toujours à la gêne. . .
 Je m'agite , je me débat ;
 Mais hélas ! inutile peine !
 Je ne fais qu'allonger ma chaîne.
 Ah ! chers amis , que le chagrin abat !
 Tenez - vous cois dans votre état,
 Tous les soulevemens qu'excite le murmure
 Ne feront point changer de vos maux la nature.
 De la nécessité se faire une vertu ,
 Voilà le grand secret ; lecteur , qu'en penses-tu ?

Par un Chapelain de Dourdan.

L O G O G R Y P H E.

PLANTE de ma nature ,
 Trois pieds font mon support.
 Soit raison , soit à tort ,
 De ma mince figure ,
 Lecteur , Horace , ton ami ,
 Se déclara mon mortel ennemi .
 Je ne fais à ses yeux quel put être mon crime ;
 Car même de son temps
 J'avois conquis l'estime
 De nombre d'honnêtes gens .
 Je la possède encor . D'où vient donc cette haine
 Qu'avoit pour moi cet ami de Mécène ? . .
 Cher lecteur , après tout ,
 On peut dire à cela que chacun a son goût .
 Te plairait-il , par aventure ,
 De mes trois pieds déranger la structure ?
 D'abord , dans ce travail , pour te reconforter ,
 Je t'offre un vin d'un fumet agréable .
 Je puis encor te présenter
 La sœur d'une femme aimable
 Dont le nom dans la bible est placé sûrement .
 Un des tons de la gamme ; un lieutenant
 De Mahomet . . . Sans te donner au diable
 Pour me chercher . Ecoute mon conseil . Attends

JANVIER. 1774. 71

A demain... A ce soir... Peut-être en ce moment
Ton cuisinier me met-il sur ta table..

Par M. M... D. L. M...
à Senlis.

A U T R E.

REDOUTABLE ennemi de tout ce qui respire ;
Dans l'Univers entier je porte mon empire ;
Egalement terrible aux Bergers comme aux Rois ;
Je fais sentir à tous la rigueur de mes loix ;
Il n'en est pas un seul que mon abord n'étonne ,
Et le plus courageux à mon aspect frissonne.
Tantôt, comme un voleur, marchant à petit bruit,
J'immole ma victime en un sombre réduit ;
Tantôt en furieux je brise les couronnes ,
Et vais porter mes coups jusques aux pieds des
trônes.

Ne te plains point , lecteur , de cette cruauté ;
Vois-y plutôt l'effet du malheureux péché ,
Et tremble , en respectant la céleste colère
Qui punit dans l'enfant le crime de son père :
En vain pour me corrompre , ou vouloir me fléchir ,

Le mondain auroit-il des trésors à m'offrir :
Ni ses biens , ni son or , ni son rang , ni son âge
Ne sauroient d'un moment le soustraire à ma
rage ;

72 MERCURE DE FRANCE.

Ministre sanguinaire, inflexible, inhumain,
Je lui lance le trait qui lui perce le sein.
Quoi qu'il en soit, lecteur, & malgré mon au-
dace

A te faire pétir sans espérer de grâce,
Il est un vrai moyen d'arrêter ma fureur :
C'est de trancher ma tête : alors quelle douceur !
Je deviens de tes jours le soutien désirable,
Et j'engage un convive à prendre place à table.

Par M. de Rozière, à Melun.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Vie du Dante, avec une notice de ses ouvrages, par M. de Chabanon, de l'Académie royale des inscriptions & belles-lettres, & de celle de Lyon, in-8°. br. 30 s. A Amsterdam, & se trouve à Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine, près la rue Dauphine.

PLUSIEURS chaires ont été fondées en Italie pour expliquer le Dante, le père de la poésie Italienne. En France, sa réputation se soutient par le respect d'une ancienne tradition. On le loue plus qu'on ne le lit. La lecture de son poëme ou de sa comédi

comédie partagée en trois actes ou récits intitulés *l'Enfer, le Purgatoire & le Paradis*, doit en effet rebuter au premier abord des lecteurs François, par la bizarrerie de l'invention, le mauvais choix des personnages, des folies tristement plaisantes & des descriptions que le bon goût rejette.

« De toutes les qualités qui font un bon
 » écrivain, le goût, comme l'observe le
 » judicieux auteur de cet écrit, est la plus
 » tardive. Le génie est un don de la Nature,
 » & par tout où elle en jette la semence,
 » ce germe ne tarde pas à paroître.
 » Celui du goût ne peut s'accroître & se
 » développer qu'avec le secours du temps
 » & de l'expérience, secours qui man-
 » quoit au Dante, puisqu'il entroit le
 » premier dans la carrière. Le Dante
 » abuse quelquefois d'une pensée vraie;
 » il la rend fautive en y ajoutant. La vérité,
 » en matière de goût, n'est qu'une ligne,
 » un point; le mérite n'est pas d'aller au-
 » delà de ce but, mais de l'atteindre & d'y rester. » M. de C. cite quelques endroits où le Dante n'a point aperçu le point juste où il devoit s'arrêter. Il nous fait aussi connoître plusieurs fautes dans lesquelles le Dante est tombé; car l'écrit qu'il nous donne sur ce poëte est

une notice & non pas un éloge. Mais si le Dante a les vices du mauvais goût, il est en récompense doué de toutes les qualités du génie; il est original, vrai, sublime & pathétique.

Le Dante, dont le premier projet étoit d'écrire son poëme en latin, l'avoit commencé à la manière des Anciens, par une exposition claire & succincte; mais lorsque, pour se procurer plus de lecteurs, il résolut de le composer en langue vulgaire, & dans un style *humble*, suivant l'expression de Bocace, il changea de méthode, comme si l'idiôme eût réglé le plan qu'il devoit suivre. Ce poëte feint qu'il voyage & se perddans une forêt. Il arrive au pied d'une montagne dont le soleil éclairoit la cime; il veut gravir sur la montagne; un léopard s'oppose à son passage: l'animal furieux étoit pressé par la faim; son aspect inspiroit l'effroi, *l'air même en paroissoit épouvanté.*

SI CHE PAREA CHE L'AER NE TEMESSE.

pensée fausse, comme l'observe ici M. de Ch. Virgile a dit dans une circonstance semblable:

REFLUITQUE EXTERRETIUS AMNIS.

Et Racine,

LA TERRE S'EN E'MEUT, L'AIR EN EST INFECTÉ,
LE FLOI QUI L'APPORTA RECULE E'POUVANTÉ.

L'un & l'autre est vrai, parce que le *rebroussement* du fleuve peut justifier le sentiment qu'on lui prête; mais la présence d'un monstre ne produit dans l'air aucun effet sensible auquel on puisse attacher le sentiment de la crainte.

Le monstre avançant toujours sur le Dante, le force à descendre jusques dans les profondeurs d'une vallée obscure. Au milieu d'un vaste désert le poëte aperçoit une ombre; il lui crie d'avoir pitié de son sort. A ses cris l'ombre accourt. Cette ombre est Virgile sous les auspices duquel il pénètre dans l'enfer. « La description qu'il en fait, dit M. de Ch., ne ressemble point à celle qu'on lit dans l'Enéïde. En lisant l'Enfer du Dante, on ne peut s'empêcher de regretter les nobles fictions de la mythologie ancienne, aussi conformes au génie des beaux-arts que celles du Dante y sont contraires. Dans l'ouvrage de ce dernier, l'enfer est un abyme profond, qui, depuis son ouverture jusqu'à sa dernière profondeur, conserve une forme ronde & régulière. C'est, à propre-

Dij

76 MERCURE DE FRANCE.

» ment parler , un puits immense dont
 » les différens cercles forment autant de
 » régions. Au reste , le commencement
 » de cette description , il le faut avouer,
 » a quelque chose d'imposant. Le pre-
 » mier objet que le poëte apperçoit est
 » une porte d'airain , au-dessus de laquelle
 » sont écrits ces vers : »

Per me si vâ nella citra dolente ,
 Per me si vâ nel eterno dolore ,
 Per me si vâ trà la perduta gente.
 Giustizia mosse'l mio alto fattore ;
 Fece mi la divina potestate
 La somma sapienza , e'l primo amore :
 Dinanzi à me non fur cose create
 Se non eterne , & io eterno duro.
 Lasciate ogni speranza voi ch'entrate.
 Queste parole di colore oscuro
 Vid'eo scritte al sommo d'una porta.

C'est ici de l'Enfer le passage effroyable ,
 C'est ici le chemin vers la race coupable ,
 C'est ici le séjour du crime & des tourmens.
 L'Éternel en jeta les sacrés fondemens.
 La sagesse & l'amour gouvernement sa puissance ;
 Sa justice m'a fait pour servir sa vengeance.
 Je fus fait avant tout , & n'aurai point de fin.
 Vous , qu'amènent ici les ordres du destin ,

Sur le seuil en entrant déposez l'espérance.
Ces mots étoient tracés sur des portes d'airain.

« Ce passage , continue M. de Ch. , a
» quelque chose de plus imposant & de
» plus sombre , de plus terrible que tout
» ce qu'on lit dans le sixième livre de
» Virgile. Ce vers entre autres :

Lasstate ogni speranza voi ch'entraсте.

Sur le seuil en entrant déposez l'espérance,
» porte un caractère de sévérité qui ins-
» pire le respect & la crainte. Quoique
» cette porte & cette inscription ne soient
» que des fictions du poëte , elles sem-
» blent appartenir de plus près à la vé-
» rité que les fictions dont Virgile em-
» bellit sa description de l'enfer. D'ail-
» leurs une observation que je crois vraie,
» c'est qu'un style aussi élégant , aussi har-
» monieux que celui de Virgile , diminue
» l'horreur des objets les plus effrayans ,
» & mêle je ne fais quoi de doux aux im-
» pressions les plus terribles. C'est ce que
» Boileau sans doute indiquoit par ces
» vers :

Il n'est point de serpent ni de monstre odieux
Qui , par l'art imité , ne puisse plaire aux yeux.

D iij

78 MERCURE DE FRANCE.

D'un pinceau délicat l'artifice agréable.

Du plus affreux objet fait un objet aimable.

» Il résulte delà que les ouvrages où l'art
» a mis la dernière perfection, sont d'un
» effet plus égal, plus continu & plus
» doux : mais dans certains ouvrages
» moins parfaits, le goût se montre par
» intervalles sous un appareil terrible. Ses
» accens ont une énergie brute & sauva-
» ge, dont l'ame s'étonne & dont elle
» frémit intérieurement. » Cette obser-
vation peut s'étendre à tous les arts d'imi-
tation, & qui ont pour objet de faire naître en nous des sensations, comme la peinture, la musique, &c. L'artiste ne sauroit gagner d'un côté sans perdre de l'autre. Un musicien, par exemple, qui puiseroit sa mélodie dans la nature des passions, & ne consulteroit que la succession des tons qui expriment les affections de l'ame, feroit sans doute une musique plus vraie, plus pathétique, plus propre aux grands effets, que celui qui auroit principalement égard à la nature des sons, à leurs combinaisons & à leurs rapports entre eux. Mais si cette dernière espèce de mélodie fait moins d'impression sur le cœur, elle flatte davantage une oreille

exercée & délicate. Il y a lieu de présumer que cette distinction est celle qui pouvoit se trouver entre la musique des Anciens, dont on rapporte des effets étonnans, & la musique moderne qui se borne pour l'ordinaire à produire des sensations agréables. Nous avons pu faire plus de progrès que les Grecs dans la connoissance des accords qui flattent l'oreille ; mais notre musique factice est sans force, sans génie, sans effet ; ou du moins les effets qu'elle produit ne servent qu'à nous faire paroître peu vraisemblables ceux qui, dans des traités philosophiques, ont été attribués à la musique des Anciens.

Les remarques que M. de Ch. continue de faire sur le génie du Dante & sur les endroits les plus frappans de son poëme, n'ont pu avoir été dictées que par un homme du goût, un littérateur éclairé & un critique judicieux qui sait distinguer les traits qui caractérisent le génie, de ceux qui naissent de l'étude & de la réflexion. Ces remarques ne seront pas moins utiles à ceux qui voudront étudier les poësies du Dante, qu'intéressantes pour les lecteurs curieux de comparer ce poëte à sa réputation, & juger s'il mérite les honneurs dont il jouit. Le *Purgatoire* & le *Paradis* que l'on peut regarder comme le second

D iv

10 MERCURE DE FRANCE

& le troisième acte de sa comédie, dont l'*Enfer* est le premier, sont remplis de fictions & d'allégories du même genre. M. de Ch. a beaucoup abrégé ici sa notice pour nous entretenir avec un peu plus d'étendue des poésies lyriques & autres ouvrages du créateur de la poésie italienne. « L'obscurité trop ordinaire au style » du Dante règne dans ses poésies lyriques. On dit de quelques personnes » que l'infortune les rend intéressantes ; » ce mot pourroit s'appliquer au talent » du Dante. Ses vers n'inspirent jamais » plus d'intérêt que lorsqu'il déplore ses » peines réelles : plus son style est négligé, plus il sert de rémoignage à la douleur. Ce n'est pas un poète exprimant » avec art des peines qu'il n'a jamais » senties; c'est un malheureux qui souffre » & qui gémit : de ses écrits il s'exhale en » quelque sorte une mélancolie douce, » qui, semblable à une vapeur sombre, se » répand sur l'esprit du lecteur. » Entre les poésies lyriques du Dante, M. de Ch. cite de préférence la chanson qu'il a composée sur la mort de Beatrix sa maîtresse. On peut reprocher à cette pièce des répétitions & des longueurs; mais il y règne un ton de mélancolie, dont on se laisse aisément pénétrer.

M. de Ch., dans ce même article, nous donne une notice sur Guido Cavalcanti, concitoyen du Dante, son émule & son ami. Il en rapporte un morceau de poésie, qui est une balade, & dans laquelle le poète s'est éloigné de l'esprit de son siècle, & s'est un peu rapproché de la manière simple & vraie des Anciens. M. de Ch. donne d'abord la traduction en prose de cette balade. Il y a joint une idylle, intitulée *la Colombe*, dont ce morceau lui a fait naître l'idée, mais dont elle n'est qu'une imitation éloignée.

Sous l'ombrage écarté d'un bosquet solitaire
 J'aperçus l'autre jour une jeune bergère :
 Elle avoit de Vénus la fraîcheur & l'éclat ;
 Son teint s'embellissoit d'un modeste incarnat :
 Elle fouloit aux pieds l'herbe tendre & fleurie ,
 Où l'humide rosée , en perles arrondie ,
 Brilloit pour rafraîchir la trace de ses pas.
 Un jonc souple , ornement de ses doigts délicats ,
 Rassembloit ses troupeaux errans à l'aventure ;
 L'or de ses blonds cheveux lui servoit de parure ;
 Elle chantoit l'amour , la tendre volupté ;
 Et l'attrait du plaisir animoit sa beauté.

« Bergère , êtes - vous seule ? Hélas ! répondit-

» elle ,

» J'erre seule en ce bois : — Quoi ! seule ? — Oui :

» tous les jours

82. MERCURE DE FRANCE.

« J'y viens lorsque l'aurore aux travaux nous
 » rappelle,

« J'en sors lorsque la nuit recommence son
 » cours. »

L' A M A N T.

Ainsi le sombre ennui doit vous suivre sans cesse ;
Sont-ce là les plaisirs de l'aimable jeunesse ?

L A B E R G È R E.

Je voudrois ignorer qu'il en est de plus doux.

L' A M A N T.

L'ignorer ? eh pourquoi ? parlez , expliquez-vous.

L A B E R G È R E.

Tous les jours la colombe , en ce bois gémissante,
Prolonge en sons plaintifs sa voix attendrissante :
Elle appelle un oiseau qui soudain lui répond ,
Et leur joie innocente aussi-tôt se confond.
Ce spectacle touchant que chaque jour répète ,
Jette un trouble confus dans mon ame inquiète ;
Quand la colombe chante , une douce langueur
M'avertit en secret des besoins de mon cœur.

L' A M A N T.

A cette voix , bergère , il est temps de te rendre ;
Tes besoins sont remplis si ton cœur veut m'en-
tendre ;

Dis-m'en mot : à tes jours j'associerai les miens ;

J A N V I E R. 1774. 83

Ce bien seul qui te manque est le plus grand des biens ;

Et ton ame , éprouvant tout ce qu'amour inspire ,

N'enviera plus le sort de l'oiseau qui soupire...

Tu crains de t'expliquer : parle , timide enfant ;

Ouvre-moi les replis de ton cœur innocent :

Souffre qu'à tes secrets je fasse violence.

Je la pressois en vain , & son jaloux silence

Retardoit un bonheur où j'étois destiné :

Mais du haut d'un feuillage , en ceintre couronné ,

La colombe éleva sa voix plaintive & tendre ;

La bergère en rougit , & son cœur fut troublé ;

« Hélas ! je n'ai plus rien , me dit-elle , à t'ap-
prendre ;

« Je n'avois qu'un secret : l'oiseau l'a révélé. »

Plusieurs remarques sur différens traités en prose du Dante terminent cette notice & contribuent à nous faire connoître plus particulièrement le génie du restaurateur des lettres en Italie , dont M. Ch. nous peint le caractère dans la vie de cet homme célèbre placée à la tête de cet écrit.

Il est à remarquer que ce restaurateur des lettres & ce créateur de la poésie italienne naquit & vécut au milieu des dissensions civiles. M. de Ch. observe à ce sujet que le siècle de Périclès fut celui de la guerre

D vj

84 MERCURE DE FRANCE.

du Péloponnèse; que les lettres s'accrurent à Rome au milieu des proscriptions d'Auguste, & que du sein des troubles de la fronde on a vu éclore le règne des beaux arts. On pourrait citer encore d'autres exemples pour prouver que ce n'est point le tumulte des armes, mais le défaut de liberté qui nuit aux progrès des lettres.

Le Dante, né à Florence en 1260, d'une famille noble & distinguée, joua un grand rôle dans l'Etat, & se vit la victime de la faction des Guelfes & des Gibelins dans laquelle il étoit entré. La neutralité étoit un parti qu'on ne devoit guère attendre d'un républicain & d'un poète. Le Dante, exilé de sa patrie, après avoir parcouru différentes villes d'Italie, passa les Alpes & vint à Paris; tous les écrivains ne sont pas d'accord sur ce voyage, mais Bocace l'atteste, & son autorité est d'un grand poids. Le Dante lui-même au dixième chant de son Paradis nous apprend qu'il suivoit les écoles, rue du Fouarre. Bocace dit qu'il argumentoit en théologie; occupation convenable à celui qui par choix écrivoit sur l'enfer & le purgatoire. Si on suit les différentes époques de la vie de cet homme célèbre, on y verra une alternative bien remarquable de bonheur & de malheur. Il faut aussi

avouer que le Dante donna quelquefois lieu à ses disgrâces par des reparties piquantes. Albuin de Lescale, qui avoit procuré un asyle au Dante dans Vérone, lui faisoit un jour remarquer une espèce de fou qu'il avoit à sa cour, personnage en qui de basses complaisances & d'insipides bouffonneries faisoient supporter l'absence de tout mérite. « Comment se fait-il, dit-
 » soit Albuin, que cet homme se fasse
 » aimer ici plus que vous ? — C'est, ré-
 » pondit le Dante, qu'il y trouve plus
 » que moi des hommes qui lui ressent-
 » blent. »

Le Dante, suivant le portrait qui nous en est ici tracé, fut de moyenne stature : son visage étoit long, son nez aquilin, ses yeux sortans, ses lèvres épaisses, & celle d'en haut plus avancée. Il avoit le teint rembruni, la barbe & les cheveux noirs, épais & crépus. Bocace rapporte à ce sujet l'anecdote suivante. Des femmes voyoient un jour le Dante passer dans les rues de Vérone. Son poëme de l'Enfer l'avoit déjà fait du bruit. L'une de ces femmes dit à l'autre : « Tenez, voilà cet
 » homme qui est revenu de l'Enfer pour
 » nous en donner des nouvelles. Son
 » teint & sa barbe, reprit l'autre, font

§6 MERCURE DE FRANCE.

» encore noirs de la fumée de ce lieu. »
Le Dante entendit ce propos ; il regarda ces femmes , & , s'appercevant qu'elles parloient de bonne foi , *dà pura credenza*, il sourit & les salua. « La phyſionomie de » notre poëte, ajoute son historien, avoir, » comme ses ouvrages, je ne fais quoi » de doux & de mélancolique qui intéres- » soit. Avec cet avantage , avec ceux du » génie & plus encore avec la passion qui » l'animoit, le Dante avoit droit de pré- » tendre au sort des amans heureux. Il » fut loin de l'obtenir. Il ne connut guère » que cette félicité passagère & d'illusion, » que les grandes passions se procurent » d'elles-mêmes ; car, en amour, le plus » facile à contenter est celui qui aime » le plus ; il est trop enivré de ce qu'il » sent pour disputer sur le retour dont » on le paie. Les amans passionnés res- » semblent aux grands parleurs ; pleins » de ce qu'ils ont à dire, il suffit qu'on » ait l'air de les écouter avec intérêt & » sans les distraire. »

Le Dante eut bientôt à pleurer celle qu'il aimoit ; elle ne vécut que vingt-quatre ans. Le chagrin de la perdre le mit presque au tombeau. Pour le consoler de son affliction, on lui persuada de se marier.

J A N V I E R. 1774. 87

Le remède fut pire que le mal. Il ne trouva dans ce lien que des contrariétés qui le réduisirent enfin à se séparer de sa femme. Il eut en mariage, dit M. de Ch., le même sort que Socrate, & ne fut pas doué de la même patience. L'âme d'un poëte est moins exercée à cette vertu que celle d'un philosophe.

Les Bibliothèques Françoises de la Croix du Maine & de du Verdier, Sieur de Vaupriyas, nouvelle édition, dédiée au Roi, revue, corrigée & augmentée d'un discours sur le progrès des lettres en France, & des remarques historiques, critiques & littéraires de M. de la Monnoye, & de M. le Président Bouhier, de l'Académie Françoisé; de M. Falconnet, de l'Académie des belles-lettres; par M. Rigoley de Juvigny, Conseiller honoraire au Parlement de Metz; Tomes V & VI in-4°. A Paris, chez Saillant & Nyon, libraires, rue St Jean de Beauvais; & Michel Lambert, imprimeur, rue de la Harpe, près St Côme.

Ces deux volumes terminent la collection des Bibliothèques françoises de la Croix du Maine & de du Verdier. La

88 MERCURE DE FRANCE.

première bibliothèque est renfermée en deux volumes ; la seconde en contient quatre. Mais le dernier volume est le supplément que donna du Verdier pour la bibliothèque universelle que Gesner publia à Zurich en 1545. Ce supplément est en latin. La nouvelle édition de cet ouvrage sera d'autant plus accueillie que le laborieux éditeur n'a rien négligé pour la rendre exacte & correcte. Il a rectifié les noms corrompus ; il a corrigé les barbarismes & les fautes sans nombre qui fourmilloient dans l'édition originale. On conçoit que ce travail a dû exiger beaucoup de soins & de recherches. La riche bibliothèque du Roi a été sur-tout d'un grand secours à l'éditeur, pour vérifier sur les livres mêmes les textes copiés par du Verdier souvent avec beaucoup de négligence.

Ces deux derniers volumes sont, ainsi que les précédens, enrichis de notes curieuses & instructives. Il est fait mention à l'article d'Olivier de Lyon, docteur théologien, recteur & grand-maître du collège royal de Navarre, que ce docteur fut employé dans la négociation de l'Université avec la Cour au sujet du Concordat. Il harangua à cette occasion le Chancelier du Prat, & termina ainsi son éloge :

« Qu'on ne s'imagine pas que je veuille
 » ici vous flater ; je me conforme à l'usa-
 » ge de cette célèbre Université , lors-
 » qu'elle aborde les Grands ; elle les loue,
 » non pour leur inspirer de l'orgueil ,
 » mais pour les exciter à la vertu. » *Lau-
 dat homines , non ut efferantur , sed ut ex-
 citentur.*

Philippe Melanchthon , célèbre théo-
 logien & l'un des plus savans hommes de
 son siècle , nous est ici représenté comme
 le plus paisible , le plus modeste & le plus
 doux de tous les Protestans. Sa mère qui
 étoit Catholique l'interrogeoit sur ce qu'il
 falloit qu'elle crût au milieu de toutes les
 disputes qui agitoient l'Allemagne. « Con-
 » tinuez , lui dit-il , de croire & de prier ,
 » comme vous avez fait jusqu'à présent , &
 » ne vous laissez point troubler par le con-
 » flict des disputes de religion. »

Du Verdier a rendu sa bibliothèque in-
 téressante , en s'appliquant à faire connoî-
 tre les auteurs plus par leurs ouvrages que
 par des faits particuliers. Il cite de Pierre
 le Loyer , qui a publié des œuvres & mé-
 langes poétiques , plusieurs pièces de poë-
 sies , entr'autres ce sonnet qui renferme
 un petit conte dicté avec assez de naï-
 veté.

90 MERCURE DE FRANCE.

En même lit étoient couchés deux fous ,
L'un léthargique , & l'autre phrénétique ,
Qui , d'un remède admirable & oblique ,
Se sont guéris l'un & l'autre de coups.
Le phénétiq , se levant en courroux ,
Pour la fureur de son mal qui le pique ,
De tous côtés frappe le léthargique ,
Et vous l'étrille & dessus & dessous.
Ainsi aux coups , ô étrange merveille !
Le léthargique endormi , se réveille ,
Guéri du mal qui l'aggravait si fort ;
Et l'autre , épris de fureur & de rage ,
Las de frapper , met son fier courage ,
Et , du travail , devient foible & s'endort.

Le sixième volume de cette collection est terminé par une table raisonnée des ouvrages imprimés ou manuscrits annoncés dans la bibliothèque françoise de du Verdier, & par une table des auteurs cités dans la même bibliothèque.

Ces monumens de notre ancienne littérature , éclairés par la critique judicieuse de l'éditeur , tiendront une place distinguée dans les bibliothèques. Ils nous offrent un tableau fidèle de l'aurore de la littérature françoise , & peuvent être regardés comme des guides sûrs pour la recherche & la connoissance des anciens li-

JANVIER. 1774. 91.
vres. Les notices & les extraits des bibliographes suppléeront même dans bien des circonstances à plusieurs ouvrages qu'il seroit très-difficile aujourd'hui de se procurer.

Odes d'Horace, traduites en vers françois, avec des notes, par M. Chabanon de Maugris; livre troisième; vol. 11-12. br. 36 s. A Paris, chez Lacombe, libraire, rue Christine.

Doit-on traduire les poètes en vers? Ce doute n'a pu être proposé que par des lecteurs dont l'ame de glace, satisfaite de connoître la pensée du poëte original, compte pour rien ce charme de l'harmonie & ces images qui tiennent aux formes variées & cadencées de la poésie. M. Ch. de M. s'est bien pénétré des impressions qu'il a reçues en lisant Horace, & a cherché à réveiller ces mêmes impressions dans l'ame du lecteur; ce qu'il n'auroit pu exécuter aussi heureusement qu'il l'a fait, s'il n'eût employé les secours de la poésie. Mais comme le génie de la langue latine n'est pas le même que celui de la langue françoise, on conçoit que le traducteur a dû quelquefois négliger de compter les mots, & se contenter

92 MERCURE DE FRANCE:

de les donner au poids, suivant l'expression de Cicéron qui dit, en parlant de la traduction qu'il avoit faite des deux harangues de Démosthène & d'Eschine, pour & contre Crésiphon: *Non enim ea (verba) me annumerare lectori putavi oportere, sed ea tanquam appendere.* « Lorsque la » concision, ajoute ici M. Ch. est un » mérite dans le texte, le traducteur doit » être concis: mais, quand il n'y a ni » mérite ni avantage à l'être, pourquoi » n'accorderoit-on pas au traducteur la » liberté de donner à son style le nombre » & la rondeur que son oreille lui préfère » crit? Par exemple, dans ces vers,

Cœlo supinas si tuleris manus
Nascente lunâ rustica Phidyle,

» je doute que la précision de ces mots, » *nascente luna, la lune naissant*, ait aucun charme pour le lecteur: que l'on » traduise ainsi:

Lève tes mains au Ciel, rustique Phidylé,
Quand la lune se renouvelle,

» on sera plus ferré que le texte; mais » cette précision est-elle de quelque importance, &, pour y avoir égard, faut-il que le traducteur s'interdise une pé-

» riphrafe qu'il jugera plus favorable à
 » l'harmonie? » M. Ch. a traduit ainsi les
 vers qu'il vient de citer :

Lève tes mains au Ciel, rustique Phidylé,
 Lorsque la lune renaissante
 Répand sur l'Olympe étoilé
 Sa clarté foible & languissante.

Les notes qui accompagnent la traduction de chaque ode font d'ailleurs connoître l'ordre & le sens littéral du texte, lorsque le traducteur s'en écarte, & donne, autant qu'il est possible, une idée précise de l'original, aux personnes qui ne le lisent point. Il sera sans doute agréable pour le lecteur, s'il rencontre par hasard un trait qui lui plaise dans la traduction, de voir dans le texte le trait qui l'a produit. C'est, pour ainsi dire, manger le fruit à l'arbre ; on peut aussi considérer les efforts que fait le poëte traducteur pour atteindre son original comme une espèce de joute dont chaque lecteur devient le juge. Si le traducteur d'Horace n'obtient pas toujours la palme, il peut s'en consoler aisément. Parmi les odes que présente ce troisième livre d'Horace, nous choisirons celle qui a été le plus souvent traduite en vers, afin de procurer à

94 MERCURE DE FRANCE.

nos lecteurs le plaisir de la comparaison:
Donec gratus eram tibi, &c.

H O R A C E.

Quand tu m'aimois, quand ta beauté sévère
D'un autre amant rejetoit les transports,
Des Souverains que la Perse révère
Je dédaignois la gloire & les trésors.

L Y D I E.

Quand tu brûlois pour moi, quand ton ame at-
tiédie
N'avoit point à Chloé sacrifié Lydie,
Cent fois je me disois, fière d'un tel lien:
Le grand nom d'Ilia n'est point égal au mien.

H O R A C E.

Chloé, Chloé me tient sous son empire;
Ses chants flatteurs, sa lyre me ravit;
Faut-il mourir pour elle? oui, c'en est fait, j'ex-
pire;
Mais conservez, grands Dieux, Chloé qui me
survit.

L Y D I E.

J'adore Calais & Calais m'adore:
Calais, prends mes jours; &, s'il ne te suffit,
Dieux, rendez-moi la vie, & je la perds encore;
Mais conservez, grands Dieux, l'amant qui me
survit.

HORACE.

Quoi ! si Vénus près de toi me ramène,
Et sous le même joug tous les deux nous enchaîne,

Si Chloé sort d'un cœur qui rentre sous ta loi,
Si ma porte jamais ne s'ouvre que pour toi ?

LYDIE.

Calais est plus beau que l'astre qui m'éclaire ;
Léger dans tes amours, bouillant dans ta colère ;
Que de risques nouveaux il me faudroit courir !..
Mais n'importe : avec toi je veux vivre & mourir.

Le traducteur , à l'occasion de ce vers :

Et sous le même joug tous les deux nous enchaîne ;

observe dans ses notes que le latin porte ,

Et sous un joug d'airain tous les deux nous enchaîne.

Cette métaphore , ajoute - t'il , par laquelle Horace exprime un nœud indissoluble , nous offrirait l'idée d'un esclavage dur & malheureux ; par conséquent on ne peut la conserver dans le françois. Dans le dernier vers du quatrain ,

Si ma porte jamais ne s'ouvre que pour toi ,

36 MERCURE DE FRANCE.

le mot *jamais* annonce un retour constant, & supplée par conséquent au joug d'*airain*.

Les autres notes du traducteur & les remarques insérées dans les deux dissertations qui accompagnent la traduction font désirer que M. C. ne borne point ici son travail, mais qu'il continue de nous présenter dans une version poétique, élégante & facile le poëte sensé, le critique judicieux, le philosophe aimable de la cour d'Auguste.

Les Exercices du corps chez les Anciens, pour servir à l'éducation de la jeunesse ; par M. Sabbathier, professeur au collège de Châlons-sur-Marne, & secrétaire perpétuel de l'Académie de la même ville ; 2. vol. in 8°. A Paris, chez de Lalain, libraire, rue de la Comédie Française.

Les Exercices du corps chez les Anciens étoient d'autant plus cultivés, qu'avant l'invention de la poudre, la force & l'agilité du corps décidoient principalement la victoire dans les combats. Salluste loue Pompée de ce qu'il couroit, sautoit & portoit un fardeau aussi bien que l'homme de son temps le plus exercé. Les principaux

ripaux de ces exercices étoient le saut, le disque, la lutte, le javelot, le pugilat, la course à pied & en charriot, &c. M. Sabbathier a rassemblé sur ces différens objets les recherches de MM. Burette, l'Abbé Gédoyn, la Barre & autres. Ces recherches sont curieuses; elles sont même utiles pour faciliter l'intelligence des écrits des Anciens.

On voit par ces recherches que si l'exercice de la course étoit en crédit chez les Anciens, par rapport à l'art militaire, on ne la cultivoit pas avec moins d'attention & de confiance par rapport à la médecine. Hippocrate, dit l'auteur de ces recherches, attribue, dans le second livre du Régime, différens effets pour la santé, à différentes sortes de courses dont il fait mention. Il prétend que celle qui se fait en ligne droite, dans un long espace, & dont on augmente peu à peu la vitesse, contribue, en échauffant la chair, à la distribution & à la coction du suc nourricier qui s'y trouve; mais qu'elle diminue moins la pesanteur & l'embarras du corps, que ne fait la course circulaire; qu'elle convient mieux aux grands mangeurs, & qu'elle est plus utile l'hiver que l'été. Il estime que la

98 MERCURE DE FRANCE.

» course que l'on fait tout habillé, produit les
» mêmes effets, à l'exception qu'elle échauf-
» fe davantage, & qu'elle rend le corps
» plus humide & moins coloré, parce qu'il
» est toujours environné du même air,
» bien loin d'en rencontrer à chaque mo-
» ment un nouveau qui le purifie; ce qui
» rend cette espèce de course propre aux
» gens secs, à ceux qui étant trop gras,
» veulent s'amaigrir, & aux vieillards, à
» cause de leur froideur naturelle. Il croit
» que la course à cheval, soit qu'on la ren-
» ferme dans le double stade, soit qu'on
» ne s'y prescrive nulles bornes, exténue
» davantage les chairs, parce que cet
» exercice n'agitant que les parties exté-
» rieures, ne fait que dissiper les humi-
» dités superficielles qu'il pousse au-de-
» hors, & que dessécher les parties qui
» en étoient chargées. Il enseigne que la
» course circulaire est moins capable de
» fondre les chairs, mais qu'elle les atté-
» nue & les enfle; produisant cet effet
» principalement au ventre, par une fré-
» quente respiration, qui attire dans ces
» parties beaucoup d'humidité. Il dit en-
» core que la course à toutes jambes des-
» sèche très-promptement, à la vérité,
» mais qu'elle est nuisible en ce qu'elle

» cause des convulsions. Il ajoute qu'en
 » échauffant le corps , elle rend la peau
 » plus déliée , & qu'elle donne aux chairs
 » moins de consistance que ne fait la cour-
 » se circulaire , & qu'elle les décharge des
 » humidités superflues. Hippocrate ne bor-
 » noit pas au seul régime ses expériences
 » sur cet article ; il les étendoit jusqu'à
 » prévenir & même à guérir certaines ma-
 » ladies par la course , & à découvrir cel-
 » les qui pouvoient être causées par cet
 » exercice. Il conseille , par exemple , à
 » ceux qui ont vu en songe les étoiles , la
 » lune ou le soleil s'obscurcir , de courir
 » en long , couverts de leurs habits , si ce
 » sont les étoiles qui leur aient paru éclip-
 » sées ; en rond , si c'est la lune ; & en
 » long & en rond , si c'est le soleil. »
 Ces détails paroîtront au moins frivo-
 les ; & on pourra se rappeler en les lisant
 la question que fait le *Malade imaginaire*
 à son médecin , s'il doit se promener en
 long ou en large. M. Sabbathier , pour
 excuser le ridicule de ces conseils , dit qu'ils
 étoient fondés sur l'opinion où l'on étoit
 alors , que l'obscurcissement de quelques-
 uns de ces astres , vu en songe , marquoit
 telle ou telle mauvaise disposition corpo-
 relle , dans celui qui avoit un tel songe ,

& demandoit qu'on employât pour corriger cette mauvaise disposition, tels ou tels remèdes, parmi lesquels étoient comprises les différentes sortes de courses. Nous croyons cependant que pour l'honneur d'Hippocrate, il seroit plus simple d'adopter le sentiment de ceux qui pensent que les trois livres intitulés *du Régime*, dans lesquels se trouvent les détails ci-dessus, ont été faussement attribués à cet illustre médecin. Ce sentiment paroît d'autant mieux fondé que ce même écrit nous entretient d'autres minuties indignes du célèbre auteur des aphorismes. Il y est encore question, par exemple, d'un jeu de main & de doigts prétendu très-utile pour la santé, & qui s'appeloit *chironomie*.

On distribue chez le même libraire & du même auteur les quatre premières livraisons du recueil de planches pour le *dictionnaire de l'intelligence des auteurs classiques Grecs & Latins*. Ces quatre cahiers de planches présentent les monumens qui se rapportent à l'architecture avec les objets qui en dépendent. Des explications courtes & faciles accompagnent ces planches & en facilitent l'intelligence.

Mémoire sur l'usage où l'on est d'enterrer les morts dans les Eglises & dans l'enceinte des villes; par M. Maret, docteur-médecin-chirurgien de la Faculté de Médecine de Montpellier, agrégé au collège des Médecins de Dijon, secrétaire perpétuel de l'académie des sciences, arts & belles-lettres de la même ville, agrégé honoraire du collège de Médecine de Nancy, des académies de Bordeaux, Clermont Ferrand & Caën; brochure in-8°. A Dijon, chez Cauffe, imprimeur, place St. Etienne; & a Paris, chez Moutard, libraire, quai des Augustins.

Ce mémoire, dressé à la recommandation des Officiers municipaux de Dijon, fait très-bien voir les inconvéniens d'enterrer les morts dans l'enceinte des villes, & sur-tout dans les Eglises. Ces inconvéniens avoient déjà été exposés dans plusieurs écrits. Mais l'auteur de ce mémoire, en rassemblant ce qui a déjà été dit contre cette pratique, & en y ajoutant de nouvelles observations, pourra peut-être fixer l'attention des Officiers municipaux sur cet objet important. Les observations de M. Maret sont d'autant

102 MERCURE DE FRANCE.

plus pressantes qu'elles se trouvent d'accord avec tous les principes de la saine physique. Ces observations sont d'ailleurs appuyées sur des calculs aisés à vérifier & sur des faits qu'il n'est pas possible de révoquer en doute. Plusieurs de ces faits se sont même passés sous nos yeux, & les papiers publics nous ont instruits plusieurs fois des épidémies & autres accidens survenus à l'ouverture des tombes, ou occasionnés par des fouilles faites dans les Eglises & même dans les cimetières. Les Anciens avoient coutume d'ensevelir leurs morts le long des grands chemins ; ce qui pouvoit servir de leçon aux voyageurs. Mais indépendamment de cette raison morale, il y avoit une raison de police, celle de procurer aux exhalaisons impures des cadavres la facilité de se perdre dans le vague de l'air. Si la plupart des terrains destinés aux sépultures, se trouvent aujourd'hui renfermés dans nos villes, c'est que ces villes, en s'agrandissant, ont enveloppé ces terrains dans leur enceinte. Le mauvais air que ces terrains exalent se trouve aujourd'hui concentré par la hauteur des édifices qui empêchent les vents de le dissiper. Il peut devenir de plus en plus pernicieux ; parce que la terre rassasiée en plu-

siens endroits, refuse de consumer les corps qu'elle reçoit tous les jours. Mais en attendant que des arrangemens suffisans puissent être pris par les Magistrats pour écarter des villes les lieux ordinaires de sépulture, nous croyons devoir rappeler ici plusieurs exemples de laïques, qui, par humilité ou par les mêmes motifs qui font desirer que l'on cesse d'enterrer dans les Eglises, ont voulu l'être dans les cimetières. On lit dans le Ménagiana, tomé 2, page 385, que Simon Pietre, médecin, dont Gui Patin a écrit la vie, défendit par son testament qu'on l'enterrât dans l'Eglise, de peur de nuire à la santé des vivans. Philippe Pietre son fils, avocat au parlement de Paris, lui fit cette épitaphe qui se voit au cimetière de St. Erienne-du-Mont:

Simon Pietre, vir pius & probus,
 Hic sub dio sepeliri voluit,
 Ne mortuus cuquam noceret,
 Qui vivus omnibus profuerat.

On cite aussi un anatomiste de Louvain, qui voulut être inhumé au cimetière, dans la crainte de profaner l'Eglise & d'incommoder les vivans.

S. A. S. Monseigneur Philippe, Duc

E iv

104 MERCURE DE FRANCE.

d'Orléans, dernier mort, si distingué par ses connaissances & ses vertus; avoit demandé à être inhumé dans le cimetière.

M. le Chancelier d'Aguesseau, dont les talens & les vûes rendroient la mémoire immortelle, recommanda expressément qu'on l'enterrât dans le cimetière d'Aureuil, & ses volontés ont été respectées. Nous pourrions rapporter d'après M. Maret de pareils exemples donnés par des Prélats recommandables par leurs vertus. Mais ceux que nous avons cités suffisent sans doute pour inspirer aux Particuliers les mêmes sentimens d'humilité & de respect pour les Eglises, & de dévouement au bien être de la société.

Recueil ou Table & Précis des Edits, Déclarations, Lettres - Patentes, Ordonnances, &c. premier semestre 1773; vol. in-4°. A Paris, chez Ruault, libraire, rue de la Harpe.

Ce premier volume justifie l'exactitude de l'éditeur à remplir les engagemens qu'il avoit contractés par son *Prospectus*. Il se flatte même que les souscripteurs trouveront dans ce volume plus qu'il ne leur avoit promis. Peut-être en effet n'attendoient ils que le titre, la date, & un eno-

tice succincte des loix. L'éditeur leur en
 donne les dispositions dans leur entier. En
 les abrégant, il auroit craint de les alté-
 rer; il n'a supprimé que les clauses de style
 & les préambles; il a cependant conser-
 vé les préambles même, quand ils lui
 ont paru nécessaires pour développer la
 raison & l'esprit de la loi. Son recueil ren-
 ferme tout à la fois & les loix & une ta-
 ble des matières par ordre alphabétique.
 Asservi à l'ordre des dates, il a rejeté à
 l'année 1772 des loix qui n'ont été rendues
 publiques que dans les six premiers mois
 de l'année 1773; mais il les replacera dans
 la table chronologique de 1772, dont il
 donnera le premier volume au mois de
 Janvier prochain. Il reprendra ainsi succes-
 sivement les années qui ont précédé jus-
 qu'à l'avènement de Sa Majesté au trône.

Le prix de la souscription est de 10 li-
 vres 10 sols pour les deux volumes de cha-
 que année, rendus sans de port par tout
 le royaume. Les personnes qui ne sous-
 criront point payeront chaque volume sé-
 parément 7 livres broché. On souscrita
 à Paris, chez le libraire ci-dessus nom-
 mé. Il faut affranchir les lettres & l'argent.

*Tableau du Ministère de Colbert ;**Mens agitat molem.*

vol in-8°. A Amsterdam ; & se trouve à Paris , chez le Jay , rue St Jacques ; Bastien , rue du petit Lyon , & Angor , rue du Mail.

Colbert partagea le sort des plus grands hommes ; il travailla long - temps pour des ingrats , & on n'a senti que de nos jours les avantages qu'il a procurés à la France , celui sur-tout de l'avoir délivrée des vices des institutions féodales. Ce Ministre , au milieu même de l'ignorance où l'on étoit alors des premiers principes de l'administration & des finances, fonda un Commerce , créa une Marine , établit des Colonies , appela en même temps les sciences & les arts , & se servit de tous ces ressorts pour imprimer à la Nation une activité nouvelle. Eclairé par ses propres réflexions , il comprit de bonne heure que , dans un siècle où les services se payent , où la force n'est que la richesse , où l'or & l'argent sont devenus des provisions nécessaires pour l'attaque & la défense , on ne pouvoit donner trop d'encouragement au commerce extérieur qui procure ces provisions à l'Etat. Le com-

merce est même le seul canal par lequel on puisse faire rentrer les matières d'or & d'argent que l'on a été obligé de faire sortir pour les entreprises au - dehors , à moins de supposer qu'un Etat ait les institutions du Peuple Romain que la guerre enrichissoit , ou qu'il possède des mines d'or & d'argent. Mais ces mines se tarissent ; l'argent au contraire que procure le trafic se renouvelle sans cesse avec le besoin. Le bénéfice total de l'industrie se répartissant d'ailleurs par petites portions , met une plus grande proportion entre les fortunes des citoyens , écarte les excès du luxe , favorise la population & étend les sentimens patriotiques en attachant un plus grand nombre de sujets à la fortune de l'Etat. C'est d'après ces principes dont étoit pénétré Colbert que furent publiés tous ces réglemens dans lesquels l'auteur du tableau a puisé ses réflexions pour nous tracer le ministère de cet homme d'Etat. Ce ministre, entraîné par la nécessité des affaires, usa quelquefois de ces moyens qui soutiennent l'Etat pour un temps , & l'obèrent pour plusieurs années. Personne néanmoins ne posséda à un plus haut degré cet esprit de calcul & de combinaison qui fait appercevoir un profit réel là où

les autres ne verroient qu'une perte ou une dépense superflue. Il supprima des augmentations établies sur les droits des fermes dans le temps même qu'il se voyoit obligé de se procurer de nouveaux fonds pour subvenir aux dépenses de l'Etat. Mais il ordonna ces suppressions parce qu'il n'ignotoit pas qu'il doit exister une mesure proportionnelle entre les droits & la consommation. Il apprit aux ministres des finances qu'il est un terme où ils doivent s'arrêter ; il leur enseigna que toute production qui n'est pas essentielle à la vie des hommes, reste & pètit tôt ou tard dans les mains qui la cultivent, dès que le droit imposé sur elle surpasse les facultés du plus grand nombre qui pourroit la consommer. « C'est ainsi, ajoute l'auteur » de ce tableau, que Colbert dévoile à » l'oppression, à la tyrannie leur impuif- » sance ; c'est ainsi qu'il montre à tous les » Souverains les limites qu'ils doivent se » prescrire, & qu'il leur enseigne de de- » venir justes par l'intérêt même qu'ils ont » à l'être.

Des notes placées à la fin de l'ouvrage rendent ce tableau du ministère de Colbert plus instructif & plus intéressant.

Ce volume contient les *Mémoires* présentés à la Société royale de Turin dans les années 1766, 1767, 1768 & 1769.

Il est divisé en deux parties ; l'une contient les *Mémoires* de Physique, & l'autre ceux de Mathématiques. Nous allons rendre compte successivement des principaux objets qui y sont traités.

Mémoires de Physique.

1^o. *Mémoire* sur la trompe du coufin & du raon, par Dom Maurice Roffredi, abbé de Casanova, Ordre de Cîteaux.

Il est très-difficile d'observer la structure d'organes aussi petits : on ne peut les disséquer ; & si on les broie pour tâcher de découvrir leur organisation par l'examen de leurs débris, alors toutes les parties délicates, ou susceptibles de contraction, doivent être bien défigurées. Dom Roffredi a imaginé de détremper les objets qu'il veut observer, non avec de l'eau, dont l'action est trop prompte, mais avec de l'huile d'olive ; ensuite il place son objet nageant dans une goutte d'huile sur une lame de verre qu'il couvre d'une

110 MERCURE DE FRANCE.

autre lame ; elles ne sont séparées que par l'épaisseur d'une feuille de papier plus ou moins gros , afin que l'objet soit assujetti , & ne soit pas écrasé. C'est par ce moyen que Dom Roffredi est parvenu à voir les différentes parties dont sont composées les trompes des cousins & des taons. Il en donne la description & la figure.

2°. Sur la décomposition du nitre & du sel marin par les intermédiaires terreux , par M. Monnet. Cette décomposition paroît contraire aux loix des affinités. Les Chimistes ont d'abord imaginé de l'expliquer en ne regardant les terres que comme des agens mécaniques. Ils ont cru ensuite devoir l'attribuer à l'acide vitriolique contenu dans les terres argilleuses qu'on emploie communément dans cette opération. M. Monnet prouve ici que cette décomposition est due à l'affinité de l'alcali avec la terre. M. Viellard a présenté à l'Académie des Sciences de Paris , un Mémoire sur le même objet.

3°. La description de trente espèces de gramens qui ne se trouvent ni dans les ouvrages de M. de Linné , ni dans celui de M. Scheuzcher , par le célèbre M. de Haller.

4°. Une Lettre de M. Monnet sur le minium.

J A N V I E R. 1774. III

5°. Les recherches du même sur la rectification & la purification des acides volatils tirés des matières animales.

6°. Un essai analysé des eaux spiritueuses & martiales de Vinoglio.

7°. Sur la combinaison de la crème de tartre & de mercure, par M. Monnet. Les expériences que cette combinaison a donné lieu de faire à M. Monnet, lui fournissent une preuve de l'existence de l'alcali fixe tout formé dans la terre.

8°. Extrait des Lettres de Dom Roffredi, sur un ouvrage de M. Needhan. Il faut supposer que cet ouvrage a fait assez de bruit en Italie pour qu'un observateur du mérite de Dom Roffredi ait cru qu'il étoit nécessaire d'y répondre.

9°. Sur une espèce d'agaric, par M. Dona. Cet agaric, qui ressemble à une peau, n'avait pas encore été décrit avec exactitude. On l'emploie contre les hémorragies de toute espèce.

10°. Observations chimiques, par M. le Comte de Saluces. Ces observations roulent sur des objets utiles, sur l'ens veneris, préparation dont Boyle a vanté les effets contre le rachitis, & qu'on prouve ici ne pouvoir être fait sans danger qu'avec du vitriol martial, sans mélange de cuivre, malgré l'opinion an-

FR2 MERCURE DE FRANCE.

cienne, & le nom que l'inventeur de ce remède lui avait donné; sur la teinture en soie, sur l'huile bonne à manger qu'on retire des pepins de raisins, & du fruit du hêtre appelé faine, (il y a quelques cantons de France où le peuple n'en connoît pas d'autre); sur les différentes espèces de plantes qu'on peut substituer à l'écorce de chêne & de bouleau, pour les tanneries.

Mémoires de Mathématiques.

1^o. & 2^o. Sur le calcul intégral, par M. le Marquis de Condorcet.

Dans ces deux Mémoires, & dans une addition postérieure, l'auteur se propose de déduire de la théorie générale des équations différentielles, un moyen de parvenir à en avoir l'intégrale en termes finis toutes les fois que cela est possible. Le moyen que l'excessive longueur des calculs doit nécessairement rendre impraticable dans une infinité de cas, n'est présenté ici que comme une ressource qui pourra toujours suppléer au défaut de méthodes particulières.

3^o. & 4^o. Dans le premier de ces deux Mémoires, M. de la Grange démontre un théorème que Fermat avait proposé aux Mathématiciens Anglais, & dont

Wallos n'avoit donné que quelques cas particuliers. Dans le second, M. de la Grange applique la théorie du premier à la solution en nombres entiers des problèmes indéterminés du 2^o degré.

5^o. Dans ce Mémoire, M. de la Grange examine une classe d'équations différentielles du premier ordre, où deux fonctions semblables de chacune des deux variables, sont égales l'une à l'autre. M. Huler avoit déjà considéré cette espèce d'équation. M. de la Grange donne ici, pour les résoudre, une méthode générale directe, & d'une élégance singulière.

6^o. Recherches sur différens sujets, par M. d'Alembert. Les triangles sphériques formés par de petits cercles, la théorie générale de l'arc-en-ciel, le mouvement des nœuds des Satellites, & une fonction différentielle dont l'intégration dépend de la rectification des sections coniques, sont l'objet de ces fragmens où l'on reconnoît le génie de M. d'Alembert.

7^o. Sur la méthode des variations, par M. de la Grange. M. de la Grange est constamment le premier qui ait trouvé, par une méthode générale analytique & directe, les formules qui donnent les conditions du maximum ou du minimum

pour les fonctions sans le signe d'intégration, ou donnée par une équation différentielle. Il est aussi le premier qui l'ait appliquée d'une manière générale à la solution des problèmes de dynamique. Ces découvertes, quoiqu'imprimées pour la première fois en 1762, avoient été envoyées en 1756 à M. Huler, par l'auteur, qui alors n'avoit pas vingt ans. M. Huler fut assez grand pour avouer la supériorité que ces méthodes de M. de la Grange avoient sur celles qu'il avoit données auparavant. M. Fontaine a prétendu, & n'a pas prouvé, que cette méthode étoit fautive. M. le Chevalier de Borda a proposé quelques objections sur une des questions qu'elle renferme. M. de la Grange donne ici de sa méthode une nouvelle analyse plus simple & plus claire, & répond aux objections de M. le Chevalier de Borda avec tout le détail que méritent ces objections en elles-mêmes, & le nom du Géomètre qui les a proposées.

8°. & 9°. Sur le mouvement d'un corps attiré par deux centres fixes. M. de la Grange intègre les équations du problème, soit que le mouvement du corps se fasse dans un plan, soit que son orbite

soit une courbe à double courbure, lorsque l'attraction s'exerce en raison inverse du quarré des distances. Dans le second Mémoire, il examine dans quelles autres hypothèses de gravitation les équations des problèmes seroient encore intégrales, par la même méthode.

10°. Sur l'intégration de l'indéfinitime, par le Pere Gianella, Jésuite.

Ce Mémoire est une généralisation des méthodes que les Géomètres ont données pour les binomes, les trinomes, les quadrimomes placés sous un radical quelconque, & l'auteur détermine de même les cas d'intégrabilité par certaines conditions des exposans.

11°. Mémoire de M. de la Place sur les équations linéaires aux différences infiniment petites, & aux différences finies. M. de la Grange & M. d'Alembert ont donné de très-beaux théorèmes sur cette matière. Dans le tome 3^e des Mémoires de la Société royale, M. de la Place généralise ces théorèmes, en les étendant aux équations aux différences finies. Il examine aussi différentes classes d'équations linéaires dont les coefficients non constans, sont cependant d'une forme telle que l'on puisse intégrer rigoureusement ces équations. C'est ici le premier ouvrage im-

116 MERCURE DE FRANCE.

primé de M. de la Place. L'Académie des Sciences, qui le connoît depuis longtemps, quoiqu'il soit encore très-jeune, vient de l'admettre parmi ses membres : il lui a présenté un très-grand nombre d'excellens Mémoires ; & le Public peut juger de leur mérite par celui que renferme ce volume.

Presque tous les Mémoires dont nous venons de parler, sont en François ; car le François sembla devenir la langue universelle des Savans de l'Europe. Quel homme de lettres pourroit se résoudre à ignorer la langue dans laquelle Montesquieu, d'Alembert & Voltaire ont écrit ?

On trouvera incessamment des exemplaires de ce volume & de la collection complète des Mémoires de l'Académie de Turin, quatre volumes *in 4°*. chez M. Jombert fils, rue Dauphine.

Grammaire latine, avec des dissertations sur la Syntaxe, par M. Goulier, maître de pension ; vol. *in-12*. A Paris, chez Didot, aîné, libraire & imprimeur, rue Pavée, près du quai des Augustins.

Les Commissaires nommés par l'Université de Paris pour examiner cette gram-

maire en ont porté un jugement qui doit
 guider celui du lecteur. « Nous estimons,
 » disent ces Commissaires, que la *Gram-*
 » *maire latine, avec des dissertations sur*
 » *la Syntaxe, par M. Goulier, maître de*
 » *pension à Versailles*, mérite à tous
 » égards, c'est-à dire, & par la forme &
 » par le fond, l'attache distinguée de la
 » Compagnie savante à laquelle on a cru
 » devoir présenter cet ouvrage. Il faut se
 » garder de le confondre avec cette foule
 » obscure de rudimens *rouliniers* qu'on
 » imprime tous les jours, & qui tous les
 » jours perpétuent les erreurs grammati-
 » cales. C'est un livre vraiment élémén-
 » taire, une méthode courte & lumineu-
 » se, un résultat des meilleurs principes
 » des grammairiens célèbres que l'auteur
 » avoue avoir profondément médités. *Il*
 » *ne jure point sur la parole de ses grands*
 » *maîtres*. Il ose les redresser, quand ils
 » s'écartent de la vérité; & sa critique est
 » toujours solide & philosophique. A
 » leur exemple, il ne se borne point à
 » développer le mécanisme d'un idiôme
 » particulier; il s'élève jusqu'à l'analyse
 » de la Grammaire générale, qui est la
 » clef de toutes les langues, & la logi-
 » que universelle. Ses dissertations sur la

118 MERCURE DE FRANCE.

» syntaxe , principalement destinées pour
» les maîtres , nous ont paru rapidement
» écrites & sagement pensées. Elles con-
» tiennent des observations neuves , ou
» exposées dans un nouveau jour. Si ,
» comme le pense M. Rollin dans son
» traité des Etudes , *il est d'une grande*
» *importance que les méthodes que l'on met*
» *entre les mains des jeunes gens soient*
» *faites avec soin* , celle-ci semble rem-
» plir ses vues. Nous croyons donc que
» les élèves & les jeunes maîtres de nos
» écoles ne peuvent que gagner infini-
» ment à l'étudier , & que l'Université ne
» sauroit accueillir avec trop de distinc-
» tion & l'auteur & l'ouvrage. »

Defense de la volatilité du Phlogistique ,
ou Lettre de l'auteur des digressions
académiques , à l'auteur du Journal de
Médecine , en réponse à sa critique de
la dissertation sur le Phlogistique ; bro-
chure in-12. A Paris , chez Didot le
jeune , quai des Augustins.

Les savantes digressions académiques
de M. de M. contiennent des faits intéres-
sants & plusieurs idées neuves qui , pour
cette raison , ont même essuyé quelques
critiques. M. de M. a , pour le progrès seul

de la science, cru devoir répondre à ces critiques, détruire les objections, éclaircir les difficultés & fournir de nouvelles preuves des faits qui lui sont contestés. C'est ce qu'il a fait avec une sagacité peu commune, dans l'écrit que nous venons d'annoncer, écrit que l'on peut regarder comme un très-bon *appendix* à ses autres dissertations chimiques où il est particulièrement question des propriétés du Phlogistique qui joue un si grand rôle dans la chimie.

Cours de Mathématiques, à l'usage de MM. les Elèves de l'Ecole royale militaire. Seconde partie *in-8^o*. par M. Berthelot, ancien professeur de mathématiques à l'Ecole royale militaire. A Paris, chez Humaire, rue du Marché-Palu,

Cette seconde partie contient l'algèbre, la théorie & la pratique de l'extraction de la racine carrée, & celles de l'extraction de la racine cube; des applications de la première à la tactique, & quelques-unes de la seconde aux mines; la solution de plusieurs problèmes choisis, du premier degré, tant déterminés qu'indéterminés; la théorie des équations du 2^e.

degré; & la méthode de résoudre celles du 3^e. degré, du 4^e., &c.

L'emploi du temps dans la solitude, par l'auteur des *Entretiens d'une Ame pénitente avec son Créateur.*

Procul este, profani.

vol. in-12. A Paris, chez Humblot, libraire, rue St Jacques.

Le pieux auteur des *Entretiens d'une Ame pénitente avec son Créateur* a rassemblé dans ce nouvel ouvrage les vérités les plus importantes de la morale évangélique. Les réflexions qui accompagnent ces vérités sont prises, pour la plus grande partie, dans les sermons d'un de nos plus célèbres prédicateurs du commencement de ce siècle. Ces réflexions, rédigées par un zèle éclairé & remplies d'une piété tendre, sont bien propres à nous rappeler à nos devoirs au milieu même des plus grandes dissipations, & à calmer les mouvemens involontaires que des exemples pernicious peuvent exciter.

L'auteur a fait hommage de son travail à Madame Louise de France, dite Sœur Thérèse de St Augustin, Religieuse Carmélite à Saint-Denis.

Almanach

Almanach encyclopédique de l'Histoire de France; année 1774; vol. in-16. A Paris, chez Vincent, imprimeur - libraire, rue des Mathurins.

Les principaux événemens de notre histoire se trouvent rangés dans cet almanach, suivant leurs dates, sous chacun des jours de l'année. L'auteur avoit, en 1772, augmenté cet almanach de deux articles nouveaux : l'un est un tableau chronologique des Rois de France, divisés en trois races, depuis le fondateur de la Monarchie; & l'autre, une première époque de l'histoire de France, comprenant l'histoire abrégée de la première race de nos Rois. L'auteur, pour faire suite à ces deux morceaux, a donné, en 1773, une seconde époque, comprenant les règnes de Pepin & de Charlemagne; il termine l'almanach de 1774 par les règnes des descendans de cet Empereur.

Almanach forain, ou les différens Spectacles des Boulevards & des Foires de Paris; avec un catalogue des pièces, Farces & Parades, tant anciennes que nouvelles, qui y ont été jouées, & quelques anecdotes plaisantes qui ont rap-
II. Vol. P

122 MERCURE DE FRANCE.

port à cet objet. Seconde partie, pour l'année 1774. Vol. *in-16*. A Paris, chez Quillau, libraire, rue Christine; & la veuve Duchesne, rue S. Jacques.

La première partie de cet Almanach a été publiée l'année dernière. L'auteur y a rapporté, ainsi que dans celle de cette année, quelques anecdotes qui peuvent servir de leçon à la partie du Public qui s'amuse des spectacles des Baladins. Elles lui font connoître les ruses que les saltimbanques emploient ordinairement pour mettre sa curiosité à contribution. Un de ces bateleurs faisoit voir sur les quais de Paris un animal terrible, de la grosseur d'un fort cheval, dont la peau étoit mouchetée, à-peu-près comme celle d'un tigre, & qui avoit des oreilles très-courtes. Cet animal unique & monstrueux étoit renfermé dans une cage de fer, & le moindre de ses mouvemens en ebranloit les barreaux. Comme le maître connoissoit toute sa férocité, il le faisoit soigneusement veiller par deux gardes, qui étoient attentifs à faire reculer les spectateurs, dès qu'il paroissoit y avoir du danger. Cet animal extraordinaire, & dont en effet on n'avoit jamais vu le pareil, n'étoit qu'un bœuf à qui le maître avoit scié les cornes, & dont il

avoit teint & moucheté la peau. Les barreaux de la cage étant posés très lâches, le bœuf ne pouvoit faire aucun mouvement sans les ébranler, en sorte qu'on croyoit qu'il alloit tout briser. Quand l'inventeur de cette supercherie eut recueilli tout l'argent qu'il pouvoit espérer, il vendit au boucher le prétendu monstre.

L'auteur de cet almanach, en rendant compte des spectacles des Boulevards & des Foires, égaye quelquefois ses détails par des anecdotes assez plaisantes. Un homme de la plus haute taille se promenoit un soir à la Foire Saint-Ovide, pendant qu'on jouoit en-dehors les parades; tout occupé des lazzis qui se faisoient à celle d'un joueur de marionnettes, il heurta, par hasard, un petit bossu, qui, se redressant sur la pointe du pied, apostropha très-incivilement cet homme grand. Celui-ci, sans se démonter, affecta de se courber, & de dire en élevant la voix : *Qu'est ce qui est là-bas ?* L'Esopé furieux de ce sarcasme, met la main sur la garde de son épée, & en demande raison à son adversaire. Mais l'homme grand, toujours de l'air le plus tranquille, prit le mirmidon par le milieu du corps, & le posa sur le balcon de la pa-

124 MERCURE DE

rade, en disant froidement : *Tenez l'homme me, serrez un peu votre Polichinel, qui s'avise de faire ici du tapage.*

Journal historique & politique des principaux événemens de différentes Cours de l'Europe; à Geneve.

Ce Journal qui a commencé en Octobre 1772, est composé de trente-six cahiers par an, chacun de soixante pag., & paroît trois fois par mois, le 10, le 20 & le 30.

Le prix de la souscription pour une année entière, est de 18. liv. franc de port à Paris comme en Province.

On souscrit chez Lacombe, Libraire, Rue Christine, à Paris.

Ce Journal suit la rapidité de la Renommée politique. Il rassemble & fixe en quelque sorte toutes les nouvelles qu'elle distribue dans sa course fugitive. Il devient le dépôt exact & universel de l'Histoire du temps, & mérite d'être conservé & consulté par les faits que le Journaliste ou plutôt l'Historien, rédige & présente avec autant d'art que de précision. On a beaucoup applaudi au tableau des affaires de l'Europe, qu'il a donné en 1777, en commençant cet ouvrage

périodique. Il a encore tracé au commencement de cette année 1774, une esquisse historique, dans laquelle il défine à grands traits les événemens étonnans qui occupent actuellement la politique. Ce morceau imposant est de main de Maître, & ne peut avoir été conçu & exécuté que par un Ecrivain qui a de la profondeur & de la pénétration. Nous ne citerons ici que l'article de la Suède.

« Pendant que les Plénipotentiaires des deux Puissances belligérantes, assemblés à Fockiani, y discutoient les conditions d'un traité de paix ; pendant que les Cours de Vienne, de Pétersbourg & de Berlin, occupant des Provinces en Pologne, épouvantoient la nation par des prétentions dont la présence de leurs armées appuyoit les titres ; pendant que le reste de l'Europe contemploit avec effroi, dans les calamités passées & dans l'humiliation présente de cette République, les déplorables effets d'une liberté défordonnée ; un jeune Monarque dégageoit la Suède des liens d'une anarchie qui la menaçoit d'une dissolution prochaine.

Le trône des Gustaves étoit devenu, comme celui des Jagellons, l'inutile té-

moins des orages qui se formoient à ses pieds. Dépouillé de toutes ses prérogatives, il n'avoit conservé qu'une splendeur de décoration, tandis que le pouvoir souverain, n'ayant plus de point d'appui, flottoit au gré des factions qui s'en faisoient tour-à-tour, pour en faire l'instrument de leurs vengeances. Autant de diètes, autant de nouvelles révolutions dans l'État. Le parti dominant aimoit mieux, voir la nation en proie à des dissensions funestes, que de perdre, en fermant ses plaies, les fruits qu'il se flattoit d'en retirer. C'étoit toujours sous le prétexte de la servir, qu'on déchiroit la patrie; c'étoit en invoquant la liberté, qu'on travailloit à opprimer le peuple.

Le désordre étoit à son comble, lorsque le Roi conçut le projet magnanime de se jeter au-devant du gouffre où le Royaume alloit s'engloutir. L'instant étoit décisif; le Prince étoit seul; l'orage grondoit sur sa tête; mais sa fermeté créa des ressourtes. Des cœurs généreux, émus de son danger & de celui de la patrie, s'offrirent à seconder ses vues salutaires. Un moment pouvoit éterniser le mal; un moment le fit disparaître sans retour. Du haut du trône

que sa main venoit de relever, Gustave rappela la nation, étonnée de sa restauration subite, à l'esprit de ses anciennes loix. Les barrières que la tyrannie avoit pris soin d'élever entre le Monarque & les sujets, furent abattues. On reconnut, dans le législateur, le pere de l'état : Prince vertueux, qui n'a cherché dans l'usage de l'autorité, que les moyens de la rendre utile & bienfaisante ! Heureux d'avoir sçu, dans un jour, consommer un si grand ouvrage ! Plus heureux mille fois, d'avoir pu l'achever sans effusion de sang, & sans avoir vu couler d'autres larmes que celle qu'une a légresse universelle fit répandre !

Délivrée du joug funeste qui flétrissoit son administration, la Suède respire enfin. Des secours efficaces vont au-devant de l'indigence. Une justice infatigable éclaire les tribunaux. L'Agriculture est encouragée. Le commerce commence à refleurir. Le Royaume a déjà vu deux fois son libérateur parcourir ses provinces, dans le dessein de recueillir les lumières dont il a besoin, pour donner à son gouvernement tous les degrés de perfection qu'il peut recevoir. La nation a repris le sentiment de ses forces ; le zèle & l'activité du Monarque ont res-

128 MERCURE DE FRANCE.

titué à la couronne, la réputation qui doit lui appartenir dans l'ordre politique. On n'ignore pas combien elle en étoit déchue : & si quelque Puissance a rendu la main à ce grand Prince pour l'aider à effectuer cette révolution glorieuse, on doit avouer qu'elle a plus fait en faveur du système général, que si elle eût empêché le démembrement de la Pologne. •

Etrennes Historiques & Géographiques, ou Almanach de Versailles, année 1774, contenant une description de cette Ville; la Maison du Roi, ses Officiers; les Maisons de la Famille Royale, les Bureaux des Ministres, la Prévôté de l'Hôtel, le Gouvernement de la Ville, une Notice des principaux Marchands & Négocians qui y sont établis, &c. Ouvrage utile aux personnes qui y demeurent, & à celles qui sont nécessitées à y avoir correspondance. A Paris, chez Valade, Libraire, rue St. Jacques, à Versailles, chez Blai-zot, au Cabinet Littéraire, rue Satory, & chez les Libraires de la Ville.

Cet Almanach est non-seulement très-utile pour la connoissance qu'il donne de la Cour & des personnes qui y sont at-

JANVIER. 1774. 129
tachées ; mais encore très-curieux par les
détails & l'explication des richesses de
arts qui embellissent le Parc & la Ville
de Versailles.

Dictionnaire raisonné de Diplomatique ;
contenant les règles principales & es-
sentielles , pour servir à déchiffrer les
anciens titres, diplômes & monumens ;
ainsi qu'à justifier de leur date & de
leur authenticité. On y a joint grand
nombre de planches rédigées aussi par
ordre alphabétique , & revues avec le
plus grand soin , avec l'explication à
chacune , pour aider également à con-
noître les caractères & écritures de
différens âges & des différentes na-
tions ; par D. de Vaines, Religieux Bé-
nédictin de la Congrégation de Saint
Maur ; 2 vol. in-8^o. le premier de
548 pages , sans la préface , avec 25
planches ; & le second de 482 pages
y compris la table , avec 26 planches ;
avec approbation & privilège du Roi.
A Paris , chez Lacombe , Libraire , rue
Christine , brochés ; prix , 12 l.

Journal des Dames , dédié à Madame
la Dauphine , par Madame la Baronne
de Princen.

F v

Prospectus

Le Littérateur qui conçut le premier l'idée d'un ouvrage périodique, intitulé *le Journal des Dames*, avoit imaginé l'hommage le plus propre à réunir les suffrages d'un Sexe sans que les sciences & les arts seroient encore un chaos. On fait comment le Poète de tous les âges, le Fabuliste Philosophe représente un Dieu se jouant à dégrossir la masse informe de l'Univers (*).

Que fait l'Amour ? .. volant de bout en bout,
Ce jeune enfant, sans beaucoup de mystère,
En badinant vous débrouille le tout,
Mille fois mieux qu'un sage n'eût su faire.

Changez le nom, & voilà le pouvoir de la beauté sur les arts, exprimé avec autant de naïveté que d'élégance & de vérité. Ainsi un ouvrage périodique consacré à célébrer les vertus, le génie, les bienfaits ou les talens d'un sexe qui fut pour l'autre ce que le fer est au caillou qu'il frappe, n'étoit en effet qu'un tribut de la reconnaissance la plus légitime. Le succès d'un pareil ouvrage devoit être

* *Psyché*, liv. 1, p. 32, id. 10-12.

aussi rapide que durable. Je ne me permettrai point d'examiner quelles causes ont pu faire éprouver au Journal des Dames, des révolutions successives. Un seul objet doit fixer aujourd'hui mes idées ; c'est de le présenter aux yeux du Public sous l'aspect qui peut le rendre cher à toutes les classes des Citoyens.

Une Princesse que l'on ne peut louer dignement qu'en disant qu'elle est au-dessus des éloges , a daigné accepter la dédicace du Journal propre à un sexe dont elle est la gloire & l'exemple ; sous quels auspices plus favorables les Muses pourroient-elles réunir & leurs travaux , & leurs talens ? Qui pourroit , en voyant à la tête de cet ouvrage un nom aussi auguste , soupçonner son Auteur de n'avoir point cherché à remplir autant qu'il est en lui , tous les devoirs que lui impose le respect dû à ce nom , que l'on ne peut prononcer , sans se rappeler le souvenir de toutes les grâces unies à toutes les vertus. Détailler le plan que jeme suis formé du *Journal des Dames* , c'est donner une idée de l'exactitude scrupuleuse avec laquelle j'espère être fidelle à tous les engagements que j'ai cru devoir prendre avec moi même ; parce que la plus sûre manière de respecter toujours

172 MERCURE DE FRANCE.

le Public, est de se respecter soi-même.

1°. Aucun morceau, soit en prose, soit en vers, qui offrirait ou des idées trop analogues à ce genre de tableaux que l'œil de la candeur ne peut fixer sans perdre de son ingénuité, ou des systèmes que la morale la plus pure ne puisse avouer, aucun morceau de ce genre ne sera inséré dans ce Journal; la glace où se réfléchit le rayon du génie, doit être pure comme lui.

2°. Toute personnalité, même la plus légère, sera regardée comme indigne d'un sexe dont la douceur est l'attribut caractéristique. Pourquoi, d'ailleurs, entre tous les ouvrages qui paroissent chaque jour, choisit, pour en rendre compte, ceux précisément qui annoncent un talent moins heureux? Et dans ceux qui font honneur à la littérature, pourquoi exaltaire par préférence les passages qui paroissent les plus défectueux? Si j'en juge par le sentiment qui me guide, il en doit plus coûter au Journaliste qui critique, qu'à l'Auteur critiqué; parce que le Public, quelque fortement qu'on affirme le contraire, ne croit pas que l'on ait l'esprit méchant, sans soupçonner le cœur du même vice; & rarement ce soupçon s'efface, quand une fois il est établi.

3°. Le Journal contiendra la Notice de tous les ouvrages nouveaux, composés par des Dames, ou pour elles. Tous les genres de Poësie & de Littérature seront admis. Les vies des Femmes célèbres de tous les siècles & de tous les pays formeront un objet aussi varié qu'intéressant. J'imiterai dans cette galerie de tableaux, la Nature qui placé dans un parterre la violette modeste à côté du lis superbe. Au Temple de Mémoire les Bustes sont placés indistinctement : *Sémiramis* est en regard avec *Sapho*, & *Sévigné* avec *Anne de Bretagne*.

4°. Toutes les Artistes célèbres, dans quelque genre que ce soit, recevront le tribut qui leur sera dû. J'annoncerai, soit leurs talens, soit leurs travaux; & toutes les Notices qui m'en seront envoyées, deviendront pour moi le sujet d'une reconnaissance toujours nouvelle. Peinture, Musique, Gravure, Histoire naturelle, &c. tout se réunira dans ce monument élevé à la gloire de mon sexe.

5°. Si quelques anecdotes chères à la vertu, aux sciences, à la gloire ou au bonheur public, intéressent aussi mon sexe, je me ferai un devoir de les recueillir. La cause de l'esprit ne doit jamais nuire à celle du cœur. Comme après

avoir admiré le génie de *Virgile*, on aime à s'attendrir au récit des vertus de *Titus*; après avoir célébré l'*Uranie* qui commenta *Newton*, on acquiert des droits à s'estimer soi-même, en narrant les bienfaits de l'auguste Fille de *Stanislas*.

6°. Il ne me reste plus qu'à inviter tous les Ecrivains dont s'honore la Littérature Française, à vouloir bien contribuer au succès d'un Journal, qui ne peut que plaire, dès qu'il fera plutôt le leur, que le mien. Ils m'enverront les fleurs qu'ils auront cueillies, ou fait naître. Tout mon soin sera de leur conserver leur fraîcheur. En les assortissant, on ne peut guère les flétrir; & le tact d'une femme est rarement accusé d'ôter aux objets le coloris qui les embellit.

Je devrois, en terminant ce Prospectus, rendre des actions de grâces à l'Auguste Protectrice qui veut bien agréer l'hommage que je lui fais de ce Journal. Mais, j'ose le croire, cette faveur est une dette que toute la Littérature doit partager avec moi; & la meilleure manière de s'en rendre digne, est de l'acquitter par un zèle unanime, & par une exactitude qui ne laisse rien à désirer.

JANVIER. 1774. 135

Conditions de la Souscription.

L'ouvrage formera six volumes par année, divisé chacun en deux parties : chaque partie aura cinq feuilles d'impression *in-12*, & paroîtra le 30 de chaque mois. Le Public peut espérer que chaque livraison ne sera jamais retardée, même d'un jour. Le plan de la rédaction est disposé de manière à n'occasionner aucun délai.

Le prix de la Souscription est de 12 livres pour Paris & Versailles ; & de 15 livres pour la Province, franc de port.

On souscrit à Paris, chez le sieur Lacombe, Libraire, rue Christine, près la rue Dauphine.

Tous les paquets seront adressés au sieur *Quillau*, Imprimeur du Journal, rue du Fouarre, pour remettre à Madame la Baronne de *Princen*.

Tous ceux qui ne seront point envoyés francs de port resteront à la Poste.

Le premier volume paroîtra au 30 Janvier 1774.

Code Lorrain, ou Conférence des Edits & Ordonnances des Ducs de Lorraine & de Bar, & des Coutumes générales & particulières de ces deux Duchés, par M. François de Neufchâteau, Doc-

teur en droit, de plusieurs Académies, &c. Conseiller, Avocat du Roi au Bailliage de Vézelize.

L'ouvrage qu'on propose au Public est composé de deux Parties très-distinctes, sans être disparates. Elles sont liées entr'elles par l'identité du but auquel elles conspirent. Les peuples, sont régis à la fois par les Coutumes revêtues de la sanction de l'autorité du Prince, & par les décrets émanés directement de cette autorité même : l'étude des Loix municipales ne sauroit donc se séparer de celle des Loix souveraines, puisque toutes les deux se prêtent un appui réciproque & une lumière mutuelle.

C'est dans la vue de faciliter l'une & l'autre, que je me suis déterminé à réunir, sous un titre commun, *la Conférence des Edits & Ordonnances des Ducs de Lorraine & de Bar, & celle des Coutumes générales & particulières de ces deux Duchés.*

Conditions de la souscription.

Cet Ouvrage sera composé de deux forts volumes in-4°. On ne donnera point d'argent en souscrivant. On signera seu-

JANVIER. 1774. 137

lement une reconnoissance conçue en ces termes :

Je soussigné m'engage à remettre au sieur Babin, Libraire à Nancy, 7 liv. de France pour le prix de chaque volume broché du Code Lorrain, lorsqu'il me remettra cet Ouvrage.

Le premier volume paroîtra vers Pâques 1774; le second le suivra de près. Les souscripteurs seront contents de l'exécution Typographique. Ceux qui n'auront pas souscrit payeront l'Ouvrage 24 livres.

Dictionnaire de la Noblesse, contenant les Généalogies, l'Histoire & la Chronologie des familles nobles de France; l'explication de leurs armes, & l'état de grandes Terres du royaume, aujourd'hui possédées à titre de Principautés, Duchés, Marquisats, Comtés, Vicomtés, Baronnies, &c. par création, héritages, alliances, donations, substitutions, mutations, achats ou autrement. On a joint à ce Dictionnaire le Tableau généalogique, historique, des Maisons souveraines de l'Europe, & une notice des familles étrangères, les plus anciennes, les plus nobles & les plus illustres, par M. de

la Chenaye Des-bois , tome VI , seconde édition ; *prix* , 18 livres broché , à Paris , chez Antoine Boudet , Libraire-Imprimeur du Roi , rue St Jacques , 1772 , avec approbation & privilège du Roi.

Entre les premières Maisons remarquables que l'on trouvera dans ce volume à la lettre *E* , sont celles d'Égmond , d'Erlach , Suisse , d'Escars , d'Escoubleau , d'ESPAGNE , Maison régnante , d'Esparbez , d'Elpinay-Saint-Luc ; d'Est , Maison d'Italie , d'Estaing , d'Estampes , d'Estouteville , maison éteinte , d'Estrades , d'Estrées , &c. A la lettre *F* , la Fare , Farnèse , maison d'Italie , Faudoas , Fay-Maubourg , Fitz James , Foix , Forbin , Foucault , Foudras , Fouquet de Belle Isle , France , Franquetot de Coigny , &c.

De temps en temps , dit l'auteur , je rencontre de ces critiques qui me reprochent que j'insère dans mon Livre toutes sortes de Mémoires ; je leur réponds encore que dès qu'une famille a la noblesse , soit ancienne , soit nouvelle , elle a droit d'y être ; & tout homme instruit de la science héraldique , ne se méprend point à son origine : il fait distinguer les différentes

classes de noblesse, & adjudger à chacune le rang qui lui est dû. Pour peu qu'on soit versé dans notre histoire de France, où les grands noms de la nation sont célébrés presque à chaque page, on voit la distance des noms communs aux leurs.

Il y a beaucoup de Souscripteurs de cet ouvrage qui négligent de faire retirer chaque volume à mesure qu'il paroît; on les prie de vouloir bien y faire attention, & d'envoyer chercher ceux qui leur manquent chez l'Auteur (de la Chenaye-Desbois, rue St André-des-Arts, à côté de l'hôtel d'Hollande) s'ils ont souscrit chez lui, ou chez le Libraire, Antoine Boudet, Libraire Imprimeur du Roi, rue St Jacques. Ceux qui envoient des Mémoires sont également priés d'en affranchir le port, ainsi que la lettre qu'ils y doivent joindre, sans quoi l'Auteur ne les emploiera pas, ne pouvant ni ne devant faire aucun usage de Mémoires anonymes. La souscription est toujours ouverte, & continuera de l'être jusqu'au volume qui contiendra les dernières Lettres de l'Alphabet.

Annonces.

Les deux amis, ou le Négociant de Lyon, drame en cinq actes, en prose, par M. Beaumarchais, 1 vol. *in-8. br.* 1 liv. 16 sols. A Paris, chez Ruault, Libraire, rue de la Harpe.

L'Esprit du Militaire, ou Entretiens avec moi-même, par le Chevalier Guy, *in-8. br. avec fig.* 1 liv. 10 sols. A Rouen, chez Besogne, Libraire, cour du Palais.

Etrennes de la Noblesse, ou Etat actuel des familles nobles de France, & des Maisons des Princes & Souverains de l'Europe, pour l'année 1774, 1 v. *in-12. br.* A Paris, chez Desventes de Ladoué, Libraire, rue St Jacques, vis à-vis le Collège de Louis-le Grand.

Vie de St Gaëtan de Thienne, Instituteur de la Congrégation des Clercs réguliers dits Théatins, du B. Jean Marinon de S. André Avellin, & du B. Cardinal Paul Burali d'Arezzo, de la même Congrégation, avec les Panégyriques de saint Gaëtan & de St André Avellin, par le R. P. de Toncy, Théatin; 1 vol. *in-12. rel.* 2 liv. 10 s. A Paris, chez Lottin l'aî.

JANVIER. 1774. 141

né, Libraire, & Onfroi, Libraire, rue
St Jacques.

Le Jardinier prévoyant, Almanach pour
l'année 1774, suivi de considérations sur
le Jardinage, 1 vol. in-16. br. 1 liv. 10 s.
A Paris, chez Didot le jeune, Libraire,
quai des Augustins.

Fleurettes du Parnasse, Bouquet du jour
de l'an, ou Recueil de chansons de so-
ciété, qui n'avoient jamais paru, 1 vol.
in-18. br. 1 liv. 10 sols. A Filodie, & à
Paris, chez Pillot, Libraire, rue St Jac-
ques.

*Mémoire sur une découverte dans l'art
de bâtir*, faite par le Sr Lortot, mécani-
cien, pensionnaire du Roi; dans lequel
l'on rend publique, par ordre de Sa
Majesté, la méthode de composer un Ci-
ment ou Mortier propre à une infinité d'ou-
vrages, tant pour la construction que pour
la décoration. Prix, 30 sols. A Paris,
chez Michel Lambert, rue de la Harpe,
près St Côme. 1774.

Traité élémentaire d'Algèbre, par M. l'Ab-
bé Bossut, de l'Académie royale des
sciences, Examinateur des Ingénieurs,
in-8^o. A Paris, chez C. Ant. Jombert,

142 MERCURE DE FRANCE.

filz aîné, libraire, rue Dauphine, près
le Pont neuf, 1773.

*Discours préliminaire. **

Les mathématiques ont pour objet la mesuré de la grandeur. Elles embrassent, sous ce point de vue, toutes les quantités susceptibles d'augmentation ou de diminution, par exemple, les nombres, l'étendue, le mouvement, &c. C'est à la curiosité & au besoin qu'elles doivent leur naissance, qui remonte à l'antiquité la plus reculée. Ces deux puissans mobiles excitant sans cesse l'esprit humain à de nouvelles recherches, les découvertes se sont accrues & multipliées dans la suite des siècles; & l'édifice des sciences s'est élevé peu à peu à la hauteur où nous le voyons aujourd'hui : la postérité y ajoutera encore, sans pouvoir peut être jamais en poser le faite.

Tous les Peuples qui ont cultivé les mathématiques, n'y ont pas fait des progrès égaux. Cette différence doit être at-

* Les deux traités d'Arithmétique & d'Algèbre devoient paroître ensemble, & ce discours étoit destiné à les précéder. Quelques circonstances ont dérangé ce plan; mais l'auteur parle ici comme s'il avoit été exécuté.

tribuée à celle des climats, des gouvernemens, & quelquefois à des circonstances particulières qui impriment à une Nation, un mouvement général vers certains objets. Nous pouvons citer en preuve, des exemples remarquables. Les Grecs, nés sous un ciel heureux, libres, ou du moins soumis à des maîtres modérés, ont excellé dans tous les genres : ils semblent avoir mené de front les sciences, les lettres & les Arts. Les Romains, long-tems barbares & occupés de leurs conquêtes, eurent enfin des orateurs, des Historiens & des poètes, qui se formèrent au sein de leurs divisions intestines ; & bientôt le talent de la parole devint un moyen presque assuré d'arriver aux premières places de la république : mais ils montrèrent peu de goût & de génie pour les sciences qui ne leur promettoient pas les mêmes honneurs. De tems immémorial, les Chinois s'adonnent aux mathématiques : la plupart de leurs Empereurs les ont aimées & les ont encouragées par des bienfaits : le climat qu'ils habitent est, en particulier, très favorable aux observations astronomiques. Néanmoins, malgré le concours de tant de circonstances avantageuses, les sciences demeurent toujours, parmi eux,

144 MERCURE DE FRANCE.

dans un état de médiocrité & de langueur. Leur astronomie est à-peu près ce qu'étoit la nôtre il y a deux cens ans. Attachée superstitieusement à ses anciennes institutions, la Nation Chinoise paroît dépourvue de cette activité inquiète qui cherche la nouveauté, & qui produit les découvertes.

Il y a des différences encore plus sensibles entre les hommes qui composent un même Peuple. Tous les esprits ne sont pas propres à pénétrer bien avant dans les mathématiques. Une intelligence ordinaire suffit pour en comprendre les élémens, & même pour en faire des applications utiles à la pratique. Mais veut-on s'élever à la géométrie des courbes, à la mécanique, à l'astronomie, &c.? Les principes se multiplient, les combinaisons se compliquent, & il faut être capable d'embrasser & d'étendre tout à la fois une longue chaîne d'idées & de raisonnemens. La sagacité & la force de tête que ces opérations exigent, ne sont pas communes. Vous êtes destiné à devenir grand orateur ou grand poëte, si à une imagination brillante & féconde, vous joignez un goût sévère & dirigé par l'étude des excellens modèles : les caractères
du

du génie mathématique sont la justesse, la clarté & la profondeur. Mon intention n'est pas d'assigner ici les places aux talens, ni de réfuter les jugemens que l'envie ou la prévention hâsarde quelquefois à ce sujet; mais je crois que dans tous les genres, les hommes supérieurs sont à-peu près également rares. La Nature met une sorte d'égalité ou d'équilibre entre ses productions. *Qui auroit à choisir*, dit l'illustre M. d'Alembert, *d'être Corneille ou Newton, seroit bien d'être embarrassé, ou ne mériteroit pas d'avoir à choisir.* Si la vanité pouvoit s'oublier un moment elle-même, & si elle vouloit considérer que le succès complet dans une partie ne s'obtient que par un travail opiniâtre & suivi, qui nous condamne à l'ignorance ou à la médiocrité dans toutes les autres, on deviendroit plus réservé, plus équitable; & lorsqu'on ne seroit pas en état d'apprécier un talent, on s'abstiendroit au moins de le rabaisser.

Les mathématiques ont acquis parmi nous, sur-tout depuis quelques années, un degré de faveur, qui a prodigieusement multiplié les livres élémentaires destinés à les expliquer & à les répandre. Je n'en aurois pas augmenté le nombre,

si le devoir de ma place, & des invitations auxquelles je ne pouvois résister, ne m'en avoient fait une loi. Ces sortes d'ouvrages sont très-difficiles à bien faire, & la gloire qu'ils produisent à leurs auteurs, n'est jamais proportionnée aux peines, à l'attention qu'on est obligé d'y donner. Je n'ai donc pris d'abord la plume qu'avec répugnance; &, pour diminuer le dégoût attaché à ce travail, j'ai tâché de semer sur un fond nécessairement usé, des choses nouvelles & intéressantes. J'ai cherché en même temps à remplir un autre objet que la plupart de mes prédécesseurs paroissent avoir négligé: c'étoit d'appliquer, lorsque l'occasion s'en présenteroit, les vérités mathématiques à des problèmes utiles à la société. Par-là, sans rompre l'enchaînement théorique des propositions qui doivent former le corps d'une science, la pratique est éclairée, l'attention du lecteur est soutenue, & l'on prévient le reproche que les mathématiciens méritent quelquefois, de n'offrir que des résultats abstraits & purement spéculatifs. Je publie aujourd'hui l'Arithmétique & l'Algèbre. Avant que d'indiquer la manière dont j'ai cru devoir traiter ces deux sciences, commençons

par nous faire un tableau raccourci de leur objet & de leurs progrès.

Rien n'est plus simple & plus familier aux hommes, que l'idée du nombre ou de la *multitude*. Elle est née comme d'elle-même, aussi-tôt qu'on a vu plusieurs arbres, plusieurs étoiles, & en général plusieurs individus de la même espèce. Ainsi on ne dut pas tarder à imaginer les premières opérations de l'arithmétique. On apprit sans doute en peu de temps, à joindre ensemble les nombres par l'addition, & à les séparer par la soustraction. Mais si ces opérations primitives étoient simples dans leur principe, il se présenta bientôt des questions où elles menaient à des calculs composés, & quelquefois capables de rebuter par leur longueur. L'esprit fut donc forcé de se replier sur lui-même, & de chercher les moyens d'abrégier la pratique de l'addition & de la soustraction, dans les cas qui le permettoient. De-là naquirent la multiplication, la division, & successivement les autres règles de l'arithmétique.

Suivant Strabon, les Phéniciens qui ont été les premiers commerçans du monde, ont été aussi les premiers arithméticiens. Il est probable qu'avant ces peuples,

148 MERCURE DE FRANCE.

L'art de compter avoit déjà fait quelque progrès. Mais ils l'appliquèrent aux objets du commerce, & par-là ils méritèrent la gloire de l'avoir en quelque sorte inventé. Cet art se perfectionna chez les Egyptiens, & c'est d'eux qu'il a passé aux autres Peuples.

La science des Prêtres Egyptiens a été renommée dans l'antiquité. Ils étoient, pour ainsi dire, les dépositaires de toutes les connoissances naturelles que les hommes avoient acquises depuis l'origine du monde. Thalès de Milet, & Pythagore de Samos, vinrent s'instruire parmi eux. De retour dans la Grèce, Thalès y forma la secte ou philosophie Ionienne, qui se partagea en plusieurs branches. Pythagore alla s'établir en Italie, où il devint le chef d'une école long-temps célèbre. Il eut parmi ses disciples des Princes & des Législateurs. Ce philosophe, à qui l'on doit des découvertes dans presque toutes les parties des mathématiques, s'appliqua d'une manière spéciale à la recherche des propriétés des nombres. Il avoit l'imagination vive & portée à l'esprit de système. Il attachoit à certaines combinaisons de nombres, plusieurs vertus mystérieuses; mais ce qu'il avoit écrit sur ce sujet n'est

pas arrivé jusqu'à nous ; le temps n'a respecté que sa table de multiplication.

Alexandre aimoit tout ce qui appartient au domaine de l'esprit. La plupart de ses successeurs eurent les mêmes goûts. Lagus, maître de l'Égypte, fonda l'école d'Alexandrie, où les mathématiques fleurirent avec éclat pendant plus de dix siècles. Il en est sorti une foule de sçavans du premier ordre. L'un d'entr'eux s'ouvrit, dans l'arithmétique, déjà fort étendue, un champ de problèmes entièrement nouveaux. Je veux parler de Diophante, qui vivoit, selon les conjectures les plus vraisemblables, vers l'an 350 de notre Ere. Il considéra les propriétés des quarrés numériques. Il demandoit, par exemple, qu'on partageât un nombre quarré en deux autres nombres qui fussent également des quarrés ; qu'on trouvât deux nombres rationnels dont la somme fût à celle de leurs quarrés, dans un rapport rationnel, &c. L'art que Diophante emploie pour résoudre ces sortes de questions, est extrêmement ingénieux. Il avoit écrit treize livres d'arithmétique sur cette matière ; nous n'avons que les six premiers ; les sept autres sont perdus. Plusieurs modernes se sont efforcés de réparer cette perte ; & on a lieu de croire

140 MERCURE DE FRANCE,

qu'ils ont été plus loin que Diophante lui-même, parce qu'ils ont trouvé dans les nouvelles méthodes, des secours qui manquoient au premier inventeur. Les plus célèbres de ces sçavans sont Bachet de Meziriac, éditeur & commentateur de Diophante; Fermat, Frenicle de Bessy, le Père Prestet, le Père de Billy, Maclaurin, Saunderson; & de nos jours, M. Euler & M. de la Grange. Du reste, on ne doit pas regarder la théorie dont il s'agit, comme simplement curieuse: elle est utile dans l'algèbre & dans le calcul intégral, pour transformer, dans plusieurs cas, des quantités affectées de radicaux, en d'autres purement rationnelles.

On se rappelle qu'un peu avant le milieu du VII^e siècle, les Arabes ravagèrent l'Égypte, la Perse & la Lybie. Cette guerre fit une plaie cruelle aux lettres. La bibliothèque d'Alexandrie, dépôt immense des productions de l'esprit humain, fut livrée aux flammes. Le Calife Omar ordonna qu'on brûlât tous ces livres, *parce que, disoit-il, s'ils sont conformes à l'Alcoran, ils sont inutiles, & s'ils y sont contraires, ils doivent être abhorrés & détruits*: raisonnement bien digne d'un brigand fanatique! L'École fondée par Lagus, périt ou fut dispersée,

J A N V I E R. 1774. 151

Les mathématiques refluèrent dans la Grèce, où elles ne firent plus que languir. Mais, par une révolution qui n'avoit point d'exemple, les mœurs des Arabes changèrent tout d'un coup, & perdirent leur première férocité. Bientôt cette Nation cultiva elle-même les arts qu'elle avoit voulu anéantir. Il ne s'étoit pas écoulé cent ans depuis l'époque que je viens de citer, qu'on vit naître en foule dans son sein, des poètes, des orateurs; des mathématiciens, &c. On compte dans ce nombre la plupart des Califes qui la gouvernèrent. Le mouvement des corps céleste attira sur-tout l'attention de ces Princes. Rien n'égale la magnificence des observatoires qu'ils érigèrent au progrès de l'astronomie. Les Arabes furent, pendant plus de trois siècles, le peuple le plus poli & le plus éclairé de la terre, tandis que tout le nord de l'Europe étoit plongé dans la barbarie. Parmi les découvertes dont ils enrichirent les mathématiques, celle de notre numération actuelle est à jamais mémorable. Il est vrai que les Hébreux, les Grecs, les Romains, & presque tous les anciens Peuples assembloient les nombres par dixaines; c'est-à-dire, qu'après avoir compté depuis l'unité jusqu'à dix, ils commençoient

G iv

152 MERCURE DE FRANCE.

une nouvelle période. Mais leur arithmétique étoit d'ailleurs très-compiquée. Ils n'avoient pas imaginé de distinguer les périodes par la différence des places : ils représentoient les nombres par les lettres de leur alphabeth ; notation impropre , qui devenoit très-embarrassée , lorsqu'il s'agissoit d'exprimer des nombres un peu considérables. De ce double inconvénient résultoit une longueur fatigante dans les calculs numériques. Qu'on jette, par exemple , les yeux sur l'arithmétique des Romains : on jugera combien elle devoit être laborieuse & pénible , même dans des questions fort simples. Les Arabes exprimèrent les nombres par des caractères particuliers , appelés *chiffres* ; & ils établirent , par une loi de convention , qu'un même chiffre représenteroit des unités , des dixaines , des centaines , &c. selon la place qu'on lui feroit occuper. Ce système ingénieux a tous les avantages qu'on pouvoit désirer. Il réunit la clarté à la précision. Un nombre immense par la multitude de ses unités , se peint aux yeux & à l'esprit , dans un très-petit espace. On prétend que les Arabes tenoient cette idée des Indiens. C'est un point de critique que je ne discuterai pas ici. Quoi qu'il en soit , il est certain que nous devons

JANVIER. 1774. 153

immédiatement aux Arabes, l'arithmétique telle que nous la pratiquons. Le célèbre Gerbert, qui fut dans la suite Pape, sous le nom de Silvestre II, alla puiser cette science en Espagne, où les Arabes dominoient alors ; & il la répandit dans le reste de l'Europe, vers l'an 960. Quant à la figure particulière des chiffres, elle a subi quelques changemens : celle que nous employons aujourd'hui ne s'est introduite d'une manière invariable que sur la fin du XII^e siècle.

Nous trouvons chez les Grecs modernes quelques étincelles du génie qui avoit animé Archimède, Apollonius, Diophante, &c. Ils inventèrent les quarrés magiques vers le milieu du XV^e siècle, & c'est à Moscopule qu'on en attribue les premières notions. Cette épithète de *magique* est donnée à un carré divisé en cellules égales & carrées, dans lesquelles on inscrit les termes d'une progression arithmétique, de telle sorte qu'en les ajoutant ensemble, suivant les bandes verticales ou horizontales, & suivant les diagonales du carré, on ait constamment la même somme. On s'est exercé pendant long temps à ces problèmes, & on les a variés de plusieurs manières.

G. v

154 MERCURE DE FRANCE.

Mais, comme ils forment une classe absolument isolée & inutile dans l'usage, ils ont perdu l'attrait que la nouveauté, jointe au mérite de la difficulté vaincue, avoit pu leur donner.

En 1614, le Baron de Neper, Ecoissois, fit l'importante découverte des logarithmes, qui mettent dans les calculs numériques des abréviations auxquelles l'astronomie doit en partie ses progrès. Il arriva à cette découverte, en considérant la correspondance qui règne entre la progression arithmétique & la progression géométrique: il forma le projet de construire sur ce principe des tables qui devoient réduire les multiplications & les divisions à de simples additions & soustractions; & il avoit déjà commencé à les calculer, lorsqu'il fut enlevé par la mort. Henri Brigge & Adrien Vlacq reprirent ce travail sous une forme un peu différente; & ils publièrent enfin les tables de logarithmes, qu'on emploie aujourd'hui. Plusieurs auteurs les ont fait imprimer, avec des changemens qui ne touchent point au fond, & qui tendent seulement à faciliter les usages auxquels elles sont destinées.

Le siècle passé vit naître encore plu-

J A N V I E R. 1774. 155.

seurs théories qui concernent les propriétés des nombres. Le Lord Brouncker inventa les fractions continues, qui lui servirent à trouver le rapport très-approché du diamètre du cercle à la circonférence. Huighens employa le même moyen dans le calcul d'une machine destinée à représenter les mouvemens de notre système planétaire. Mercator & Vallis imaginèrent plusieurs suites de nombres d'une espèce nouvelle. Mais toutes ces recherches, & d'autres semblables, durent leur origine & leur accroissement à une autre science, à l'Algèbre, dont nous allons parler.

La suite au Mercure prochain.

A C A D É M I E S.

Extrait de la Séance publique de l'Académie de Villefranche.

¶

Mercredi 25 du mois d'Août, l'Académie a tenu sa séance publique. Le panégyrique de St Louis a été prêché le matin par M. l'Abbé Meurier.

M. Dessertine, directeur, a ouvert la

G vj

féance par des réflexions sur l'homme de lettres considéré par rapport à la société.

« On croiroit, a dit M. Dessertine, que
 » l'homme de lettres n'a besoin que de
 » paroître dans le monde pour y plaire &
 » y réunir tous les suffrages; il passe sa
 » vie à polir son esprit & à régler son
 » cœur; ses mœurs doivent être douces
 » & pures; sa conversation a le double
 » mérite d'être instructive & agréable.
 » Cependant on ne le voit guères réussir
 » dans la société; & la raison en est qu'il
 » est ignoré, qu'il en méprise les frivoles
 » usages; que le plus souvent on y parle
 » une langue qui n'est pas la sienne; enfin
 » que son amour-propre trop peu déguisé
 » ne ménage pas assez celui des autres. »

M. le Chevalier de Monspey, reçu au nombre des académiciens honoraires, a prononcé son discours de remerciement, où, après les complimens en usage dans ces sortes de circonstances, il a examiné combien la sensibilité, cette précieuse qualité de l'ame qui vivifie toutes les autres, est nécessaire pour obtenir des succès dans la carrière des lettres; & quel intervalle immense cet avantage que possédèrent au plus haut degré les Homères, les Racines, les Fénelons, a mis entre ces

JANVIER 1774. 157

grands hommes & la foule des écrivains qui en ont été privés.

M. de Fosi, avocat, fit part de quelques conjectures sur les écarts lyriques attribués à Horace, qui ne nous paroissent tels que par l'ignorance où nous sommes des événemens publics & particuliers qui y donnoient lieu. .. Il regrette que les anciens poëtes n'aient pas eu l'avantage dont jouissent quelques uns de nos modernes, d'être commentés de leur vivant. Il choisit une des odes d'Horace du nombre de celles qui ont en apparence le plus d'écarts, (l'ode XI du 3^e livre, *Mercuri, nam te docilis magistro*), & il les fait disparaître par des explications aussi solides qu'ingénieuses. M. de Fosi a dit en finissant : « N'est-ce pas, Messieurs, vous entretenez trop long-tems d'une littérature aujourd'hui hors de mode? Il n'est presque plus permis de jouer avec les Muses. On veut qu'elles s'occupent des grands objets de l'administration publique; on ne veut les voir qu'au milieu des bureaux, des comptoirs, des guérets & des charnues; on ne les écoute qu'autant qu'elles dictent des loix au Magistrat politique & civil, au Négociant, au Cultivateur. Mais lorsqu'on se reposoit de toutes ces choses sur ceux à qui ce soin appartient &

158 MERCURE DE FRANCE.

« qui en répondent ; lorsqu'il y avoit
« moins de chaleur & d'inquiétude dans
« les esprits ; lorsque l'on étoit plus sou-
« mis , quoique aussi éclairé , n'étoit-on
« pas plus tranquille , & par conséquent
« plus heureux ? »

M. de Garnerans , ancien premier Pré-
sident du Parlement de Dombes , lut un
mémoire rempli de recherches curieuses
& savantes , dans lequel , après avoir éta-
bli qu'au temps de César & d'Auguste , la
taille ordinaire des Romains , & sur tout
des Gaulois , étoit plus élevée que la taille
ordinaire des hommes actuels , il donne
les raisons les plus plausibles de cette dif-
férence.

L'éloge historique de M. l'Abbé Hum-
blot , prédicateur ordinaire du Roi , fut
ensuite lu par le secrétaire.

Cette lecture fut suivie d'une imitation
de Tibulle par M. le Chev. de Monspey ;

D'une épître en vers par M. l'Abbé de
Castillon , grand-vicaire du diocèse ;

D'un poëme intitulé , *Artemise* , par
M. l'Abbé la Serre.

La séance fut terminée par une lettre
en vers à un ami sur la perte d'un fils uni-
que , mort à l'âge de dix ans , par M. le
Comte de Laurencin.

L'Académie Royale d'Écriture fit son ouverture le 23 Novembre, en présence de M. de Sartine, Conseiller d'Etat, Lieutenant-Général de Police; & de M. Moreau, Procureur du Roi au Châtelet.

M. Collier, Secrétaire de cette Académie, & Professeur de Grammaire, y lut un Discours dans lequel il exposa l'utilité de l'Académie, le bien qui résultoit de ses séances, tant pour le Public que pour les Membres qui la composent. Il fit une courte analyse de ce qui s'y étoit dit de relatif aux sciences & aux arts que cette Académie embrasse. Il établit en peu de mots ce qui devoit faire la matière de son cours.

M. Bédigis, Professeur d'écriture, y a lu un Discours relatif à cet art, où il a fait voir ses progrès, & les siècles où l'écriture a acquis le plus de perfection. Il a montré la nécessité de cultiver cet art si utile au commerce de la vie, & le danger de se livrer avec trop d'empressement à l'écriture qu'on appelle coulée.

M. Potier, Professeur d'arithmétique, a fait une dissertation sur l'origine des caractères numériques & grammaticaux,

a discuté les différentes opinions des Ecrivains qui ont traité cette matière, & a conclu que les caractères avoient été mis en usage à la suite des hiéroglyphes qui n'étoient employés que pour transmettre à la postérité des faits mémorables, ou pour exprimer des symboles de religion, sous le voile desquels les Ministres cachotent au peuple ce qu'il croyoit qu'il dût ignorer; ce qui donna lieu à l'idolâtrie, parce que le peuple prit pour réel ce qui n'étoit qu'allégorique.

M. Paillafson, Ecrivain du Cabinet du Roi, & Professeur de vérification, a fait ensuite la lecture d'une dissertation, où, en remontant à la plus haute antiquité, il fait voir, non-seulement que les Egyptiens avoient des Loix pour punir les faussaires, mais que vraisemblablement ils sont les premiers qui ont fait usage de la comparaison des écritures. M. Paillafson termine sa dissertation, en disant que l'on doit regarder cette comparaison d'écritures, comme le moyen le plus propre pour éclairer les Juges, & qu'il ne convient qu'à l'Académie Royale d'Ecriture, de produire des ouvrages capables de terrasser les faussai-

J A N V I E R. 1774. 161
res, ces monstres dont on voudroit que
la race fût éteinte.

M. Guillaume, Directeur, a terminé
la séance par un Discours où il témoi-
gna les sentimens de reconnoissance de
l'Académie envers les Magistrats qui la
protégeoient & qui l'honoroiert de leur
présence : ensuite M. de Sartine distribua
des Médailles aux Professeurs, Secrétaire
& Directeur sortant d'exercice.

I I I.

Ecole royale gratuite de Dessin.

Le 27 du mois dernier, on fit au châ-
teau des Tuileries, dans la galerie de la
Reine, la distribution des maîtrises, ap-
prentissages, grand Prix & Prix de quar-
tier de l'école royale gratuite de dessin.
Après que M. Bachelier, directeur, eut
prononcé un Discours relatif aux circonf-
tances, M. de Sartine, Conseiller d'État
& Lieutenant-Général de Police de la
ville de Paris, qui étoit à la tête du bu-
reau d'Administration, distribua deux
cens-vingt Prix, outre les Brevets de
maîtrise & d'apprentissage. Les sieurs
Trebuchet & Allard obtinrent des Bre-
vets de maîtrise; le premier, de Gra-
veur; le second de Luthier : on accorda

162 MERCURE DE FRANCE.

des Brevets d'apprentissage aux sieurs
Airin l'aîné, de Serrurier; Guyot l'aîné,
de Fondeur Ciseleur; Sautisse, Morin,
Cherbonnier & Bonnemain, de Con-
struction.

S P E C T A C L E S

D E L A C O U R.

O P É R A.

CEPHALE & *Procris*, ou l'Amour Con-
jugal, tragédie lyrique en trois actes,
représentée devant sa Majesté à Ver-
sailles, le 30 Décembre 1773.

Poëme de M. Marmontel, musique
de M. Gretry.

Premier acte. L'Aurore déguisée en
Nymphé, est descendue du céleste sé-
jour, pour voir le beau Céphale; mais
tout la trahit : *sa présence embellit tous
les lieux d'alentour.*

Naissantes fleurs, cessez d'éclorre:
Oiseaux indiscrets, taisez-vous;
Vous révélez aux Dieux jaloux
L'asyle où se cache l'Aurore.

Elle se dérobe aux yeux de Céphale;
il chante.

De mes beaux jours que le partage est doux !
 Puissent les Dieux n'en être point jaloux !

Le plaisir m'appelle à la chasse ;
 Le bonheur m'attend au retour :
 Loin de se nuire tour-à-tour ,
 L'amour me donne plus d'audace,
 Et la chasse encor plus d'amour.
 Brillante Aurore , tu me vois
 Franchir les monts , courir les bois ;
 Et , quand le jour brûle la plaine ,
 Que l'ombrage a pour moi d'attraits !
 Le plus doux des vents , le plus frais,
 AURA , sous ce feuillage épais ,
 Vient me flatter de son haleine ;
 Mais plus heureux quand vient le soir ,
 Oui cent fois plus heureux encore ,
 Quand vient le soir ,
 Je vais revoir
 Ce que j'adore.

L'Aurore aborde Céphale ; elle lui
 raconte le tourment de son ame , sans
 lui déclarer qu'il est son vainqueur. Cé-
 phale lui demande si elle va quitter
 Diane ; l'Aurore lui répond :

Et le puis-je sans l'offenser ?
 L'exemple de Procris me défend d'y penser.

CÉPHALE.

De Procris !

L'AURORE.

La Déesse à périr la condamner.

CÉPHALE.

Que dites-vous ?

L'AURORE.

Telle est son inflexible loi ;
 Et l'amant de Procris lui-même
 Doit , en immolant ce qu'il aime,
 Venger la Déesse.

CÉPHALE.

Qui ? moi !

L'AURORE.

Vous , Céphale , ah ! fuyez un destin si funeste.

Elle lui offre son palais pour asyle ,
 & laisse Céphale à ses inquiétudes.
 Procris jalouse aborde son époux ,
 en lui reprochant de voler après une
 amante nouvelle. Céphale se justi-
 fie ; il lui apprend l'horreur de son des-
 tin. Procris ne craint que de perdre son
 époux : les Nymphes de Diane se ras-
 semblent sous le feuillage. Une jeune

J A N V I E R, 1774. 169.

Nymphes reçues parmi celles de Diane, est armée Chasseresse; & elles enseignent à leur nouvelle Compagne, à fuir les pièges de l'Amour.

Acte second. Le théâtre représente le palais de l'Aurore, environné de nuages légers, qui se dissipent ensuite. Flore & Palès demandent à l'Aurore le sujet de ses déplaisirs secrets. Elle veut en vain dissimuler; elle est obligée d'avouer qu'elle adore Céphale, quand Céphale adore Procris.

A I R :

Que je suis à plaindre,
Hélas ! j'ai beau feindre ;
Les hommes, les Dieux,
Tout lit dans mes yeux,
Je baigne de larmes
Mon char radieux,
Et de mes alarmes
Je remplis les Cieux.
Sans cesse captive,
Quel est mon destin !
Confuse, plaintive,
Il faut que je suive
L'astre du matin,
Plaisirs, vous naissez,
Et me délaissez,

266 MERCURE DE FRANCE

Moi qui vous fis naître ;
Je fais les beaux jours ,
Et , sans les connoître,
Je languis toujours.
Le Printems lui-même
Rit de mes malheurs ;
On diroit qu'il aime
A voir mes douleurs.
Je verse des pleurs :
Il en naît des fleurs :
Les bois & la verdure ;
Tout s'épanouit :
Des maux que j'endure
L'Univers jouit.

Les Divinités compagnes de l'Aurore, de Flore & de Palès, font un divertissement. Céphale vient dans le palais de l'Aurore. Flore lui dit que s'il veut rendre la Déesse favorable, il est un mortel qu'elle aime, & qui fera plus lui seul, que tous les Dieux sans lui. Il invoque ce mortel sans le connoître. La Cour de l'Aurore s'empresse à lui plaire, & l'Aurore elle-même lui déclare son amour.

A I R :

Ne vois-tu pas ce qui m'engage
A plaindre & soulager tes maux ?

J'ai pour confidens ces oiseaux :
Céphale , écoute leur ramage ;
Dès que je paroïs dans les Cieux
Toute la Nature à tes yeux
Doit parler le même langage.
J'aurois beau feindre , hélas !
L'Univers fait que j'aime.
Oui , sans toi , le Ciel même
Est pour moi sans appas.
Des lieux où tu n'es pas
Négligeant la parure ,
Je répands sur tes pas
Ma clarté la plus pure ;
Et je me plains tout bas
D'embellir la Nature
Aux lieux où tu n'es pas.

L'Aurore dit à Céphale de briser des
nœuds que Diane a proscrits.

Il faut, pour l'appaiser, ne plus revoir Procris.

CÉPHALE.

Ne plus la voir !

L'AURORA.

C'est la victoire

Dont je te réserve le prix.

Vois ce palais brillant : il sera ton asyle ;

CÉPHALE.

Ah ! belle Aurore , ce séjour
Doit être riant & tranquille.

L'AURORA.

Le seroit-il sans toi ?

CÉPHALE.

D'une plainte inutile
Je le remplirois nuit & jour.

L'AURORA.

Tu veux me fuir !

CÉPHALE.

Je veux ou revoir ce que j'aime ,
Ou dans le fond des bois aller seul à moi-même
Mourir de douceur & d'amour.

L'Aurore veut en vain l'effrayer encore
du crime qu'il va commettre : Céphale
fuit où son destin cruel l'entraîne.

Acte troisième. Le théâtre représente
un bois. La Jalouſie & ſa ſuite ſe pré-
pare à venger Diane , & à verſer ſon
poison dans le cœur de Procris.

AIR :

Fille cruelle de l'Amour ,
Je hais le Dieu qui m'a fait naître.

L'incensé

L'insensé m'a donné le jour ,
 Et ne veut pas me reconnoître ;
 Je le méconnois à mon tour.
 Noir soupçon que ce Dieu condamne,
 Des cœurs jaloux triste vautour ,
 Vengeons la gloire de Diane :
 Diane déteste l'Amour.

La Jalousie paroît transformée en
 Nymphe de Diane. Procris seule se
 plaint, & appelle Céphale son amant.

Témoin de ma naissante flamme ,
 De l'Amour asyle charmant,
 Temple où je reçus le serment
 Qui combloit les vœux de mon ame ,
 Rendez , rendez-moi mon amant,
 Sans lui , dans mon inquiétude ,
 Je ne puis plus vivre un moment ;
 D'une éternelle solitude
 Aurois-je à subir le tourment !

La Jalousie se plaint de Céphale , de
 son infidélité , & fait à Procris même
 les fausses confidences de sa tendresse ;
 elle lui dit :

C'est ici , sous ce même ombrage ,
 Qu'il soupiroit à mes genoux :
 AURA , disoit-il , c'est à vous

II. Vol.

H

Que les oiseaux , dans leur ramage ,
Adressent des accords si doux.

Elle ajoute qu'elle est abandonnée pour l'Aurore , & que les Dieux du printemps ont célébré la fête de ses amours. Procris , ne doutant plus de la perfidie de Céphale , se livre à sa douleur. La Jalousie vient annoncer à Procris l'arrivée de Céphale , & l'engage à le surprendre. Céphale accablé de douleur , tombe sur un lit de gazon ; il appelle
A U R A .

Viens AURA , viens que je respire ;

Plus caressante que Zéphire ,

Tu m'as ranimé tant de fois !

Viens ; qu'un doux repos me soulage.

Cependant , il voit le fenillage s'agiter ; il s'arme de son javelot qu'il lance ; une voix plaintive , celle de Procris , se fait entendre ; elle paroît avec le javelot qu'elle a retiré de son sein. Ils déplorent leur malheur. Alors la Jalousie vient s'applaudir de son horrible triomphe ; mais l'Amour , sensible à l'infortune de ces amants trompés & fidèles , rend le jour à Procris.

A I R D E L' A M O U R.

Plus d'ennemis dans mon empire ;
 Que Diane cède à son tour ;
 Et qu'à son tour elle soupire
 Dans les chaînes de l'Amour.
 Belle Aurore , à ces époux
 Pardonne une ardeur fidelle ;
 Que dans ton ame un trait plus doux
 Allume une flamme nouvelle.
 Oui , que ta félicité
 Soit pure comme tes charmes ,
 Et si tu verses des larmes ,
 Que ce ne soient que des larmes
 D'amour & de volupté.

Dans le divertissement qui termine
 cet Opéra , l'Aurore & Hesper , Diane
 & Endimion , enchaînés par les Plai-
 sirs , viennent tomber aux pieds de
 l'Amour.

Nous avons assez détaillé ce Poëme ,
 pour que le Lecteur puisse juger qu'il
 doit former un spectacle brillant , inté-
 ressant & varié. On desireroit sans doute
 que l'Aurore eût un rôle moins subordon-
 né , & plus convenable au caractère que la
 Fable donne à cette Divinité , dont au
 reste , le Poëte a rendu les principaux
 traits dans des vers très agréables. Nous

H ij

ne porterons pas plus loin nos observations sur cet ouvrage estimable qui paroît avoir eu les suffrages de la Cour dont il a fait les plaisirs.

Le Musicien, M. Grétry, dont tous les travaux sont des succès, a développé dans cet opéra, les charmes & les ressources de son génie. Il nous a paru que son récitatif s'approprioit sans effort aux formes de notre langue; qu'il faisoit & rendoit l'expression juste du sentiment ou de la passion; qu'il étoit commandé par la prosodie; qu'il ne gênoit ni la voix, ni le jeu de l'Acteur; & qu'enfin, il étoit une vraie déclamation musicale. Ses chants jamais vagues, sont toujours inspirés par le sentiment, & indiqués par les paroles. Ils les expliquent & les embellissent avec un choix & dans le mouvement le plus analogue & le plus juste. Comme tout ce que chante l'Aurore a de grâce, de fraîcheur, & d'élégance! Que les chants de Céphale conviennent bien à un Chasseur à un amant fier & passionné! Que Procris est tendre, douce & sensible dans l'expression de son amour, de ses plaintes & de sa douleur! La jalousie ne s'est jamais fait entendre avec plus de force & d'énergie. Les chœurs de cet opéra sont du plus

J A N V I E R. 1774. 173

grand effet & de la plus riche composition. Les airs de danse sont tous très-faillans & d'une mélodie agréable, neuve & pittoresque. On ne s'attendoit pas à la réussite de cette partie de la musique des danses, toute nouvelle pour M. Gretry: le succès n'en est pas même encore librement avoué par ceux qui ne font point attention que le Musicien qui a le génie de l'invention, qui fait créer des motifs & les moduler, qui en un mot est le maître de ses chants, l'est nécessairement de son art, & doit traiter toutes les parties subordonnées à l'expression, avec autant de facilité que de supériorité. Cet Opéra a été parfaitement exécuté par M. & Madame Larrivé, par Mlle. Arnoult & Mlle. Duplant. Les ballets qui sont de la composition de MM. Laval, Gardel & Vestris, sont d'une pantomime noble, ingénieuse & très-agréable. Le Palais de l'Aurore est de l'effet le plus éclatant. Le triomphe de cet Opéra, c'est d'avoir plu à une Cour brillante dont le goût & le sentiment doivent guider nos jugemens; il a aussi l'avantage précieux d'être admis par un choix & par un attrait particulier, aux amusemens de nos Princes & Princesses qui aiment & connoissent la bonne musique.

H iij

COMÉDIE FRANÇOISE.

LES Comédiens François ont remis sur leur Théâtre, dans les premiers jours de Janvier, *les Etrennes de l'Amour*, Comédie en un acte en prose, mêlée de chants & de danses, par M. Cailhava. Cette pièce épisodique a été revue avec plaisir. C'est l'Amour qui donne ses Etrennes. Il fait présent de ses aîles à un petit-Maitre, de son bandeau à un Financier, de ses tablettes à un Abbé volontaire, de son carquois à une Coquette, & du bonheur à de jeunes Amans. Ses présens sont accompagnés d'une critique ingénieuse, ou d'un adage, & suivis d'airs d'un chant fort agréable de la composition de M. Boyer. Mlle Lusy joue avec finesse & gaieté le rôle de l'Amour; les autres rôles sont parfaitement remplis, la Coquette par Mlle Hus, l'Abbé volontaire par M. Préville, le Financier par M. Feulhie, les jeunes Amans par Mlles Doligni & Fanier.

VERS adressés à Mlle Luzy, jouant le rôle de l'Amour dans les Etrennes de l'Amour, par un Inconnu.

AMOUR, puissant Amour, pour fixer notre hommage

De la Divinité n'emprunte point l'image.

Son imposante majesté

Rapproche trop de l'esclavage

Les cœurs faits pour goûter l'aimable liberté :

Abandonne la Déesse,

Viens sous une forme plus belle :

A l'attrait de la Nouveauté

Vole, enchaîne l'Humanité.

Sous les traits enchanteurs d'une aimable Morte
telle,

Sous les traits de Luzy, parois, puissant Amour !

Parois, & tous les cœurs sont à toi sans retour.

Brise le Châh honteux que traînoit la Folie ;

Fixe par tes vertus, marque par ta beauté

L'âge de la Galanterie ;

Fixe cet âge si vanté ;

Il renaît sous des traits que tout le monde adore,

Et si la Constance t'honore,

Amour ! . . . non . . . tu ne fus jamais plus honoré.

E N V O I.

LUZY, d'un inconnu recevez cette étrenne:
De vous, belle Mortelle, il eut hier la sienne.
S'il pouvoit vous la rendre, ainsi qu'il la ressent,
Hélas ! qu'il vous feroit un funeste présent.

COMÉDIE ITALIENNE.

LES Comédiens Italiens n'ont donné aucune nouveauté ; mais ils se disposent à jouer incessamment *la Rosière*, comédie nouvelle en trois actes mêlée de chants, dont la musique est de M. Gretry.

A R T S.

G R A V U R E S.

I.

PORTRAIT de Marie-Thérèse Impératrice-Douairière Reine de Hongrie & de Bohême, gravé en grand médaillon d'après le tableau de Ducreux par L. J. Cathelin. L'artiste a mis beaucoup de soin & de

J A N V I E R. 1774. 177

talent dans la gravure de ce portrait intéressant. Prix, 2 liv. chez Bligny, lanciet du Roi, cour du manège, aux Tuileries.

On trouve à la même adresse, une vue de la nouvelle Eglise de Ste Geneviève. Prix, 1 liv. 4 s. Cette vue est une vraie miniature, gravée avec beaucoup de finesse & de netteté. Illuminée, elle est du prix de 2 liv. 8 s.

On trouve aussi chez le même

Le Portrait très ressemblant du Prince de Condé; prix, 3 liv.

Celui de M. Vernet, peintre du Roi; prix, 3 liv.

Celui de M. Geliotte, célèbre acteur de l'opéra; prix, 6 liv.

I I.

Tableau de Zémire & Azor. Cette scène si intéressante où le père & les deux sœurs de Zémire paroissent, par un enchantement, regretter & pleurer l'absence de Zémire, a été composé par M. Touzé avec beaucoup de talent & de vérité. Ce tableau a été gravé par M. Voyer l'aîné. Les ressemblances des acteurs & actrices sont conservées, & ajoutent au mérite de cette composition. On a souscrit pour cette estampe chez M. Touzé, peintre

H v

178 MERCURE DE FRANCE.

dans l'enclos des Quinze-Vingts, rue St Honoré; les Souscripteurs sont priés de retirer l'estampe qui paroît depuis quelque-temps. Ceux qui n'auront pas souscrit la trouveront à la même adresse. Le prix est de 6 liv.

Cours de Mathématiques.

Le sieur Dupont, Maître de Mathématiques, a commencé le 9 de ce mois, dans son école rue Neuve Saint-Médéric, ses cours d'Arithmétique & de Géométrie; & dans les premiers jours de Février prochain, il recommencera aussi l'Algèbre & la Mécanique: la théorie & la pratique marchent toujours d'un pas égal dans ses leçons, & l'on y suit alternativement les œuvres de MM. Bezout & l'abbé Bossut, sur la Marine, l'Artillerie & le Génie, &c.

L'heure des leçons publiques est toujours depuis trois heures après midi jusqu'à sept. Il continue ses cours gratuits les Dimanches depuis sept heures jusqu'à neuf; & il a chez lui un excellent Maître de Dessin. L'on trouve chez lui six jolies chambres toutes meublées, dont plusieurs vont être libres.

Cours de Langue Angloise.

M. Robert ouvrira ce cours le 24 de ce mois à dix heures du matin. Les personnes qui voudront le suivre, se feront inscrire d'avance; le prix est de deux louis.

Il y aura séance tous les jours, les Fêtes exceptées, pendant quatre mois; & à la première, on prendra une heure dans la matinée qui sera la plus commode pour tout le monde. L'auteur de ce cours pense qu'il peut, sans néanmoins prétendre en avoir plus de mérite, faire ce que dit Horace: *Miscere utile dulci*, parce que les auteurs Anglois lui en fourniront bien l'occasion.

Il continue toujours à donner des leçons en ville, & de particulières chez lui, rue des Francs-Bourgeois, place Saint-Michel, vis-à-vis du Marbrier, à Paris.



 M U S I Q U E .

Six Duo pour deux violons, dédiés à M. Aucane, Conseiller au Châtelet, par M. Michaud l'aîné, de l'Académie royale de Musique, œuvre 3^e; prix 7 liv. 4 s. à Paris chez l'auteur, vis-à-vis les Cordeliers, au café de Malthe, & aux adresses ordinaires de Musique. A Lyon, chez M. Castaud.

Six Sonates pour le violoncelle, qui peuvent se jouer sur le violon avec accompagnement de basse continue, dédiées à M. Buissier, Gentilhomme Anglois, par M. Bordery fils, œuvre 2^e; mises au jour par M. Michaud, aux adresses ci-dessus.

Six Trio pour deux violons & violoncelle obligés, dédiés à M. Chabenat de la Malmaison, Conseiller au Parlement, composés par M. Aubert, Musicien de la Comédie Italienne; prix 7 liv. 4 s. A Paris, chez le sieur Huguet, Graveur-Musicien de la Comédie Italienne, rue Pavée Saint-Sauveur; & chez M. le Roi, Banquier, vis-à-vis la rue des deux, Portes.

J A N V I E R. 1774. 187

Sei Quintetti per due Violini Alto & due Violoncelli Concertanti. Composti Dall. Signor Luigi Boccherini Virtuoso di Camera & Compositor di Musica di S. A. R. Dom Luigi, Infante di Spagna. Opera XII. Libro primo di Quintetti. Nuovamente Stampati a Spese di G. B. Venier. Prix, 12 liv. La partie du second violoncelle se pourra exécuter sur l'alto, ou un basson. A Paris, chez M. Venier, éditeur de plusieurs ouvrages de Musique, rue Saint-Thomas-du-Louvre, vis-à-vis le Château d'eau, & aux adresses ordinaires. A Lyon, aux adresses de Musique.

VIELLE PERFECTIONNÉE.

Extrait des registres de l'Académie Royale des Sciences, du 11 Décembre 1773.

Nous avons examiné, par ordre de l'Académie, les changemens faits par M. Delaine, à l'instrument de Musique nommé Vielle.

Ces changemens consistent, 1^o. en deux bascules placées entre la roue & le clavier, & destinés à soulever les quatre bourdons, sans déranger les mains, & à

182. MERCURE DE FRANCE.

le replacer; ce qui se fait en pressant légèrement, ou en ne pressant point le couvercle du clavier sous lequel on a inséré d'abord une potence tournante qui conduit le repoussoir de ces bascules. Ce moyen nous paroît ingénieux, & procure à l'instrument la facilité de passer d'un ton à un autre dans ces espèces de *solo*, & de revenir au ton des bourdons, quand on les remet; ce qui se peut faire plusieurs fois dans le cours d'une même pièce. Ces moyens consistent, 2°. en ce que l'auteur a évidé la boîte du clavier; (ce qui augmente le son de l'instrument) & a garni cette boîte intérieurement de plusieurs cuirs qui empêchent le cliquetis des touches.

3°. Dans la suppression d'une chantrelle. La Vielle ordinaire en a deux à l'unisson; mais cet unisson se conserve difficilement; l'auteur a préféré avec raison de n'en avoir qu'une, mais plus forte.

4°. Dans la facilité d'enlever la roue & de la réparer, sans décoller le corps de l'instrument; ce qui s'exécute en retirant ce qui s'engage dans les pièces vissées.

5°. Enfin, dans l'addition d'un nombre de corde de clavocin indépendantes des

JANVIER. 1774. 183

touches & accordées à tous les tons & demi-tons. L'inconvénient de cette pratique déjà connue, est que la modulation venant à changer, les cordes du ton précédent résonnent encore; mais cet inconvénient n'est pas grand pour un instrument aussi ingrat & aussi borné que l'est la Vielle par rapport aux variétés de modulation.

Il nous paroît que les changemens dont nous venons de parler contribuent à la perfection de l'instrument auquel ils sont appliqués. L'Académie a été satisfaite de l'espèce d'analogie du son de cet instrument, & pense que son auteur mérite son approbation.

Signés, VANDERMONDE & DE FOUCHY.
*Je certifie l'extrait ci-dessus conforme à son original & au jugement de l'Académie.
A Paris, le 13 Décembre 1773.*

GRANDJEAN DE FOUCHY, *Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Sciences.*

Précis du Mémoire de M. le Roy, sur la forme des Barres, ou des conducteurs métalliques destinés à préserver les édifices des effets de la foudre; lu à la ren-

184 MERCURE DE FRANCE.

trée publique de l'Académie des Sciences, le 13 Novembre dernier.

DANS la Physique, rien n'est à négliger, & tout est important; car dans l'ignorance où nous sommes sur la plupart des causes qui régissent ce vaste Univers, les choses qui nous paroissent les plus indifférentes, les plus triviales même, nous mènent souvent aux plus grandes découvertes. Tout le monde connoît les foibles commencemens de l'électricité & les expériences à peine sensibles du tube de verre, qu'on frottoit avec la main; cependant ces expériences nous ont conduits à une des découvertes les plus étonnantes de la physique moderne. Ce n'est pas trop dire! Les philosophes des siècles passés les plus hardis dans leurs conjectures, n'auroient jamais pensé, ou soupçonné même qu'il viendroit un temps où l'on parviendroit, non-seulement à découvrir la nature du feu du tonnerre, mais encore à le faire descendre, pour ainsi dire, dans nos laboratoires, pour le combiner & le toucher, en quelque façon, dans une multitude d'expériences diverses. Cependant, c'est ce que nous avons vu de nos jours par une suite des progrès de nos connoissances sur l'électricité, & de l'expérience aussi ingénieuse que hardie, imaginée par M. Franklin.

Souvent les avantages des plus belles découvertes n'appartiennent qu'à la simple spéculation; mais celle ci nous en présentoit de plus importants. La seule analogie nous menoit à penser qu'en étendant les moyens par lesquels on avoit fait cette découverte, on parviendroit à garantir les édifices des ravages de la foudre, & M. Franklin n'avoit pas manqué de saisir cette analogie;

il proposa en conséquence d'établir sur les édifices des verges ou des barres métalliques, qui, communiquant par d'autres barres de même nature jusqu'au terrain en bas, * devoient servir par-là à transmettre la foudre, au cas qu'elle se jetât sur ces édifices.

Le succès de cette idée paroissoit si bien fondé, qu'il sembloit qu'on devoit s'empreser d'en faire usage pour préserver les bâtimens des effets du tonnerre; la physique sur-tout ne pouvant se proposer de plus grand objet que de prévenir ces terribles effets de la Nature qui paroissent nous menacer d'une destruction générale; mais il en arriva tout autrement. La jalousie, qui s'élève si souvent contre les découvertes, soit pour en diminuer le mérite; soit pour les anéantir, joua ici son rôle ordinaire. Loin d'expérimenter l'effet de ces barres, on s'empresça de les critiquer. Il

* La découverte de l'analogie de la foudre avec l'électricité avoit été faite au moyen de verges de fer, qui, isolées ou soutenues sur du verre, ou par des cordons de soie, s'étoient chargées d'électricité pendant le tonnerre ou à l'approche d'un nuage orageux; or ce que M. Franklin proposoit se concevra facilement, en se représentant une de ces tours surmontée d'une girouette. Qu'on suppose que la girouette soit enlevée; qu'il ne reste que la verge de fer qui la soutenoit, & que cette verge, par d'autres verges ou barres de fer, descendant le long du bâtiment, aille se plonger dans la terre au-dessous: on aura une idée des verges, ou, comme nous les appellerons dans la suite, des conducteurs de la foudre de M. Franklin.

fait l'avouer, ce fut même parmi nous qu'elles essayèrent le plus de contradictions. Non-content de les combattre par des raisons spécieuses, on voulut encore y jeter du ridicule ; on prétendit que le philosophe de Philadelphie vouloit *souterrer* le tonnerre. Enfin ces barres ou ces conducteurs de la foudre ayant été peu accueillis en Europe, on ne s'en servit qu'en Amérique parmi les compatriotes de M. Franklin, soit qu'ils pensassent plus favorablement de ses idées, soit qu'ils s'intéressassent davantage à la gloire.

Cependant le temps qui amène tout, fit voir que ce que M. Franklin avoit prévu étoit arrivé, & que des maisons à Philadelphie armées, si cela se peut dire, de conducteurs, avoient échappé, par leur moyen, aux ravages de la foudre, ces conducteurs l'ayant transmise jusqu'au terrain sans qu'elle causât aucun dommage sensible.

Ces observations parvenues en Europe, firent faire des réflexions ; on sentit qu'on s'étoit prévenu très-mal à-propos contre les conducteurs de la foudre, & de nouveaux exemples des funestes effets du tonnerre ayant fait sentir encore plus la nécessité de prévenir de pareils malheurs, on se détermina en Angleterre, en Hollande & en Italie, à armer de conducteurs plusieurs édifices que leur magnificence ou leur utilité engageoit à préserver de la foudre.

Tant il est vrai, comme le remarque M. le Roy, que la vérité, quoique lente dans sa marche, triomphe toujours, & ne manque jamais de renverser les vains obstacles qu'on veut lui opposer !

Frappé des avantages des conducteurs, M. le Roy s'étoit déclaré en leur faveur dès que l'identité du feu électrique & de celui de la foudre avoit été prouvée ; non-seulement il avoit combattu les

faux raisonnemens par lesquels on prétendoit en prouver le danger, mais encore il avoit donné des instructions pour les établir de la manière la plus avantageuse; enfin, pour achever de dissiper toute prévention sur une matière de cette importance, il lut un Mémoire * à l'Académie il y a déjà plusieurs années, où il établit l'utilité des conducteurs par une comparaison suivie & raisonnée des phénomènes de l'électricité & du tonnerre; mais plus occupé dans ce Mémoire de prouver leurs avantages que de discuter soigneusement leur forme, il revient aujourd'hui sur ce sujet: cela lui a paru d'autant plus nécessaire, que les Physiciens les plus instruits de ces matières ne sont pas entièrement d'accord sur la forme qu'il faut leur donner, les uns voulant qu'ils soient fort pointus, & suffisamment élevés au-dessus des combles des édifices, les autres, au contraire, qu'ils soient mouffés ou arrondis par le bout, & presque à rase de ces combles.

La Société Royale de Londres ayant été consultée l'année dernière par le département de l'artillerie, sur les meilleurs moyens de garantir du tonnerre les magasins à poudre de Purfleet, on vit ce partage d'opinions parmi les commissaires qu'elle nomma à cette occasion: ils convenoient tous de la nécessité d'employer des conducteurs métalliques, mais ils différoient sur la forme qu'il falloit leur donner. Les uns prétendoient que les pointes dérochant le feu électrique de bien loin, on pouvoit, en attirant par leur moyen un volume de feu considérable sur un édifice, produire précisément l'effet que l'on se proposoit de

* Voyez le volume des Mémoires de l'Acad. des Sciences de l'année 1770, pag. 53.

prévenir ; que les conducteurs ne devoient pas attirer le tonnerre sur les bâtimens , mais uniquement le transmettre , si par hasard il se portoit de leur côté ; enfin , que ceux qui étoient arrondis par le bout avoient tout ce qu'il falloit pour remplir cet objet. D'un autre côté , leurs antagonistes répondoient que c'est précisément parce que les pointes attirent le feu électrique de plus loin , qu'il faut en donner la forme à ces conducteurs ; * que par-là le volume de feu qui , dans l'éclair , pourroit se jeter sur un bâtiment , sera tellement diminué , qu'il ne pourra plus causer aucun dommage ; enfin , qu'en supposant encore que la foudre tombât sur un édifice armé d'un de ces conducteurs formés en pointe , on n'en pourroit rien conclure à leur désavantage , puisqu'il est prouvé par plusieurs observations que dans ce cas-là même ils ont transmis la matière fulminante sans qu'elle ait produit de dommages marqués.

Ces dernières raisons paroissent assez fortes en faveur des conducteurs terminés en pointe ; cependant il faut l'avouer , elles ne décident pas nettement la question ; & comme entre deux événemens possibles on est toujours porté à croire que le plus fâcheux arrivera plutôt que l'autre ,

* On se formera aisément une idée de ces deux différens conducteurs , en se représentant la tour dont j'ai parlé dans la Note précédente , tantôt surmontée d'une pointe de fer qui s'élève à une assez grande hauteur au-dessus de son comble , & tantôt surmontée uniquement d'une barre de fer arrondie par le bout , & débordant à peine le haut du comble.

quoiqu'il y ait même une plus grande probabilité en faveur de ce dernier, les pointes attirant le feu électrique de plus loin que les corps mous, on étoit toujours dans le cas de craindre que les conducteurs à qui on donneroit cette forme, n'attirassent le tonnerre.

Il étoit donc très-important de dissiper toute espèce de nuage à ce sujet : c'est ce qu'a entrepris M. le Roy, & à quoi il paroît qu'il a pleinement réussi. Plus d'attention, dit-il, aux phénomènes de l'électricité qui ont trait à la question, auroit bientôt montré que les conducteurs d'une forme pointue doivent être absolument préférés aux autres.

Nous ne pouvons le suivre dans le détail de ces phénomènes & des expériences qu'il a faites pour les confirmer : nous nous contenterons d'en exposer les résultats.

Mais auparavant il faut se rappeler que l'on distingue deux différens effets dans l'espèce de lumière que l'on excite en présentant ou en approchant des corps métalliques, d'un corps électrisé ; l'un est la lumière tranquille qui ne fait qu'*un point lumineux*, qu'on voit au bout du corps présenté quand il est terminé en pointe ; l'autre qui éclate, brille, & disparoît à l'instant, qu'on appelle *l'étincelle*, qu'on observe principalement quand le corps est obtus ou arrondi à son extrémité, & qu'on l'approche assez près du corps électrisé.

Ceci supposé, il résulte des expériences de M. le Roy, 1^o. qu'une pointe très-aiguë tiroit ou enlevait le feu électrique d'un corps électrisé de fort loin, c'est-à-dire, à plus de trois pieds, & que cependant elle n'en faisoit partir l'étincelle qu'à la distance d'un tiers de ligne, ou quand on

l'avoit approchée du corps électrisé 1276 fois plus près.

2°. Qu'une balle de métal d'un pouce de diamètre ne tiroit que peu ou point le feu du corps électrisé avant d'approcher à la distance où elle en faisoit partir l'étincelle, & que cette distance étoit cependant trente six fois plus grande que celle où il falloit en approcher la pointe.

3°. Que le feu électrique ne produit jamais de grands effets, d'effets violens, qu'autant qu'en vertu de sa différente densité dans le corps où il entre & dans celui d'où il sort, il passe dans le premier, ou sort du second avec une grande rapidité.

Enfin, que cet effet n'a jamais lieu que par une forte étincelle qui éclate entre les deux corps; car toutes les fois que le feu électrique sort des corps ou qu'il y entre lentement, & sous l'apparence d'une lumière tranquille, ces violens effets n'existent plus.

Pour mieux faire sentir ce double effet du passage lent ou rapide du feu électrique au travers des corps, M. le Roy se sert d'une comparaison. Les métaux & tous les corps électrisables par communication, recelant dans leurs pores une quantité de feu électrique toujours la même lorsqu'ils ne sont pas électrisés, peuvent être comparés par-là, selon cet Académicien, à une éponge contenant dans ses pores une certaine quantité d'eau. Or, dit-il, si l'on verse de l'eau sur cette éponge, mais lentement, & de manière que devenant une espèce de filtre, elle en laisse passer autant en bas qu'on en verse en haut; la nouvelle eau traversera l'éponge sans qu'il en résulte aucun effet sensible: mais si, au contraire, on la force avec la plus grande violence, de façon

qu'elle ne puisse pas passer à travers l'éponge avec la même rapidité qu'elle est forcée, elle en rompra & en déchirera entièrement toutes les parties.

Le feu électrique & celui du tonnerre étant les mêmes, tout ce que nous venons d'exposer est parfaitement applicable à la détermination de la forme des conducteurs de la foudre, & prouve en même-temps, avec la plus grande évidence, qu'ils doivent être formés en pointe; car les corps mous excitent l'étincelle qui répond à l'éclair de beaucoup plus loin que les pointes, quoique celles-ci tiennent cependant le feu électrique en silence, d'une distance beaucoup plus grande, & le feu électrique qui éclate sous la forme d'étincelle étant le seul dangereux, & non celui qui sort des corps, ou qui y entre sous une forme tranquille; il en résulte que les conducteurs terminés en pointe n'attireront pas l'éclair de si loin, à beaucoup près, que ceux qui sont arrondis par leur extrémité, & que par conséquent tout ce qu'ont dit les Physiciens qui s'opposent aux premiers, tombe de lui-même.

- Pour mieux en juger, & rendre sensibles les avantages de ces conducteurs, supposons pour un moment que deux différens édifices, peu éloignés l'un de l'autre, soient armés respectivement, l'un d'un conducteur terminé en pointe, l'autre d'un conducteur arrondi par le bout, & qu'un nuage chargé de matière fulminante flotte dans l'air, & s'en trouve éloigné d'une distance de 2000 toises: il est clair que si l'atmosphère électrique de ce nuage s'étend jusqu'à eux, le premier en tirera du feu, mais en silence, pendant que le second n'en pourra tirer en aucune façon, puisqu'il ne peut agir qu'à une distance trente-six

fois moindre. Imaginons à présent que le nuage s'approche, & qu'il se trouve 36 fois plus près de ces conducteurs à 45 toises ou aux environs; arrivé à cette distance, il éclatera au-dessus du conducteur arrondi, ou celui-ci en tirera l'éclair à une distance où ce nuage sera encore bien loin d'éclater au-dessus du conducteur terminé en pointe, puisqu'il faudra, pour que cet effet arrive, qu'il s'en approche encore trente-six fois davantage.

Ainsi, qu'un orage soit formé par une grande nuée ou par beaucoup de petites; que ces nuées renferment peu ou beaucoup de matière fulminante; que les éclairs qui en partent lancent plus ou moins de feu: tout ce qu'on vient de dire n'en sera pas moins vrai, & le conducteur moufle sera toujours frappé de l'éclair beaucoup plutôt que l'autre; & , quand on supposeroit encore que celui-ci le fût, l'éclair seroit toujours beaucoup plus foible, la pointe ayant continuellement dérobé le feu du nuage à mesure qu'il s'en approchoit.

En vain objecteroit-on que ces conséquences sont déduites de nos expériences en petit sur l'électricité, & que les proportions que M. le Roy a établies entre l'action des pointes & celle des corps mouffes, peuvent se démentir dans la région des nuages; le fonds n'en sera pas moins vrai, par la parfaite identité du feu électrique avec celui de la foudre, & il restera toujours pour constant que le conducteur arrondi sera toujours frappé de l'éclair beaucoup plutôt que le conducteur terminé en pointe, quoique celui-ci tire la matière fulminante d'une distance beaucoup plus grande.

Nous avons dit que l'éclair pourra éclater au-
dessus

dessus de ce dernier conducteur, mais, selon M. le Roy, c'est une supposition qui ne se réalisera que très-rarement, la matière fulminante devant, à moins qu'elle ne soit très-abondante, se transmettre en silence & sans que son feu éclate: cependant, quand cela arriveroit, on n'en auroit encore rien à redouter, comme l'observation l'a prouvé, & comme on l'a vu arriver l'année dernière au dôme de S. Paul de Londres, quoiqu'il n'y eût d'autre pointe à ce dôme que celle de la croix.

Le Chapitre avoit fait placer, d'après l'avis de la Société Royale, des barres de fer, pour faire une communication bien exacte par une suite de parties métalliques, * depuis cette croix jusqu'au terrain au pied de l'église. Dans un grand orage, le 22 Mars 1772, on vit darder un violent éclair sur le dôme; on alla le lendemain visiter par curiosité toutes les barres de fer servant à la communication dont on vient de parler; on trouva

* S'il y avoit eu une pareille communication métallique depuis la croix & la lanterne du dôme de Saint Pierre de Rome jusqu'au terrain en bas, il y a toute apparence que la foudre n'auroit pas fait le dégât qu'elle a fait dans l'escalier de cette lanterne, & dont parle la Gazette de France du 13 Décembre à l'article de Rome; car il paroît que cette église a été frappée du tonnerre à-peu-près de la même manière que l'église de S. Paul de Londres, mais la foudre n'ayant pas trouvé dans la première un libre passage, a fait sauter tout ce qui lui a résisté sur sa route, tandis qu'à S. Paul, les barres de transmission ont prévenu ses ravages.

dans un endroit (où par négligence deux barres de transmission se trouvoient éloignées l'une de l'autre de plusieurs pouces,) des traces visibles du passage de la foudre. M. le Roy ajoute qu'il est comme certain que si on visitoit avec la même attention les édifices exposés au tonnerre, & où il se rencontre de ces communications métalliques ainsi interrompues, on y trouveroit des marques semblables de son passage.

Après avoir ainsi établi la forme des conducteurs de la foudre, & démontré que de toute nécessité ils doivent être terminés en pointe, & enfin que c'est à tort qu'on les a cru dangereux, en confondant mal-à-propos la propriété de tirer le feu des nuages, en silence, avec celle d'en attirer l'éclair, deux choses cependant très-distinctes: M. le Roy conclut en faisant des vœux pour que l'usage s'en introduise parmi nous. Puissions-nous, ajoute-t-il, les appliquer aux églises, aux magasins à poudre, aux vaisseaux, à nos palais, à nos maisons, & faire cesser le reproche si souvent fait à notre nation, & qui n'est malheureusement que trop fondé; que nous imitions avec vivacité & empressement toutes les modes frivoles de nos voisins, & que les usages dont les avantages sont les mieux démontrés, ne s'introduisent parmi nous qu'après que toute l'Europe les a adoptés.

TRAIT DE BIENFAISANCE.

M. voici un nouveau trait d'humanité & de générosité, bien propre à servir de modèle à la bienfaisance.

J A N V I E R. 1774. 197

Des Comédiens, avant de quitter en 1772, la ville de Gap où ils avoient passé quelque temps, proposèrent de revenir l'année suivante, pourvu qu'on leur assurât 3000 livres à leur retour. Pendant que quelques Amateurs travailloient à rassembler dans la classe des personnes aisées, des Souscripteurs port cette somme, M. de Narbonne Lara, alors Evêque de cette Ville, entendant parler de l'engagement des Acteurs, & des peines qu'on se donnoit pour y répondre, proposa aux Nobles les plus honnêtes de la Ville, de changer la destination de ces souscriptions en une œuvre plus utile, en faveur de laquelle il promit d'ajouter pareille somme à celle que l'on cherchoit à ramasser. Cet établissement, qui a été adopté avec empressement, consiste dans une espèce de mont de piété, dont l'objet est de former & d'entretenir un grenier d'abondance, d'où l'on distribue, à certain temps de l'année, sur les certificats de MM. les Curés, du grain aux Citoyens, qui, sans être dans la classe des pauvres, souffrent cependant, s'ils ne sont pas secourus dans certaines saisons. Ce grain prêté doit être rendu au grenier avec un douzième en sus dans la saison favorable; ce qui suffit pour entre-

106 MERCURE DE FRANCE.

tenir & augmenter cette source féconde.

J'ai actuellement sous les yeux le Mandement du respectable Prélat à cette occasion ; il est suivi d'un règlement inspicé par la sensibilité, & rédigé par la prudence : il y a sur-tout un article qui paroît dicté par la charité même ; c'est celui (le XXV) où il est dit que l'excédent de la quantité de bled déterminée pour faire le fond permanent du grenier, *sera distribué aux pauvres les plus indigens que leur misère met hors d'état de participer au bénéfice du grenier, & qui, n'étant pas solvables, n'ont ni gages, ni cautions à fournir.*

Quels regrets pour les habitans du diocèse de Gap, de perdre ce Prélat que Sa Majesté vient de nommer à l'Evêché d'Evreux, pour le rapprocher du service de Mesdames Victoire & Sophie dont il est premier Aumônier ! Quelles flatteuses espérances pour son nouveau troupeau ! Quel exemple pour les ames bien-faisantes !

Le succès de cette bonne œuvre fait de plus en plus desirer aux honnêtes gens de voir enfin établir dans la Capitale un mont de piété d'un objet plus étendu : moyen seul capable de faire cesser cette usure criante & funeste qui absorbe la

J A N V I E R. 1774. 197
fortune du Citoyen malheureux, & qui
conduit à l'indigence la jeunesse trop fa-
cile.

A N E C D O T E S.

I.

CHARLES IV, Duc de Bourgogne, se comparoit à Annibal, celui des grands hommes de l'antiquité qu'il admiroit le plus. Après la bataille de Granfon, qu'il perdit contre les Suisses, il fut obligé de prendre la fuite; son frère qui le suivoit, lui crioit, en courant à toute bride: Ah! Monseigneur, nous voilà bien *anni-balés*?

I I.

Un Duc de Guise avoit prié sa femme de ne point aller à un bal où devoit se trouver quelqu'un qu'il soupçonnoit d'être son amant: elle s'opiniâtra à y aller. A son retour, lorsqu'elle fut couchée, le Duc entra dans son appartement avec un maître-d'hôtel qui portoit un bouillon; il lui dit d'un ton de maître, qu'elle devoit être fatiguée, & qu'il lui ordonnoit de prendre ce bouillon. La Dame obéit, &

se recommanda à tous les Saints du Paradis. Le maître-d'hôtel retiré, le Duc resta dans l'appartement, & ; lorsqu'il se fut écoulé un peu de tems, il entr'ouvrit le rideau & demanda à sa femme comment elle se trouvoit? « Hélas ! Monsieur, lui » dit elle ; je suis aussi bien qu'on peut » l'être dans mon état ! Votre état, Ma- » dame, reprit le Duc, n'a rien de fâ- » cheux, & vous en serez quitte pour la » peur ; je souhaite en être quitte aussi » pour cela ; mais, croyez moi, ne nous » en faisons plus l'un à l'autre. »

I I I.

Après la bataille de Denain, à laquelle avoit assisté M. de Magnac, excellent officier de cavalerie, qui avoit contribué au succès de plusieurs batailles, & qui disoit : « Tu-Dieu, Magnac ! tu fais des » Maréchaux de France ; quand le de- » viendras-tu » ? Ce M. de Magnac vint trouver M. le Maréchal de Villars, & le pria de donner ses ordres pour que sa cavalerie, qui étoit sur pied depuis deux jours, eût du fourrage. « Voyez vous-mê- » me, mon cher Magnac, où l'on pourra » en avoir, répondit le Maréchal, & il se servit du proverbe latin : *De minimis*

J A N V I E R. 1774. 199
non curat Prætor. Morbleu, M. le Maré-
chal, reprit Magnac qui n'entendoit pas
le latin, laissez-là vos *minimes* & vos
Prêtres; nous n'en avons que faire; *c'est*
du fourrage qu'il nous faut.

*REPONSE à M. l'Abbé Grosier, sur sa
dénonciation d'un prétendu plagiat dans
le Mercure.*

Vous dites, Monsieur, que dans le Mercure de
Novembre 1773,) qu'on lit ou qu'on ne lit pas,
comme vous le remarquez fort plaisamment,)
on a employé un conte sous le titre d'Almet;
& vous dénoncez à l'année littéraire ce conte,
comme un plagiat fait au Journal étranger du
mois d'Août 1754; mais vous vous trompez :
ce conte n'est signé ni avoué par aucun Auteur,
& par conséquent il n'y a point de plagiaire;
car il me semble que le plagiat consiste à
s'attribuer un ouvrage qui n'est pas de soi. D'ail-
leurs vous convenez que ce conte est traduit
de l'arabe en anglois. Eh bien ! c'est de l'an-
glois que je l'ai traduit, ainsi que vous; avec
beaucoup d'autres nouvelles tirées du même re-
cueil, & imprimées pareillement dans le Mer-
cure. Ce conte vous paroît défiguré, parce qu'il
n'a pas la bouffissure, les additions & les pré-
tendus ornemens employés dans votre nouvelle.
C'est donc ce qui prouve que je ne suis pas vo-
tre plagiaire. Au reste, excusez-moi, plaignez-
moi, de n'avoir admiré ni respecté, suivant
vos éloges, votre *abondance de style*, votre *ma-
gnificence d'idées* & de *figures*, votre *hardiesse*,

vos beautés, &c. &c., & tant d'autres qualités que vous regrettez. Le Mercure est conservateur autant que rédacteur; j'y ai rétabli les formes originales de l'arabe que vous y aviez altérées; & nous sommes deux traducteurs de l'anglois, sans être plagiaires; vous, abondant, magnifique, hardi & beau; moi, concis, simple, exact & fidèle. Ainsi, ni le sieur Lacombe, ni vous M. l'Abbé Grosier, ni moi, ne sommes point plagiaires; & en vérité, on auroit tort de l'être de votre abondance de style, de votre magnificence d'idées, &c. Je fais que la critique peut trouver à reprendre dans le Mercure qui est plus l'ouvrage du Public que de l'Editeur; mais ce reproche ne peut-il pas se faire aussi aux Auteurs de feuilles, de Journaux, &c.? C'est ce que je ne prendrai pas la peine d'examiner. Je suis, &c.

*A Madame D**.*

EH quoi! vous êtes étonnée
 Qu'au bout de quatre-vingts hivers,
 Ma muse faible & surannée
 Puisse encor fredonner des airs?

Quelquefois un peu de verdure
 Rit sous les glaçons de nos champs;
 Elle console la Nature,
 Mais elle sèche en peu de temps.

Un oiseau peut se faire entendre
 Après la saison des beaux jours;

Mais sa voix n'a plus rien de tendre :
Il ne chante plus ses amours.

Ainsi je touche encor ma lyre
Qui n'obéit plus à mes doigts ;
Ainsi j'essaye encor ma voix ,
Au moment même qu'elle expire.

Je veux dans mes derniers adieux ,
(Disoit Tibulle à son Amante ,)
Attacher mes yeux sur tes yeux ,
Te presser de ma main mourante.

Mais, quand on sent qu'on va passer,
Quand l'ame fuit avec la vie,
A-t'on des yeux pour voir Délie,
Et des mains pour la caresser ?

Dans ces momens chacun oublie
Tout ce qu'il a fait en santé ;
Quel mortel s'est jamais flatté
D'un rendez-vous à l'agonie ?

Délie elle-même, à son tour,
S'en va dans la nuit éternelle,
En oubliant qu'elle fut belle,
Et qu'elle a vécu pour l'Amour.

Nous naissons, nous vivons, Bergère,
Nous mourons sans savoir comment.
Chacun est parti du néant :
Où va-t'il ? Dieu le fait, ma chère.

Par M. de Voltaire.

VERS présentés pour le nouvel an à M. l'Abbé Terray, Contrôleur-Général des Finances, &c. par un Officier que ses infortunes alloient obliger de quitter le service, lorsque ce Ministre présenta lui-même au Roi le tableau de ses infortunes, & lui obtint plusieurs grâces de S. M.

FAVORI du meilleur des Rois,
 Tour-à-tour soutien de ses droits
 Et Ministre de sa clémence ;
 Qui scus rassembler à ta voix
 Les trésors épars de la France,
 Et qui vois couler sous tes loix
 Les sources de notre opulence ;
 Qui toujours prompt à secourir
 Ou le mérite ou l'indigence,
 Te plais sans cesse à leur ouvrir
 Les canaux de la bienfaisance ;
 Terray, je périssais sans toi :
 J'étois un fardeau pour le monde,
 J'étois inutile à mon Roi ;
 Mais de cette source féconde
 Une veine a coulé vers moi :
 Soudain je me suis vu renaître ;
 Et c'est à ton cœur que je dois
 D'avoir connu le plaisir d'être.

Nous touchons enfin à ces jours
 Où , pour décrire un nouveau cours ,
 Le temps meurt & naît de lui même ;
 Entre mon sort & ces momens.
 J'entrevois des rapports charmans ,
 Grâce à ta bonté suprême :
 On voit une année aujourd'hui
 Plonger dans la nuit éternelle ;
 Un nouveau jour a déjà lui :
 Mon malheur s'enfuit avec elle,
 Mon bonheur commence avec lui.
 Qu'une autre muse moins timide
 Osant écouter ses transports
 Suive ton génie intrépide
 Dans ses plus sublimes efforts ,
 Te fasse voir nouvel Alcide*
 Domptant le cours de nos trésors
 Et détournant par tes efforts
 Le Pactole de nos contrées ,
 Lorsque ses ondes égarées
 Alloient enrichir d'autres bords:
 Moins hardi , sans être moins tendre ,
 Je peindrai ton cœur généreux ,
 Et je ferai par-tout entendre
 Que par toi je me vois heureux :
 Je le ferai ; c'est pour te plaire

* On sait qu'un des plus fameux travaux d'Hercule est d'avoir détourné un fleuve.

Sans doute le plus sûr moyen ;
 On jouit d'obtenir le bien ,
 Et toi , tu jouis de le faire.
 Dans ces temps superstitieux
 Où le droit de régner aux Cieux
 S'achetoit par la bienfaisance ;
 Dans ces siècles où tous les Dieux
 Nommés par la reconnaissance
 Etoient de généreux mortels ,
 L'encens eût été ton partage.
 Va , prends nos cœurs au lieu d'autels ;
 L'amour est un plus doux hommage.

*ARRÊTS, ÉDITS, DÉCLARATIONS,
 LETTRES - PATENTES, &c.*

I.

ARRÊT du conseil d'état du Roi, du 29 Août 1773 ; & Lettres - patentes sur icelui , registrées en la Cour des Monnoies le 12 Novembre 1773 ; qui ordonnent une fabrication de cent mille marcs d'espèces de cuivre dans la Monnoie de la Rochelle.

II.

Arrêt du conseil d'état du Roi , du 11 Décembre 1773 ; qui commet le sieur Vannesson pour , & au lieu du sieur Gougenot de Croissy , faire les mentions ordonnées par l'Edit de Mars 1760 , sur les Quittances de finance des Offices sur les ports , & les Contrats des Rentes dues par les communautés desdits Officiers.

III.

Déclaration du Roi, donnée à Versailles le 19 Septembre 1773, & enregistrée en la Chambre des Comptes le 27 Octobre audit an; qui fixe les délais pour la présentation des comptes du Trésorier de la Maison de la feuë Reine.

IV.

Lettres-patentes du Roi, données à Versailles le 21 Juin 1773, & enregistrées en la Chambre des Comptes le 18 Septembre audit an; au sujet du Duché de Longueville.

V.

Edit du Roi, donné à Compiègne au mois d'Août 1772, & enregistré en la Chambre des Comptes le 6 Novembre audit an; portant création de l'Office de Receveur général des Vingtièmes & Capitation de la Ville de Paris.

VI.

Il paroît trois Edits du Roi. Le premier supprime six Offices de Notaires Royaux à Caën, & en crée en même-temps six autres dans la même ville. Le second porte que le seul siège de Maréchaussée établi à Valenciennes étant insuffisant pour l'exercice de la Jurisdiction Prévôtale dans toute l'étendue de la Province du Hainault, Sa Majesté a jugé nécessaire d'en établir un à Avesnes, dont la situation lui a paru propre à remplir ses vues pour le maintien du bon ordre & de la sûreté publique dans cette partie de lad. Province. En conséquence, Elle a créé un Office de Lieutenant & d'un Assesseur,

d'un Procureur du Roi & d'un Greffier. *Le troisième* porte création de trois Offices de Conseillers au Baillage de Pontoise.

A V I S.

M. Rolin, connu par le succès de plusieurs éducations particulières, & par celui de son institution académique, composée de vingt-cinq jeunes Seigneurs de la première distinction, donne avis qu'il vient de quitter sa demeure rue & barrière Saint-Dominique, pour faire son établissement plus stable dans une grande & belle maison située rue & barrière de Sève, vis-à-vis l'enfant Jésus; les personnes qui voudront des éclaircissemens de ladite instruction pour la jeune Noblesse, s'adresseront à M. Rolin, qui leur donnera des prospectus.

NOUVELLES POLITIQUES.

De Constantinople; le 25 Novembre 1773.

Au premier avis de la défaite du Général Ungher, le Prince Dolgorouki rebroussa chemin, & n'essuya d'autre perte que celle d'un corps de Cosaques qui formoit son avant-garde & qui s'étant enfoncé trop avant, fut surpris & défait par le Bostangi Bachli d'Andrinople qui marchoit au secours de Varna.

Dewlet Gueraï Kan vient d'informer la Porte de son arrivée à l'Isle de Taiman; après avoir livré

plusieurs combats à l'Escadre Russe, dans lesquels les Turcs ont été victorieux; mais l'expédition sur la Crimée n'a pas eu lieu, parce que les troupes du débarquement, levées aux environs de Synope, que les vents contraires ont fait aborder aux côtes d'Asie, ont presque toutes déserteré, & que celles qu'il avoit amenées de Constantinople, n'ont pas été suffisantes pour former le siège de Kerès & de Jeni Kalé.

De Warsovie, le 3 Décembre 1773.

Les troupes Autrichiennes & Prussiennes continuent à évacuer le Royaume. Les Prussiens ont établi leur dernier poste à Naklo, petite ville enclavée dans la nouvelle frontière de Prusse, & l'artillerie a été renvoyée à Berlin. Ces troupes sont disposées cependant de manière qu'il seroit facile de les rassembler & de les faire rentrer en Pologne, si l'esprit de Confédération s'y reproduisoit.

Les troupes Russes qui sont aux ordres du Général Major Lapuchin, ont passé auprès de Kaminiéc & marchent vers le Danube avec la plus grande diligence. La cavalerie de ce corps a reçu ordre de camper dans les environs de Chorzim, parce que les fourrages y sont plus abondans. Les équipages du Lieutenant Général Bibikow sont arrivés également à Kaminiéc. On y attend cet Officier qui se rend à la grande armée.

Les troupes Autrichiennes ont étendu leur cordon sur les frontières de Transylvanie, & pour mieux couvrir ce pays contre les incursions des Ottomans, ils ont rendu le passage des montagnes impraticable & y ont élevé plusieurs Forts. On écrit de Bromberg qu'on presse avec vigueur

les travaux du canal , & qu'on bâtit aux environs de cette ville des Eglises pour les Luthériens.

Les nouvelles arrivées des bords du Dniester portent que les Russes ont établi à Yassi plusieurs hôpitaux , & qu'il ont cessé de faire transporter leurs dentées au-delà de ce fleuve ; ce qui seroit présumer qu'ils se disposent à s'approcher de Chotzim.

D'Alger, le 30 Octobre 1773.

Des Maures du voisinage de cette ville s'étant de nouveau révoltés , un corps de troupes , commandé par le Bey de Constantine , les a attaqués & mis en déroute. Ce Bey vient d'envoyer en cette capitale , soixante têtes , quatre cens paires d'oreilles & cinquante prisonniers.

De Stockholm, le 8 Décembre 1773.

Dans la dernière séance de l'Académie Royale des Belles-Lettres, tenue le 24 du mois dernier , la Reine Douairière proposa des prix pour ceux qui s'exerceroient dans l'Art de faire des devises, des emblèmes & des inscriptions relatives aux événemens intéressans qui se passeroient.

Hier on posa sur son piédestal dans la place des Nobles , en présence de Sa Majesté , mais sans cérémonie , la statue pédestre de Gustave Vasa , qui a été faite par le sieur l'Archevêque , sculpteur François. Elle restera enveloppée de sa charpente jusqu'au printemps prochain. On la découvrira alors & on en fera l'inauguration avec beaucoup de pompe. On se rappelle que c'est l'Ordre de la Noblesse qui a fait ériger , à ses frais , ce monument.

De Copenhague, le 7 Décembre 1773.

La défense faite aux Habitans des campagnes dans les Duchés de Sleswick & de Holstein, dans la Seigneurie de Pinneberg & le Comté de Rantzau, d'exercer des métiers & autres professions convenables aux villes, vient d'être renouvelée & déterminée d'une manière plus précise, par un Règlement du Roi.

De Breme, le 15 Décembre 1773.

La remise solennelle des Comtés d'Oldenbourg & de Delmenhorst au Grand-Duc de Russie, eut lieu le 10 de ce mois. Le comte de Reventlau, Commissaire de Sa Majesté Danoise, présenta au Baron de Saldern, Commissaire du Grand-Duc, les clefs du Château d'Oldenbourg, un gazon & un rameau d'arbre. Mais son Altesse Impériale ne demeura pas long-temps en possession de ces Comtés, le Baron de Saldern ayant convoqué, le jour même de la cession, une assemblée des Etats pour le 14, dans laquelle il en transféra la Souveraineté au Duc Frédéric-Auguste de Holstein, Evêque de Lubeck & oncle du Roi de Suède, lequel s'étoit rendu, à cet effet, à Oldenbourg. On assure que le Grand-Duc a aboli la capitation dans ces deux Comtés, & que le suffrage de Holstein-Gottorp à la Diète générale de l'Empire sera attaché à ce Domaine originaire & patrimonial de la Maison qui occupe aujourd'hui les Trônes de la Russie, de la Suède & du Danemarck.

De la Haye, le 31 Décembre 1773.

Outre la révolte des Nègres dans la Guiane Hollandoise, leur désertion augmente de jour en jour dans les Colonies de Turacao, de Saint-

Eustache , d'Essequibo & de Démerari. Il passent chez les Espagnols , & l'on desireroit que la Cour de Madrid voulût bien prendre des mesures pour y remédier. Les Etats Généraux ont envoyé au Comte de Rechteren , leur Ministre en Espagne , un mémoire à ce sujet.

Le commerce de la Baltique augmente de jour en jour le produit de la Douane du Sund. On n'y connoissoit que quatre Nations *favorisées*, comme on s'exprime dans les Traités ; sçavoir , les Hollandois , les Suédois , les Anglois & les François. Les Espagnols viennent d'obtenir la même faveur , par une convention qui assure , à ce qu'on dit , aux Danois la réciprocité en Espagne. Le commissaire Espagnol qui résidoit à Dantzick , a eu ordre en conséquence d'aller s'établir à Elsenaur avec des instructions relatives à cette nouvelle mission.

De Londres , le 27 Décembre 1773.

On procéda à l'examen des scrutins pour l'élection du Représentant de la Cité de Londres au Parlement. Le sieur Bull , Lord Maire , se trouva avoir eu deux mille six cents quatre-vingt quinze voix , & le sieur Roberts , son compétiteur , deux mille quatre cents quatre-vingt une. En conséquence le premier fut déclaré légitimement élu. Il adressa à ce sujet , un discours à la Bourgeoisie , dans lequel il renouvela les assurances de son zèle à défendre dans le Parlement les intérêts du royaume , & particulièrement ceux de la ville de Londres.

N O M I N A T I O N S .

Le Roi a accordé l'Evêché de Senès à l'Abbé de

Beauvais, prédicateur de Sa Majesté & vicaire-général de Noyon.

Le Roi a accordé les grandes Entrées de sa Chambre à la Comtesse de Forcalquier, Dame d'honneur de Madame la Comtesse d'Artois.

L'Abbé de la Ville ayant été nommé, sur la demande du Roi, à l'Evêché *in partibus* de Trichonium en Nardolie, a eu l'honneur de lui être présenté en cette qualité par le Cardinal de la Roche-Aymon, Grand Aumônier de France. Sa Majesté voulant lui donner une nouvelle preuve de la satisfaction qu'Elle a de ses services, l'a nommé Directeur des Affaires Etrangères. Il a eu l'honneur d'être présenté, en cette dernière qualité, au Roi, par le Duc d'Aiguillon, ministre & secrétaire d'état, ayant le département des affaires étrangères, & de faire ses remerciemens à Sa Majesté.

Le Roi a accordé les Entrées de sa Chambre à l'Abbé Gaston, premier Aumônier de Monseigneur le Comte d'Artois; aux Comtes de Maillé & de Bourbon-Buffet, premiers Gentilshommes de la Chambre de ce Prince; au Marquis de Thianges, maître de sa garde-robe; au Prince d'Henin & au Chevalier de Crussot, Capitaines de ses Gardes; au Marquis du Barry, Capitaine-Colonel des Suisses de sa Garde; à l'Evêque de Cahors, premier Aumônier de Madame la Comtesse d'Artois; au Marquis de Vintimille, son Chevalier d'Honneur, & au Marquis de Chabrillan, son premier Ecuyer.

P R É S E N T A T I O N S .

Le 26 Décembre, la Marquise de la Muzanchère fut présentée au Roi & à la Famille Royale par la Marquise de Donissan.

Les Députés des Etats de Bretagne furent admis, le 3 Janvier, à l'audience du Roi. Ils furent présentés à Sa Majesté & à la Famille Royale par le Duc de Penthièvre, Gouverneur de la province, & par le Duc de la Vrillière, ministre & secrétaire d'état, ayant le département de cette province, & conduits par le Marquis de Dreux, grand-maître, & le sieur de Watroville, aide des cérémonies. La Députation étoit composée pour le Clergé, de l'Evêque de Dol qui porta la parole; pour la Noblesse, du Comte Desgrecs du Lou, & pour le Tiers-Etat, du sieur Léon de Treverter, Sénéchal au présidial de Quimper, & du sieur de la Lande-Magon, Trésorier des Etats.

Le sieur Sabatier de Cabre, ministre-plénipotentiaire du Roi près le Prince Evêque de Liège, eut l'honneur de prendre congé, le 30 Décembre, de Sa Majesté à qui il fut présenté par le Duc d'Anguillon, ministre & secrétaire d'état, ayant le département des affaires étrangères.

M O R T S.

Jacques Martin, natif des Cévennes, est mort à Berne, le 5 Novembre, âgé de cent ans. Après avoir fait quelques campagnes en Italie, sous le Maréchal de Carinat, il s'étoit retiré parmi les Camizards, où il gagnoit sa vie à filer de la laine. Il a conservé, jusqu'au dernier moment, beaucoup de gaîté & de présence d'esprit.

Le 8 Novembre, Christian Zimmermann est mort à Herren-Schwanden, dans la cent-cinquième année de son âge.

Louis de Bompar, docteur en théologie, Abbé Commendataire de l'abbaye royale de la Couronne, Ordre de St Augustin, diocèse d'Angoulême,

est mort à Grasse, le premier Décembre, dans la soixante-dixième année de son âge.

Jeanne - Thérèse Carrel, veuve d'Antoine du Mesnyel, Marquis de Sommery, Colonel du régiment de Sommery, Dragons, est morte à St Germain-en-Laye, le 23 Décembre, âgée de 68 ans.

Joseph-Thomas Marquis d'Espinchal, lieutenant-général des armées du Roi, gouverneur des ville & château de Salces, en Roussillon, est mort ici, le 27 Décembre, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Le nommé Pierre Larffon, habitant du District d'Arwicka dans le Wermeland, y est mort âgé de quatre-vingt-treize ans.

Jacques-Etienne Comte de Jaucourt-Duveaur est mort ici, le 4 Janvier, dans la quarante-septième année de son âge.

Henriette Grumelon est morte à Saint-Cast, évêché de Saint-Brieux, dans la cent-cinquième année de son âge. Elle n'avoit jamais été malade, & a conservé la mémoire jusqu'au dernier moment.

LOTERIES.

Le cent cinquante-sixième tirage de la Loterie de l'hôtel-de-ville s'est fait, le 24 Décembre, en la manière accoutumée. Le lot de cinquante mille liv. est échu au N°. 62531. Celui de vingt mille livres au N°. 71767, & les deux de dix mille, aux numéros 65623 & 75038.

Le tirage de la loterie de l'Ecole royale militaire s'est fait le 5 Janvier. Les numéros sortis de la roue de fortune, sont 82, 23, 40, 15, 84. Le prochain tirage se fera le 5 Février 1774.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES en vers & en prose, page 9	
L'Homme & le Cheval, <i>Conte</i> ,	<i>ibid.</i>
A Mgr de Brissac, gouverneur de Paris,	10
Chanson à Madame la Dauphine,	11
Trio de Villageois,	13
Vers sur la mort de Mde la Comtesse d'Egmont,	14
A Mademoiselle P.,	15
MIRZA, <i>conte oriental</i> ,	<i>ibid.</i>
Vers à une Demoiselle de seize ans,	24
L'Araignée & la Fourmi, <i>apologue</i> ,	25
Couplets à Mademoiselle * * * ,	26
Vers à M. Bridan,	28
Dialogue,	30
La Passéjade, chanson,	40
Inscription pour une maison de campagne,	42
A une Loueuse de chaise,	<i>ibid.</i>
A une Loueuse de livres,	43
A une jolie femme, qui met du coton dans ses oreilles,	44
Traduction de l'Ode 3me d'Horace,	45
Madrigal à Mde la Duchesse de Montmorenci,	47
Adieux au château de la Brosse,	48
L'Ingrat puni, <i>nouvelle</i> ,	49
Les Plaideurs d'accord, <i>anecdote</i> ,	62
Couplets sur les vingt Mariages faits par la Ville de Paris,	63
Couplets sur la naissance de Mgr le Duc de Valois,	64
Vers au bas des portraits de M. de Mde * * * , tirés par leur petite-fille,	66
Explication des Enigmes & Logogryphes,	<i>ibid.</i>
ENIGMES,	67

LOGOGRYPHES,	70
NOUVELLES LITTÉRAIRES,	72
Vie du Dante, par M. Chabanon,	<i>ibid.</i>
Les Bibliothèques françoises de la Croix du Maine & de du Verdier, tomes V & VI,	87
Odes d'Horace, traduites en vers françois,	91
Les Exercices du corps chez les Anciens, par M. Sabbathier,	96
Mémoire sur l'usage où l'on est d'enterrer les morts dans les Eglises & dans l'enceinte des villes, par M. Maret,	101
Recueil ou table & précis des édits, &c.	104
Tableau du Ministère de Colbert,	106
Mémoire de la Société R. de Turin, tome IV ^e .	109
Grammaire latine, par M. Goulier,	116
Défense de la volatilité du Phlogistique,	118
Cours de Mathématiques, par M. Berthelot,	119
L'emploi du temps dans la solitude,	120
Almanach encyclop. de l'histoire de France,	121
Almanach forain,	<i>ibid.</i>
Journal hist. & politique des principaux évé- nemens de différentes Cours de l'Europe,	124
Almanach de Versailles,	128
Dictionnaire raisonné de Diplomatique,	129
Journal des Dames,	<i>ibid.</i>
Code Lorrain,	135
Dictionnaire de la Noblesse,	137
Annonces,	140
Les deux Amis,	<i>ibid.</i>
L'esprit du Militaire,	<i>ibid.</i>
Etrennes de la Noblesse,	<i>ibid.</i>
Vie de St Gaëtan de Thienne,	<i>ibid.</i>
Le Jardinier prévoyant,	141
Fléurettes du Parnasse,	<i>ibid.</i>
Mémoire sur une découverte dans l'art de bâti, par M. Lorient,	<i>ibid.</i>
Traité élémentaire d'Algèbre par M. l'abbé Bosut, discours,	<i>ibid.</i>

216 MERCURE DE FRANCE.

ACADÉMIES, Villefranche,	155
—Royale d'Écriture,	159
Ecole royale gratuite de Dessin,	161
SPECTACLES de la Cour, Opéra,	162
Comédie Française,	174
Vers à Mlle Luzy,	175
Comédie Italienne,	176
ARTS, Gravures,	<i>ibid.</i>
Cours de mathématiques,	178
Cours de Langue Angloise,	176
Musique,	180
Vielle perfectionnée,	181
Précis du Mémoire de M. le Roi sur la forme des Barres, &c.	183
Trait de Bienfaisance,	194
Anecdotes,	197
Réponse à M. l'Abbé Grosier,	199
A Madame D. * * * ,	200
Vers à M. l'Abbé Terray,	202
Arrêts, Edits, Déclarations, &c.	204
AVIS,	206
Nouvelles politiques,	<i>ibid.</i>
Nominations, Présentations,	210-211
Morts, Loteries,	212-213

A P P R O B A T I O N.

J'AI lu, par ordre de Mgr le Chancelier, le second vol. du Mercure du mois de Janvier 1774, & je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impression.

A Paris, le 15 Janvier 1774.

LOUVEL.

De l'Imp. de M. LAMBERT, rue de la Harpe.





